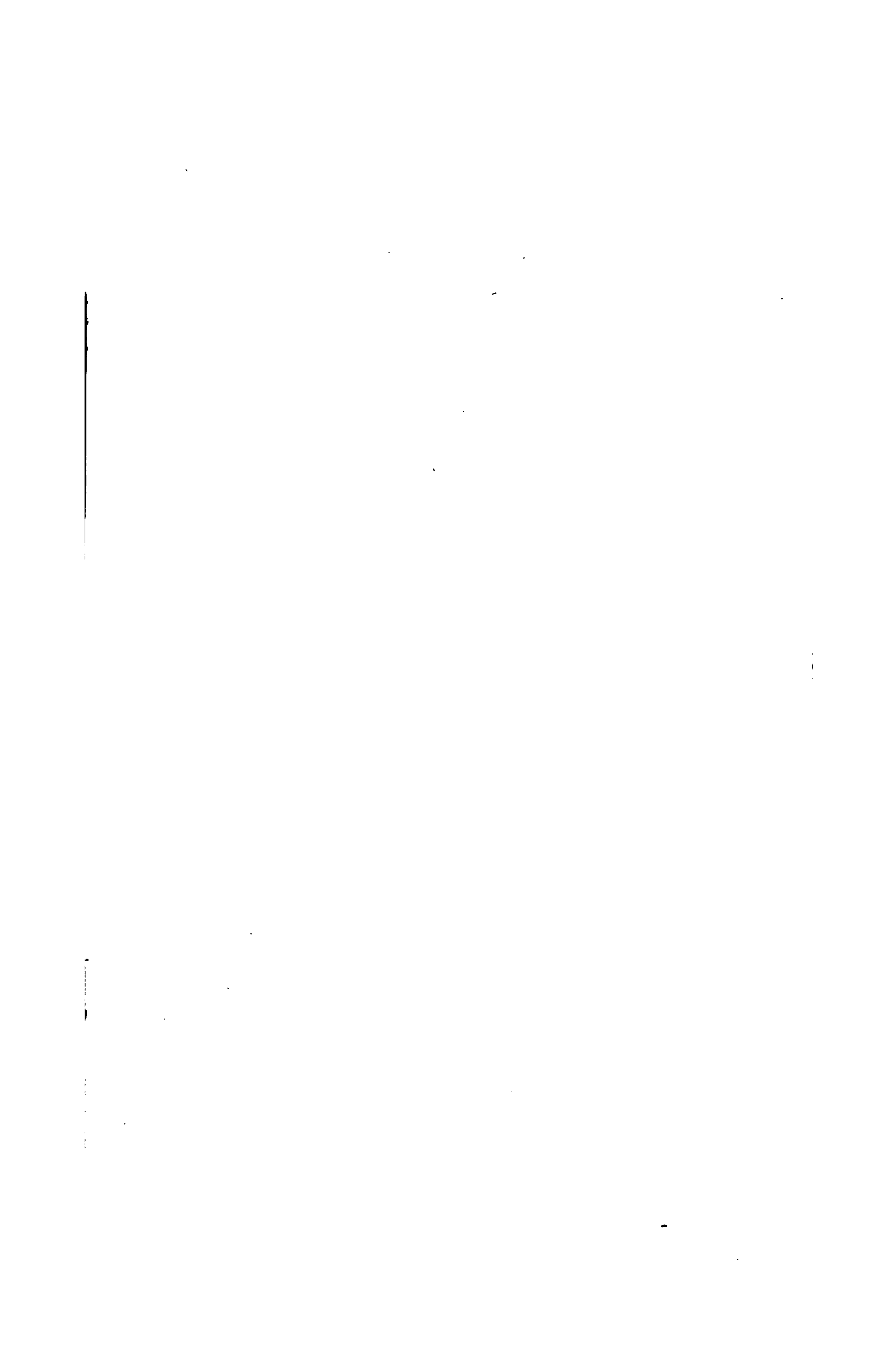




SOUVENIRS

DU LIEUTENANT GÉNÉRAL

COMTE

MATHIEU DUMAS.

SOUVENIRS

DU LIEUTENANT GÉNÉRAL

COMTE

MATHIEU DUMAS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE MATHIEU DUMAS.

PRÉCIS DES ÉVÉNEMENTS MILITAIRES, ou Essais Historiques sur les campagnes des années 1799 à 1807, avec Cartes et Plans, 19 volumes in-8° et 8 Atlas in-folio oblong. Treuttel et Würtz.

HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA PÉNINSULE ET DANS LE MIDI DE LA FRANCE, depuis l'année 1807 jusqu'à l'année 1814, écrite d'après les documents les plus authentiques, par le lieutenant-colonel NAPIER; traduction revue, corrigée et augmentée de notes, par M. le lieutenant général Comte MATHIEU DUMAS. In-8°. Tomes I à X. Treuttel et Würtz.

HISTOIRE D'ESPAGNE, depuis sa première période jusqu'à la fin de 1809, traduite de BIGLAND, et continuée jusqu'en 1814, par M. le Comte MATHIEU DUMAS. 3 vol. in-8°. Firmin Didot.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

SOUVENIRS

DU LIEUTENANT GÉNÉRAL

COMTE

MATHIEU DUMAS,

DE

1770 A 1836

PUBLIÉS PAR SON FILS.

TOME PREMIER.



PARIS,

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,
RUE SAINT-GERMAIN DES PRÉS, 9.
AMBROISE DUPONT, RUE VIVIENNE.

M DCCC XXXIX.

Mon père m'a permis de publier les Souvenirs de sa vie, qu'il a tracés pendant les dernières années de sa longue carrière. Je les livre au public tels que je les ai reçus de lui ; il m'a paru que son témoignage sur les grands événements qui ont marqué la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième, appartient à l'histoire de notre pays.

J'avais eu d'abord la pensée d'arrêter cette publication à l'époque de sa rentrée en France sous le consulat. Il me semblait que l'expression de ses Souvenirs, gênée par l'histoire des événements politiques et militaires de 1799 à 1807 qu'il a publiée, avait moins d'intérêt que le récit des événements qui précèdent ; je trouvais d'ailleurs que toute

cette période de la vie de Napoléon avait été déjà si souvent décrite, et avec une telle autorité par les hommes les mieux placés pour la juger, que la partie anecdotique toute personnelle contenue dans les Souvenirs de mon père, pouvait ne pas mériter au même degré l'attention du lecteur. Mais je me suis déterminé à ne rien retrancher des Souvenirs qu'il m'a adressés comme une sorte de confession de sa vie entière, que j'ai reçus comme une utile leçon, comme un honorable et exigeant exemple. Si le respect et l'affection ne m'aveuglent point, je crois rendre à sa mémoire le plus bel hommage, en soumettant à ses concitoyens ce récit naïf et sincère de tous les actes de sa vie publique. Enfin je me conforme fidèlement à sa volonté.

J'ai cherché par une division chronologique et raisonnée à faciliter la lecture des Souvenirs les plus intéressants pour l'histoire, pensant que les autres ne devront fixer l'attention et exciter l'intérêt que de quelques amis.

Par une juste défiance de moi-même et de ma prévention filiale, je n'ai pas, selon le

désir exprimé par mon père, continué l'histoire de ses dernières années. Qu'aurais-je pu ajouter à la lettre qui termine ces mémoires, qui ne soit connu de tous ses contemporains? Rappelé sur la scène politique par les suffrages des électeurs du 1er arrondissement de Paris en 1828, à un âge auquel depuis longtemps chacun a recherché un repos nécessaire dans la retraite, on l'a vu, presque complétement aveugle, donner l'exemple de l'activité et du dévouement patriotique, apporter avec empressement le tribut de ses lumières et de son expérience dans les sessions législatives qui ont précédé et suivi notre juste, sage et glorieuse révolution de 1830, considérer comme une véritable récompense d'être encore utile à son pays, en organisant, comme en 1789, les gardes nationales, en luttant, comme en 1792, contre les passions anarchiques, sur le champ de bataille même qu'elles essayaient de rétablir, en satisfaisant pour sa part et de tous ses efforts aux besoins et aux vœux du pays, par ses travaux assidus dans les deux chambres et au conseil d'État. Mais ce que savent seulement ses amis et quelques-

uns de ses collaborateurs, ce que, pour l'honneur de la mémoire de mon père, je voudrais pouvoir faire connaître à tous, c'est cet esprit de justice et de modération qui a été le guide de tous les actes de sa vie publique et privée ; c'est, même au milieu des crises politiques les plus violentes, du bouleversement de sa fortune, de la rupture des liens de famille les plus étroits, les sentiments de générosité et de bienveillance qui chez lui furent inaltérables ; c'est cette fidélité à l'amitié, cette aménité d'un esprit orné, qui, unis à la plus grande modestie, étaient un charme constant pour ceux qui furent appelés à partager sa vie intime.

Je m'arrête, j'aurais dû laisser à d'autres le soin de louer mon père ; je vais le laisser parler lui-même ; et cependant, combien d'exemples, pris aux différentes époques de sa vie, ne justifieraient-ils pas l'éloge arraché à ma plume par ma tendresse et de vains regrets !

CHRISTIAN DUMAS.

SOUVENIRS

DU LIEUTENANT GÉNÉRAL

C^TE MATHIEU DUMAS.

A mon Fils.

Mon cher Fils,

Depuis que l'affaiblissement de ma vue m'a forcé d'interrompre le travail auquel j'avais consacré mes derniers loisirs, tu me pressais, de concert avec mes vieux amis, de fixer mes nombreux souvenirs, et de laisser quelques traces d'une longue carrière et d'une vie dont le cours n'a été que trop rempli de mémorables événements. Ne pouvant plus étudier moi-même les documents originaux de l'histoire militaire, ne pouvant plus les confronter avec les cartes géographiques et topographiques, rectifier et bien asseoir mon jugement avant

de rien écrire; enfin, ne pouvant plus corriger de ma main, et réduit au travail mental toujours imparfait, je me défendais avec raison d'une entreprise qui me paraissait être au-dessus de mes forces. Je dois avouer aussi que l'inexactitude, l'infidélité de cette foule de mémoires particuliers dont nous avons été inondés, et dont l'histoire contemporaine se trouve comme obstruée, m'avait inspiré un insurmontable dégoût. Il me semblait que mon témoignage, inutile et faible tribut, irait se perdre dans ce chaos, où tant de jugements hasardés, tant de rapports mensongers, tant de calomnies dictées par l'esprit de vengeance et par l'animosité des partis, ne laisseront peut-être jamais percer la lumière de la vérité; et, cependant, je n'avais garde de confondre dans cette espèce de proscription générale le petit nombre d'ouvrages de ce genre qu'une religieuse impartialité, autant que la clarté et la pureté du style, doivent toujours faire considérer comme les éléments les plus précieux et les plus intéressants de l'histoire de notre âge.

Ils sont, en effet, en bien petit nombre ces mémoires dont mon honorable ami le comte de Ségur nous a donné un si parfait modèle. En me hasardant à l'imiter, je cède à ses conseils autant qu'à tes vives instances, et je ne

saurais mieux exprimer les motifs qui me déterminent, et les sentiments dont je suis animé en entreprenant cette tâche, qu'en transcrivant ici (quoique j'en dusse rougir de pudeur, et que j'attribue aux préventions la manière dont il s'exprime) la lettre qu'il m'écrivit en m'envoyant ses mémoires.

A MON VIEIL AMI LE LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE MATHIEU DUMAS.

Paris, ce 22 mai 1827.

« Vous savez, mon cher général, quel prix « j'attache à votre suffrage : il satisfait à la fois « mon cœur et mon amour-propre; en même « temps, il me rassure contre les craintes que « m'inspire une juste défiance de moi-même. « D'autres éloges ne pourraient pas produire sur « moi un pareil effet, car les vôtres sont à la fois « ceux d'un juge éclairé, d'un homme d'esprit, « d'un homme d'État, et d'un vieil ami dont la « franchise m'est bien connue.

« Je voudrais bien aussi vous voir publier vos « mémoires. Dans la retraite, c'est un grand plai- « sir que de repasser sa vie, surtout lorsqu'elle « a été utilement et noblement employée. De

« plus, en goûtant cette jouissance, vous rem-
« plirez un devoir; car, à mon avis, lorsqu'on a
« traversé une révolution comme la nôtre, on
« doit la vérité à sa patrie, à sa famille; il faut
« leur faire part des fruits de son expérience;
« enfin, on se doit à soi-même de se faire con-
« naître tel que l'on a été, afin que tant d'écri-
« vains ignorants, malveillants, ou légers, ne
« puissent pas tromper la postérité, nous attri-
« buer des fautes que nous n'avons pas commises,
« des erreurs dans lesquelles nous ne sommes
« pas tombés, ou nous priver de l'honneur qu'ont
« pu nous mériter des actes de courage, de grands
« services rendus et de bonnes actions. Nous ne
« pouvons empêcher, ayant été hommes publics,
« que cette postérité ne trace notre portrait; tâ-
« chons au moins qu'il soit ressemblant.

« Adieu, mon cher et ancien compagnon d'ar-
« mes; il est presque inutile que je vous renou-
« velle l'assurance de ma tendre amitié.

« Le comte de Ségur. »

Voici donc, mon cher fils, la narration fidèle des événements qui se sont passés sous mes yeux, et auxquels j'ai pris quelque part selon les situations diverses dans lesquelles je me suis trouvé

placé. Quelques historiens modernes, d'ailleurs très-estimables, mais qui voudraient imposer à la postérité leur jugement prématuré, blâment leurs contemporains auteurs de mémoires particuliers, de se produire individuellement sur la scène, et les accusent de l'orgueilleuse et puérile prétention d'attirer exclusivement sur ce qui leur est personnel l'attention de leurs lecteurs : je ne chercherai point à éviter ce reproche. Quoique les matériaux qu'ils ont recueillis aient pu leur paraître suffisants, souvent même surabondants, pour fixer le point de vérité historique, ils auraient tort de suspecter de partialité et de condamner d'avance toutes les dépositions qu'ils n'ont point entendues. Ce n'est point une production inutile et sans intérêt que celle d'un témoin oculaire, qui, racontant sa vie, est forcé de parler de lui-même, en disant, comme le pigeon de la Fontaine :

« J'étais là : telle chose m'advint. »

LIVRE PREMIER.

Débuts. — Entrée au service, en 1773. — Mort de Louis XV. — Études et travaux dans les Alpes. — En Flandre. — Reconnaissance des ports de la Manche. — Guerre contre l'Angleterre. — Camp de Vaussieux. — Préparatifs de descente en Angleterre. — Insuccès de la campagne de mer. — Abandon du projet d'embarquement.

Il n'appartient qu'au très-petit nombre d'hommes que de grands talents, d'éminents services rendus à leur pays, ou même les caprices de la fortune, firent distinguer de la foule de leurs contemporains, d'inspirer assez d'intérêt pour appeler sur les premières années de leur vie l'attention de ceux qui leur survivent; on se plaît à suivre leurs premiers pas; on cherche à découvrir le germe des qualités dont ils furent doués; on aime à les voir grandir en s'avançant dans la carrière et dans le siècle qu'ils ont illustré : je passerai donc rapidement sur les circonstances peu remarquables de mon enfance,

de mon éducation et de ma première jeunesse.

Après avoir, à l'âge de quinze ans, achevé mes études à Montpellier, ma ville natale, mon père m'envoya à Paris, et me plaça dans l'école préparatoire dirigée par M. Berthaud et la plus renommée alors pour les élèves qui se destinaient aux armes du génie et de l'artillerie. Vers la fin de l'année 1770 je subis un premier examen sous M. l'abbé Bossut pour entrer à l'école d'application de Mezières; mais le nombre des plans ayant été réduit, et le second examen différé, mes parents préférèrent de me faire entrer dans l'infanterie; je fus nommé sous-lieutenant au régiment de Médoc, que je rejoignis à Montauban, au printemps de 1773. Une fausse disette excita à cette époque des soulèvements dans le midi de la France; la sédition fut très-vive à Montauban et ne fut réprimée qu'avec beaucoup de peine par l'emploi de la force armée. On pouvait pressentir dès lors à quels excès cette population turbulente était capable de se porter, et combien les liens de l'obéissance étaient déjà relâchés.

Le régiment dont le marquis de Mauroy venait d'obtenir le commandement fut envoyé à Briançon : l'année que j'y passai est celle de ma jeunesse que j'ai le plus utilement employée. Chargé de l'instruction et du détail de quelques compagnies dans un des forts, pendant un long et rigoureux

hiver, je m'occupai beaucoup de mon métier et je me formai un système d'études militaires que j'ai toujours suivi. Je sentis et mesurai avec justesse l'importance des détails de tous genres comme éléments, et la nécessité de les séparer de la grande partie du métier et de ses branches multipliées. Je passai des détails aux lectures de l'histoire militaire, et je pris dès lors l'habitude des applications au terrain. Je reçus de bonnes leçons d'un ancien officier très-instruit et très-exercé aux détails d'état-major d'armée, M. Doumet, major de la place de Briançon. Cet officier avait recueilli, corrigé et levé lui-même d'excellentes cartes militaires des Alpes depuis le mont Cenis jusques à l'embouchure du Var. Il voyageait à pied, et travaillait sur le terrain pendant la belle saison, si courte dans ce pays; et pendant le long hiver il faisait sur ces reconnaissances si exactes, si bien figurées, des suppositions d'opérations de guerre. Ces mémoires fort instructifs étaient des campagnes entières, et il les suivait au jour le jour comme s'il eût eu à faire exécuter les mouvements et les opérations qu'il imaginait, aussi réellement que les rondes de la place de Briançon.

Je suivis le travail de M. Doumet, je m'exerçai à ce genre d'application au terrain; je dessinai beaucoup; je lus les mémoires du maréchal de

Berwick et les notes excellentes de mon guide.

J'avais rencontré un camarade, M. Poncet, qui partageait mon goût pour l'étude. Il s'était d'abord destiné comme moi à l'arme du génie, et il avait le même désir de tirer parti pour son avancement des premières connaissances qu'il avait acquises : nous nous liâmes étroitement. Dès que la saison le permit, nous fîmes ensemble plusieurs reconnaissances. Le marquis de Mauroy voulut faire avec nous une tournée dans les hautes Alpes. Nous visitâmes les principaux cols et passages, les positions les plus importantes et les postes les plus connus par divers événements de l'ancienne guerre. Nous figurions nos itinéraires et nous faisions ensuite des rapports ou mémoires sur ces reconnaissances.

L'hiver suivant le bataillon dont je faisais partie ayant relevé la garnison du fort *des trois têtes*, je profitai de cette espèce d'exil pour m'appliquer plus sérieusement à l'étude de l'attaque et de la défense des places, et pour m'exercer au dessin des cartes et plans. Vers cette époque (1774), qui fut celle de la mort de Louis XV et de l'avénement de Louis XVI, j'obtins un congé; pendant mon absence, le régiment de Médoc, qui depuis la guerre de 1757, après avoir fait partie de l'armée du siége de Mahon, était resté dans les provinces méridionales, fut porté

dans le nord et d'abord à Valenciennes. Avant de le rejoindre, je passai quelques semaines à Paris chez mon colonel, le marquis de Mauroy. Je fus présenté par lui au comte de Maillebois, l'un de nos meilleurs généraux, que sa disgrâce avait privé des plus hauts honneurs militaires, mais dont les talents supérieurs n'en étaient pas moins reconnus par ses rivaux. Il m'accueillit avec beaucoup de bienveillance et me donna de bons conseils.

Je trouvai à Valenciennes de nouvelles et de plus grandes ressources pour mon instruction. Je rencontrai dans le régiment Dauphin infanterie qui faisait partie de la garnison quelques officiers qui s'occupaient ainsi que mon camarade Poncet et moi de l'étude du métier : parmi ces officiers étaient M. de Servan, frère du célèbre avocat général au parlement de Grenoble, et qui fut depuis appelé au ministère de la guerre; il écrivait alors l'ouvrage qu'il a donné depuis sous le titre du *soldat citoyen* ; M. Lacuée, ministre de l'administration de la guerre sous l'empire, qui rédigeait divers articles pour l'Encyclopédie, et le comte de Grimoard, le même qui publia un essai sur les batailles. Je travaillai beaucoup avec eux ; j'étudiai l'histoire des guerres de Flandre et les campagnes de nos meilleurs généraux sur cette frontière. J'allai visiter les

plus fameux champs de bataille, tels que ceux de Denain, Fontenoy, etc. Je parcourais un jour celui de Malplaquet, et, suivant la relation critique de Feuquières que j'avais sous les yeux, je cherchais dans le bois de Sars le passage par lequel le prince Eugène, après avoir tourné l'aile gauche de la ligne française, rompit et sépara la cavalerie et décida par ce mouvement le sort de cette sanglante journée si funeste aux armées françaises. Un vieillard que je rencontrai sur une ancienne route qui traverse le bois, et qu'on appelle encore *la chaussée de Brunehaut*, répondit à mes questions sur ces localités d'une manière aussi précise que s'il eût été témoin de l'action; « sans doute, » me dit-il, « j'y étais; j'accompagnais mon père, le meunier qui servit « de guide au prince; j'étais alors (11 septem-« bre 1709) âgé de 14 ans et je n'ai rien oublié « de tout ce que j'ai vu. » Il me rendit en effet un compte fidèle des combats livrés sur différents points, et ses indications se trouvaient parfaitement d'accord avec la relation de Feuquières. « Voilà, me disait-il, le sentier que nous suivîmes en partant du moulin; voyez cette petite « chapelle encore criblée de balles : c'était là le « milieu et le plus fort de la bataille. Plus loin « vers la droite vous verrez encore les grosses « haies derrière lesquelles périrent tant de Hol-

« landais. » — N'est-il pas extraordinaire que je puisse aujourd'hui, d'après le récit d'un témoin oculaire, parler d'une bataille livrée depuis cent vingt ans?

Peu de temps après, le marquis de Castries, qui avait le commandement supérieur de la Flandre française, et qui, gouverneur de Montpellier, connaissait et protégeait ma famille, passant en revue le régiment de Médoc, m'accueillit et m'encouragea. Je lui présentai un essai sur les reconnaissances de terrain; il m'appela à son quartier général à Lille, où venait de se former la grande école de théorie pour les nouvelles manœuvres proposées par le major Pirsch. On s'occupait enfin de fixer les principes de notre excellente ordonnance d'infanterie d'après celle des armées prussiennes, qu'on avait jusque-là ou mal conçue ou trop servilement et diversement imitée. On s'appropria ces méthodes simples applicables à toute espèce de formation pour rompre et rétablir l'ordre de bataille, selon le besoin. On régla, on limita l'école du peloton pour la manœuvre du bataillon et l'école du bataillon pour les manœuvres de ligne; on prescrivit surtout et l'on obtint promptement de l'intelligence française, l'uniformité de commandement pour les détails et pour l'ensemble. Ces principes, une fois acquis et pour ainsi dire

implantés dans l'instruction de l'infanterie française et ensuite appliqués à celle de la cavalerie avec les modifications exigées par la différence des armes, ne se sont jamais perdus. Ils ont résisté à l'exagération, à l'esprit de système et de préférence pour tel ou tel ordre de bataille; leur excellence a été prouvée par l'expérience à la guerre dans toutes les suppositions possibles; et comme la négligence de l'instruction de détail à laquelle on a souvent été forcé n'a jamais fait oublier ni même affaibli ces principes, les perfectionnements essayés, introduits pendant les loisirs de la paix par une instruction plus éclairée et plus soignée, n'ont point altéré la solidité du fonds.

Le marquis de Castries voulut bien m'interroger sur le genre de mes études. Il me donna lui-même une sorte de problème à résoudre dans une instruction pour une reconnaissance relative à un investissement de la place de Valenciennes. Il me présenta et me recommanda particulièrement au comte de Puységur, lieutenant général, l'un des meilleurs inspecteurs d'infanterie, qui ne tarda pas à m'attacher à lui, comme son aide de camp, et m'honora constamment d'un intérêt tout paternel. Je dus à ses sages conseils, même à sa sévérité, de ne pas me laisser distraire de mes études militaires, et entraîner par un goût trop

vif pour la littérature et les plaisirs de la société. Mon excellent protecteur ne jugea point à propos de me détacher de mon régiment; — c'était là, me disait-il, qu'étaient mon premier devoir, mon occupation la plus utile et le fond du métier. Quand je l'avais accompagné dans les inspections et que j'avais séjourné quelque temps dans sa famille, il me renvoyait à ma garnison.

Vers la fin de l'année 1776, le régiment de Médoc quitta Valenciennes pour occuper la place du Quesnoy, ce qui m'éloignait très-peu de la résidence la plus habituelle de mon général, au château de Raysmes, chez son beau-père le marquis de Cernay. Le système militaire de M. de Saint-Germain s'établissait alors et occupait toute l'armée. J'écrivis des observations sur les nouvelles ordonnances. Mon colonel me permit d'essayer, dans un simulacre d'attaque de poste, un tracé de retranchements que j'avais proposé dans mon mémoire sur l'investissement de Valenciennes.

J'écrivis aussi, pendant mon séjour au Quesnoy, une table analytique de tous les objets à considérer dans les reconnaissances de terrain relatives aux différentes opérations de guerre : c'était un résumé des notes que j'avais faites pendant mes lectures, ayant toujours en vue cet objet principal.

En 1777, le régiment ayant été mis en marche pour Calais, je fus rappelé à Dunkerque par le comte de Puységur. Il commandait dans cette partie de la Flandre, et avait été chargé d'une mission particulière. L'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale avait éclaté depuis 1775[1]. Le gouvernement français qui, depuis la paix de 1763 et la perte de la belle colonie du Canada, supportait impatiemment les conditions humiliantes qu'il avait été forcé d'accepter, après une guerre aussi malheureuse que mal conduite, voyait avec une secrète joie les florissantes colonies de l'Angleterre prêtes à s'émanciper; il souhaitait leurs succès et favorisait leurs efforts. Ses secours, non encore avoués, avaient excité les plus vives réclamations de la part de l'Angleterre. Louis XVI, dès son avénement au trône, avait donné tous ses soins au rétablissement de la marine; on préparait de grands armements dans les arsenaux de Brest et de Toulon. Des officiers français, dont une longue paix excitait l'ardeur impatiente, passaient en Amérique; ils étaient accueillis dans les rangs des insurgés. Le jeune marquis de la Fayette avait donné, des premiers, l'exemple du plus généreux dévoue-

[1] Lire les mémoires de M. de Ségur et l'histoire de la guerre américaine.

ment à la cause de l'indépendance américaine aussitôt qu'elle avait été proclamée. Il avait armé un bâtiment de guerre à ses frais et s'était rendu comme volontaire à l'armée du général Washington, sinon avec l'autorisation, du moins avec l'approbation du roi et de ses ministres, qui n'avaient pu ignorer une démarche si éclatante. M. le maréchal de Castries me fit proposer d'accompagner M. de la Fayette avec quelques autres officiers; j'acceptai avec empressement, mais c'était déjà trop tard. Le gouvernement, qui avait encore intérêt à dissimuler ses secours, arrêta pour quelque temps cette espèce d'émigration.

La guerre entre les deux puissances maritimes rivales était imminente, et cependant les apprêts étaient encore couverts d'un voile mystérieux. Un train d'artillerie de campagne, destiné aux insurgés, avait été préparé à l'arsenal de Douay et devait traverser Dunkerque pour être embarqué à Ostende. On sait qu'il y avait alors à Dunkerque un commissaire anglais chargé de veiller à ce que les ouvrages d'art et les défenses maritimes de ce port, détruits par l'article le plus honteux du traité de 1763, ne fussent point rétablis. Il avait fallu, il fallait encore dévorer cet affront et dérober à M. Frazer, ingénieur et commissaire anglais, le passage et l'expédition de cette artillerie.

Les réclamations de cet officier, dans le cas où il aurait été informé immédiatement du passage et de la direction du convoi, eussent embarrassé le commandant en chef. Le comte de Puységur, pour prévenir des difficultés au moins importunes, invita M. Frazer à dîner chez lui avec les principaux officiers de la garnison; je fus chargé de veiller à ce qu'aucun message ne parvînt au commissaire anglais et de le retenir le plus longtemps possible en prolongeant la conversation sur des détails de métier. Je jouai de mon mieux, mais avec un secret dépit, ce rôle humiliant. Le convoi traversa la ville à l'entrée de la nuit, et fut dirigé sur Ostende. Le commissaire anglais l'ignora ou feignit de l'ignorer.

Je passai le reste de l'hiver à Calais; je rejoignis ensuite mon général et l'accompagnai dans ses inspections. Il m'amena avec lui à Paris, où j'obtins, pour mon frère Saint-Marcel, un emploi de sous-lieutenant dans le régiment d'Aquitaine, commandé par le marquis de Crillon. De retour à Calais, je m'occupai avec mon ami Poncet de faire une reconnaissance des côtes et des ports de la Manche. J'étais loin de prévoir que ce travail dût m'être un jour personnellement utile, et que je verrais se réaliser des suppositions d'expédition contre l'Angleterre que je faisais alors comme on se donne un problème à résoudre.

Le comte de Maillebois, qui avait mûri un projet de descente en Angleterre, dont les apprêts ressemblaient à ceux qu'a depuis exécutés Napoléon, venait d'être chargé par le ministre de la guerre d'examiner quelles dispositions on pourrait faire dans les petits ports de la Manche entre Dunkerque et Boulogne, et plus particulièrement pour le rétablissement de celui d'Ambleteuse, depuis longtemps abandonné. Il m'envoya une instruction détaillée sur cet objet, et ne tarda pas à se rendre lui-même à Ambleteuse, où je lui présentai le plan que j'avais levé et le mémoire que j'avais préparé d'après ses indications. Je l'accompagnai ensuite dans la tournée qu'il fit sur la frontière du nord pour visiter divers champs de bataille que, pour la plupart, j'avais déjà reconnus. J'admirai la promptitude du coup d'œil, la justesse des observations de ce général, auquel il n'a manqué, sans doute, que des circonstances favorables pour s'élever au plus haut rang.

La guerre éclata au commencement de l'année 1778 entre la France et l'Angleterre. Un grand plan d'offensive fut résolu par le cabinet de Versailles. Pendant qu'on pressait les armements dans les ports de Brest et de Cadix, et qu'on méditait la réunion d'une grande flotte combinée, une expédition secrète, confiée au comte d'Estaing pour frapper un coup inattendu aux An-

tilles, porter des secours et opérer une diversion utile aux insurgés, sortait de Toulon. La flotte française de Brest, sous les ordres du comte d'Orvilliers, attaquait la flotte anglaise à l'ouvert de la Manche. On rassemblait en même temps des troupes dans les camps de Vaussieux en Normandie et de Paramé en Bretagne. Le comte de Puységur était employé à ce dernier camp, et je devais m'y rendre; mais le régiment de Médoc ayant reçu l'ordre de faire partie du camp de Vaussieux, je ne pus en être détaché. Le régiment fut d'abord cantonné à Vire et entra dans la formation d'une brigade spécialement destinée à manœuvrer sous le commandement de M. le comte de Rochambeau. Le corps d'armée qui devait se rassembler dans la plaine de Vaussieux était composé d'environ vingt mille hommes de toutes armes sous les ordres de M. le maréchal de Broglie. Il fut convenu qu'on y ferait l'essai d'un nouveau système proposé par M. de Mesnil-Durand, connu sous le nom d'*ordre profond*, en le comparant à celui de la nouvelle ordonnance, ou système prussien simplifié, qu'on appelait *ordre mince*. Les troupes d'infanterie furent pendant deux mois exercées dans leurs cantonnements respectifs à la formation et aux manœuvres de l'*ordre profond*, à l'exception de la brigade commandée par M. de Rochambeau. Ce général

établit son quartier à Vire, et fit exercer sous ses yeux cette brigade de comparaison en suivant strictement la nouvelle ordonnance française. Je m'appliquai à bien étudier les deux systèmes, les écrits polémiques et les instructions particulières publiées à cette occasion. Recommandé particulièrement par M. le comte de Puységur, je fus accueilli et distingué par M. de Rochambeau.

Dès que nous fûmes campés à Vaussieux, je levai à vue la position du camp et celle des terrains environnants où devaient s'exécuter les manœuvres de détail et d'ensemble, ainsi que les différentes applications. Je ne laissais pas échapper une occasion de m'instruire et d'observer. J'acquis la conviction que le système de M. de Mesnil-Durand n'offrait qu'une vaine théorie, une formation habituelle, lourde et embarrassante, des changements de dénomination pour les fractions de la ligne de bataille qui ne présentaient aucun avantage; tandis que notre ordonnance donnait tous les moyens d'exécuter les mêmes manœuvres, de former des colonnes ou des carrés, et de déployer avec plus de célérité. Des officiers instruits par l'expérience de la guerre partageaient mon opinion. Le comte de Rochambeau, qui, dans les manœuvres de brigade, avait fait valoir ces avantages, les fit triompher dans une application au terrain qui donna lieu à de

vives discussions. Resserré dans sa position, d'après les distances calculées, il était presque enveloppé par de nombreuses colonnes, et le déploiement de celles qui l'avaient débordé devait terminer ce simulacre d'attaque à l'avantage du système de Mesnil-Durand; mais le général Rochambeau ayant alors ordonné au général Lukner, qui commandait sa cavalerie (à peu près dix escadrons), de former un rideau en avant de sa ligne, exécuta sa retraite à la faveur de charges simulées de cette cavalerie, qui s'écoula rapidement par les intervalles de bataillons. Le ploiement en colonnes se fit avec tant de prestesse, la marche en retraite fut si rapide et en si bon ordre, qu'il eut le temps d'aller prendre une bonne position hors de portée, et telle que les colonnes convergentes sur la position qu'il avait quittée durent renoncer à le poursuivre.

Après la levée du camp, le régiment de Médoc fut envoyé à Lille, et peu de temps après sur la côte de Brest au commencement de l'année 1779. Le projet et les préparatifs d'une descente en Angleterre devinrent plus sérieux. La flotte combinée espagnole et française fut réunie dans le port de Brest; les ports de Saint-Malô et du Havre furent destinés à l'embarquement des troupes, qui furent cantonnées dans les provinces de Normandie et de Bretagne. Le comte de Vaux,

nommé commandant en chef de l'expédition, établit son quartier général à Saint-Malô. Douze bataillons de grenadiers et chasseurs tirés de différents régiments qui ne faisaient point partie de l'armée, furent réunis aux environs de Saint-Malô sous le commandement du comte de Rochambeau. Ceux du régiment de Médoc furent compris dans cette élite qui devait former l'avant-garde; je marchai donc avec eux. Le comte de Puységur, major général de cette armée, m'appela auprès de lui, et, sans discontinuer mon service comme lieutenant de chasseurs, je remplis aussi près de mon général mes fonctions d'aide de camp avec son jeune frère, le chevalier, et son cousin le comte Maxime de Puységur. J'étais employé très-activement aux détails multipliés du service d'état-major pour tout ce qui était relatif aux préparatifs d'embarquement soit des troupes, soit du matériel de l'artillerie et des munitions de bouche, ainsi qu'à la correspondance. La rédaction des tableaux d'embarquement et des diverses instructions, d'après les rapports des chefs des différentes armes, fut pour moi, sous un maître aussi habile, une occupation très-profitable. Je suivis assidûment les essais d'embarquement et de débarquement que le comte de Rochambeau faisait exécuter fréquemment à son corps d'avant-garde.

Vers la fin d'août, la grande flotte combinée, commandée par le comte d'Orvilliers, étant sortie de Brest au nombre de soixante vaisseaux de guerre, pour aller à la rencontre de la flotte anglaise, et la contraindre à abandonner les parages de la Manche, nous attendions avec impatience la frégate qui devait nous apporter l'ordre d'appareiller; mais notre attente fut trompée; les Anglais restèrent dans leur port; il n'y eut point d'engagement général. Les maladies ravageaient les équipages français et espagnols; et le comte d'Orvilliers, après une fatigante croisière, après une vaine démonstration de forces supérieures devant Plymouth, fut obligé de faire rentrer à Brest la flotte combinée. Les Espagnols, mécontents, ne tardèrent pas à s'en séparer, et firent voile pour Cadix. Ainsi se termina cette campagne dont les apprêts avaient coûté des sommes immenses. Le projet de descente en Angleterre fut abandonné.

Le comte de Puységur avait obtenu pour moi une commission de capitaine; j'allai le rejoindre en Flandre, et je revins avec lui à Paris au mois de janvier 1780.

LIVRE SECOND.

Guerre d'Amérique, en 1780. — Travaux d'embarquement. — Traversée. — Débarquement à Rhode-Island. — Allocution du général Rochambeau. — Cantonnement à Rhode-Island. — Influence de l'arrivée de l'armée française. — Visite du général Washington. — Trahison d'Arnold. — Mouvement de lord Cornwallis, en Virginie et dans les deux Carolines, contre le général Green. — Mission près du général Washington. — Combat entre les escadres. — Exactions d'Arnold. — Campagne de Virginie. — Coopération de l'amiral de Grasse. — Siége d'Yorktown. — Prise d'Yorktown. — Quartiers d'hiver. — Établissement des frères Moraves. — Défaite de l'amiral de Grasse. — Négociations entre le gouvernement anglais et le congrès. — Retour de l'armée française dans les provinces du nord. — Départ du général Rochambeau. — Formation du corps d'expédition de la Jamaïque. — Séjour à Boston. — Paroles du docteur Cooper. — Embarquement et départ. — Rapport au chevalier de Chastellux. — Navigation, tempête. — Naufrage du vaisseau *la Bourgogne*. — Arrivée à Porto-Cabello. — Excursion par terre à Carracas. — Annonce de la paix. — Départ de Porto-Cabello, le 3 avril 1783. — Arrivée au Cap français. — Situation de Saint-Domingue. — Départ pour la France. — Arrivée à Brest.

Le roi s'était décidé à porter un secours direct et efficace aux États-Unis d'Amérique; la France

avait reconnu leur indépendance et traité avec la nouvelle république par l'entremise du docteur Franklin. Le marquis de la Fayette, après avoir vaillamment combattu sous les ordres de Washington, était revenu en Europe pour solliciter un puissant secours. Ce secours était d'autant plus urgent que les Anglais avaient obtenu de grands avantages dans la campagne précédente, et qu'ils avaient beaucoup accru leurs forces par l'envoi des troupes hessoises que l'avare souverain de ce pays leur avait vendues.

Le gouvernement français résolut de faire passer en Amérique un corps de douze mille hommes, dont le commandement fut donné au comte de Rochambeau; la nation et l'armée applaudirent à ce choix. Ce brave général, aussi distingué par ses talents que par ses belles qualités, voulut bien, sur la proposition de M. de Puységur, me choisir pour l'un de ses aides de camp. Je partageai cet honneur avec le chevalier Charles de Lameth, le comte Charles de Damas, le comte de Vauban, le comte de Fersen, le comte de Lauberbière, neveu du général en chef, et M. Collot, officier de troupes légères, son ancien aide de camp. L'armée était formée de deux divisions : la première, commandée par le lieutenant général baron de Viomesnil, ayant sous ses ordres le comte son frère, fut rassemblée à Brest;

la seconde division, qui ne fut point d'abord organisée, ne devait partir que quelques mois après la première. Celle-ci était composée de quatre régiments d'infanterie, *Bourbonnais*, *Soissonnais*, *Saintonge* et *Deux-Ponts*, et d'un corps légionnaire commandé par le duc de Lauzun. Le chevalier de Chastellux, maréchal de camp, remplissait les fonctions de major général, et le baron de Béville, brigadier, celles de maréchal général des logis. L'artillerie était commandée par M. d'Aboville, brigadier, et le génie par M. le brigadier Desandroins. Un équipage d'artillerie de campagne, un équipage de siége et de nombreux approvisionnements furent formés à Brest. On y fit venir de Saint-Malô le nombre nécessaire de bâtiments de transport.

L'escadre destinée à protéger le convoi fut composée de sept vaisseaux de ligne, de trois frégates, et d'autres petits bâtiments de guerre. Le chevalier de Ternay, contre-amiral, en eut le commandement.

M. le comte de Rochambeau qui pressait l'embarquement nous employa à suivre tous les détails auxquels j'avais été déjà fort exercé à Saint-Malô; le 10 avril les troupes étant embarquées, tous les officiers d'état-major se rendirent à bord des vaisseaux qui leur étaient assignés. Le général en chef s'embarqua sur le vaisseau *le Duc de*

Bourgogne, où l'amiral avait arboré son pavillon. Ma place fut indiquée sur *le Jason*, commandé par M. de la Clochetterie, le même qui s'était illustré pendant la campagne précédente par son mémorable combat de la frégate *la belle Poule*. J'eus pour compagnons de voyage à bord du même vaisseau le chevalier Charles de Lameth, le comte de Fersen et le comte de Charlus, depuis duc de Castries et fils du maréchal. Dès le 12 avril, tout était prêt pour mettre à la voile, et le 15, les vents étant au nord, tout le convoi mouilla dans la rade de Bertheaume, mais le lendemain, au moment où l'escadre levait ses ancres, les vents sautèrent à l'ouest et le convoi reçut ordre de rentrer.

Jusques au 1er mai les vents varièrent, mais restèrent toujours dans la partie de l'ouest; ces mêmes vents qui nous contrariaient étaient favorables au départ de l'escadre commandée par l'amiral Graves, forte de onze vaisseaux, et évidemment destinée à couper notre route. Enfin le 2, à quatre heures du matin, nous appareillâmes par un bon vent de nord-est, et nous suivîmes l'amiral, qui prit la tête de l'escadre. Après avoir passé le goulet et pris le large, l'escadre et le convoi firent route au sud, traversèrent heureusement le passage du Raz, et, s'étant ralliés, se mirent en ordre de marche.

Notre sortie n'ayant point été observée par l'ennemi, on conjecturait que l'amiral Graves pourrait nous atteindre à la hauteur du cap Finistère. Nous étions en bonne route pour doubler ce cap, mais les vents refusèrent et devinrent bientôt contraires. Ils nous rejetaient dans le golfe; il fallut mettre à la cape, et ce ne fut que dans la journée du 15 au 16 mai, après avoir, pendant dix jours, supporté une excessive fatigue et souffert quelques avaries, que l'escadre et le convoi décapèrent par un vent de nord-est. L'amiral Graves n'ayant point paru, nos inquiétudes cessèrent. Le chevalier de Ternay se décida à prendre la route du sud, la même qu'avait suivie le comte d'Estaing; celle de l'ouest était plus directe, mais moins sûre pour un convoi nombreux, sujette à plus de hasards à cause des vents variables, au lieu qu'en allant chercher les vents alizés, notre navigation devenait plus facile. Un climat plus doux était plus favorable à la santé des équipages et des troupes, et nous avions aussi moins de chances de rencontrer l'ennemi; enfin les vents de sud, qui règnent le plus ordinairement pendant la belle saison aux atterrages de l'Amérique septentrionale, devaient nous permettre vraisemblablement de longer la côte et de nous élever vers le nord, selon le point où il nous faudrait aborder, d'après la situation des affaires

de nos alliés et les nouvelles circonstances qu'on n'avait pu prévoir.

Après la tourmente que nous avions essuyée dans le golfe de Gascogne, cette navigation dans de belles mers fut un doux repos, une véritable fête. Un vent léger enflait toutes les voiles et tempérait la chaleur pendant le jour : les nuits étaient charmantes. Nous jouissions avec délices de la sérénité de l'air; on ne changeait point les amarres, et le vaisseau bien appuyé ne faisait presque aucun mouvement. On eût dit que cette belle machine, comme un corps animé, avançait par sa propre volonté, par ses propres forces, et qu'elle n'atteignait les vagues qui fuyaient devant elle que pour achever de les aplanir. Nous continuâmes à gouverner au sud jusqu'au 30 mai. Nous nous trouvions alors par les 28° 58′ de latitude et 34° 44′ de longitude. Notre brave capitaine, M. de la Clochetterie, nous démontrait qu'il était préférable de faire un si long détour, au lieu de prendre la route moyenne en rangeant de près les Açores.

Les vents alizés en deçà du tropique sont ordinairement, disait-il, des vents de nord-est et d'est-nord-ouest; et ceux qu'on trouve au delà sont des vents de sud-est. Sous le tropique on a des vents d'est franc. Avant d'être parvenu à la latitude où l'on peut profiter de ces vents géné-

ser de l'ordre de marche à l'ordre de bataille, le convoi restant sous le vent. La frégate *la Surveillante* chassa et prit un brick armé de douze canons. Le capitaine de ce bâtiment, un major, et quelques autres officiers qui passaient de l'armée du général Clinton à celle du général Waughan aux îles du Vent, confirmèrent la nouvelle de la prise de Charlestown par le général Clinton, le 15 mai. Le général américain Lincoln, après avoir, avec la brave garnison, défendu la place pendant quarante-six jours de tranchée ouverte, avait été forcé de capituler : ces prisonniers nous dirent aussi que leurs troupes avaient déjà pénétré fort avant dans la Caroline septentrionale; que l'amiral Arbutnoth était encore à *Charlestown* au moment de leur départ, et qu'on y attendait une escadre de neuf vaisseaux, vraisemblablement celle de l'amiral Graves. En supposant même que ces rapports fussent exagérés, il était probable que nous trouverions aux atterrages des forces supérieures. Les généraux annoncèrent enfin, le 19 juin, que l'expédition devait aborder à Rhode-Island. Nous en étions encore éloignés d'environ trois cents lieues. Les vents étant au sud-sud-est, l'escadre reçut ordre de gouverner au nord-ouest. Le lendemain 20, la plus grande partie du convoi se trouvant sous le vent de l'escadre, et quelques

bâtiments seulement au vent et à une lieue de nous, les frégates qui nous éclairaient signalèrent des voiles bâbord à nous qui couvraient les amures à tribord, et qu'elles ne tardèrent pas à reconnaître et signaler *forces supérieures*. Le général ordonna aux vaisseaux *le Neptune* et *l'Éveillé* d'appuyer la chasse; en même temps il fit signal au reste de l'escadre de tenir le plus près, et au convoi de passer sous le vent. Les vaisseaux chasseurs découvrirent bientôt six voiles de guerre, dont cinq vaisseaux et une frégate; ils se replièrent sur l'escadre : et les ennemis chassant sur nous, nous dûmes présumer que les bâtiments du convoi qui étaient fort au vent, avaient été aperçus par eux avant l'escadre, et qu'ils s'étaient engagés à chasser sans connaître la force de l'escorte.

Alors le général fit former la ligne de bataille; les ennemis couraient à bords opposés, et, étant au vent à nous, nous restaient hors de portée. Un seul de leurs vaisseaux, qui, sans doute, avait chassé trop de l'avant, était fort éloigné des autres, et pouvait être coupé et séparé de son escadre par *le Neptune* et *le Jason*, vaisseaux de tête de notre ligne. Le convoi était alors bien rassemblé et couvert par nos frégates; et si le soin de le protéger ne l'avait pas emporté sur toute autre considération, on aurait désiré que

le général eût ordonné aux vaisseaux de tête de chasser vivement le vaisseau séparé, tandis qu'il aurait retenu et combattu avec les cinq autres vaisseaux de sa ligne, les quatre vaisseaux anglais. Ceux-ci, voyant qu'un des leurs était engagé et près de tomber sous le vent, virèrent de bord et, en se rapprochant de lui, se trouvèrent par notre travers.

Le général, s'attachant à bien former sa ligne, et contrarié sans doute par le vaisseau *la Provence* qui, ne tenant pas le vent, ne put venir prendre son poste dans les eaux du *Jason*, fit signal aux deux vaisseaux de tête de diminuer de voile, afin de remplir plus tôt le trop grand intervalle qui se trouvait entre eux et lui. Dès ce moment il se décida à prendre son poste avant *la Provence*. Pendant ces dispositions, le vaisseau anglais vira de bord et se dirigea sur la tête de la ligne anglaise, qui avait viré vent devant pour le joindre. Chaque instant nous ôtait l'espérance de le couper; à peine le général fut-il dans nos eaux qu'il fit le signal de forcer de voiles et peu après celui d'engager le combat. *Le Neptune* et *le Jason* étaient alors à demi-portée du dernier vaisseau anglais, qui reçut successivement la volée de tous les vaisseaux de notre ligne; les autres, quoique plus éloignés, le protégèrent par leur feu jusqu'à ce qu'il eût atteint la queue de la ligne. Après

cette canonnade, les ennemis tenant le plus près, le général fit signal de virer de bord, vent devant par la contre-marche; alors nous courions à bords opposés; les Anglais s'éloignant de nous, nous tirâmes à toute volée; le même vaisseau serre-file nous passa plus près que les autres, et nous nous aperçûmes qu'il avait beaucoup souffert dans ses manœuvres.

Les ennemis ne tardèrent pas à s'éloigner de nous; à peine entendions-nous les coups de canon de leurs signaux. Nous fîmes route à brume de nuit pour rallier le convoi. Le général fit signal de gouverner au nord toute la nuit, et fit passer l'ordre de former la ligne de front.

Au point du jour, ne découvrant plus l'ennemi, l'escadre reprit l'ordre de marche sur deux colonnes, et nous continuâmes notre route.

Ce combat, ou plutôt cette rencontre, ne dura guère plus d'une heure et demie; nos pertes furent peu considérables; un seul des vaisseaux anglais fut très-maltraité, il fut reconnu par *le Neptune*, qui en était le plus près, pour être le vaisseau *le Rubis*, de 74 canons. On s'épuisait en conjectures : quelle était donc l'escadre que nous avions rencontrée? Était-ce celle d'Arbutnoth? était-ce une partie de celle de l'amiral Graves? Cette escadre était-elle détachée, et faisait-elle voile pour les Antilles, ou devions-nous

3.

craindre de trouver qu'Arbutnoth et Graves réunis, après nous avoir reconnus, nous attendissent aux atterrages? Notre capitaine, M. de la Clochetterie, avait hautement blâmé pendant le combat la faute qu'avait commise M. de Ternay en faisant diminuer de voile à ses deux vaisseaux de tête, ce qui avait donné le temps au vaisseau *le Rubis*, déjà coupé de sa ligne, de se dégager et de la rejoindre. Appelé au conseil avec les autres capitaines, à bord de l'amiral, et interrogé à son tour sur ce qu'il pensait de la destination de cette escadre anglaise : « C'est trop tard, « dit-il, monsieur l'amiral, j'aurais pu vous le dire « hier au soir; il a dépendu de vous d'interroger « le capitaine du *Rubis*. » Ce reproche, peut-être juste mais trop sévère, était aussi un acte d'insubordination qui pouvait à peine être pardonné à la brillante valeur et au caractère impétueux de la Clochetterie.

Le chevalier de Ternay, l'un des meilleurs officiers de la marine française, se trouvait dans des circonstances très-difficiles : le but de sa mission était de protéger l'arrivée aux États-Unis d'un secours d'où dépendait l'issue de la guerre. Devait-il, ayant la certitude de la supériorité des forces navales de l'ennemi, si près des atterrages, compromettre le sort de l'expédition en engageant un combat sérieux pour profiter d'un

avantage momentané? Il avait à son bord le général en chef et son état-major; et quoique M. de Rochambeau lui eût dit, dès qu'on eut signalé les vaisseaux ennemis, qu'il le priait de le regarder comme un simple matelot et de ne considérer que l'honneur du pavillon du roi, il sentit tout le poids de la responsabilité, et crut qu'il était plus sage de se borner à couvrir son convoi. Cependant, lorsqu'il apprit plus tard que ces cinq vaisseaux anglais commandés par le commodore Cornwallis, et fraîchement réparés à la Jamaïque, allaient rejoindre aux îles du Vent la flotte de Rodney, et lui donner une grande supériorité sur la flotte française de M. de Guichen pendant le reste de la campagne, il en ressentit un profond chagrin, et sa mort prématurée fut attribuée à cette cause.

La fin de notre navigation fut aussi lente, aussi pénible qu'elle l'avait été à notre départ dans le golfe de Gascogne. Pendant quinze jours nous fûmes constamment contrariés par les calmes, les vents variables, et les courants qui portaient vers le nord. La rencontre et la disparition des cinq vaisseaux anglais avaient déterminé notre amiral à atterrer à la baie de Chesapeak, parce qu'il supposait, avec raison, que l'amiral Graves rallierait ses forces dans les parages de New-York. Ce ne fut que du 4 au 5 juillet que les frégates

ayant sondé trouvèrent le fond par 22 brasses. Bientôt après l'escadre mit en panne et nous eûmes le fond par 18 brasses. On reconnut que nous étions par les 37° de latitude et les 77° de longitude. Nous courions sur le cap Henri; on se préparait à mouiller, lorsqu'on signala des voiles de l'avant. Le signal de mouiller fut annulé et l'on compta jusqu'à 18 vaisseaux de ligne. Le général fit faire branle-bas et tenir le plus près; ensuite il ordonna de virer vent devant et indiqua les fausses routes auxquelles il comptait gouverner pendant la nuit. L'escadre prit l'ordre de bataille les amures à tribord. Au coucher du soleil les ennemis nous restaient à l'ouest, et on les distinguait à peine. Le convoi força de voiles et resta rassemblé au vent de notre ligne. Nous passâmes la nuit la mêche à la main, incertains si nous étions chassés par des forces supérieures. Le général, ayant pris la tête à l'entrée de la nuit, fit passer l'ordre de serrer la ligne beaupré sur poupe, de gouverner sur lui sans égard aux aires de vent indiquées et d'empêcher les vaisseaux du convoi de passer sous le vent. L'amiral n'alluma ses feux qu'à minuit, et mit le cap au nord-est. A la pointe du jour, on reconnut deux frégates anglaises, elles étaient de l'avant, et l'on ne pouvait supposer qu'elles appartinssent à l'escadre dont nous avions évité la

rencontre. On prit un petit bâtiment, dont le capitaine rapporta que cette escadre se dirigeait sur New-York, et le général annonça que nous allions atterrer sur Rhode-Island. La division d'Arbutnoth, les cinq vaisseaux que nous avions combattus, et que nous supposions encore dans les mêmes eaux, enfin l'escadre de l'amiral Graves, avaient dû se rallier et couper notre route. La lenteur de notre marche pouvait le faire craindre; plusieurs bâtiments de transport étaient en mauvais état et manquaient d'eau; quelques-uns ne pouvaient suivre qu'à la remorque; nous étions encore du 7 au 8 juillet à cinquante lieues de terre. La presque certitude de ne pouvoir éviter un combat désavantageux avait décidé l'amiral à doubler le cap *Cod* pour entrer au port de Boston; mais l'avis du conseil qu'il assembla, et auquel il admit les généraux de l'armée de terre, fut qu'il était préférable d'aller droit à Rhode-Island, où le convoi pourrait toujours entrer sous la protection du feu de l'escadre. C'était donner beaucoup au hasard; la fortune nous favorisa. Après quatre jours de brumes épaisses, de calme, de vents faibles et contraires, vives et dernières contrariétés, nous saluâmes la terre d'Amérique. Des pilotes de l'île de *Marthas Vine Yard* dirigèrent l'escadre vers le mouillage de Rhode-Island; la brume s'étant dissipée, nous n'aper-

çûmes à l'horizon aucune voile suspecte; le ciel était pur, la mer belle; nous admirions les sommités colorées par les derniers rayons du soleil qui se couchait dans un nuage de feu. Enfin, le 11 juillet, après soixante et dix jours de navigation, l'escadre et le convoi bien ralliés mouillèrent sur la rade extérieure de *Rhode-Island*, et le lendemain dans le port, devant la ville de New-Port.

Après une si longue traversée et de si justes alarmes pour le succès de notre expédition, on peut concevoir notre joie : nous touchions enfin cette terre si désirée où la seule apparition du drapeau français allait ranimer les espérances des défenseurs de la liberté. Nous fûmes accueillis par les acclamations du petit nombre de patriotes restés sur cette île, naguères occupée par les Anglais, et qu'ils avaient été forcés d'abandonner. A peine l'arrivée de l'escadre française avait-elle été signalée que les autorités et les principaux habitants des cantons voisins étaient accourus au-devant de nous. Le comte de Rochambeau fut complimenté par les autorités de l'État. « Nous venons, leur dit-il, au nom de notre « souverain, défendre avec vous la plus juste « cause. Comptez sur nos sentiments fraternels et « traitez-nous en frères. Nous suivrons votre « exemple au champ d'honneur, nous vous don-

« nerons celui de la plus exacte discipline et du
« respect pour vos lois. Cette petite armée fran-
« çaise n'est qu'une avant-garde; elle sera bien-
« tôt suivie de secours plus considérables, et je
« ne serai que le lieutenant du général Washing-
« ton. » Le débarquement des troupes et de l'artillerie s'exécuta avec la plus grande célérité. On prévoyait que les Anglais, qui avaient concentré leurs forces de terre et de mer à New-York, ne nous donneraient pas le temps de nous établir à Rhode-Island, et nous fûmes informés par le général Washington que sir Henri Clinton faisait embarquer ses troupes, et ne tarderait pas à venir nous attaquer avec les escadres réunies sous le commandement de l'amiral Arbutnoth mouillées à *Sandy-Hook*, au-dessous de *New-York*, à l'embouchure de l'*Hudson*. Le général Washington, qui surveillait ses mouvements, passa le fleuve au-dessus de *West-Point* avec la meilleure partie de ses troupes et se porta sur *King's-Bridge* au nord de l'île; il fit des démonstrations d'attaque. Cette manœuvre retint le général anglais, qui se hâta de débarquer ses troupes et renonça à son projet. Arbutnoth mit à la voile et parut devant Rhode-Island avec onze vaisseaux de ligne et quelques frégates peu de jours après notre arrivée.

M. de Rochambeau n'avait pas perdu un

instant. Il avait reconnu lui-même les principaux points de défense, fait élever le long de la passe des batteries de gros calibre et de mortiers, établi des grilles pour rougir des boulets. Nos vaisseaux étaient embossés en arrière, et l'amiral anglais ne hasarda pas de forcer cette ligne de feux pour pénétrer dans la rade intérieure. Il établit sa croisière, et se borna à nous observer en mouillant à la pointe de *Long-Island*. Ce fut alors que nous apprîmes par des rapports de mer que les onze voiles devant lesquelles nous avions fait fausse route à l'entrée de la Chesapeak, n'étaient pour la plus grande partie que des frégates et de gros bâtiments qui transportaient à New-York les troupes anglaises venant de Charles-Town. Ainsi la fortune nous avait offert deux fois un succès facile et des plus importants. J'ai dit plus haut que l'amiral français M. de Ternay regretta, malgré les bons motifs qui l'avaient dictée, la prudence de sa conduite ; il tomba malade quelques semaines après notre arrivée à Rhode-Island et mourut.

La campagne était trop avancée et nos forces navales trop inférieures pour que l'armée française pût entreprendre rien d'important. M. de Rochambeau ne songea qu'à perfectionner les défenses de Rhode-Island par la protection mutuelle des vaisseaux et des batteries de la côte. Les trou-

pes et les équipages avaient beaucoup souffert des maladies occasionnées par un trop grand encombrement. L'île avait été dévastée par les Anglais et par le séjour des troupes américaines; il fallut construire des baraques pour loger les troupes, établir des hôpitaux au fond de la baie dans la petite ville de *Providence*, s'occuper de monter les hussards de la légion de Lauzun; en un mot, pourvoir à tous les besoins de la petite armée pendant le quartier d'hiver. Je fus employé, avec mon camarade le chevalier Charles de Lameth, à différentes reconnaissances relatives aux dispositions de défense; je fus aussi chargé de fréquentes missions sur le continent qui, me mettant en rapport avec les autorités et les principaux habitants du pays, me fournirent l'occasion d'en étudier les mœurs et d'acquérir plus d'usage de la langue. Je séjournais le plus ordinairement dans la petite ville de *Providence*; j'y fus surtout accueilli dans la famille du docteur Bowne; j'appris à connaître l'esprit des divers partis et la véritable situation des affaires.

La seule présence de l'escadre et de l'armée françaises, quoique paralysées encore et réellement bloquées par l'amiral Arbutnoth, avait opéré une diversion très-utile, puisque les Anglais n'avaient pu profiter de tous leurs avantages après la prise de Charles-Town, et qu'au lieu d'opérer

dans les provinces du sud, celles des deux Carolines, avec des forces prépondérantes, ils avaient été forcés d'en ramener à New-York la majeure partie. Le général Washington et le général Rochambeau se décidèrent à passer tout le quartier d'hiver dans cette observation passive, se tenant toujours prêts à profiter des circonstances plus favorables qui pourraient s'offrir. Tout le temps que dura cette espèce de suspension d'hostilités fut bien employé à mettre l'armée américaine en bon état pour l'ouverture de la campagne, et de son côté M. de Rochambeau, qui attendait l'arrivée de sa seconde division, se prépara à seconder nos alliés avec vigueur. Le général Washington se rendit de sa personne au quartier général français, accompagné du marquis de la Fayette. Cette entrevue des deux généraux fut pour nous une véritable fête. Nous étions impatients de voir le héros de la liberté. Son noble accueil, la simplicité de ses manières, sa douce gravité surpassèrent notre attente et lui gagnèrent tous les cœurs français. Lorsque après avoir conféré avec le comte de Rochambeau, il nous quitta pour retourner à son quartier général près de West-Point, je reçus l'agréable mission de l'accompagner jusques à *Providence*. Nous arrivâmes de nuit à cette petite ville; toute la population était accourue au delà du faubourg;

une foule d'enfants portant des torches et répétant les acclamations des citoyens nous entouraient; tous ils voulaient toucher celui qu'à grands cris ils appelaient leur père, et se pressaient au-devant de nos pas au point de nous empêcher de marcher. Le général Washington attendri s'arrêta quelques instants et, me serrant la main, il me dit : — « Nous pourrons être battus par « les Anglais; c'est le sort des armes; mais voilà « l'armée qu'ils ne vaincront jamais. »

Ce fut à cette époque et durant l'absence du général Washington que le général Arnold tenta de consommer le crime qu'il méditait, en livrant aux Anglais la forteresse de West-Point qui lui avait été confiée comme à l'un des plus braves et des plus habiles officiers de l'armée américaine. Son infâme trahison fut découverte par l'arrestation du major André qui, déguisé en paysan, était venu conférer avec lui, et rapportait à sir Henri Clinton les renseignements et les plans que le traître lui avait livrés. Arnold, informé de l'arrestation d'André, se jeta précipitamment dans un bateau et se réfugia à New-York, où il n'apporta que l'inutile secours de ses perfides conseils, et l'infortuné major, l'un des meilleurs officiers de l'armée anglaise et des plus intéressants par son caractère, jugé et justement puni comme espion, paya de sa tête son imprudence.

Pendant que ces événements se passaient dans le nord, lord Cornwallis poursuivait dans le sud son plan de campagne. Il était prêt à marcher vers la Caroline du nord, lorsque le lieutenant-colonel Tarleton, qu'il avait détaché pour déloger le général Morgan de la position qu'il avait prise sur le Pacolet, fut battu par celui-ci avec une perte de plus de huit cents hommes. Cet événement ne détourna point lord Cornwallis de son projet de pénétrer en Virginie. Il laissa un petit corps de troupes au général Rawdon pour couvrir la Caroline méridionale et rallier les débris de Tarleton, et se dirigea par la route supérieure au pied des montagnes, qui lui offraient plus de facilités pour passer à gué les rivières. Il abandonna ainsi toute communication avec Charles-Town, se fit joindre par le corps du général Leslie, et rassembla ses forces à Ramsoure-Mill, sur la fourche méridionale du Catawbaw. Privé des troupes légères de Tarleton, qui avaient formé sa première avant-garde, et ne pouvant éclairer au loin sa marche, Cornwallis voulut par la célérité des mouvements prévenir le rassemblement des milices et des troupes américaines qui s'avançaient au soutien du général Morgan. Il fit brûler la plus grande partie de ses bagages, épreuve difficile de la discipline et du dévouement du soldat, et qui ne réussit guère

qu'à un chef aimé autant qu'estimé de ceux auxquels il ordonne de tels sacrifices. Cornwallis était adoré des siens : ceux-ci étaient l'élite des vieilles bandes de l'armée anglaise qui avaient combattu et triomphé sous lui à *Trenton*, à *German-Town* et à *Brandy-Vine*. Ils le suivirent avec une aveugle confiance, forcèrent le passage du *Catawbaw*, faiblement défendu par les milices, et vinrent occuper Salisburg dans le haut pays de la Caroline septentrionale.

Le général Green, qui avait remplacé le général Gates, se trouvait alors avec un corps de troupes régulières américaines et quelques bataillons de milice sur la rive orientale du Pidée dans la Caroline méridionale, entre Campden et Charles-Town. Dès qu'il eut connaissance du mouvement du lord Cornwallis, il se dirigea à marches forcées sur les établissements moraves dans la Caroline du nord. Trop faible encore pour entreprendre d'arrêter les progrès des troupes britanniques, dont il retardait sans cesse la marche par la destruction des ponts qu'il rencontrait sur sa route, il passa le Dan. Il n'était alors qu'à une journée de marche en avant de l'ennemi, et coupait sa route. Lord Cornwallis n'osa l'attaquer, parce qu'il manquait déjà de subsistances et craignait que le général Green, soutenu par les milices de la province de Virginie, ne lui

opposât des forces trop supérieures. Le général anglais préféra donc de rétrograder sur Hillsboroug, et d'y prendre position. Ses proclamations ranimèrent d'abord le parti des loyalistes. Il réussit à en attirer quelques-uns dans les rangs de son armée, mais deux cents de ces malheureux transfuges, surpris et enveloppés par un détachement de troupes légères américaines, furent sans pitié passés au fil de l'épée. Cet exemple refroidit le zèle des partisans de la Grande-Bretagne, et l'armée anglaise ne rencontra plus que des amis timides ou des ennemis opiniâtres.

Lord Cornwallis ne put tenir plus longtemps dans la position de Hillsboroug; le manque de subsistances le força de l'abandonner et de porter son camp sur la crique d'Allamance. Le général Green, de son côté, ayant reçu les renforts en hommes et en munitions qu'il attendait de la Virginie, alla prendre position à *Guildford court house*. Lord Cornwallis, voyant ce mouvement offensif, se décida à engager une action, du succès de laquelle il n'espérait rien moins que le soulèvement général des loyalistes et la soumission des deux Carolines. Le 13 mars, il vint camper à *Quakee-Merting*, presqu'à la vue de l'armée américaine. Celle-ci, bien postée sur une hauteur entourée de bois et d'épaisses broussailles, était rangée en bataille sur trois lignes :

la première se composait de la milice de la Caroline du Nord, avec deux pièces de canon; la seconde, des milices de la Virginie, et la troisième, des troupes continentales de cet État et du Maryland. Les deux ailes étaient soutenues par des détachements de dragons et d'infanterie légère, à la droite, sous les ordres du colonel Linck et du lieutenant colonel Washington, à la gauche, sous le commandement du lieutenant-colonel Lee. Le général Green attendit dans cet ordre l'attaque des Anglais. Ils se présentèrent sur deux colonnes : celle de droite, conduite par le général Leslie, était formée du régiment de Bosc et du soixante-onzième, et soutenue par le premier bataillon des gardes. Celle de gauche, commandée par le brigadier général O-Ara, était composée des 23e et 33e régiments, et soutenue par les grenadiers et le second bataillon des gardes. Les chasseurs hessois et l'infanterie légère étaient postés dans un bois pour soutenir l'artillerie; la cavalerie était en réserve. La force effective de l'armée américaine était de 4,500 hommes, dont les milices formaient la plus grande partie; celle de l'armée anglaise de 5,000 hommes de troupes réglées. Le feu commença, du côté des Américains, par une vive canonnade. Pendant que l'artillerie anglaise y répondait, lord Cornwallis fit former trois colonnes d'attaque. Avant

qu'elles eussent abordé la première ligne américaine, les milices qui la formaient prirent la fuite. La seconde ligne, composée des milices de la Virginie, soutint assez longtemps le feu meurtrier des Anglais, mais elle plia et fut enfoncée; enfin la troisième ligne fit meilleure contenance; le choc fut rude et le combat sanglant: accablée par le nombre et tournée par sa gauche, cette troisième ligne fut rompue. La brigade de Virginie fut enveloppée et très-maltraitée; deux pièces de canon tombèrent au pouvoir des Anglais. Le général Green voyant son aile droite menacée d'une attaque semblable à celle qui avait ruiné son aile gauche, ordonna la retraite : elle fut couverte par les deux corps d'observation qu'il avait placés sur ses ailes, et qui chargèrent si vigoureusement l'armée anglaise, qu'ils lui reprirent les deux pièces de canon dont elle s'était emparée. Les troupes continentales continuèrent leur retraite en bon ordre; après avoir passé le *Reedy-Fork*, à trois milles du champ de bataille, elles prirent position sur la rive opposée, et le lendemain allèrent camper à *Iron-Works*, dix milles plus loin.

Le champ de bataille était resté aux Anglais; mais leur perte fut plus considérable que celle des Américains. Le manque absolu de provisions de bouche et l'excessive fatigue des troupes ne

permirent pas à lord Cornwallis de poursuivre les Américains. Après cette inutile victoire, il fut obligé de se rapprocher de la mer et de rétrograder jusqu'à Wilmington, sur le cap Féar, à la distance d'environ cent cinquante milles, pour pouvoir communiquer avec Charles-Town.

Débarrassé d'un si formidable ennemi, le général Green, ayant rallié ses troupes, pénétra sans obstacle jusqu'à Campden, poste assez fort et hors d'insulte où le général Rawdon s'était retranché. Il s'y défendit avec vigueur contre les forces supérieures de Green, qui ne put l'assiéger, faute d'artillerie, mais l'obligea à l'évacuer. Il en fut de même du fort *Watson*, d'*Orangebourg* et d'autres points fortifiés, tels que *Molt Grauby*, *Augusta* et *Ninety Six*, qui, n'ayant que de faibles garnisons, tombèrent successivement au pouvoir des Américains. Le général Green délivra ainsi les deux Carolines et fit replier sur Charles-Town les troupes anglaises qui s'y étaient disséminées, après leur avoir fait 500 prisonniers.

Cependant l'éloignement du général américain ayant laissé la Virginie à découvert, lord Cornwallis se hâta d'en profiter : il traversa sans obstacle la Caroline septentrionale, s'empara d'*Halifax*, et pénétra jusqu'à *Pétersburg*, où il rejoignit les troupes britanniques que le général

Clinton avait envoyées de New-York, sous les ordres d'Arnold, pour porter le ravage dans cette belle province. Ce traître, devenu odieux à toute l'armée anglaise depuis la mort funeste du major André, avait obtenu le grade de brigadier général, et sir Clinton avait saisi l'occasion de l'éloigner de New-York en lui donnant le commandement de cette désastreuse expédition. Il débarqua le 4 janvier 1781 avec 1,800 hommes, la plupart transfuges comme lui, à Westover, dans le haut de la rivière James, et alla détruire à Richemond les magasins de vivres et munitions que les Américains y avaient formés. Il continuait ses déprédations, lorsque le rassemblement de différents corps de milice menaça de l'envelopper. Redescendant alors la rivière de James, il se retira à Port-Mouth, ville située au fond d'une crique, vers l'entrée de la Chesapeak, pour y attendre les renforts qui devaient lui être renvoyés de New-York. Aussitôt que le général Washington fut informé de l'expédition d'Arnold et du danger dont la Virginie était menacée, il proposa au comte de Rochambeau d'y porter un prompt secours, et d'attaquer le traître dans le poste où il s'était retranché. C'est à l'occasion des rapports que les deux généraux en chef eurent relativement à cet objet, que je fus dépêché par M. de Rochambeau au général Washington. Son quar-

tier général était établi à New-Windsor, sur la rive droite de l'Hudson, trois lieues au-dessus de West-Point. Il n'avait auprès de lui que ses aides de camp, et le marquis de la Fayette avec les siens. Son armée était baraquée ou cantonnée à cinq ou six lieues plus loin, sur la route de Philadelphie. La garnison de West-Point était, comme je l'ai dit plus haut, d'environ 2,000 hommes de troupes continentales.

J'interromps ici la relation succincte des événements les plus remarquables de l'hiver de 1781, pour fixer le souvenir des impressions que je reçus pendant le court séjour que je fis au sein de la famille militaire du libérateur de l'Amérique. Les actions éclatantes des grands hommes ne peuvent manquer d'être recueillies par l'histoire; les anecdotes de leur vie intérieure ne méritent pas moins d'être conservées, puisqu'elles font souvent mieux connaître les principaux traits de leur caractère.

Je reçus du général un accueil paternel. Il parut très-satisfait des dépêches que je lui remis en présence de M. de la Fayette, de l'aide de camp colonel Hamilton, et du colonel Humphries qui remplissait les fonctions de chef d'état-major. Il se retira pour conférer avec eux. Admis à sa table, servie avec autant de frugalité que de propreté, j'eus tout le loisir d'admirer le parfait ac-

cord de sa noble et belle figure avec la simplicité de son langage, la justesse et la profondeur de ses observations. Il prolongeait ordinairement le temps du repas et ranimait la conversation par une douce gaieté. On parla beaucoup des détails de la trahison d'Arnold, de la fermeté et de la modération avec lesquelles le général venait de réprimer l'insubordination des troupes de l'État de Pensylvanie, enfin de la situation de la Virginie, des marches et contre-marches du lord Cornwallis. Je fus surtout frappé et touché des témoignages d'affection du général pour son élève, son fils adoptif, le marquis de la Fayette. Assis vis-à-vis de lui, il le considérait avec complaisance, il l'écoutait avec un visible intérêt. Un des convives, et si ma vieille mémoire me sert bien, c'était, je crois, le colonel Hamilton, si malheureusement et si prématurément enlevé depuis aux espérances de sa patrie, raconta la manière dont le général avait reçu une dépêche de sir Henri Clinton adressée à Monsieur Washington. En la prenant des mains du parlementaire et voyant la suscription : « Cette lettre, lui dit-il, est adressée « à un planteur de l'État de Virginie; je la lui fe- « rai remettre chez lui après la fin de la guerre : « jusque-là elle ne sera point ouverte. » Une seconde dépêche fut adressée à Son Excellence le général Washington.

Le lendemain, le général Washington devait se rendre à West-Point; il me permit de l'accompagner. Le comte de Charlus, qui venait d'arriver pour rendre ses devoirs au général et passer quelques jours avec son ami M. de la Fayette, vint aussi avec nous. Nous traversâmes, par des sentiers assez difficiles, la montagne au revers de laquelle se trouve le plateau entouré de hauteurs escarpées où l'on avait construit des blockhaus et élevé de fortes batteries, pour barrer le cours du fleuve à la faveur de la sinuosité causée par l'avancement de cette espèce de promontoire. Après avoir visité les forts et passé en revue la garnison, comme le jour baissait et que nous allions monter à cheval, le général s'aperçut que M. de la Fayette, à cause de son ancienne blessure, était très-fatigué : « Il vaut mieux, nous « dit-il, que nous retournions en bateau; la « marée nous secondera pour remonter le cou- « rant. » Un canot fut promptement armé de bons rameurs et nous nous embarquâmes. Le froid devint excessif. Nous n'avancions à travers les gros glaçons que charriait le fleuve qu'en les écartant et faisant continuellement vaciller le bateau. Une neige épaisse, l'obscurité de la nuit, rendirent bientôt le danger plus pressant et la manœuvre plus difficile. Le canot se remplissait d'eau. Nous longions les rochers qui bordent la

rive droite de l'Hudson, entre *West-Point* et *New-Windsor*, et au pied desquels il est impossible d'aborder. Le général Washington, s'apercevant que le patron du canot était fort effrayé, dit, en prenant le gouvernail : « Allons, mes en- « fants, du courage; c'est moi qui vais vous con- « duire, puisque c'est mon devoir de tenir le « gouvernail. » Après avoir, avec peine, refoulé dans ce passage le courant et les glaçons, nous abordâmes le rivage, et nous fîmes à pied encore une lieue pour arriver au quartier général.

De retour à Rhode-Island, où M. de Rochambeau faisait embarquer, sous les ordres du baron de Viomesnil, un détachement de ses troupes (1,500 hommes environ), à bord de l'escadre, pour les transporter à la baie de Chesapeak, je fus chargé d'aller à New-London, petit port sur la côte du Connecticut, en face de la pointe de Long-Island et du mouillage de l'escadre anglaise, l'observer de plus près pendant que la nôtre se préparait à sortir. Les Anglais, décidés à se maintenir dans ce mouillage, périlleux à cause des coups de vent fréquents, avaient dépassé leurs vergues et calé leur mât de hune. Cette précaution et leur sécurité montraient assez qu'ils ne soupçonnaient pas la sortie prochaine de notre escadre; M. Destouches, qui, depuis la mort de M. de Ternay, avait pris le commandement et ar-

boré son pavillon sur *le Duc de Bourgogne*, profita d'un vent frais de nord-est pour mettre à la voile, le 8 mars. L'amiral Arbutnoth le suivit de près, et parut, presque en même temps que l'escadre française, à la vue des côtes de la Virginie. Le 16, les deux escadres s'étant aperçues à seize lieues dans la baie de Chesapeak, elles se préparèrent au combat. Les Français commencèrent par virer vent devant, par la contre-marche, évolution que l'escadre anglaise exécuta une demi-heure après. Ils virèrent une seconde fois par la contre-marche pour éviter les écueils de la côte, dont la bordée les approchait trop, et ils reprirent l'amure à bâbord. L'escadre anglaise continua de courir à bord opposé, en forçant de voiles, et, au moyen de l'avantage de marche qu'elle avait sur les vaisseaux français, elle ne tarda pas à s'élever de manière à pouvoir leur passer au vent; alors elle revira dans les eaux des vaisseaux français. Jusqu'à ce moment, le chevalier Destouches, persuadé que l'issue la plus heureuse dont il pût se flatter le laisserait toujours dans l'impossibilité de remplir son objet, avait manœuvré sans éviter ni rechercher le combat. Mais voyant que les Anglais allaient atteindre son arrière-garde, il se décida à aller à leur rencontre. Il revira vent arrière par la contre-marche, et fit signal à son chef de file de porter sur celui de la ligne ennemie

pour la prolonger à bord opposé et sous le vent, afin de pouvoir mieux se servir de ses batteries basses. Le feu commença de part et d'autre. Les forces étaient à peu près égales, les deux lignes étant chacune formées de huit vaisseaux. Les Anglais avaient seulement l'avantage d'un vaisseau à trois ponts. La tête de la ligne anglaise étant arrivée, l'avant-garde de l'escadre française fit le même mouvement pour la prolonger. Ces portions des deux escadres combattirent quelque temps en courant vent arrière; mais comme cette manœuvre s'opposait au projet du chevalier Destouches, de prolonger les ennemis sous le vent, ce commandant fit revenir son escadre au plus près du vent, par un mouvement successif, l'amure à bâbord. Cette évolution, qui le mit en position de filer en entier sur la tête de la ligne anglaise, lui réussit complétement.

Le Robust avait à peine essuyé le feu du cinquième vaisseau français qu'il arriva vent arrière suivi par une frégate; son feu était entièrement éteint. *Le Conquérant*, qui avait le plus contribué à le mettre hors de combat, arriva presque en même temps, après avoir été extrêmement endommagé dans sa mâture et dans son gouvernail par deux vaisseaux anglais.

Dès que le chevalier Destouches eut aperçu ce mouvement forcé, il fit le signal de virer vent

arrière par la contre-marche et de rétablir l'ordre du combat, les amures sur bâbord, sans avoir égard aux postes ordinaires des vaisseaux. Cette évolution fut exécutée avec autant de précision que de promptitude. Les vaisseaux anglais avaient alors brassé à culer; et, réunis en pelotons, ils paraissaient être extrêmement maltraités dans leurs voiles et dans leurs agrès. Du côté des Français, deux vaisseaux, *l'Ardent* et *le Conquérant*, ayant fait connaître les dommages considérables qu'ils avaient essuyés, l'amiral continua à courir cette bordée à petites voiles, se tenant toujours prêt à recevoir les Anglais. Aucun des deux partis n'était en état de recommencer le combat: les Anglais tinrent le vent et s'éloignèrent à l'entrée de la nuit. Trois de leurs vaisseaux étaient totalement désemparés. L'escadre française continua sa route au sud-est, et le lendemain, le chevalier Destouches ayant assemblé tous ses capitaines commandants pour délibérer sur ce qu'il conviendrait de faire dans la circonstance, il fut reconnu que les vaisseaux devaient retourner directement à New-Port, dans Rhode-Island, pour s'y réparer.

Quoique l'avantage du combat fût évidemment resté aux Français, le but de leur expédition fut manqué, et les Anglais, sans oser s'attribuer la victoire, en recueillirent tout le fruit. Ils allè-

rent mouiller à *New-Haven* en dedans de la baie de Chesapeak. Dès lors la grande supériorité que les forces britanniques acquirent dans la Virginie par le renfort de 2,000 hommes envoyés de New-York, sous les ordres du général Philipps, peu de jours après, ne permit plus de douter que la conquête de cette province ne fût devenue pour les Anglais l'objet de la campagne. Les troupes anglaises portèrent le ravage dans la partie de cette province arrosée par les rivières James et d'York. Partout où elles purent atteindre, elles détruisirent les établissements de l'État, les magasins et les propriétés particulières. Ces dévastations, ces excès commis par le traître Arnold irritèrent les esprits. Il était revenu à *Long-Island* avec une partie de ses troupes. Informé de l'approche de lord Cornwallis, il remonta à Pétersburg, où il le rejoignit. Arnold devait prendre le commandement en second; mais le noble caractère de lord Cornwallis répugnait à une telle association; il se débarrassa de lui et le renvoya à New-York avec ses bandes de loyalistes, sous prétexte de renfoncer la garnison de cette place.

Le marquis de la Fayette venait d'arriver en Virginie. Il n'avait à opposer à l'armée anglaise, forte de 6 à 7,000 hommes de troupes d'élite, qu'un corps de 3 à 4,000 hommes, dont 1,500 cents seulement de troupes continentales, et le reste

milices du Maryland et de la Virginie. Le général Washington, en donnant à ce jeune général cette mission difficile et glorieuse, avait compté avec raison sur l'affection que lui portaient tous les Américains, et ne doutait pas que sa présence ne ranimât les courages abattus.

Depuis que l'expédition française sur la baie de Chesapeak avait échoué, le comte de Rochambeau avait médité un plan de campagne dont le but était de délivrer la Virginie en portant sur ce nouveau théâtre de guerre toutes les forces disponibles. Pour en assurer la réussite, il ne fallait rien moins que la coopération de forces navales supérieures, et il fallait aussi retenir les principales forces des Anglais rassemblées à New-York, par des démonstrations d'attaque qui couvrissent le secret de cette belle combinaison et des marches de l'armée alliée vers le sud.

Le comte de Grasse, n'ayant plus, avant l'hivernage, assez de temps pour rien entreprendre aux îles du Vent, avait pris la résolution de ramener le marquis de Bouillé avec ses troupes au fort royal de la Martinique, de rassembler tous les bâtiments français et de les escorter jusqu'au Cap, île Saint-Domingue. Cet amiral avait écrit au chevalier de la Luzerne, ministre de France près des États-Unis, pour le prévenir que

pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre, il se porterait sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, pour y faire les opérations possibles avec les forces considérables qu'il avait à ses ordres. Cette dépêche, apportée par le vaisseau *le Sagittaire*, fit concevoir à M. de Rochambeau l'espoir de réaliser son projet. Il répondit à M. de Grasse, que c'était dans les provinces méridionales des États-Unis qu'il était plus urgent de porter des secours et d'arrêter le progrès des armes britanniques; que toutefois il lui laissait l'option d'agir offensivement sur la baie de Chesapeak ou sur New-York; mais que dans tous les cas le succès de l'opération dépendrait de la supériorité maritime, d'un renfort de 5 à 6,000 hommes de troupes, et de la quantité de munitions de guerre et de bouche qu'il pourrait apporter. M. de Rochambeau demandait aussi un secours de 1,200,000 fr., indispensable pour aligner la solde de son armée; enfin il annonçait sa prochaine jonction avec l'armée américaine sur les bords de l'Hudson. La frégate *la Concorde*, expédiée au Cap avec cette importante dépêche, devait rapporter la réponse de M. de Grasse.

Cet amiral n'avait pas un moment à perdre, s'il voulait prévenir l'arrivée de l'escadre anglaise des Antilles sur les parages de l'Amérique. Ses

instructions lui prescrivaient de donner neuf vaisseaux de ligne pour servir d'escorte jusqu'en Europe à deux convois français ; de longer avec le reste de son armée les côtes de l'Amérique depuis la hauteur de Savannah jusqu'à Rhode-Island, pour intercepter, s'il était possible, ou des convois anglais, ou l'escadre de l'amiral Arbutnoth ; et, après avoir réuni à ses forces navales l'escadre française qui mouillait à New-Port, capitale de Rhode-Island, de concerter avec les généraux Rochambeau et Washington toutes les opérations que la saison et les circonstances permettraient d'entreprendre. Le comte de Grasse se décida à faire voile pour la Chesapeak : il mit une telle activité dans ses préparatifs, que, douze jours après l'arrivée de *la Concorde*, il avait embarqué sur les vaisseaux de la flotte 3,500 hommes de troupes, tous les approvisionnements de guerre, et les 1,200,000 fr. qui lui étaient demandés et qu'il avait obtenus du commerce de la Havane par l'entremise du commissaire espagnol. Il renvoya à M. de Rochambeau à Rhode-Island la frégate *la Concorde*, pour lui annoncer son adhésion au plan convenu, et le point sur lequel il comptait atterrer. Il mit à la voile le 4 août. Le succès dépendait du secret de sa marche. Pour en dérober la connaissance aux Anglais, il traversa le vieux canal, route périlleuse et

presque inconnue, débouqua le canal de Bahama, rangea à une petite distance les côtes de la Géorgie et des deux Carolines, et parut devant le cap Henri, en dehors de la baie de Chesapeak, le même jour que le contre-amiral Samuel Hood arriva des îles du Vent devant Sandy-Hook avec quatorze vaisseaux de ligne.

Les généraux Washington et Rochambeau, depuis la première communication faite par le vaisseau *le Sagittaire* au chevalier de la Luzerne, s'étaient préparés à profiter de la coopération des forces navales aux ordres du comte de Grasse.

Le 8 mai 1781, le comte de Barras, chef d'escadre, qui venait pour remplacer M. de Ternay, était arrivé à Boston avec la frégate *la Concorde*, la même dont nous avons déjà parlé et qui fut dépêchée au comte de Grasse. Les nouvelles apportées par M. de Barras et le vicomte de Rochambeau, la communication des opérations maritimes projetées pour la campagne dans les *Antilles*, servirent de base au plan que nous venons d'exposer. Mais on pouvait craindre que les forces qu'on pourrait employer ne fussent insuffisantes, puisque le gouvernement français avait dû renoncer à faire partir la seconde division de l'armée de Rochambeau. Les moyens d'embarquement et de protection navale étaient épuisés,

et ce secours si important était remplacé par un subside de six millions.

Le comte de Rochambeau et le général Washington se réunirent, le 20 mai, à Westerfield, près de Hartford, dans le Connecticut, pour conférer d'après ces données sur les opérations qu'il était préférable d'entreprendre, soit dans le nord contre la place de New-York, soit en Virginie contre l'armée de Cornwallis. Le général Washington pensait qu'il fallait attaquer immédiatement New-York, qu'on porterait ainsi un coup plus décisif à la domination anglaise. Il savait que le général Clinton s'était fort affaibli par les détachements qu'il avait successivement envoyés dans le sud; il croyait aussi que la barre de Sandy-Hook, que les vaisseaux ne peuvent franchir qu'en s'allégeant, n'était pourtant pas un obstacle insurmontable. M. de Rochambeau jugeait, au contraire, qu'il valait mieux opérer dans la baie de Chesapeak, où la flotte française aborderait plus promptement et plus facilement. Le résultat de cette discussion fut, comme on l'a vu ci-dessus, de n'exclure aucune des deux opinions, de réunir les deux armées sur la rive gauche de l'Hudson, de menacer New-York, et de se tenir prêt, en attendant l'arrivée du comte de Grasse, soit à pousser sérieusement les attaques contre cette place, soit à marcher vers la Che-

sapeack, selon les circonstances, et selon l'appui plus ou moins efficace que l'amiral français croirait préférable de donner à l'une ou à l'autre entreprise. J'ai déjà dit quelle fut la résolution de M. de Grasse, et ses mouvements en partant de Saint-Domingue, et son arrivée dans la baie; je dois, maintenant, reprendre les opérations des armées de terre, et dire par quels stratagèmes les généraux alliés trompèrent l'ennemi, et portèrent rapidement leurs principales forces en Virginie sur le point le plus éloigné, et qui semblait n'être considéré que comme un objet secondaire.

Après la conférence de Westerfield, une dépêche du général Washington au général Sullivan, député du congrès, et une autre lettre écrite par un général français, furent interceptées par des coureurs anglais et remises au général Clinton. Ces lettres, dans lesquelles était rappelée la discussion entre les deux généraux alliés, persuadèrent au général anglais que l'attaque de New-York était sérieusement résolue; et, comme il arrive trop souvent à la guerre, ce hasard nous servit mieux que n'eussent pu le faire les plus habiles espions. Pendant que cette information trompait le général anglais sur nos véritables desseins, le général Washington était, de son côté, beauooup mieux éclairé sur les vues du

gouvernement anglais. Une dépêche de lord Germaine au lord Clinton fut interceptée par un corsaire américain : elle renfermait la résolution du cabinet de Saint-James de pousser la guerre dans le sud. Cette intelligence ne servit pas peu à convaincre le général Washington de la justesse des vues du comte de Rochambeau.

L'escadre française sous le commandement du comte de Barras continua de stationner dans le port de Rhode-Island, où M. de Choisy, brigadier des armées, officier très-distingué par sa brillante valeur, fut chargé de protéger le mouillage de l'escadre avec un détachement de cinq cents hommes seulement et mille hommes de milices américaines. Tout notre équipage de siége était employé aux batteries, et devait être embarqué sur l'escadre lorsque le comte de Barras partirait pour se rallier à la flotte du comte de Grasse.

Le 18 juin, le corps français fut mis en marche pour faire sa jonction avec celui du général Washington sur la rivière d'Hudson.

Les différentes missions dont j'avais été chargé, et surtout celle de l'établissement des quartiers de la légion de Lauzun dans le Connecticut, m'avaient fourni l'occasion de reconnaître le pays et les principales communications entre Rhode-Island et la rivière du Nord. Je reçus du maré-

chal général des logis de l'armée, M. de Béville, l'ordre de précéder les colonnes, et d'indiquer les camps et les positions que l'armée devait successivement occuper.

Le premier mouvement de l'armée française fut accéléré par les informations que reçut le général en chef de l'état des affaires en Virginie, et de la position où se trouvait le général Washington lui-même sur la rive gauche de l'Hudson. Comme il s'était aperçu que lord Clinton avait dispersé ses troupes en plusieurs camps et jeté de gros détachements dans les Jersey, il tenta de surprendre le fort Washington à l'entrée de l'île de New-York; il chargea de ce coup de main le général Lincoln qui commandait son avant-garde, et marcha avec le reste de son armée pour le soutenir. En même temps, il invita M. de Rochambeau à presser la marche de sa première brigade et du corps de Lauzun, afin d'être en mesure de le seconder si l'action s'engageait sérieusement avec le gros de l'armée anglaise. Le général Lincoln tomba dans un fort détachement de l'ennemi qui était sorti le matin de New-York pour faire un fourrage; il se replia en bon ordre sur la tête de la colonne du général Washington, qui arrêta l'ennemi en même temps que la cavalerie de Lauzun menaçait son flanc.

Lord Clinton replia ses troupes et les fit rentrer

dans l'île; les deux armées se réunirent dans le camp de Philippsbourg, à trois lieues de Kingsbridge, poste le plus avancé de l'ennemi sur l'île de New-York. Cette jonction en imposa au général Clinton, le retint à New-York et l'empêcha d'exécuter l'ordre qu'il avait déjà reçu de s'embarquer avec un corps de troupes pour aller descendre dans la Chesapeak, sur les côtes du Maryland, afin de marcher ensuite par la Pensylvanie et les Jersey, de couper ainsi toute communication entre les États du nord et du sud, et de réduire le général Washington à la défensive sur la rive gauche de l'Hudson. Pour concourir à l'exécution de ce nouveau plan, et pour mieux établir le foyer de la guerre dans les États riverains de la Chesapeak, lord Cornwallis devait, d'après ses instructions, choisir et fortifier un poste permanent vers l'entrée de la baie.

Sans cesse harcelé par le général la Fayette, qui, ayant reçu un renfort de troupes régulières de la ligne de Pensylvanie, le serrait de plus près, il abandonnait le haut pays, et successivement les plaines entre les rivières, rétrogradant vers leur embouchure pour y protéger l'abord et le mouillage des forces navales qui lui étaient annoncées. La force effective des deux armées réunies n'était guère que de dix mille hommes; nous étions campés sur une seule ligne. La droite,

que formaient les Américains, s'appuyait à l'Hudson; elle était couverte par des batteries pour la protéger contre le feu des frégates anglaises, qui pouvaient remonter le fleuve dans cette partie, appelée le *Tapan-see*. Les deux brigades françaises formaient la gauche de la ligne, appuyée à un bois et couronnant de petites hauteurs.

Mon ami Charles de Lameth, les deux frères Berthier, récemment arrivés de France et adjoints à notre état-major, et moi, nous avions établi notre bivouac près du quartier général de notre chef, M. de Béville, dans une position très-agréable, entre des rochers et sous de magnifiques tulipiers. Nous nous amusâmes à orner le petit espace où nos canonnières étaient tendues, et nous en fîmes en peu de temps et à peu de frais un fort joli jardin. Le général Washington parcourant la ligne voulut nous voir. Nous avions été prévenus de sa visite, et il trouva sur nos tables de campagne le plan de la bataille de Trenton, avec la relation, celui de West-Point, et quelques autres des principales actions de cette guerre.

Quoique nous fussions fort près des postes avancés de l'ennemi, il n'y eut que quelques rencontres entre les patrouilles. Je fus employé très-activement à des reconnaissances du terrain et des divers débouchés en avant du camp. M. le comte

de Rochambeau m'ordonna de les pousser aussi loin que je pourrais, jusqu'à la vue des premières redoutes de l'ennemi à la pointe de l'île. Il me confia un détachement de lanciers de la légion de Lauzun, à la tête duquel était le sous-lieutenant Killemaine, qui depuis parvint au grade de général de division, et se distingua comme l'un de nos meilleurs officiers de cavalerie. Je dus à sa vigueur et à son intelligence de remplir à la satisfaction du général en chef la mission dont j'avais été chargé. Après avoir fait replier quelques petits postes de chasseurs hessois, nous arrivâmes jusqu'à la portée de carabine des ouvrages, et nous nous rencontrâmes sur ce même point avec un détachement d'infanterie légère américaine qui avait de même exploré le terrain à notre droite. L'objet de ces reconnaissances était de préparer celle que les généraux en chef se proposaient de faire peu de jours après avec un gros détachement, pour fixer plus spécialement l'attention du général Clinton et ne lui laisser aucun doute sur l'intention des généraux alliés.

5,000 hommes de troupes des deux nations avec deux batteries d'artillerie de campagne furent mis en marche vers minuit sous les ordres des généraux Chastellux et Lincoln. Les têtes de colonnes arrivèrent à la pointe du jour à la vue des

avant-postes anglais et hessois. Tout le terrain compris entre le bras de mer qui sépare le continent de l'île de Long-Island et la rivière du Nord à l'est dans toute l'étendue de l'île de New-York, cet espace, ou plutôt cette pointe du continent, d'environ trois lieues en moyenne largeur, fut promptement nettoyée des postes ennemis, la plupart Américains loyalistes qui s'y trouvaient répandus, et qui n'opposèrent qu'une faible résistance. Les hussards de Lauzun et les dragons de l'escorte des généraux en chef, auxquels se joignirent leurs aides de camp, chargèrent ces fuyards; tout ce qui ne put s'embarquer pour repasser sur l'île fut pris ou tué.

Les généraux avec leur état-major parcoururent lentement tout le terrain découvert autour des points fortifiés, et s'en approchèrent autant qu'il leur fut possible de le faire. La canonnade fut très-vive, tant des divers ouvrages que des petits bâtiments de guerre mouillés dans le chenal et formant une espèce de ceinture autour de l'île. Ces vives démonstrations produisirent l'effet qu'en attendaient les généraux alliés, et quoique lord Clinton eût reçu, le 11 août, un renfort de 3 mille recrues qui, avec la garnison de Pensacola, portait ses forces à 12,000 combattants, forces supérieures à celles qui l'observaient, il ne hasarda point de se dé-

garnir pour renforcer lord Cornwallis. Celui-ci, ayant repoussé l'avant-garde du général la Fayette, commandée par le général Vaine, qui s'était engagé témérairement en poursuivant l'arrière-garde anglaise, continua sa retraite sur Portsmouth dans la rivière d'Élisabeth. Bien que ce poste eût été mis hors d'insulte et fortement retranché, Cornwallis ne crut pas devoir s'y renfermer, parce qu'il était trop excentrique et n'offrait pas une protection suffisante aux vaisseaux. Il préféra de remonter la rivière d'York et de faire, aux termes de ses instructions, un établissement permanent à York-Town et à Glocester sur les deux rives opposées, couvrant ainsi un bon mouillage par des feux croisés. Le général la Fayette, continuant de le suivre et de l'observer avec précaution, prit position à Villiamsbourg, entre la rivière de James et celle d'York, à une marche d'York-Town.

Dans ces circonstances le comte de Rochambeau reçut et communiqua au général Washington la réponse de M. de Grasse, qui lui annonçait sa prochaine arrivée dans la baie de Chesapeak, et l'exécution des dispositions dont j'ai parlé ci-dessus. S'étant concertés avec le comte de Barras pour la réunion à M. de Grasse et le transport de notre artillerie de siége, les généraux mirent leurs troupes en mouvement le

19 août, et rétrogradant de trois marches, ils les portèrent à Kings-Ferry où se fit avec la plus grande célérité le passage de l'Hudson, sous la protection des forts américains. Le général Washington laissa à la rive gauche trois mille hommes aux ordres du général Heats pour couvrir West-Point et les États du nord; il destina aussi deux mille hommes de milices à renforcer le corps de la Fayette. Ces dispositions et le passage de l'Hudson furent entièrement dérobés à l'ennemi. L'armée descendit la rive droite jusqu'à la hauteur de *Staten-Island* en avant de Chatam. Le comte de Rochambeau chargea le commissaire des guerres Villemanzy d'y construire des fours à la vue des ouvrages de l'ennemi et presque sous leurs yeux.

Inquiété par ces reconnaissances et ces divers apprêts sur l'une et l'autre rive du fleuve, lord Clinton se crut menacé d'un investissement et d'un siége en règle; il ne soupçonna pas le véritable dessein des généraux alliés qui, tournant tout à coup à droite, sur le revers des montagnes qui séparent l'intérieur de l'État de Jersey de ses districts sur les côtes de la mer, conduisirent l'armée sur la Delaware. Les eaux de cette rivière étaient heureusement assez basses pour que le gué fût praticable auprès de Trenton au-dessous des cascades. Nous continuâmes notre mar-

che jusqu'à Philadelphie, où les troupes défilèrent devant le congrès assemblé. Ce fut là que nous apprîmes que l'amiral Hood était arrivé devant New-York, qu'il s'était réuni à l'amiral Graves et faisait force de voiles vers la baie de Chesapeak; mais les ennemis s'étaient éclairés trop tard; il ne leur restait plus assez de temps pour nous devancer si M. de Grasse était en effet arrivé avec ses vingt-six vaisseaux de ligne à l'époque pour laquelle il s'était annoncé. Nous en reçûmes l'heureuse nouvelle par un rapport de Baltimore. Les généraux alliés pressèrent la marche des colonnes. En arrivant à *Head-of-Elk* au fond de la baie, nous y trouvâmes un officier, porteur des dépêches de M. de Grasse.

Nous étions encore éloignés de plus de cent lieues du point où nous devions nous réunir au corps de M. de la Fayette et à celui de M. de Saint-Simon que M. de Grasse avait transporté de Saint-Domingue. Cet espace eût été bientôt franchi par voie de mer, mais à peine trouva-t-on assez d'embarcations pour deux mille hommes. On en profita à la hâte pour faire partir les deux avant-gardes composées des grenadiers et des chasseurs. Tout le reste, avec l'artillerie de campagne et les bagages, dut, sous les ordres des deux généraux Viomesnil, continuer de marcher par terre en tournant la baie jusqu'à Balti-

more et Annapolis, où le comte de Grasse devait envoyer toutes les embarcations dont il pourrait disposer. Le général Washington et le comte de Rochambeau prirent les devants avec une légère escorte, et, forçant leurs marches jusqu'à faire soixante milles par jour, ils arrivèrent le 14 septembre à Williamsbourg. Ils y trouvèrent les divisions de Saint-Simon et de la Fayette qui s'y étaient réunies et y avaient pris une forte position, pendant que le lord Cornwallis achevait de se retrancher à Glocester et à York.

L'escadre de l'amiral Graves avait paru le 5 septembre devant la baie de Chesapeak. M. le comte de Grasse, quoiqu'il eût déjà détaché quinze cents matelots pour le débarquement des troupes de M. de Saint-Simon dans la rivière de James, ne balança pas à couper ses câbles, et alla au-devant de la flotte anglaise avec vingt-quatre vaisseaux. L'amiral anglais s'élevant au vent, l'avant-garde, commandée par M. de Bougainville, atteignit l'ennemi, qui fut très-maltraité. M. de Grasse le poursuivit au large, et trouva, en rentrant dans la baie, l'escadre de M. de Barras qui, à la faveur de cet engagement, avait gagné le mouillage, après avoir habilement convoyé les dix bâtiments qui portaient notre artillerie de siége. Cet amiral avait chassé et pris à l'entrée de la baie deux frégates anglaises et quelques petits

bâtiments, qui, avec les transports amenés de *Rhode-Island*, furent immédiatement envoyés à Annapolis.

Cependant le gros de l'armée était encore retenu sur la gauche de la Susquhana par la difficulté et la pénurie de moyens pour passer cette rivière à son embouchure au fond de la baie. Quelques bacs et le reste des bateaux qu'on avait pu rassembler pouvaient à peine suffire pour transporter lentement les troupes d'une rive à l'autre. Je fus particulièrement chargé de diriger ce passage. Informé par des gens du pays que cette large rivière était guéable, dans la belle saison, un peu au-dessous des *falls* ou cascades, à vingt milles au-dessus de son embouchure, je m'y rendis avec des guides et par des chemins très-difficiles. Je sondai le gué avec beaucoup de précautions, à travers les roches brisées et les bouillons du torrent, sur une largeur de six à sept cents toises. Le fond était partout de galets mobiles, mais sans affouillement, et la hauteur de l'eau de trois à quatre pieds. Je ne balançai point à indiquer aux généraux ce moyen prompt, quoique un peu hasardeux, de faire passer l'artillerie, les chevaux et tous nos *impédiments*. Je fus assez heureux pour y réussir avec peu de perte; l'inconvénient le plus grave fut l'immersion de nos munitions; mais il pouvait être faci-

lement réparé, puisque nous étions certains de n'avoir pas à nous servir de notre artillerie de campagne.

Après le passage de la *Susquhana*, nous ne rencontrâmes plus d'obstacles jusqu'à *Annapolis*, où s'opéra l'embarquement des troupes et de l'artillerie. Les équipages qui ne purent point être embarqués, et tout ce qui tenait à l'administration continua de suivre la route de terre, et fit un grand détour pour arriver à Villiamsbourg. Nous débarquâmes à James-Town, et toute l'armée fut réunie aux environs de Villiamsbourg le 26 et le 27 septembre 1781. Dès le lendemain, les généraux la portèrent sur York-Town, pour en faire l'investissement.

En retraçant les souvenirs de cette glorieuse campagne, j'ai sous les yeux les excellents mémoires du comte de Rochambeau, mémoires trop peu connus et qui méritent d'être classés parmi les meilleurs matériaux pour l'histoire de ce temps. L'esprit de vérité qui y règne, la naïve simplicité du style, la justesse et l'étendue des vues, rappellent le caractère et les éminentes qualités de ce vaillant capitaine, qui avait pris pour modèle le grand Turenne dont il avait toutes les vertus, et auquel il n'a manqué que l'occasion de développer ses talents sur un plus grand théâtre pour atteindre à la célébrité des

plus illustres généraux d'armée. Certes je ne pouvais suivre un meilleur guide; et pour raconter l'un des plus beaux faits d'armes qui aient honoré les drapeaux français, je ne saurais mieux faire que de citer textuellement sa relation du siége d'York, sans me permettre d'y rien changer.

« Le 28 septembre nous partîmes de Villiams-
« bourg à la pointe du jour, et nous nous portâ-
« mes sur York. Je commençai avec le corps
« français l'investissement depuis le haut de la
« rivière d'York jusqu'au marais près la maison
« du colonel Nelson, en profitant des bois, des
« rideaux et des criques marécageuses, de manière
« à resserrer l'ennemi jusqu'à portée de pistolet
« de ses ouvrages. Les trois brigades françaises
« furent campées très-près, mais à l'abri par le
« terrain, du canon de l'ennemi. Vioménil com-
« mandait les grenadiers et chasseurs de l'avant-
« garde; et notre investissement fut fait sans la
« perte d'un seul homme [1]. Le même jour le

[1] Soit que lord Cornwallis ne s'attendît pas à un mouvement si prompt, soit qu'il eût jugé inutile de pousser des postes en avant des redoutes qui formaient son camp retranché, nos avant-gardes ne rencontrèrent aucun obstacle, les bois favorisant nos approches. Ce déploiement successif des colonnes pour occuper le terrain inégal et coupé par des haies qui se trouvaient dans leurs intervalles, se fit avec la plus grande célérité. Nous avions été chargés, le chevalier Charles de Lameth et moi, de conduire les grenadiers et chasseurs dirigés sur la forte redoute appelée

« général Washington, à la tête du corps améri-
« cain, fut obligé de doubler derrière nous et de
« s'arrêter sur le marais, dont tous les ponts
« étaient rompus; il employa le reste de la jour-
« née et la nuit pour les raccommoder. Le 29,
« l'armée américaine passa le marais, y appuya
« sa gauche, et sa droite à la rivière d'York.
« L'investissement de cette place se trouva
« complet et serré d'aussi près qu'il fut possible.
« L'infanterie de Lauzun étant débarquée, mar-
« cha aux ordres de son colonel pour rejoindre
« sa cavalerie, que j'avais dirigée par *Tarre* sur
« le chemin de Glocester, aux ordres du brigadier
« général Voneden, qui y commandait un corps
« de milices américaines. Toute cette légion y fut
« réunie le 28, jour de l'investissement d'York.

« La nuit du 29 au 30, l'ennemi, craignant
« d'être insulté par un coup de main dans la
« position très-étendue qu'il avait fortifiée, prit

Pigeon's quarter. Le guide que nous avions pris nous assurait que nous n'en étions pas à une demi-portée de fusil, et cependant nous ne pouvions rien apercevoir à travers le bois. L'ennemi ne fit aucun mouvement, et ne tira pas un coup de fusil; ce poste était cependant la tête et la clef de sa position. Nous nous attendions à des combats partiels très-vifs, parce que le terrain était propre à ce genre de défense. Les bonnes dispositions de notre général et l'intelligence avec laquelle elles furent exécutées nous valurent ce premier succès, qui donna aux troupes beaucoup de confiance.

« le parti d'abandonner son camp retranché de
« *Pigeon's-Hill* [1], et de se réduire à l'enceinte de
« sa place. La journée du 30 fut employée pour
« nous loger dans les ouvrages abandonnés par
« l'ennemi : ce qui nous mit à portée de le res-
« serrer dans un cercle moins étendu, et nous
« donnait les plus grands avantages.

« On apprit à cette époque qu'Arnold avait été
« envoyé vers la fin d'août faire une exécution
« déprédatrice à New-London dans le Connecticut;
« en quoi il ne réussit que trop complétement,
« puisque, après avoir passé au fil de l'épée le brave
« colonel Lidger, qui défendait ce fort avec une
« garnison de miliciens, il brûla cette ville avec
« une partie des vaisseaux de commerce qui
« étaient dans ce port; mais cette diversion loin-
« taine ne produisit aucun effet contre nos opé-
« rations. On eut nouvelle en même temps de
« l'arrivée à New-York de l'amiral Digby, avec
« trois vaisseaux de ligne, un corps de troupes
« qu'il avait à bord, avec le prince Guillaume-
« Henri, un des enfants du roi d'Angleterre, et
« qui était envoyé par la cour pour reprendre

[1] L'ennemi se trouvait trop éloigné des ouvrages extérieurs, et le développement était trop étendu; il se réduisit à la défense des fortes redoutes entre les deux ravins qui embrassaient la position. (M. D.)

« possession de son gouvernement de Virginie.
« On sut que ce secours de terre et de mer mit
« le général Clinton en état d'embarquer une
« partie de son armée sur la flotte anglaise,
« composée de vingt-six vaisseaux, y compris
« quelques vaisseaux de cinquante, qu'ils mirent
« en ligne, et accompagnée de quelques brûlots;
« on apprit aussi qu'on pressait vivement à New-
« York cette nouvelle tentative pour secourir
« Cornwallis, tentative qui, dans l'extrémité où
« ce dernier était réduit, ne pouvait être que
« tardive.

« Le 30, nous avions envoyé M. de Choisy à
« M. de Grasse lui demander un détachement de
« la garnison de ses vaisseaux pour aller renfor-
« cer M. de Lauzun dans le comté de Glocester;
« M. de Grasse lui donna huit cents hommes.
« M. de Choisy marcha, le 3 octobre, en avant,
« pour resserrer Glocester, et prendre une posi-
« tion plus rapprochée. Tarleton se trouva sur ce
« terrain avec quatre cents chevaux et deux cents
« hommes d'infanterie, faisant un fourrage. La
« légion de Lauzun, soutenue d'un corps de mi-
« lices américaines, l'attaqua si vigoureusement
« qu'elle le culbuta, et força le détachement à
« rentrer dans la place avec quelque perte.
« M. de Choisy, après cette action, poussa ses
« postes avancés jusqu'à un mille de Glocester.

« La tranchée fut ouverte dans les deux atta-
« ques, au-dessus et au-dessous de la rivière
« d'York, dans la nuit du 6 au 7 octobre. Celle
« de la droite avait six ou sept cents toises de
« développement; elle fut flanquée de quatre
« redoutes. Elle fut faite sans aucune perte,
« parce que nous fîmes commencer l'ouvrage par
« celle de gauche, qui, bien qu'elle ne fût qu'une
« fausse attaque, attira cependant toute l'atten-
« tion de l'ennemi. La force de l'armée anglaise
« qui était renfermée, le caractère de celui qui
« la commandait, obligèrent de conduire toutes
« ces attaques avec beaucoup de méthode et de
« précaution. C'est ici le lieu de faire l'éloge de
« MM. du Portail et de Querenet, qui conduisi-
« rent ce siége à la tête des ingénieurs, et de
« M. d'Aboville, et du général Knox, comman-
« dant l'artillerie des deux nations. L'armée amé-
« ricaine se chargea de la droite de la tranchée;
« les Français du centre et de la gauche.

« On doit rendre aux Américains la justice de
« dire qu'ils se comportèrent avec un zèle, un
« courage et une émulation qui ne les laissèrent
« jamais en retard dans toute la partie dont ils
« furent chargés, quoique les opérations d'un
« siége leur fussent étrangères.

« Nous fîmes mettre le feu par nos batteries à
« un vaisseau de guerre ennemi, et à trois autres

6.

« vaisseaux de transport qui avaient mouillé dans
« le dessein de prendre à revers nos attaques.

« Dans la nuit du 14 au 15, la tranchée ayant
« été relevée par les régiments de Gatinais et de
« Royal-Deux-Ponts, aux ordres du baron de
« Vioménil, nous résolûmes de faire faire l'atta-
« que des deux redoutes de la gauche de
« l'ennemi. Le général Washington chargea la
« Fayette de celle de droite, et je chargeai
« M. de Vioménil de celle de gauche avec les
« Français [1]. Quatre cents grenadiers débouchè-

[1] La modestie de M. le comte de Rochambeau lui fait négliger ici de parler d'une circonstance assez remarquable, dans laquelle il donna une belle et noble leçon au baron de Vioménil. Les généraux, accompagnés de quelques officiers de leur état-major, parmi lesquels je me trouvais, s'étaient rendus à l'attaque de gauche dans une batterie fort bien placée en deçà d'un ravin qui la séparait de la redoute qu'on devait enlever. Le baron de Vioménil témoignait une vive impatience; il soutenait qu'on retardait inutilement l'attaque, que notre feu paraissait avoir éteint celui de l'ennemi, et qu'il n'y avait point de temps à perdre. « Vous vous trompez, lui dit M. de Rochambeau; mais, en « reconnaissant l'ouvrage de plus près, on pourra s'en assurer. » Il ordonna de cesser le feu, nous défendit de le suivre, et permit seulement à son fils, le vicomte de Rochambeau, de l'accompagner. Il sortit de la tranchée, descendit lentement dans le ravin en faisant un détour, et, remontant ensuite l'escarpement opposé, il s'approcha de la redoute jusqu'aux abatis qui l'entouraient. Après l'avoir bien observée, il revint à la batterie sans que l'ennemi l'eût interrompu par un seul coup de feu. « Eh bien! dit-il, les abatis et les palissades sont encore en-

« rent à la tête de cette attaque, aux ordres de
« M. Guillaume des Deux-Ponts, et de M. de l'Es-
« trapade, lieutenant-colonel de Gatinais. M. de
« Vioménil et la Fayette firent une attaque si
« vigoureuse, que les redoutes furent emportées
« l'épée à la main dans le même moment. On
« tua, blessa ou prit la plus grande partie de ceux
« qui les gardaient. Le logement fut fait en joi-
« gnant ces redoutes par une communication à
« la droite de notre seconde parallèle. Leur em-
« placement fournit le moyen d'établir de nou-
« velles batteries qui achevèrent de cerner l'armée
« de Cornwallis, et de battre à ricochet tout
« l'intérieur de sa place à une portée qui ne pou-
« vait lui être que funeste. Le comte Guillaume
« des Deux-Ponts fut blessé, ainsi que Charles de
« Lameth [1], adjudant général, et M. de Gimat,
« aide de camp de la Fayette.

« tiers. Il faut redoubler notre feu pour les briser et écrêter le
« parapet; nous verrons demain si la poire est mûre. »

[1] Les adjudants généraux et les autres officiers d'état-major montaient la tranchée tour à tour. Je venais d'y être relevé par le chevalier de Lameth. Il marchait à la tête de la colonne, conduisant les sapeurs qui débarrassèrent les abatis et hachèrent les palissades. Il monta le premier sur le parapet de la redoute et reçut, à bout portant, la première décharge de l'infanterie hessoise qui l'occupait. Il eut les deux genoux traversés et fut renversé dans le fossé. Dès que je fus informé de sa blessure, j'accourus auprès de mon ami qu'on avait transporté à l'ambulance.

« On doit faire ici mention d'un trait qui « caractérise le courage des grenadiers français. « Les grenadiers du régiment de Gatinais, qui « avait été dédoublé de celui d'Auvergne, de- « vaient avoir la tête de l'attaque; au moment où « elle fut décidée, je leur dis : — Mes enfants, « si j'ai besoin de vous cette nuit, j'espère que « vous n'avez pas oublié que nous avons servi « ensemble dans ce brave régiment d'*Auvergne* « *sans tache*, surnom honorable qu'il a mérité « depuis sa création. Ils me répondirent que si « je leur promettais de leur faire rendre leur nom, « ils allaient se faire tuer jusqu'au dernier. Ils « tinrent parole, chargèrent comme des lions, « et y perdirent le tiers de leurs troupes. M. de « Sireuil, capitaine de chasseurs, y fut blessé, et « mourut de ses blessures, universellement re- « gretté. Le roi, sur le compte que je lui en ren- « dis, signa l'ordonnance qui restituait à ce « régiment le nom de *Royal-Auvergne*.

« La nuit du 15 au 16, l'ennemi fit une sortie

Les chirurgiens avaient déclaré qu'il ne pouvait être sauvé que par l'amputation des deux cuisses. Le chirurgien en chef, M. Robillard, plutôt que de réduire à l'état de cul-de-jatte un jeune officier d'une si grande espérance, refusa de pratiquer l'amputation, et hasarda de s'en remettre à la nature pour la guérison de blessures aussi graves. Le succès couronna sa confiance et notre espoir.

« de six cents hommes de troupes d'élite; il
« trouva de la résistance à toutes nos redoutes,
« et se jeta dans une batterie de la seconde pa-
« rallèle, dont il encloua quatre pièces. Le che-
« valier de Chastellux marcha à l'ennemi avec sa
« réserve, et repoussa cette sortie. Les quatre
« pièces, mal enclouées, tirèrent six heures
« après, par les soins du général d'Aboville,
« commandant notre artillerie. Le marquis de
« Saint-Simon fut blessé à la tranchée du lende-
« main, et finit ses vingt-quatre heures sans
« vouloir se faire relever.

« Enfin le 17, l'ennemi commença à parlemen-
« ter, et la capitulation fut signée le 19 octobre,
« par laquelle le lord Cornwallis et son corps
« d'armée furent prisonniers de guerre. Les Amé-
« ricains et les Français prirent possession à midi
« de deux bastions. La garnison défila, à deux
« heures, entre les deux armées, tambour bat-
« tant, portant ses armes, qu'elle réunit ensuite
« en faisceaux avec une vingtaine de drapeaux.
« Lord Cornwallis étant malade, le général
« O'Hara défila à la tête de la garnison. En arri-
« vant, il me présenta son épée [1]; je lui

[1] Je fus chargé d'aller au-devant des troupes de la garnison et de diriger la colonne; je me plaçai à la gauche du général O'Hara. En approchant des tranchées, il me demanda où était

« montrai, vis-à-vis de moi, le général Washing-
« ton à la tête de l'armée américaine, et je lui
« dis que l'armée française étant auxiliaire dans
« le continent, c'était au général américain à lui
« donner ses ordres.

« Le colonel Laurens, le vicomte de Noailles,
« et M. de Granchain, avaient été nommés par
« leurs généraux respectifs pour dresser les arti-
« cles de cette capitulation, conjointement avec
« des officiers supérieurs de l'armée de Cornwal-
« lis. Elle fut signée par le général Washington,
« le comte de Rochambeau et M. de Barras,

le général Rochambeau. « A notre gauche, lui dis-je, à la tête de « la ligne française. » Le général anglais pressa le pas de son cheval, pour présenter son épée au général français. Pressentant son intention, je partis au galop pour me placer entre lui et M. de Rochambeau, qui, dans ce moment, m'indiquait du geste le général Washington, placé en face de lui à la tête de l'armée américaine. « Vous vous trompez, dis-je au général O'Hara, le général « en chef de notre armée est à la droite. » Je l'y conduisis, et à l'instant où il élevait son épée, le général Washington, le prévenant, lui dit : *Never from such good a hand!* (littéralement, *jamais d'une aussi bonne main.*)

La garnison défila entre les deux lignes, au delà desquelles je la fis former en bataille et mettre les armes au faisceau. Les officiers anglais témoignaient le plus vif dépit, et je me souviens que le colonel Abercromby des gardes anglaises (le même qui, depuis, périt en Égypte sur le champ le bataille où il venait de triompher), au moment où sa troupe mettait bas les armes, s'éloigna rapidement, se couvrant le visage et mordant son épée.

« chargé des pouvoirs du comte de Grasse, et
« mise sur-le-champ en exécution. Nous trouvâ-
« mes huit mille prisonniers, dont sept mille de
« troupes régulières, et mille matelots; deux
« cent quatorze pièces de canon, dont soixante-
« quinze de fonte, et vingt-deux drapeaux. Dans
« le nombre des prisonniers, on peut en compter
« au moins deux mille qui étaient dans les hôpi-
« taux, dont on prit le plus grand soin. Tout le
« reste fut envoyé dans l'intérieur du pays.

« Je dois à cette occasion rendre justice au zèle
« et à l'activité de MM. Blanchard, commissaire
« des guerres, Coste et Robillard, officiers de
« santé, qui par les soins les plus assidus pour
« nos malades et blessés, tant amis qu'ennemis,
« ont rendu, dans nos hôpitaux militaires, les
« soins les plus précieux à l'humanité pendant le
« cours de ces trois campagnes.

« Je fis partir le duc de Lauzun et le comte
« Guillaume des Deux-Ponts sur deux frégates
« différentes pour porter la capitulation en
« France, et le sieur Tilman, aide de camp du
« général Washington, fut envoyé par ce général
« au congrès. »

(Extrait des *Mémoires militaires, historiques et politiques* de ROCHAMBEAU, etc., etc. *Tome* 1er, *pages* 289 et *suiv.*, édition de 1809.)

Lord Clinton, qui, ayant sous ses ordres, à

New-York, des forces supérieures à celles que pouvaient lui opposer les généraux alliés, s'était laissé tromper par leurs démonstrations, redoubla d'activité pour secourir lord Cornwallis; il s'embarqua avec un corps de troupes sur la flotte anglaise réunie, qui parut à la vue du cap *Henri* le 27 octobre, immédiatement après la reddition d'York, au nombre de vingt-sept vaisseaux de ligne. Informé de cet événement, il se retira sans rien entreprendre, et se borna à jeter dans Charles-Town un renfort de trois régiments.

L'apparition de la flotte anglaise donna lieu de soupçonner à M. de Rochambeau que les Anglais pourraient tenter de débarquer en dehors de la baie entre le cap Henri et le grand marais appelé *Dismal-Suamp*, pour se jeter dans Portsmouth, sur la rivière d'Élisabeth. Ce poste, où s'était d'abord réfugié Arnold, avait été bien retranché; et lord Cornwallis, qui l'avait occupé avant de lui préférer York-Town, en avait étendu et perfectionné les fortifications. Je fus envoyé en toute diligence, avec un bataillon de milices américaines, pour faire raser ces ouvrages. Je les trouvai en très-bon état; la position était bien saisie; les redoutes et les redans, liés par de profondes tranchées, étaient revêtus en fascinages faits avec le plus grand soin. Tous ces ouvrages étaient fraisés, palissadés et entourés de forts

abatis. Un vent d'ouest très-violent s'étant élevé, j'en profitai pour les faire incendier, ce qui facilita beaucoup mon opération. Enfin, ce ne fut qu'au bout de huit jours, qu'avec mon détachement et tous les ouvriers qu'il me fut possible de rassembler, je parvins à achever cette destruction.

Les forces des alliés furent disloquées selon leurs diverses destinations et de la manière suivante. Le comte de Grasse, ayant fait rembarquer le corps de troupes aux ordres de M. de Saint-Simon, partit le 4 novembre pour retourner aux Antilles. Il ne laissa dans les eaux de la Chesapeak qu'une petite escadre légère commandée par M. de la Villebrune.

Le général Washington ramena sur la rivière du Nord le gros de l'armée américaine; il en détacha seulement le général la Fayette avec les lignes de Maryland et de Pensylvanie pour aller renforcer, dans les États du Sud, l'armée du général Green. A cette même époque, le baron de Viomênil obtint du comte de Rochambeau la permission d'aller passer quelques mois en France, et s'embarqua sur la frégate que M. de Grasse y expédiait.

L'armée française fut mise en quartier d'hiver dans le pays compris entre les rivières de James et d'York, Hampton, York, Gloocester, Williams-

bourg, etc., etc., position intermédiaire entre les États du Nord et du Sud, d'où M. de Rochambeau était en mesure de porter des secours sur les provinces qui seraient le plus sérieusement menacées par l'ennemi.

Nous avions frappé le coup décisif, et l'on pouvait presque considérer la guerre comme terminée, puisqu'il ne restait plus aux Anglais, dans l'Amérique septentrionale, que les places de Charles-Town, Savanah en Géorgie, et les îles de New-York.

Pendant que M. de la Fayette accourait à marches forcées pour se joindre à l'armée de Green, celui-ci, craignant que le renfort arrivé à Charles-Town et celui de quatre mille hommes qu'on y attendait d'Irlande ne missent les Anglais en état de reprendre l'offensive, sollicitait vivement M. de Rochambeau de lui envoyer un fort détachement de troupes françaises. Mais le général français, appréciant les faux bruits que l'ennemi faisait répandre, ne changea rien à sa position. Il laissa son infanterie se refaire dans ses quartiers, et se borna à étendre ceux de la légion de Lauzun, sous les ordres de M. de Choisy, jusqu'aux frontières de la Caroline du Nord. Il me chargea cependant de pousser des reconnaissances bien au delà, et de préparer des ouvertures de marche dans le cas où des circonstances qu'il ne prévoyait

pas, exigeraient qu'il y portât une partie de son armée.

Les choses restèrent dans cet état, et il n'y eut aucun événement remarquable pendant la durée des quartiers d'hiver. J'étais rarement au quartier général de Williamsbourg; je n'y allais que pour rendre compte de ma mission et donner des soins à mon ami Charles de Lameth, très-souffrant de sa blessure; il retourna en France aussitôt qu'il fut en état de supporter la mer.

Dans une excursion que je fis dans la Caroline du Nord, j'eus occasion de visiter l'établissement des *frères Moraves* à Salem, à vingt-huit milles de *Guild-ford-court-house*, dont je parcourus le champ de bataille. Rien de plus curieux que cette absolue démocratie, cet exemple d'un état social sans inégalité de condition, cette vie religieuse et claustrale sans célibat, cette simplicité, cette pureté de mœurs, enfin ce contraste d'une civilisation avancée presque au milieu de l'état sauvage, cette parfaite sécurité sans aucun moyen de défense. Cet établissement se trouvait sur la limite incertaine des pays alors habités par les naturels. Ces limites ont été, depuis, portées à plus de cent lieues vers l'ouest, au delà des monts Alleghanis, et bien au delà de l'Ohio.

Le premier établissement des frères Moraves eut lieu en 1753, en vertu de la concession qui

leur fut faite par le gouvernement anglais du comté de Wachovia, dont l'étendue est environ de quatorze milles de long sur huit de large. Ils essayèrent d'abord de se fixer à Bethubra, sur une des branches du *Moddy-Crick*, dans un fond entouré de marécages. L'insalubrité du climat leur fit abandonner cet établissement. Après d'autres essais aussi infructueux, ils fondèrent, en 1766, dans une position plus élevée et plus saine, la petite ville de Salem, la seule que j'aie visitée. A mesure que la population s'est accrue, il s'est formé d'autres communautés ou villages; mais le point central de l'administration est resté à Salem.

Quelles que soient les différentes occupations agricoles ou industrielles des frères, il règne entre eux la plus parfaite égalité; on n'y voit point de pauvres, et l'on n'y aperçoit aucun signe extérieur de plus ou moins d'aisance, soit dans leurs vêtements, soit dans leurs habitations. Partout on trouve la même simplicité, la même propreté. Ils sont doux, humbles et hospitaliers. Ils forment entre eux plusieurs congrégations qui sont dirigées par un collége d'*Elders* ou anciens, et d'inspecteurs. Ceux-ci veillent à ce que les membres de la congrégation remplissent exactement les devoirs que leur prescrivent la religion et les lois qu'ils se sont données, et à ce

qu'ils s'y conforment strictement, même dans leurs entretiens particuliers.

Les sexes sont séparés dans les congrégations, les écoles et les exercices pieux. Des frères sont préposés à l'instruction des garçons, et des sœurs à celle des filles. Chacun est obligé d'exercer la profession de son père; il n'y a d'exception que pour les jeunes gens qui, après l'instruction primaire, montrent des dispositions pour les sciences, et, dans ce cas, ils sont, d'après la décision des chefs de congrégation, envoyés à une école spéciale, nommée *Pedagogium*, où des professeurs, appelés *Teachers*, leur enseignent l'histoire, les mathématiques et la physique. Les orphelins et les enfants de domestiques sont élevés aux frais de la société.

Indépendamment des écoles, il y a deux *choir-houses*, espèces de couvents, dans chacun desquels les garçons et les filles sont renfermés séparément jusqu'à ce qu'ils se marient. Il y a dans ces couvents des ateliers de toute sorte pour l'un et l'autre sexe. L'ouvrage des femmes consiste à fabriquer des étoffes en laine, coton et fil. La dépense de l'entretien de ces *choir-houses* est faite par la communauté sur le produit de la fabrication.

Les travaux commencent au lever et cessent au coucher du soleil; alors chacun se rend à l'é-

glise pour l'heure de la prière. Le clergé se compose d'un évêque, d'un coadjuteur, d'un premier pasteur et de quelques autres d'un rang inférieur. L'office divin se borne à des exhortations et aux chants des psaumes et des hymnes.

Lorsqu'un frère veut se marier, il va trouver ses *elders* auxquels il nomme la fille qu'il veut épouser; ceux-ci font comparaître le couple devant eux. S'ils trouvent que les deux parties se conviennent, ils mandent les parents; et si le mariage est approuvé par eux, il est immédiatement conclu.

L'adultère, le vol, l'ivrognerie, la mauvaise foi dans les marchés, le refus de payer les taxes, sont chez eux des crimes irrémissibles. Lorsqu'un frère en a été convaincu, non-seulement il est banni de la société, mais encore on le remet entre les mains des magistrats du gouvernement pour qu'il soit jugé et puni selon les lois.

Les frères Moraves ne peuvent embrasser la profession des armes; la société rachète cette exemption par une taxe spéciale. Ce privilége leur a été confirmé par le congrès.

Le pouvoir législatif est exercé par un synode qui se rassemble tous les cinq ans, et plus souvent s'il y a lieu. Chaque congrégation y envoie ses *elders*, ses inspecteurs et un certain nombre de députés. Cette assemblée, après avoir revisé

ses lois, fait les règlements nécessaires, arrêté les comptes, assis et réparti l'impôt, procède à la nomination de nouveaux *elders*, inspecteurs et députés, ou continue les anciens dans leurs fonctions. S'il y a dissentiment dans le synode sur quelques points, avant de voter au scrutin, ils prient le Seigneur de les inspirer et de faire connaître sa volonté. L'avis de la majorité étant considéré comme la voix de Dieu, chacun s'y soumet avec docilité et humilité.

L'uniformité de ce régime, la rigidité de la règle, laissent dans l'esprit de l'étranger observateur une impression de tristesse. Les hommes, dont la contenance est toujours grave, sont presque tous pâles, quoique en général bien conformés; les femmes, au contraire, ont le teint plus animé, et j'en remarquai de fort jolies.

Les événements de la guerre dans l'Amérique septentrionale avaient attiré, pendant la campagne de 1781, toute l'attention des deux puissances belligérantes. Une espèce d'armistice de fait leur avait succédé, et c'était sur un autre théâtre que se portaient tous les efforts. Nous apprenions par les nouvelles de France qu'on préparait un grand convoi et des renforts pour les Antilles, afin de mettre le comte de Grasse en état de soutenir la lutte contre la flotte anglaise sous les ordres de l'amiral Rodney. Les dernières

opérations auxquelles l'armée auxiliaire de M. de Rochambeau aurait pu concourir pour achever d'expulser les Anglais du continent, étaient différées, et dépendaient sans doute du succès de celles du comte de Grasse : mais la fortune changea. Le grand convoi, sous l'escorte de M. de Guichen, fut dispersé par la tempête. Les Anglais réunirent toutes leurs forces navales aux îles du Vent; et le comte de Grasse, malgré l'infériorité de la flotte française, hasarda de mettre en mer pour convoyer les troupes de M. de Bouillé, qui devaient se réunir à Saint-Domingue aux troupes espagnoles sous le commandement de D. Galvez.

L'amiral Rodney, manœuvrant pour couper la flotte française de son convoi, ne put atteindre que le vaisseau *le Zélé*, le plus mauvais marcheur de l'arrière-garde. Le comte de Grasse voulut le sauver, et engagea son avant-garde sous les ordres du marquis de Vaudreuil. Les Français eurent l'avantage dans ce premier combat, le 9 avril 1782; mais l'amiral Rodney, continuant de le suivre et ayant gagné le vent, engagea le 12 une action générale, dont le résultat fut désastreux pour la flotte française. Le vaisseau amiral, *la Ville de Paris*, et six autres, furent désemparés et pris après la plus glorieuse résistance. Lorsque cette nouvelle nous parvint par les rapports de l'ennemi, le congrès venait de recevoir

du général Carleton (ce général avait remplacé lord Clinton dans le commandement de l'armée anglaise) la proposition du gouvernement anglais de reconnaître, sans restriction, l'indépendance des États-Unis, sous la condition de renoncer à l'alliance avec la France. Il refusa d'admettre le négociateur qui en était chargé. Les états déclarèrent unanimement qu'ils considéreraient comme haute trahison toute proposition tendante à faire une paix séparée. Ces ouvertures, l'armistice demandé par le commandant de *Charles-Town* et refusé par le général Green, prouvaient assez que, malgré leur dernier succès dans les Antilles, les Anglais renonçaient enfin à soumettre leurs anciennes colonies. Les Américains avaient soif de la paix, mais ils montraient la plus grande fermeté et prouvaient leur reconnaissance envers la France, en se disposant à de nouveaux sacrifices, afin d'obtenir cette paix à des conditions aussi honorables pour leurs alliés que pour eux-mêmes. De son côté, le gouvernement français ne discontinuait pas d'envoyer de nouveaux secours. Deux frégates, *la Gloire* et *l'Aigle*, sous le commandement du capitaine de vaisseau la Touche-Tréville, furent expédiées de Rochefort, le 15 juillet 1782. Le baron de Viioménil, le comte de Ségur, le prince de Broglie, le chevalier Alexandre de Lameth, le comte de Ricci, et plu-

sieurs autres officiers, furent embarqués sur ces frégates, chargées d'argent et d'effets.

Après le combat du 12 avril, où le comte de Grasse fut fait prisonnier, le marquis de Vaudreuil, qui avait pris le commandement, reçut l'ordre de se rendre à Boston pour y réparer son escadre. Sur l'avis qu'il en donna au ministre français, M. de la Luzerne, M. de Rochambeau sentit la nécessité de rapprocher son armée des provinces du Nord. Les chaleurs excessives et l'insalubrité du climat de Virginie avaient causé beaucoup de maladies. D'ailleurs les préparatifs que faisaient les Anglais pour évacuer *Charles-Town* rendaient superflue une plus longue station des troupes françaises pour protéger les États du Sud. Ces motifs déterminèrent donc notre général en chef à les mettre en marche sur Philadelphie, où il invita le général Washington à venir conférer avec lui sur les nouvelles circonstances.

Le mouvement rétrograde de l'armée se fit par terre, lentement, le soldat marchant la nuit et se reposant le jour. Le général en chef avait pris les devants et laissé au chevalier de Chastellux et au comte de Viomesnil le soin de conduire les troupes avec les sages précautions qu'il avait ordonnées. On leur accorda quelques jours de rafraîchissement et de séjour à Baltimore, d'où

les troupes filèrent par bataillons pour éviter l'encombrement au passage de la Susquhana, dont je fus encore chargé.

Les deux généraux en chef réunis à Philadelphie venaient d'apprendre que Savannah avait été évacuée, et que la garnison avait été en partie laissée à *Charles-Town* et en partie transportée à New-York. Le marquis de Vaudreuil informait M. de Rochambeau qu'il faisait voile pour Boston avec douze vaisseaux de ligne, et qu'il était suivi de près par la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Pigot, qui avait remplacé l'amiral Rodney. En conséquence, il fut convenu que l'armée américaine et l'armée française reprendraient leurs anciennes positions sur la rive de l'Hudson, pour observer la garnison de New-York.

Le gouvernement anglais, depuis le changement du ministère qui amena M. Pitt à la tête des affaires, avait décidé l'évacuation de New-York et de Charles-Town, dont les garnisons devaient être transportées aux Antilles. Le général Carleton, qui se préparait à exécuter cette opération, fit répandre la nouvelle de la reconnaissance de l'indépendance américaine par les deux chambres du parlement, et tenta de nouveau, mais aussi inutilement que la première fois, de négocier avec le congrès. M. de Rochambeau pressa la marche de l'armée; nous traversâmes Philadel-

phie, et ensuite la Delaware et les Jersey. La cavalerie de la légion de Lauzun, commandée par le comte Robert de Dillon, éclairait notre flanc droit sur le revers des hauteurs que nous côtoyions. Le général en chef, instruit qu'on avait signalé une flotte anglaise à l'embouchure de l'Hudson, m'ordonna d'aller la reconnaître d'aussi près qu'il me serait possible de le faire, sans me compromettre à travers les postes ennemis répandus sur la rive droite du fleuve en deçà de *Staten-Island.* Un officier américain très-intelligent me servit de guide. Ayant pris avec lui trois dragons bien montés et qui connaissaient parfaitement le pays, il me conduisit jusqu'à la pointe du Hook, où se trouve le banc de sable que les vaisseaux de guerre ne peuvent franchir qu'en s'allégeant d'une partie de leur artillerie. Nous nous arrêtâmes à la dune la plus élevée, du haut de laquelle, couchés et sans pouvoir être aperçus, nous comptâmes à loisir les vingt-six vaisseaux de l'amiral Pigot, mouillés en dehors de la barre, et nous observâmes leurs manœuvres pour la franchir et remonter le fleuve. Notre retraite ne fut pas moins heureuse, et je dus à mon compagnon d'armes l'avantage d'avoir rempli cette mission délicate à la satisfaction du général.

Nous passâmes l'Hudson, comme à l'ouverture de la campagne précédente, à Kings-Ferry, où se

fit la jonction des deux armées. La nôtre défila entre l'armée américaine qui bordait la haie, en grande parade et dans la tenue la plus brillante. Ce fut une véritable fête de famille. « L'armée « américaine resta campée à Kings-Ferry, ayant « une avant-garde à l'embouchure du Croton dans « la rivière d'Hudson; le corps français prit, en « avant de Crampont, un camp militaire dans la « montagne. Le corps de Lauzun était en avant- « garde sur la sommité qui borde le Croton. Dans « cette position, les deux armées pouvaient, dans « une marche, se porter sur *New-York* et sur « l'*île des États*. »

Ce fut au camp de Crampont que le baron de Vioménil, nouvellement promu au grade de lieutenant général, et tous les officiers partis de France avec lui, nous rejoignirent. Leur traversée avait été très-malheureuse. M. de la Touche, qui avait ordre de faire la plus grande diligence, eut à se reprocher des retards qu'il aurait pu éviter. La rencontre d'un vaisseau ennemi, à la hauteur des Bermudes, l'engagea dans un combat périlleux, qu'il chercha d'abord à éviter, conformément à ses instructions, mais dans lequel il fut obligé de soutenir la frégate *la Gloire*. Celle-ci, surprise au milieu de la nuit et ne pouvant se rallier à *l'Aigle* sans se mettre dans une position trop défavorable, combattit seule, pendant plus

d'une heure, à portée de pistolet, ce vaisseau de 74. C'était *l'Hector,* pris au combat de M. de Grasse. Pendant que le brave Vallongue soutenait avec une rare intrépidité une lutte si inégale, le capitaine la Touche vint à son secours; il fut assez heureux pour désemparer de son gouvernail le vaisseau anglais déjà très-maltraité, et qui, s'il ne fût parvenu à se dégager, allait être enlevé à l'abordage.

Ces deux frégates arrivèrent le 11 septembre à l'embouchure de la Delaware où elles prirent une corvette anglaise; mais des vents contraires et violents, ainsi que l'apparition de l'escadre commandée par l'amiral Elphinston, forcèrent M. de la Touche à s'engager entre les bancs avant d'avoir pu recevoir des pilotes. Chassé vivement par l'ennemi et ne pouvant se diriger, en remontant la Delaware, qu'à l'aide de la sonde, il manqua le chenal, et les pilotes à bord de *l'Aigle*, qui avait déjà touché, déclarèrent que les vaisseaux français ne pouvaient être sauvés qu'en rétrogradant vers l'embouchure pour prendre le vrai chenal. La position de l'ennemi ne permettait pas cette manœuvre : l'amiral Elphinston avait fait mouiller ses vaisseaux de ligne et continuer la chasse par ses frégates. Il ne restait d'autre ressource aux Français que d'essayer de franchir l'obstacle. La corvette et la frégate *la Gloire*

y réussirent après beaucoup d'efforts; *l'Aigle* y échoua. Les officiers passagers et le trésor furent mis à terre par des canots. M. de la Touche fit couper les mâts, et, ne pouvant répondre que faiblement et pour l'honneur de son pavillon au feu des frégates anglaises, il fut contraint d'amener. Les Anglais jetèrent quelques troupes sur la côte pour se saisir du trésor; mais, grâce à la prévoyance du baron de Vioménil et à l'activité des officiers qui l'accompagnaient, cette proie leur échappa.

Nous reçûmes avec un vif empressement nos camarades naufragés; ils nous donnaient des nouvelles de France, de nos parents, de nos amis; nous avions, de notre côté, beaucoup à leur dire sur tout ce que nous avions fait, sur la patrie adoptive à laquelle ils venaient comme nous s'affilier par la confraternité d'armes. J'eus une des meilleures parts dans cet échange. Le chevalier Alexandre de Lameth, qui venait remplacer son frère Charles comme adjudant général, m'apportait les plus touchants témoignages de son attachement; j'acquérais un nouvel ami. Je fus aussi bien accueilli par ses compagnons de voyage, entre autres par le brave et aimable comte de Ségur. Celui-ci remit au comte de Rochambeau les dépêches du gouvernement, dont son père, le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, l'avait chargé.

Le cabinet de Versailles avait prévu que, les Anglais voyant la Jamaïque prochainement menacée, abandonneraient l'Amérique septentrionale, et cesseraient d'y consumer en vain les forces de terre qu'il était urgent pour eux d'employer à la défense de la plus précieuse de leurs possessions dans les Antilles. Dans cette supposition, les ordres expédiés à M. de Rochambeau lui prescrivaient de faire embarquer les troupes françaises sur l'escadre du marquis de Vaudreuil, qui les porterait au cap Français, île de Saint-Domingue, où devait se faire leur jonction avec les troupes espagnoles sous les ordres du lieutenant général dom Galvez.

La certitude de l'évacuation de Charles-Town et les rapports des espions sur les préparatifs de celle de New-York ne laissèrent bientôt plus à M. de Rochambeau aucun doute sur l'exécution des ordres qu'il avait reçus. L'escadre de M. Vaudreuil devait être ravitaillée et prête à recevoir, soit à bord des vaisseaux de guerre, soit sur des bâtiments de transport, l'infanterie et l'artillerie française, vers la fin de novembre. Les généraux baron de Vioménil et le comte son frère furent chargés du commandement des troupes qui furent mises en marche sur Boston. La légion de Lauzun, qui se trouvait alors à Baltimore, avec l'artillerie de siége, resta aux ordres du général Washington.

Le comte de Rochambeau, qui avait si bien rempli sa mission, fit ses adieux à sa brave armée, se sépara à regret de son noble frère d'armes le général Washington, et partit, comblé de félicitations et de témoignages de reconnaissance, afin d'aller s'embarquer sur la frégate qui l'attendait dans la baie de Chesapeak pour le ramener en France. Il emmena avec lui le chevalier de Chastellux, major général, M. de Béville, maréchal général des logis, et les principaux officiers de son état-major. Me trouvant alors le plus ancien des aides maréchaux généraux des logis, je remplis les fonctions de chef d'état-major du corps, sous les ordres du baron de Vioménil. Le chevalier Alexandre de Lameth, aide maréchal général des logis, M. Dubourg, *idem*, et les deux frères Berthier, adjoints à l'état-major général, étaient employés avec moi. Je me rendis à Boston, pour y régler de concert avec le chevalier de l'Éguille, major de l'escadre, les préparatifs d'embarquement. Les travaux de radoub et de ravitaillement de cette escadre délabrée, s'étant prolongés au delà du terme que M. le marquis de Vaudreuil avait d'abord fixé, le baron de Vioménil dut arrêter les troupes à Providence, où elles baraquèrent et séjournèrent jusqu'au 1er décembre. Elles furent ensuite successivement dirigées sur Boston. Des accidents imprévus cau-

sèrent de nouveaux retards; j'en profitai, ainsi que nos compagnons, pour visiter les premiers champs de bataille de cette guerre que nous venions de terminer. Boston fut le berceau de la révolution américaine; nous eûmes l'avantage d'y retrouver encore quelques-uns des plus célèbres acteurs de ces mémorables scènes; le président Hancook, son ami le docteur Cooper, M. John Adams et quelques autres. Nous puisions dans leurs intéressants entretiens des notions plus exactes sur les principaux événements. Le docteur Cooper nous parlait un jour de la première déclaration d'indépendance; nous l'écoutions avidement; tout en applaudissant à notre enthousiasme pour la liberté. « Prenez garde, prenez « garde, jeunes gens, nous dit-il, que le triomphe « de la cause sur cette terre vierge n'enflamme « trop vos espérances; vous porterez le germe de « ces généreux sentiments, mais, si vous tentez « jamais de les féconder sur votre terre natale, « après tant de siècles de corruption, vous aurez « à surmonter bien plus d'obstacles; il nous en a « coûté beaucoup de sang pour conquérir la li- « berté, mais vous en verserez des torrents avant « de l'établir dans votre vieille Europe. »

Combien de fois depuis, pendant nos orages politiques, pendant *nos mauvais jours*, ne me suis-je pas rappelé les adieux prophétiques du

docteur Cooper! mais le prix inestimable que les Américains obtinrent de leur sacrifice fut toujours présent à ma pensée.

Les états-majors et les troupes furent répartis à bord des vaisseaux, frégates, flûtes, et autres bâtiments de transport, conformément à l'état d'embarquement que nous avions présenté au chevalier de l'Éguille, et moi à l'amiral et au commandant en chef. Je quittai à regret cette patrie adoptive, où j'espérais retourner après la campagne pour remplir une mission particulière qui m'avait été destinée; le ministre de France, M. le comte de la Luzerne, m'ayant désigné pour être l'un des commissaires pour la fixation des limites après la conclusion de la paix. Je me rendis à bord du *Triomphant* avec le baron de Viouménil; j'y reçus le plus obligeant accueil de M. le marquis de Vaudreuil et des officiers de son état-major.

Enfin, le 24 décembre, le marquis de Vaudreuil appareilla de la rade de Boston avec dix vaisseaux, dont trois de quatre-vingts canons, sept de soixante-quatorze, et trois frégates. *L'Auguste* et *le Pluton* devaient sortir de Portsmouth vingt-quatre heures après notre départ de Boston, pour nous rallier sur le banc Saint-George, et toute l'escadre devait ensuite doubler le cap Cood et aller croiser devant New-Port pour dé-

gager *le Fantasque*. Cette belle escadre, parfaitement rétablie, était commandée par des officiers qui s'étaient illustrés dans les campagnes précédentes; les équipages, aguerris, étaient pleins d'ardeur; et nos braves soldats, fiers de leurs succès en Amérique, avaient autant d'audace que de vigueur. C'était un imposant spectacle que celui de la sortie de cette escadre au milieu des acclamations et des bénédictions des Américains, qui saluaient de leurs hourras le pavillon de France. Les vents soufflaient de l'ouest, la mer était belle et le ciel serein; à peine étions-nous sous voile que les débris du *Magnifique* nous marquèrent le premier écueil; nous doublâmes les îles de Nantucquet par un chenal extrêmement étroit; nous jouissions avec plaisir de l'étendue et de la variété des points de vue au milieu de ce vaste archipel. Bientôt nous n'aperçûmes plus que les sommités qui couronnent ce superbe bassin. Les vents sautèrent à l'est; ils fraîchirent par degrés, et nous forcèrent de mettre à la cape. La tourmente devint très-forte; la seconde nuit fut affreuse; nous dérivions vers la côte, et nous ne pouvions nous soutenir qu'en nous dirigeant vers la baie Française, à l'entrée de laquelle il n'y a pas entre les écueils un brassage suffisant pour les vaisseaux de soixante-quatorze. Les pilotes assuraient que nous n'avions pas pour deux heu-

res à courir avant d'y être rafalés. Un morne silence régnait dans le nombreux équipage et parmi les passagers à bord du *Triomphant.* Le marquis de Vaudreuil donnait l'exemple du calme et de la résignation. Vers deux heures du matin, les vents varièrent, passèrent au nord-ouest, et nous fûmes bientôt rassurés et hors du danger. A la pointe du jour nous aperçûmes quatre vaisseaux seulement qui avaient pu conserver et suivre les feux de l'amiral. Tout le reste de l'escadre et des transports avait été dispersé par la tempête. La frégate *l'Iris*, commandée par M. de Traversey, fort éloignée de nous, se couvrit de voiles et de pavillon pour nous dire adieu, et fit route vers la France conformément à ses instructions, pour y porter la nouvelle du départ de l'expédition. L'amiral avait seul le secret de la destination de l'escadre; nous ne doutions point que ce ne fût l'île de Saint-Domingue. Il fit mettre le cap au sud-est sans chercher plus longtemps à rallier entre les écueils les bâtiments qui devaient être sortis de Portsmouth et de Rhode-Island. Nous éprouvâmes encore quelques contrariétés avant de quitter les parages de l'Amérique septentrionale. La seconde division de la flotte anglaise sous les ordres de l'amiral Hood, forte de treize vaisseaux de ligne, avait fait voile de New-York le 22 novembre pour les

îles sous le Vent, après avoir embarqué le reste de la garnison. L'amiral Pigot l'avait précédé avec la première division de la flotte pour se rendre aux îles du Vent. Ainsi l'Amérique était délivrée; la cause de la liberté triomphait, et le théâtre de cette grande guerre maritime était transporté dans les Antilles.

A mesure que nous descendions vers les latitudes méridionales au delà des Bermudes, nous trouvions un climat plus doux, et nous perdions le souvenir du froid rigoureux qui nous avait fait craindre d'être arrêtés par les glaces dans le port de Boston. Notre navigation était moins fatigante, et j'employai ce premier moment de repos à recueillir mes observations sur la situation des États-Unis à l'époque du départ de l'armée française. Je les adressai au chevalier de Chastellux qui, en partant pour retourner en France, m'avait invité à correspondre avec lui. Je transcris ici un extrait de cette correspondance qui renferme un tableau fidèle de l'état moral et politique de ces contrées. Il peut être intéressant de le comparer au prodigieux accroissement qu'a depuis acquis cette immense république fédérative.

. . . .

« Les opinions de ceux qui ont vu les États-
« Unis sont plus opposées que les vents qui se

« disputent la turbulente obéissance des flots.
« Les uns, oubliant l'époque de l'établissement
« de ces colonies et leur rapide développement,
« considèrent les Américains comme un peuple
« ancien, et cherchent parmi eux les avantages
« qu'on ne doit qu'à une population surabondante.
« Les autres jugent des habitants comme du sol;
« ils se persuadent que les Américains sont un
« peuple nouveau; ils se plaignent de ne pas
« trouver parmi eux cette pureté de mœurs si
« vantée, et ne pardonnent pas les vices, le mal
« moral, qui serait à peine remarqué en Europe,
« et dont on ne s'aperçoit si facilement en Amé-
« rique, que parce qu'il y est en opposition avec
« une plus grande masse de biens. On s'arrête
« difficilement à un juste milieu; on dit qu'un
« gouvernement est parfait ou qu'il est très-cor-
« rompu. Le caractère national se forme malgré
« la similitude de langage, de coutumes, de
« mœurs, de religion, de principes de gouverne-
« ment, que les Américains ont avec les Anglais;
« il est même déjà facile d'assigner entre ces deux
« nations des différences essentielles. Chez les
« premiers, on trouve plus de douceur et de
« tolérance, plus d'hospitalité; et ils sont en
« général plus communicatifs que les Anglais.
« Ceux-ci leur reprochent trop de légèreté, un
« goût trop vif pour les plaisirs; ils les trouvent

« dégénérés et les taxent de faiblesse; mais,
« bientôt, la différence des intérêts, l'attache-
« ment au nouveau gouvernement, la discipline
« et le bon esprit de l'armée, marqueront forte-
« ment le caractère national. Travaillons donc à
« fixer notre opinion sur l'esprit et les dispositions
« actuelles des Américains : cette connaissance
« pourra nous faire pressentir quelle doit être la
« suite de cette étonnante révolution.

« On a blâmé les Américains de s'être refroidis
« tout à coup après leurs premiers succès, et d'a-
« voir bien plus manqué d'énergie que de moyens
« dans les dernières années. Il fallait chercher la
« cause de ce refroidissement dans les principes
« mêmes de la révolution et non dans le caractère
« national. Le premier enthousiasme ne pouvait
« durer; le fanatisme de la liberté avait fait surgir
« une armée, qui fut, dès son principe, soutenue
« par les succès; mais ces masses, par leur com-
« position même, devaient se dissoudre au pre-
« mier revers. On consommait à la fois toutes les
« ressources; chaque cultivateur, devenu soldat,
« dissipait le fruit de son économie, et retour-
« nait chez lui épuisé et fatigué de la guerre.
« Quand le besoin, l'ambition ou l'habitude n'ai-
« dent point à retenir les hommes sous les dra-
« peaux, il n'est que trop à craindre que l'en-
« thousiasme ne s'arrête dès l'instant où chaque

« individu fait la réflexion qu'il sacrifie à la pa-
« trie plus qu'elle ne peut lui rendre. Il fallait
« donc substituer une armée payée et disciplinée
« à des milices irrégulières : ce passage était diffi-
« cile assurément; mais le gouvernement acqué-
« rant de jour en jour plus de consistance, il impor-
« tait de donner à la force publique une organi-
« sation stable, de régulariser la levée des impôts,
« et cependant de tenir tous les citoyens armés
« pour la défense commune.

« Vous savez comme le général Washington est
« parvenu à former une armée; les hommes,
« engagés pour une campagne, mêlés d'abord avec
« les miliciens ou soldats volontaires; la formation
« de quelques troupes absolument mercenaires,
« leur révolte, les nouveaux règlements, enfin la
« constitution militaire acceptée unanimement
« par les États-Unis; toutes ces circonstances
« sont des degrés marqués, qui n'ont pas dû vous
« échapper; et l'excellent pied sur lequel nous
« avons vu l'armée américaine, avant notre dé-
« part, à la revue de Kings-Ferry, ne sera pas à
« vos yeux le moindre des succès du héros de
« l'Amérique.

« Cependant on a été jusqu'à conclure de la
« tiédeur apparente des Américains, pendant les
« dernières campagnes, que la révolution était
« bien moins avancée qu'on ne l'avait cru, que le

« parti du roi était encore considérable, que la
« multitude était entraînée par les chefs de parti,
« les *leading-men*, mais que le vœu général n'était
« pas pour l'indépendance : opinion fausse et
« trop accréditée parmi quelques Français. D'a-
« près la constitution américaine et les principes
« même de la confédération, les décisions des as-
« semblées générales sont nécessairement celles
« de la majorité des individus, et manifestent la
« véritable opinion publique. Les élections des
« membres dans les comtés sont libres et sans
« corruption. Un homme peut séduire quelques-
« uns de ses concitoyens par son éloquence, mais
« il ne peut acquérir leurs suffrages par son ar-
« gent. On regarde comme une tâche pénible la
« nécessité de se déplacer pour aller représenter
« ses commettants à l'assemblée générale : c'est
« du moins l'opinion la plus reçue. D'ailleurs on
« ne retire de cette faible distinction aucun béné-
« fice, et on n'obtient que fort peu de considéra-
« tion personnelle. On peut donc juger par la dis-
« position des esprits dans l'assemblée générale
« d'un des États, des partis qui existent dans les
« différents comtés de ce même État. Le même
« comté influe dans l'élection des membres qui
« doivent représenter l'État au congrès; il est
« donc certain que le membre élu est l'homme
« le plus populaire, et que son opinion dans les

« affaires publiques sera toujours celle du plus
« grand nombre de ses commettants. Il n'est pas
« vrai de dire que ce principe se corrompt en s'é-
« loignant de la source. S'il s'est trouvé dans le
« congrès des membres soupçonnés d'être dans
« le parti du roi, c'est dans le commencement de
« la révolution, c'est avant que la constitution
« fût bien établie, avant que la scission de l'An-
« gleterre avec ses colonies fût prononcée, que
« les conséquences en fussent senties, et les
« nouveaux intérêts du gouvernement assez bien
« connus pour que chaque individu se fût déjà
« décidé à y réunir les siens propres. Il ne faut
« pas s'étonner que les mouvements du parti tory
« aient été plus sensibles dans ces derniers temps;
« ses espérances étaient soutenues par les succès
« des Anglais dans les provinces du Sud. Il atten-
« dait avec confiance que l'événement de la
« guerre décidât de sa fortune. Les moins préve-
« nus parmi les torys se flattaient que, puisque
« les armes du roi étaient victorieuses dans une
« des plus riches provinces, celui-ci traiterait
« avantageusement avec les Américains, que les
« propriétés seraient respectées, et que les roya-
« listes opprimés reprendraient leurs droits. Les
« plus politiques se conduisaient avec prudence
« et voulaient paraître indifférents. Enfin, nous
« avons vu la dernière période de la révolution,

« l'Angleterre réduite à la défensive et mettant en
« question l'évacuation des deux places qui lui
« restaient. Dès lors le parti du roi, sans consis-
« tance, sans ensemble, sans force et même sans
« courage, n'en a pas moins embarrassé le gou-
« vernement par de nouvelles difficultés; il a fo-
« menté les jalousies, attaqué les principes de la
« confédération, diminué la confiance publique,
« entravé la levée des impôts, et cherché à re-
« nouer avec l'Angleterre les liens du commerce.
« L'appât d'une paix *séparée*, offerte au congrès
« par le général Carleton, au nom de son gouver-
« nement; la modération que ce général affectait;
« le soin qu'il prenait de favoriser le commerce
« interlope, étaient plus funestes au gouverne-
« ment que de nouveaux ravages qui eussent en-
« flammé la haine pour le nom anglais. Les sages
« mesures du congrès, et la résolution unanime
« des différents États de rejeter les propositions
« de paix dans lesquelles la France ne serait pas
« comprise, sont la dernière et la plus forte preuve
« que ce n'est plus l'esprit de faction qui préside
« aux conseils, que la constitution est bien affer-
« mie, et que la nation, la nouvelle Amérique,
« n'a plus rien à craindre des torys. Ce sont les
« vagues après la tempête. Cependant ce parti,
« subjugué, réduit au silence, trop souvent per-
« sécuté injustement par les whigs, existe encore.

« Il tendra à se rapprocher de l'Angleterre; il
« conservera précieusement les mœurs et les cou-
« tumes anglaises; il profitera des avantages de
« commerce que feront les Anglais aux Améri-
« cains; il gardera un ressentiment implacable
« aux Français, et travaillera sans relâche à rom-
« pre notre alliance avec les États-Unis. Il nous
« importe donc, pour achever notre ouvrage,
« pour cimenter la séparation, de maintenir avec
« les Américains une relation intime et conti-
« nuelle, d'obtenir chez eux la préférence pour
« le débit des marchandises importées. Ce n'est
« pas que ce commerce puisse nous être extrê-
« mement avantageux, mais il est nécessaire de
« contre-balancer celui des Anglais, et d'entretenir
« surtout, jusqu'à la prochaine génération, l'opi-
« nion que les Américains ont prise de la nation
« française. Le séjour de l'armée de M. le comte
« de Rochambeau en Amérique a détruit le vieux
« préjugé que les Anglais y avaient entretenu
« contre le caractère français. Il était si fort, que,
« dans le commencement de la révolution, les es-
« prits les plus animés et plusieurs de ceux qui
« voulaient l'indépendance rejetaient l'idée de
« l'alliance avec la France. Il a fallu engager le
« peuple en lui faisant accepter des secours non
« avoués; et si la question eût été purement pro-
« posée, il est incertain quel eût été le choix de

« la majorité : traiter avec l'Angleterre, ou s'allier
« avec la France. Le marquis de la Fayette eut
« tout l'honneur de former les premiers liens en-
« tre les deux pays par son généreux dévouement ;
« mais il faut faire hommage à M. le comte de Ro-
« chambeau de l'opinion favorable qu'on a prise
« des Français dans toute l'Amérique septentrio-
« nale. C'est la discipline exacte qu'il a maintenue
« dans son armée, c'est sa prudence, son esprit
« de justice soutenu, sa subordination noble et
« parfaite au général Washington, c'est surtout
« la connaissance qu'il avait acquise de la forme
« du gouvernement et son attention extrême à
« ne point la contredire par le ton et l'exécution
« militaire de nos ordonnances, qui ont produit
« ce bon effet. Louons beaucoup cette conduite :
« elle est le fruit de la sagesse et du mûr examen
« des choses presque contraires qu'il avait à con-
« cilier; il a ainsi forcé les circonstances; et, tou-
« jours fidèle à son plan, il a su faire respecter
« le nom français, même en s'assujettissant aux
« lenteurs, à tous les détails de l'administration
« démocratique et aux lois les plus choquantes
« pour nous, chez qui l'inégalité des conditions
« ne peut pas être effacée, où l'intérêt même de
« tous ne rapproche pas les individus des diffé-
« rentes classes.

« Il est certain que la réputation du Français,

« si essentielle à établir, était indépendante du
« succès de nos armes, lorsque nous avons opéré
« en Virginie. Ce que je dis de la conduite des
« Français semble démenti par les opinions par-
« ticulières de quelques-uns d'entre nous, car
« vous les avez souvent entendu déclamer contre
« les Américains; mais telle est l'importance de
« la conduite du chef, que l'inconduite des su-
« bordonnés est moins marquante à mesure que
« la sienne est plus soutenue. Ajoutez à cela la
« difficulté de la langue, et vous jugerez que
« les imprudences des particuliers sont rarement
« dangereuses. C'est un étrange préjugé que celui
« qu'on appelle national, et l'impossibilité où
« l'on croit être de se plier à des usages nou-
« veaux, et de contracter des habitudes que l'on
« prend cependant, comme on acquiert la con-
« naissance de l'idiome le plus difficile et le plus
« éloigné du nôtre. Je crois que les peuples ont
« des caractères différents, mais je ne pense pas
« que ces traits opposés soient la cause des haines
« appelées nationales. Il faut plutôt l'attribuer à
« la rivalité d'intérêts, aux passions des gouver-
« nements. Supprimez cette cause, les peuples
« n'ont plus de principes ennemis ; on peut les
« réunir comme on allie les métaux. En obser-
« vant avec attention les progrès successifs de
« notre *accointance* avec les Américains, je me

« suis convaincu que les caractères les plus dif-
« férents peuvent se convenir, lorsqu'on évite
« avec soin de les présenter l'un à l'autre par les
« côtés trop dissemblables. Cette politique de-
« mande une disposition d'esprit très-rare; mais
« c'est au manque des qualités nécessaires dans
« le chef qu'il faudra imputer uniquement le
« manque de réussite. Gardons-nous aussi de
« donner à cette politique tout l'honneur de nos
« succès; les avances, la cordialité, le loyal ac-
« cueil que nous ont fait les habitants les plus
« considérables de l'Amérique, ont beaucoup
« contribué à cet heureux résultat.

« Telle est la pente naturelle, je dirais mieux
« la vocation des hommes pour le gouvernement
« populaire, que, parmi les républiques confé-
« dérées de l'Amérique, c'est là où la démocratie
« était plus parfaite et où les mœurs nous plai-
« saient davantage, que nous avons trouvé plus
« de facilité à nous lier. Cette réflexion, en me
« rappelant les différences qui existent entre les
« habitants, me conduit à examiner leurs senti-
« ments par rapport à la constitution générale.
« Je ne parlerai, mon cher chevalier, des États-
« Unis en particulier que sous le rapport poli-
« tique, et seulement pour vous faire observer
« quelle est la disposition des esprits à l'égard de
« l'ensemble et de la durée de cette immense ré-
« publique.

« L'État de Massachusset a été le berceau de la
« révolution. La fermentation des partis y a pro-
« duit, dès le commencement, des caractères
« plus républicains; mais on s'y ressent encore
« de l'esprit de faction et d'intolérance qui alluma
« les premiers flambeaux. Un de ces hommes
« célèbres qui ont joué les premiers rôles, me
« disait un jour : — Ici, dans le fond de ma re-
« traite, comme un autre Catilina, *the collar*
« *Around my nek*, au péril du dernier sup-
« plice, je faisais le plan de la révolte, je cher-
« chais à persuader à mes timides complices que
« la révolution la plus glorieuse pouvait être l'ef-
« fet de nos efforts; mais j'osais à peine l'espérer,
« et c'est un vrai songe que je vois se réaliser.
« Vous savez par quelles obscures intrigues, par
« quelles infidélités à la mère patrie on est par-
« venu à former un parti puissant, comment on
« a aigri les esprits avant de pouvoir faire éclater
« l'insurrection. Bientôt l'orgueil, la tyrannie,
« l'aveuglement et les fautes grossières du minis-
« tère anglais, ont ennobli la cause; les autres
« provinces se sont véritablement armées pour la
« liberté, pour la défense de leurs concitoyens
« opprimés. La nation tout entière a brisé le
« joug et s'est donné à elle-même des lois par le
« droit inaliénable de l'homme; acte sublime,
« monument auguste de la dignité humaine! Dès

« lors, tout changea de face et de nom ; il n'y eut
« plus de rebelles, mais bien des citoyens affran-
« chis d'un joug tyrannique. Ils élurent magistrats
« les plus sages et les plus éclairés d'entre eux.
« Du sein de ces factieux, que le ministère an-
« glais croyait pouvoir promptement réprimer,
« sortirent tout à coup de savants législateurs,
« d'habiles jurisconsultes, d'illustres guerriers ;
« la liberté pleura sur la tombe du brave et inté-
« ressant Montgomery...... On voit encore à
« Boston les traces des premières discordes ; on
« y retrouve les premiers acteurs, Hancook,
« Adams, Cooper, Baudouin, etc. Fidèle à la
« constitution générale, payant avec exactitude
« les taxes imposées par le congrès, l'État de
« Massachusset se régit avec équité et vigueur ;
« il possède les meilleurs règlements économi-
« ques. La constitution, qui n'a été finie et rédi-
« gée qu'en 1780, est peut-être le code de lois
« qui fait le plus d'honneur aux hommes. On ne
« peut lire sans émotion, et sans sentir son âme
« s'élever, le préambule de cet écrit, la déclara-
« tion des droits communs à tous les membres
« de la république, et sur lesquels sont fondés les
« différents articles de la constitution. Les der-
« niers mots sont *to the end, it may be a gover-*
« *nement of laws and not of men. Pour que ce*
« *soit le gouvernement des lois et non des hommes.*

« L'État de Massachusset, déjà très-peuplé, le
« deviendra davantage. Les terres sont concédées
« par l'État et toujours en proportion au nom-
« bre de bras que les nouveaux planteurs peuvent
« employer au défrichement; si ses intérêts poli-
« tiques sont bien entendus, le grand nombre de
« matelots qu'il peut fournir, la quantité de ports
« qui sont sur les côtes, les pêcheries, la position
« avantageuse de Boston pendant la guerre à
« cause de l'atterrage, l'échange des bois de cons-
« truction, assureront une relation continuelle et
« avantageuse avec les autres parties du conti-
« nent. Comme c'est au milieu de Boston que se
« sont élevés les ennemis les plus ardents du gou-
« nement anglais, c'est là aussi que le parti tory
« se montra plus animé. Les commotions furent
« courtes mais violentes; il n'y eut point de pitié
« pour les vaincus; une foule de familles fut con-
« trainte à s'expatrier pour échapper à la persé-
« cution. Ce parti, qui ne saurait renaître de ses
« cendres, entretient les inimitiés des familles; il
« ne cesse de rappeler les actions criminelles qui
« d'une ou d'autre part entachèrent les premiers
« jours de la révolution. De là naissent les dissen-
« sions que le temps seul peut faire cesser, et
« qui jusque-là rendront les élections très-ora-
« geuses.

« Le petit État de Rhode-Island, animé par

« l'exemple des Bostoniens, et encouragé par
« leurs succès, montra beaucoup de nerf dès le
« commencement. L'ennemi s'établit dans sa ca-
« pitale, ravagea ses côtes, intercepta ses com-
« munications maritimes, ruina son commerce.
« Plusieurs citoyens faibles, et attirés par les
« avantages d'un commerce prohibé, aban-
« donnèrent la cause. Les quakers, indifférents
« en apparence, mais Anglais dans le fond du
« cœur, penchèrent vers le parti du roi. Cepen-
« dant l'État ne fut ni subjugué par les armes des
« ennemis, ni ébranlé par ces querelles intestines.
« Les whigs ont fini par poursuivre avec sévérité
« et par chasser ou réduire au silence les torys
« qui étaient parmi eux. La petite étendue de cet
« État fait que tous les habitants se connaissent.
« La grande population, le goût de l'agriculture,
« l'activité de la navigation, l'agiotage continuel,
« ont excité chez eux l'esprit d'association, et on
« y remarque plus qu'ailleurs le goût pour les
« controverses politiques. Nulle part enfin les
« nouveaux républicains ne se sont montrés plus
« fiers, plus intolérants, plus ardents à défendre
« la cause nationale; et quoiqu'ils aient été réduits
« par de grandes pertes à tout sacrifier, ils n'en
« sont pas moins jaloux de soutenir l'autorité du
« congrès que de défendre avec force les privilé-
« ges de leurs propres assemblées : ainsi il y a

« peu de temps qu'ils ont formellement refusé de
« payer l'imposition de 5 p. °/₀ sur les marchan-
« dises importées, à laquelle les autres États
« s'étaient déjà soumis.

« Je vous parlerai peu du Connecticut, dont la
« constitution est solidement établie : c'est un
« modèle de démocratie pure et bien réglée, et
« dans laquelle on ne trouve aucun des inconvé-
« nients que le célèbre auteur de l'Esprit des lois,
« l'oracle et le défenseur de la liberté, n'a pu s'em-
« pêcher de prévoir dans l'établissement d'un gou-
« vernement populaire. Il faut attribuer la perfec-
« tion de cette organisation au peu d'inégalité des
« fortunes, à la position presque également avan-
« tageuse des différentes villes tant sur la rivière
« du Connecticut que sur les côtes du Sound : ce
« qui n'a pas permis la formation de ces grands
« établissements qui nuisent à l'accroissement des
« colonies, et dans lesquels les meilleurs principes
« se corrompent. S'il existe un peuple chez lequel
« la félicité des individus soit assurée par la forme
« du gouvernement, c'est sans doute celui du
« Connecticut. La tolérance en matière de religion
« y a étouffé l'esprit de secte et de prosélytisme.
« Les habitants n'y dépendent que des lois qu'ils
« se sont données; et le repos dans lequel ils
« jouissent de leur excellente constitution, ne
« laisse pas prévoir ce qui pourrait en altérer la

« pureté. La côte du Sound, ayant été continuel-
« lement ouverte à l'ennemi et souvent l'objet de
« ses désastreuses expéditions, on n'a pu empê-
« cher la communication avec Long-Island, et on
« y a fait passer une grande quantité de bestiaux
« et de farines. Ce commerce interlope fait sup-
« poser que les habitants des côtes étaient torys
« et entièrement acquis aux Anglais; mais ils y
« étaient forcés par leur position. S'ils n'aidaient
« l'ennemi, ils étaient exposés à de continuels
« ravages. Cet État n'en a pas moins montré le
« plus ferme attachement à la cause générale. Il
« a contribué plus qu'aucun autre à l'entretien
« de l'armée, et le général Washington y trouva
« toujours de nouvelles ressources dans les mo-
« ments les plus difficiles.

« L'État de New-York, ceux de la Pensylvanie
« et de la Delaware ont un grand intérêt à main-
« tenir l'union des treize États et l'autorité du
« congrès; on pourrait même dire qu'il serait de
« leur avantage politique de l'accroître, parce
« que les villes de New-York et de Philadelphie
« sont les plus considérables de ce continent, et
« appellent le commerce de toutes les autres par-
« ties. Ces États, formant le centre de la républi-
« que fédérative, ont une grande influence sur
« le gouvernement général; et comme ils per-
« draient tout l'avantage de leur position, si la

« confédération venait à se dissoudre, ils ont au-
« tant à cœur de maintenir le pouvoir du congrès
« que leur propre indépendance dans la gestion
« de leurs affaires particulières.

« Les États du Maryland, de la Virginie et des
« deux Carolines tiennent fortement à leur cons-
« titution particulière, qui, sur des points impor-
« tants, diffère beaucoup de celle des États du
« nord; mais cette différence, pas plus que celle
« du climat et de la nature des établissements
« agricoles ou commerciaux, ne les entraînera
« jamais à s'isoler. Ces États ont reconnu, sur-
« tout pendant les deux dernières campagnes,
« combien l'appui des États septentrionaux leur
« était nécessaire. On est donc fondé à croire que
« l'extension territoriale des États-Unis, loin d'af-
« faiblir le lien fédéral, lui donnera plus de force
« de jour en jour. Sur cette vaste étendue de
« côtes, chaque État, limité par de grands fleu-
« ves, aux embouchures desquels se trouvent de
« bons ports, a, pour ainsi dire, une navigation
« particulière, un commerce spécial, et chacun
« d'eux ne peut se passer d'une protection com-
« mune à tous. L'accroissement de la population,
« des productions et du commerce, ne pouvant
« rien changer à un état de choses qui résulte de
« leur situation respective, on ne peut douter
« que la constitution fédérale ne s'affermisse par

« les mêmes causes qui partout ailleurs pour-
« raient en menacer la durée.

« Les esprits prévenus contre la forme du gou-
« vernement républicain, les partisans aveugles
« du gouvernement monarchique, n'admettront
« point cette conclusion. Ils prophétisent déjà le
« démembrement des États-Unis dans un avenir
« prochain, et voient des trônes s'élever en deçà
« et au delà de l'Ohio; je suis loin de partager
« cette opinion née de nos habitudes et de nos
« préjugés. Je crois, au contraire, que les
« principes des gouvernements qui se formeront
« successivement dans le nouveau continent se-
« ront nécessairement en opposition avec ceux
« de notre vieille Europe. Fiers de leurs institu-
« tions, les plus justes et les plus raisonnables
« que la sagesse humaine ait jamais dictées, les
« Américains septentrionaux attacheront à leur
« maintien l'honneur national. Ces bonnes lois se
« perpétueront chez eux d'âge en âge, parce qu'on
« y reconnaîtra toujours la source la plus pure
« de la prospérité publique et du bonheur indi-
« viduel. »

Ces réflexions sur la situation des États-Unis nous occupaient exclusivement pendant la durée de notre navigation de Boston aux Antilles. L'état-major du *Triomphant* formait une agréable société; il était presque entièrement composé

de neveux ou parents du marquis de Vaudreuil. Je me plais à rappeler leurs noms, comme aussi le bon accueil que je reçus d'eux : le baron de Paroi, les chevaliers de Panat, de Viella, de la Panouze, le chevalier de l'Aiguille, major de l'escadre, le comte de Montcabrié, capitaine du pavillon, étaient des officiers distingués par leurs talents et leurs services. Plusieurs d'entre eux ne l'étaient pas moins par leur esprit cultivé et l'agrément de leur conversation. Ils eurent la complaisance de m'instruire de tous les détails intéressants du métier de la mer que puisse apprendre un passager, et j'en profitai de mon mieux.

Nous atterrâmes sur la pointe est de Porto-Rico le 15 janvier 1783, après vingt et un jours de navigation. Nous devions, disait-on, nous rendre au cap Français, île de Saint-Domingue, après avoir rallié les vaisseaux qui s'étaient séparés, et le convoi qui avait été dispersé pendant la tempête; mais nous apprîmes bientôt que l'amiral Hood bloquait dans ce port l'escadre espagnole de D. Solano, et qu'il attendait M. de Vaudreuil avec dix-huit vaisseaux. La frégate française *l'Aigrette*, qui sortit du port Saint-Jean, où elle avait relâché, ainsi que *la Cérès*, avec quatre-vingts bâtiments de transport chargés de vivres et destinés pour Saint-Domingue, vint confirmer ce rapport sur la position de l'ennemi. La nôtre

devenait fort délicate; M. de Vaudreuil continua de croiser devant Porto-Rico, et dut renoncer à se rendre au Cap. Il était vraisemblable que l'amiral Hood, informé de l'approche de l'escadre française, ne manquerait pas de venir à sa rencontre et d'engager le combat avec des forces supérieures. Nous n'avions d'ailleurs aucune nouvelle des Espagnols; un seul de leurs vaisseaux, *le Dom Juan,* était mouillé dans le port Saint-Jean; et le commandant de la place, quoiqu'il eût une bonne garnison de trois mille hommes, craignait d'y être attaqué. Nous étions si préoccupés pendant cette croisière de l'incertitude du sort de l'escadre, que personne ne songeait à jouir du magnifique spectacle qui était sous nos yeux, de la pureté de l'air et de l'agrément de la navigation dans ces belles mers. Une frégate anglaise, détachée de l'escadre de l'amiral Hood, vint nous reconnaître; elle avait serré à la côte le cutter *le Malin;* le vaisseau *la Couronne* le dégagea et donna la chasse à la frégate anglaise, qui s'échappa pendant la nuit. M. le marquis de Vaudreuil, ayant rallié tous les bâtiments de son escadre et les deux flûtes escortées par *la Néréide,* fit sortir *la Cérès* du port Saint-Jean, et se décida à quitter cette station dangereuse pour se rendre au second point de ralliement indiqué dans ses instructions : nous fûmes bien surpris d'apprendre

que c'était à Porto-Cabello, dans la province de Venezuela, sur la côte de l'Amérique méridionale. Le 21 janvier, l'escadre mit le cap au sud-ouest pour passer entre Porto-Rico et Saint-Domingue; nous doublâmes l'île de la Monna et nous virâmes ensuite de bord pour remonter, en louvoyant, le canal entre la grande terre et l'île de Curaçao. Nous n'avions d'autre pilote que celui que D. Galvès, gouverneur de la province de Caraque, avait envoyé à M. de Vaudreuil pour diriger son passage par le canal de Bahama. Celui-ci connaissait à peine cette côte hérissée d'écueils, et n'y avait navigué qu'avec de petits bâtiments. Un vent très-frais de nord-est, qu'on appelle brise carabinée, élevait une grosse mer, et rendit notre navigation très-pénible. Il nous fallait remonter dans un chenal étroit contre le vent, qui ne varie jamais que du nord-est au sud-est, et contre des courants rapides dont la force et la véritable direction étaient inconnues à tout le monde. Nous avions encore quarante lieues à gagner ainsi bord sur bord. D. Solano avait assuré qu'en rangeant de près la côte on pouvait facilement s'élever à la faveur des brises de terre; mais cette côte était neuve pour nous comme pour les hardis navigateurs qui la découvrirent et qui ne montaient pas des vaisseaux de quatre-vingts canons. Nous nous

approchions de la terre ferme, la sonde à la main, pour reconnaître successivement des pointes auxquelles notre pilote déconcerté donnait au hasard des noms différents; nous ne pouvions nous relever qu'en virant de bord et en nous approchant de Curaçao où les courants étaient moins violents; mais nous perdions bientôt ce léger avantage, et nous nous trouvions affalés et moins avancés qu'auparavant. Courant ainsi bord sur bord, tantôt nous nous trouvions en vue du port et de la ville de Curaçao, où M. de Vaudreuil, fidèle à ses instructions, ne voulait point relâcher, et d'où l'on nous tirait des coups de canon à boulet pour nous avertir du danger de nous en approcher de trop près. Quand nous avions viré, les courants nous entraînaient de nouveau sur la côte espagnole. Nous apercevions le fond des baies, les bois d'orangers qui couronnaient le rivage, les hautes montagnes, dont une vapeur azurée entourait les sommets. Pendant la nuit, nous nous tenions au large et dans le milieu du canal, luttant contre le vent; l'escadre était dispersée; plusieurs vaisseaux démâtés ne purent, comme *le Triomphant*, réparer leurs avaries sous voiles, et furent contraints de relâcher à Curaçao. Ce ne fut qu'après avoir passé dix-huit jours dans cette fâcheuse position que nous parvînmes à doubler la pointe de *Chichiri-*

bichi, qui forme le golfe Triste, au fond duquel se trouve Porto-Cabello. Nous étions encore à dix-sept lieues sous le vent, lorsqu'un lougre français vint à notre rencontre, nous amena un pilote, et nous apporta la triste nouvelle du naufrage du vaisseau *la Bourgogne*, échoué sur la pointe de Tacaya, où nous étions quelques jours auparavant. Nous avions entendu, dans la nuit, des signaux de détresse; mais ayant sondé, trouvé un fond de corail et seulement deux pieds d'eau sous la quille, nous avions à peine eu le temps de virer de bord. M. de Champourçain, qui commandait ce beau vaisseau, sur lequel onze cents hommes, soit de l'équipage, soit des troupes, étaient embarqués, aurait dû y rester le dernier; mais il se sauva sur un des radeaux qu'il avait fait construire. Il eut, dit-on, le malheur de survivre à la honte d'avoir manqué à son devoir dans cette confusion. Les radeaux furent bientôt surchargés; on se battit avec acharnement pour les détacher du vaisseau. Trois à quatre cents individus seulement purent gagner le rivage; presque tout le reste périt. L'officier qui nous rapportait ces tristes détails était envoyé par le commandant de *la Néréide*, qui avait recueilli quelques malheureux naufragés restés sans secours, pendant trois jours, sur les débris du vaisseau.

Enfin, le 10 février, nous arrivâmes à Porto-Cabello, où nous trouvâmes deux de nos vaisseaux, *l'Auguste* et *le Pluton*, qui avaient passé au vent de Porto-Rico.

Rien de plus pittoresque et de plus sauvage que l'aspect des hautes montagnes qui entourent le golfe Triste. Cette chaîne, rarement interrompue, s'étend le long de la côte de la Nouvelle-Espagne, et va s'attacher d'un côté aux pics élevés de Sainte-Marthe, vers le grand lac de Maracaïbo, et de l'autre à celles au delà desquelles est le cours de l'Orénoque. Tout y annonce à l'œil étonné un vaste continent; la nature s'y dessine en grand, et rappelle fortement l'impression qu'un tel spectacle dut produire sur l'âme du premier navigateur qui découvrit ce nouvel hémisphère. Combien j'étais impatient de débarquer! Je me promettais des merveilles, je cherchais à distinguer des masses qu'une brume épaisse me cachait. La réalité fit bientôt évanouir les chimères de mon imagination. Je ne trouvai qu'une terre plate et noyée au pied de ces montagnes dont l'aspect m'avait séduit, et qui, vues de près, n'offraient ni accès ni variété.

La ville de Porto-Cabello est bâtie sur ces lagunes; les maisons en sont basses, mal construites et très-sales, ce qui nous déplaisait d'autant plus que nous les comparions avec les habitations

américaines, si simples, si propres et si régulières. On ne voit aux environs qu'une plaine marécageuse ou des sables brûlants; point d'ombrage ni de verdure; l'excessive chaleur n'y est tempérée que par les brises de mer.

Porto-Cabello n'était alors habité que par des Espagnols de sang mêlé avec celui des Indiens, des nègres et des mulâtres. Il y avait quelques Européens employés par le gouvernement pour la recette des deniers royaux et du cacao, et des marchands fort pauvres, dont le commerce interlope avec Curaçao, quoique rigoureusement défendu, était avantageux aux habitants du continent; qu'on ajoute à cela des moines de toutes couleurs, et l'on aura une juste idée de cette bizarre et dégoûtante peuplade.

Si l'on considère Porto-Cabello sous un point de vue militaire, on trouve que ce port, situé au vent du golfe de Mexique, est très-intéressant pour le commerce de l'Espagne et pour sa marine. La rade est très-saine, quoique ouverte aux vents du nord; on peut y mouiller plus de trente vaisseaux. Le fort qui protége le mouillage est de tous côtés inaccessible; il a été construit à grands frais sur l'extrémité de la chaîne de rochers qui ferment le port; les terre-pleins sont casematés; il est armé d'une très-belle artillerie.

L'entrée du port est fort étroite, et comme

elle est est et ouest, on ne peut pas y entrer sous voiles; les vaisseaux sont obligés de se touer par l'arrière, mais aussi ont-ils l'avantage de pouvoir appareiller par tous les temps. Le port peut contenir vingt vaisseaux; mais en remontant vers le fond, dont on ne fait aucun usage, on y en rangerait un beaucoup plus grand nombre. L'ancrage est bon partout; les plus gros vaisseaux viennent à quai.

Du côté de terre, il n'y a d'autre défense que celle des marais qui entourent la ville, et une espèce d'ouvrage à cornes qui coupe la langue de terre entre la ville et le faubourg. Pour se garantir d'une surprise, on a élevé un retranchement et quelques redoutes au pied de la montagne, du côté de Burburate, seul point de débarquement à l'est de la place.

Porto-Cabello avait été fort bien choisi pour la réunion des escadres françaises et espagnoles qui devaient concourir à l'expédition projetée contre la Jamaïque. Les Anglais, qui ne l'avaient point soupçonné, avaient divisé leurs forces, dont une partie était restée stationnée aux îles du Vent, tandis que l'amiral Hood attendait vainement M. de Vaudreuil aux atterrages de Saint-Domingue.

Nous trouvâmes dans ce port toutes les ressources qui nous étaient nécessaires pour le ravitaillement des vaisseaux, ainsi que des bois

pour les principales réparations. Les officiers supérieurs et ceux de l'état-major de l'armée obtinrent seuls la permission de s'établir dans la ville. Les troupes furent retenues à bord; le baron de Vioménil ordonna seulement qu'on les débarquât journellement pour les faire promener en ordre : c'était le seul moyen de les préserver de l'intempérie du climat.

Tous les vaisseaux qui s'étaient séparés de nous dans le canal arrivèrent successivement, excepté *l'Hercule* et *la Couronne* qui se réparèrent à Curaçao et ne nous rejoignirent à Porto-Cabello qu'un mois après notre arrivée. Notre séjour se prolongeait tristement; l'amiral espagnol, bloqué au cap Français, ou à la Havane, avait peu de chances pour venir nous rejoindre. Dans tous les cas nous avions ordre d'attendre l'arrivée d'Europe de la grande flotte qui, sous les ordres de M. le comte d'Estaing, devait partir de Cadix pour aller attaquer la Jamaïque, après avoir rallié toutes les forces de terre et de mer stationnées aux îles du Vent ou à Saint-Domingue.

L'ennui, le dégoût de ces habitations malsaines, mais surtout le désir de connaître l'intérieur du pays et les mœurs espagnoles, déterminèrent quelques-uns d'entre nous à faire une excursion sur le continent. Notre général en chef, le baron de Vioménil, nous en donna la

permission, et nous ne rencontrâmes aucun obstacle de la part des autorités espagnoles. Nous nous divisâmes en plusieurs troupes; les uns allèrent par mer jusqu'au port de la Guayra pour se rendre à Curaçao, capitale de la province, qui n'est distante de ce port que de quelques lieues; d'autres, et je fus du nombre, préférèrent de faire tout ce trajet par terre. Mes compagnons de voyage étaient le comte de Ségur, le prince de Broglie, le marquis de Champcenets, Berthier, le comte Bozon de Périgord et Désoteux. Voici dans quel ordre marchait notre petite caravane : en tête était le cacaou ou conducteur, mulâtre intelligent, espèce de bouffon, faisant fonctions de majordome, qui nous avait été donné par le gouverneur comme un homme de confiance. Deux mules suivaient, portaient nos effets, nos hamacs et surtout nos cantines que nous avions mis à l'avant-garde précisément à cause des Indiens chargés de les conduire. Venaient ensuite les chevaliers errants, montés sur des mules; nous n'étions point bardés de fer de pied en cap; mais chacun de nous avait son uniforme et ses armes, ce qui formait un groupe assez bizarre.

Nous partîmes de nuit; nous cheminâmes quelque temps le long du rivage, ensuite nous traversâmes des marais en nous rapprochant des montagnes. A la pointe du jour, nous nous trou-

vâmes à l'entrée des gorges d'*Aqua-Caliente*, petite rivière d'eau sulfureuse et bouillante qu'on remonte jusqu'à sa source. Il n'y a point d'autre communication entre Porto-Cabello et la ville de Valence que le lit de ce torrent. Malgré l'extrême difficulté de ce chemin, dans lequel il faut avoir pour sa monture une confiance aveugle et passive, nous étions de plus en plus satisfaits de la variété des sites, des productions extraordinaires à chaque pas offertes à notre curiosité. Nous admirions les plantations de cacao, de bananiers, et la plus riche végétation que la nature puisse offrir aux regards de l'homme.

Le sentier que nous suivions sur l'une ou l'autre rive du torrent était quelquefois ombragé d'arbres couverts de fleurs, et dans quelques endroits à découvert sur des rochers nus et comme taillés à pic; vers le milieu du jour, la chaleur devint excessive dans cette gorge étroite. Nous étions étonnés de voir nos Indiens presque nus supporter gaiement la fatigue et l'ardeur du soleil; l'un d'eux, nommé Martini, qui s'était particulièrement attaché à mon service, était un jeune homme d'environ dix-huit ans, très-bien fait et d'une belle figure; il était leste, et tous ses mouvements avaient de la grâce; aussi actif à midi qu'au moment de notre départ, il devançait la caravane pour reconnaître le chemin, animait

nos mules par ses cris, et revenait se placer auprès de moi. Il avait cependant, me dit-il, fait quinze lieues la veille, et n'avait eu d'autre lit de repos que le seuil de ma porte. Telle est l'espèce d'hommes que la fureur des Espagnols a presque détruite! Nous arrivâmes aux sources de *l'Aqua Caliente;* une eau limpide, des gazons touffus et bien ombragés, nous invitèrent à mettre pied à terre pour respirer quelques instants et nous rafraîchir. Martini, qui nous avait un peu devancés avec le conducteur et nos bagages, revint en courant et en poussant de grands cris nous avertir que nous étions assis sous des mancenilliers. Nous achevâmes de gravir la sommité, et nous ne tardâmes pas à découvrir, au loin dans la plaine, la ville de Valence. L'horizon s'ouvrit devant nous; nous trouvâmes un chemin mieux frayé et des terres cultivées. Régulièrement bâtie sur une hauteur, Valence n'avait alors guère plus de trois mille âmes de population; les maisons assez belles, mais gothiques et du plus mauvais goût, étaient toutes enduites d'un mortier rougeâtre. Il y avait une garnison de milices mulâtres assez bien tenues : nous n'y trouvâmes d'ailleurs rien de remarquable, si ce n'est la beauté du site. La chaleur y est tempérée par les brises réglées du nord-est qui y pénètrent par les gorges perpendiculaires à la côte. Nous fû-

mes bien accueillis par les Espagnols, la plupart agents du gouvernement ou moines de toutes couleurs; toutefois, leur hospitalité se borna à nous conduire dans une maison très-vaste et démeublée, où nous fîmes suspendre nos hamacs. Grâces à la fatigue excessive que nous avions éprouvée, ce premier essai des lits indiens nous réussit à merveille.

La plaine de Valence est coupée par de très-beaux chemins et arrosée par des ruisseaux qui vont se jeter dans un grand lac. Tout y portait l'empreinte des anciennes cultures; tout y faisait regretter que la population indigène ait disparu. A quelques milles de la ville, on traversait des champs immenses laissés en friche : quelques arbres antiques semblaient encore marquer les bornes des héritages, mais les héritiers n'étaient plus. L'œil parcourait au loin ces champs abandonnés, et les herbes dont ils étaient couverts prouvaient assez leur inutile fertilité.

Quelques Espagnols, riches parce qu'ils avaient eu beaucoup d'esclaves, possédaient des habitations considérables dans la plaine de Valence. En approchant de *Guacara*, situé à quatre lieues de la ville, nous retrouvâmes des terres cultivées.

Ce village, assez considérable et agréablement situé, était peuplé d'Indiens de sang pur et

chrétiens. Ils avaient des propriétés que les lois protégeaient, mais que les administrateurs envahissaient tous les jours. On leur avait laissé un cacique qui n'en portait que le nom, et que les Espagnols avaient abaissé jusqu'à lui faire solliciter les prérogatives de leur noblesse. Tous ces Indiens étaient pauvres et gémissaient sous le joug de leurs oppresseurs. A peine leur restait-il une idée de leur origine et de leur ancien état social. Combien ces restes d'un peuple exterminé intéressent les voyageurs!

La différence entre les vrais Indiens et les différentes races de sang mêlé, dont ce pays est rempli, s'y fait aisément apercevoir. La couleur de celles-ci, de quelque manière qu'elle soit décomposée, est toujours livide et sans éclat; le caractère africain s'y fait sentir dans toutes les physionomies. La couleur des Indiens, au contraire, est d'un ton plus animé, comme le cuivre rouge. Ils ont la peau fine, et leurs traits sont en général dans un bel ovale. Leurs cheveux sont doux et très-noirs.

Nous nous arrêtâmes à la case d'un de ces Indiens; nous n'y trouvâmes qu'un vieillard et deux jeunes femmes, dont une était fort jolie. Elles étaient vêtues à l'espagnole.

Nous continuâmes notre route toujours dans la plaine; en nous approchant du pied des mon-

tagnes, nous traversâmes une forêt dont les arbres étaient rares et d'une espèce chétive. L'aspect devenait de plus en plus sauvage. Nous vîmes des oiseaux qui nous parurent aussi extraordinaires par leur plumage que par leurs cris. Nous nous plaisions à les suivre des yeux, lorsqu'un hurlement, ou plutôt un gémissement lugubre, parti du fond du bois, fixa notre attention. Le comte de Ségur, Bozon et moi, qui nous étions arrêtés pour mieux écouter, nous entrâmes dans la forêt. Ces hurlements cessèrent par intervalle et s'éloignèrent à notre approche. C'étaient les cris d'un tigre dont nous avions été sans doute fort près. Des Indiens que nous rencontrâmes, et qui imitèrent le cri du tigre, ne nous permirent pas d'en douter. Rien n'est plus lugubre et plus fait pour inspirer la terreur au voyageur isolé, que le cri de ce redoutable animal.

Nous arrivâmes à une grosse ferme appelée *el trapiche di caxa;* il était midi et nous pouvions à peine respirer. Nous prîmes un bain délicieux dans un ruisseau qui tombait en cascades par-dessus nos têtes, nous fîmes un repas frugal, et nous ne nous remîmes en route que lorsque la chaleur fut entièrement tombée. La nuit nous surprit à trois lieues de là, sur les bords du lac que nous aperçûmes à travers de grands arbres

qui rendaient, à cet endroit, la nuit très-sombre et notre marche incertaine. Nous avions à notre gauche des rochers élevés, dont les échos fréquents étaient très-sonores. Un peu plus loin, des feux allumés par les Indiens autour de leurs cabanes, et qui se reflétaient dans les eaux du lac, nous permirent d'en mieux distinguer le contour. Nous admirâmes cet immense bassin placé à une si grande élévation au-dessus du niveau de la mer. Nous apprîmes que ce lac abondait en poisson, que les terres qui l'environnaient étaient extrêmement fertiles, et que c'était autrefois la partie la plus habitée de toute la province. Il est parsemé d'îles; la chaleur y est tempérée par les brises qui y règnent constamment. On conçoit que ce devait être un séjour délicieux, et l'on ne peut que maudire les barbares qui ont dépeuplé cette belle contrée. Nous arrêtâmes notre marche à Maracaï, petite ville d'environ deux mille âmes de population. Avant d'y arriver, nous fîmes halte un instant pour jouir d'un spectacle tout nouveau pour nous. Les hauteurs qui entourent Maracaï et qui aboutissent au lac paraissaient embrasées. C'étaient de grandes parties de forêt qu'on incendiait pour en employer les cendres à la culture de l'indigo, et c'est autour de Maracaï que j'ai vu les plus belles indigoteries.

Nous fûmes reçus avec cordialité par les habitants de cette jolie petite ville; un gentilhomme, nommé D. Félix, l'un des principaux propriétaires, d'un esprit cultivé, répondit obligeamment à toutes nos questions, et ne dissimula point son espoir de voir éclater une révolution qui affranchît ces belles provinces de la tyrannie des Espagnols européens. D. Félix nous montra d'anciennes armes des Indiens; il nous fit voir aussi, entre autres choses curieuses, un animal fort rare décrit par Buffon sous le nom de penna. C'est une espèce de tigre; il a les mêmes mœurs, sa fureur et son inquiétude continuelle, mais il en diffère par sa couleur fauve plein et foncé, et par sa queue qui est la même que celle du lion : ce qui l'a fait appeler par les naturels du pays le lion bâtard.

Au delà de Maracaï, nous quittâmes le pied des montagnes pour suivre dans la vaste plaine un assez bon chemin. Nous traversâmes de belles cultures de cannes à sucre, des bosquets de cocotiers, et nous nous arrêtâmes un instant à Turmero, village bien bâti dans une position riante, et d'environ mille âmes de population. Les habitants les plus riches n'étaient pas les cultivateurs, mais bien les employés du fisc, qui aggravaient par toutes sortes de concussions l'énorme fardeau des impôts. Turmero est un

entrepôt considérable de cacao; on le transporte de là à Caraque et à la Guayra à dos de mulets.

Nous traversâmes encore un assez gros village à trois lieues de Turmero, appelé *San-Matheo.* Ici le terrain devient inégal, non que la plaine de Valence ne s'étende encore au delà de ce point, mais elle s'élève par de petits coteaux fort agréables. Les eaux sont plus rassemblées. On côtoie la rivière sur l'une ou l'autre rive jusqu'à la *Victoria.* Il était midi lorsque nous arrivâmes à cette dernière ville. La fatigue excessive que nous avions supportée, le bon gîte qui nous fut offert à la *Caza-Reale*, ou maison de ville, et plus encore l'aimable accueil que nous y fit le señor Emmanuel Perdhomo, commandant, nous décidèrent à passer le reste de la journée à la *Victoria.* C'est une jolie petite ville située à l'extrémité de la plaine de Valence, sur un plateau très-découvert, à l'entrée des gorges et au confluent de deux petites rivières. La chaleur y est tempérée par les vents de nord-est; les habitants des côtes viennent y respirer un air plus pur et s'y rétablir quand ils ont la maladie appelée *calentura.* Le señor Perdhomo, à la fois commandant, juge et médecin, était très-considéré dans la province. Il prévint nos questions et satisfit notre curiosité sur tous les points. Cet homme connaissait bien son pays, parlait

librement de l'esprit d'indépendance qui déjà se répandait en secret parmi les habitants; il entendait assez bien le français et s'était nourri de la lecture de nos meilleurs auteurs. Il nous conduisit d'un air mystérieux dans un cabinet, et nous montra, derrière un rideau, les Œuvres de J. J. Rousseau et de l'abbé Raynal; il écoutait avidement ce que nous lui rapportions de la révolution qui venait d'affermir l'indépendance des Américains septentrionaux. Nous découvrions ainsi, à chaque pas, les germes de cette insurrection qui, pour avoir été tardive, n'en a éclaté qu'avec plus de fureur.

Le señor Perdhomo fut extrêmement aimable; il nous présenta à sa femme, petite brune très-piquante. Nous trouvâmes chez elle plusieurs dames de ses amies, pour la plupart agréables et fort animées. On nous régala d'un combat de taureaux, et nous étions menacés d'un bal qui nous aurait achevés si le digne chef de notre caravane, le comte de Ségur, n'eût fait à propos une honorable retraite.

Nous repartîmes avant le jour par un beau clair de lune. L'air était frais, la troupe était gaie; chacun à son tour faisait son petit conte ou disait sa chanson. Nous avions déjà fait deux grandes lieues et le jour ne paraissait pas. Nous laissâmes à droite un chemin assez bien ouvert

qui est, dit-on, la principale communication avec le royaume de *Santa-Fé*. Nous nous rapprochions des montagnes, et nous fûmes bientôt après engagés dans une gorge très-resserrée où coulait une rivière; il n'y avait d'autre chemin que le lit même du torrent. Comme nous le remontions, le jour commença à poindre. Les rochers escarpés qui nous environnaient, les bois dont ils étaient couronnés, et les vapeurs qui s'élevaient, rendirent le froid très-piquant. Quelques heures plus tard, nous eussions trouvé délicieuse cette sauvage retraite. Les premiers rayons du soleil éclairaient déjà le faîte des montagnes, et nous distinguions les sentiers difficiles par lesquels nous devions les gravir. Je ne dois point oublier, dans la description de cette belle matinée, un concert qui embarrasserait fort les poëtes. Ce ne sont point ici des rossignols qui, par des chants harmonieux, saluent l'astre du jour, mais bien de malheureux perroquets qui s'éveillent et se répondent par des croassements épouvantables. Le nombre en est prodigieux et leurs cris discordants sont insupportables.

En sortant de cette gorge, à peu près à quatre lieues de la Victoria, nous arrivâmes au hameau de *Las Cacuissas*, au pied de la montagne du même nom. Nous nous trouvions encore à dix lieues de Caracas. La chaîne que nous devions

traverser avant de descendre dans la vallée de Caraque est une des plus élevées de ce continent. Ces masses énormes me parurent encore plus imposantes que celles de nos Alpes et de nos Pyrénées; on y est moins frappé de la variété des sites et de la bizarrerie des accidents que de l'ensemble de ces masses et des ramifications étendues que l'œil découvre à mesure qu'on s'élève au milieu de ces montagnes. Nous eûmes d'abord à gravir pendant plus d'une heure une côte très-roide, et quand nous fûmes arrivés sur un premier plateau, nous nous arrêtâmes pour examiner la direction des vallées qui s'ouvraient dans tous les sens. Continuant à suivre la crête, nous trouvâmes des habitations, des terres récemment défrichées, des cabanes d'Indiens éparses çà et là. Parvenus enfin à la plus haute sommité, l'horizon s'agrandit devant nous, et, ces masses énormes s'effaçant par degrés, nous découvrîmes, vers le sud, un pays immense et des chaînes de montagnes qui se confondaient les unes dans les autres et n'échappaient à l'œil qu'en se mêlant avec les vapeurs élevées de leur sein. Le point d'où nous observions ce vaste tableau est un des plus beaux accidents que puisse offrir la nature dans sa plus grande magnificence. La cime de *Las Cacuissas* est couronnée par une antique forêt. La terre, rafraîchie par les rosées

et garantie par ces éternels ombrages, y est couverte d'un gazon toujours vert. Le voyageur, fatigué de gravir tant de côtes difficiles et brûlé par les rayons du soleil, y trouve un ombrage délicieux et y respire un air pur. Ici commence un beau chemin construit à grands frais par ordre du roi d'Espagne et que la cupidité de ses agents a fait abandonner. On a percé cette forêt qui couvre tout le revers de la montagne, on en a adouci les pentes, et on a taillé dans le roc vif plus de mille toises. Le projet était d'ouvrir entre Valence et Caraque une route praticable pour les voitures, et on avait, avec raison, commencé par l'endroit le plus difficile. En admirant ces travaux, on serait tenté de pardonner aux farouches conquérants du nouveau monde, si l'on ne songeait que les vils maîtres de ces belles contrées ont souillé par le massacre des Indiens les monuments de leur magnificence.

Le petit village de *San-Pietro,* situé au pied de la grande montagne, ne nous offrit qu'un mauvais gîte, mais nous touchions au but de notre voyage; le lendemain, avant le jour, nous étions sortis des gorges, et nous arrivâmes à Caracas vers midi.

Mon honorable ami, le comte de Ségur, a donné, dans ses inimitables mémoires, une description si intéressante et si vraie de la ville de

Caracas et de ses environs, que, ne pouvant y rien ajouter, je m'abstiens de retracer à mon tour ces agréables souvenirs. Il a peint avec les plus vives couleurs cette espèce d'*Eldorado*, et les traits saillants du caractère espagnol, plus prononcé dans les colonies que dans la métropole. Nous nous trouvâmes réunis avec ceux de nos compagnons qui étaient venus par mer jusqu'à la Guayra, tels que le duc de Laval, le marquis de Fleury et quelques autres. Le chevalier Alexandre de Lameth avait hasardé de faire ce voyage à travers pays, entre la côte et le chemin de Valence que nous avions suivis, et n'avait surmonté qu'avec peine les plus grandes difficultés. Notre séjour à Caracas fut une continuité de fêtes, dans lesquelles la galanterie française et l'attrayante coquetterie des dames espagnoles eurent un libre cours. Je conçus l'idée d'esquisser quelques scènes de ces romans à peine commencés et qui furent trop tôt interrompus. Nous nous séparâmes en partant de Caracas. Le comte Ségur et la plupart de ceux qui formaient notre caravane allèrent à *la Guayra* où ils s'embarquèrent pour retourner à Porto-Cabello. Je repris avec Berthier le chemin de Valence, m'arrêtant dans les mêmes gîtes afin de mettre en ordre mes notes et les croquis que j'avais dessinés en venant, et qui me

servirent à dresser une assez bonne carte de tout le pays que nous avions parcouru.

D'heureuses nouvelles nous attendaient à Porto-Cabello; l'escadre était réunie, parfaitement réparée, et M. de Vaudreuil n'attendait que l'aviso qui devait lui faire connaître le départ de la grande flotte de Cadix, lorsque la frégate *l'Andromaque* vint nous annoncer la signature de la paix et apporta à M. de Vaudreuil l'ordre de se rendre au cap Français. La joie que répandit dans toute l'armée, marins ou soldats, l'espoir du prochain retour dans la patrie, ne peut se décrire; il faut avoir éprouvé ce sentiment à des milliers de lieues de la terre natale pour s'en faire une juste idée; car, ainsi que l'a dit un de nos plus aimables poëtes, André Chénier,

« *Tout mortel errant nourrit un long amour*
« *D'aller revoir le sol qui lui donna le jour.* »

Le marquis de Vaudreuil arbora son pavillon sur *le Northumberland*, vaisseau neuf et l'un des meilleurs voiliers de son escadre, commandé par M. de Médine. *Le Triomphant,* que l'amiral montait auparavant, devait se détacher de l'escadre et passer le détroit de Gibraltar pour rentrer à Toulon. La plupart des officiers de son état-major passèrent avec lui sur *le Northumberland.* Le

général en chef, baron de Vioménil, ne quitta point M. de Vaudreuil, et je continuai de l'accompagner comme remplissant les fonctions de chef de l'état-major de l'armée. Le comte de Ségur s'y embarqua aussi. Nous appareillâmes de Porto-Cabello le 3 avril 1783. Cette fois, les vents frais de nord-est, qui nous avaient tant contrariés, nous servirent à souhait, et nous eûmes une douce et prompte navigation jusqu'au cap Français. M. de Vaudreuil eut l'obligeance de détacher la frégate *l'Amazone* pour porter dans la partie du sud le comte de Ségur qui désirait d'y visiter son habitation; Berthier l'accompagna; je regrettai que mes fonctions m'empêchassent de le suivre.

La riche colonie de Saint-Domingue était à cette époque au plus haut degré de splendeur; les immenses apprêts qu'on y avait faits pour l'expédition de la Jamaïque ajoutaient encore à l'éclat de cette prospérité. L'escadre espagnole nous attendait dans le port; ces deux escadres composaient une force navale de vingt-trois vaisseaux de ligne et de huit frégates. La flotte combinée de Cadix était forte de quarante vaisseaux de ligne. Ainsi, la jonction opérée, le comte d'Estaing aurait eu sous ses ordres soixante-trois vaisseaux de ligne. Si l'on suppose avec raison que les Anglais n'auraient pas manqué de réunir

dans ces parages une force navale au moins égale, on peut juger de quelle importance eussent été les événements de cette campagne.

Les troupes de terre, françaises et espagnoles, réunies au Cap, formaient une force effective d'environ vingt mille hommes, et sans doute la flotte combinée apportait aussi de puissants renforts, qu'on ne peut guère évaluer à moins de dix mille hommes. Les quais du port de Saint-Domingue étaient couverts d'une nombreuse artillerie de siége et de campagne. Quelles combinaisons, quels efforts, quelles dépenses pour se disputer la possession d'une île au plus lointain rivage de l'océan Atlantique! Quelle effusion de sang et quel désastre prévint la glorieuse paix de 1783!

Jamais le commerce de la colonie n'avait été dans un état plus florissant. De nombreux convois y étaient récemment arrivés. Environ cinq cents bâtiments marchands mouillaient dans le port; les magasins regorgeaient des marchandises d'Europe; elles étaient entassées sur les places, et livrées, surtout nos vins, à des prix inférieurs à ceux de France. On peut, d'après ce tableau fidèle, mesurer l'immensité des pertes que les révolutions de Saint-Domingue ont causées à la métropole.

Mes occupations et la maladie dont je ressen-

tais les premières atteintes me permirent à peine de faire quelques excursions dans la plaine du Cap. Je visitai une des principales habitations. Le régisseur qui m'expliquait tous les détails des diverses cultures, le système des irrigations, les différentes usines, me dit, en me montrant d'un point élevé l'étendue de la plaine et la magnificence des productions : « L'horizon qu'em-« brassent d'ici vos regards entre les mornes et « le rivage comprend un territoire de soixante « millions de revenus. »

Toutes ces merveilles me touchaient peu; je leur préférais les campagnes du Connecticut et de Rhode-Island, et l'air pur qu'on y respire au feu dévorant du soleil des Antilles. Là, du moins, l'ami de l'humanité, celui qui sent toute la dignité de son être, n'est pas sans cesse attristé, indigné par les horreurs de l'esclavage. Pour juger par moi-même jusqu'à quel point l'avarice peut porter le mépris de la nature humaine et l'endurcissement de cœur, je voulus voir la vente publique d'une cargaison de nègres des deux sexes; je me rendis dans la salle destinée à ce marché des enfers. Ces malheureux étaient assis sur le carreau, appuyés le long des murailles; les acheteurs circulaient autour d'eux, les considéraient comme ils auraient pu le faire d'un troupeau de bétail. Lorsqu'ils avaient fait choix d'un individu,

on le plaçait sur une escabelle au milieu de la salle; alors les acheteurs le palpaient en tous sens; il était ensuite vendu à l'enchère et adjugé par le crieur au plus offrant. Ces infortunés, résignés à leur sort, satisfaits, peut-être, d'avoir échappé au long supplice de la traversée, ne donnaient aucun signe d'inquiétude ou de regret d'être séparés de leurs compagnons. Un seul d'entre eux, assis auprès d'une jeune femme qu'il tenait par le bras, ne put en être arraché que par force, et sa compagne, pendant qu'il était sur l'escabelle, se désolait et se couvrait le visage de ses deux mains. Le barbare acheteur n'eut pas même la pensée de les réunir; il emmena le jeune esclave, et la jeune négresse fut immédiatement après achetée par un autre.

Quis talia fando
Temperet à lacrymis!

Après trois semaines de séjour au Cap, je fis, par ordre du baron de Vioménil, le dispositif de l'embarquement de l'armée, et je me préparais à retourner en Amérique pour y remplir la mission que m'avait destinée M. le chevalier de la Luzerne, lorsque j'appris que l'article du traité de paix qui renfermait la nouvelle démarcation des limites depuis la rivière Sainte-Croix jusqu'au Mississipi, prévenait toutes les difficultés, au

delà même des espérances des Américains, et rendait inutile le travail des commissaires. J'avais laissé à Providence, chez le docteur Bowen, et confié particulièrement à ses aimables filles, une cassette dans laquelle étaient renfermés divers papiers et les notes que j'avais recueillies pendant le cours des deux campagnes. Cette cassette, que j'avais crue perdue, a été soigneusement conservée par mistress Ward, la plus jeune de ces demoiselles, la seule qui ait survécu au reste de la famille, et qui m'a conservé son honorable souvenir; c'est après un laps de quarante ans, qu'ayant rencontré à New-York le général la Fayette, pendant son voyage triomphal, mistress Ward voulut bien s'enquérir de moi, et pria le général de se charger de me rapporter cette cassette avec un touchant témoignage de son ancienne amitié. Les notes que j'ai ainsi retrouvées m'ont servi à faire le résumé que j'ai inséré plus haut dans ces mémoires.

L'embarquement des troupes étant achevé, nous mîmes à la voile de la rade du Cap le 30 avril 1783; nous étions tous joyeux de voguer vers la terre natale. En nous élevant jusqu'à la hauteur des Açores, les vents nous servirent bien; la fièvre m'avait quitté, je me sentais renaître. Les états-majors de terre et de mer, réunis à bord du *Northumberland*, formaient une société

très-agréable; la conversation était animée et intéressante. Des marins très-instruits, tels que MM. de l'Aiguille et de Graudchin, le spirituel chevalier de Panat, M. de Manneville, aide-major général de notre armée, homme très-érudit et d'un esprit contrariant, et surtout le comte de Ségur, apportaient chacun leur tribut. Nous fûmes, pendant quelques jours, arrêtés par des calmes, auxquels succédèrent des vents violents de sud-ouest. L'escadre fila jusqu'à onze nœuds. En approchant de la côte de France, nous trouvâmes une brume épaisse qui ne permettait pas aux pilotes côtiers de reconnaître sur quel point nous allions atterrir; ils affirmaient, d'après les sondes, que les courants nous avaient portés au-dessus d'Ouessant, et que nous étions, comme ils le disaient, déjà *emmanchés*. Les observations de longitude faites par MM. de l'Aiguille et Grandchin prouvaient, selon eux, que nous étions très-près de terre. Dans cette incertitude, et la nuit s'approchant, l'amiral fit virer de bord pour s'élever au large. Le lendemain matin, ayant remis le cap à l'est, et le vent ayant encore fraîchi, les vigies crièrent : Terre! et les pilotes côtiers déclarèrent qu'ils apercevaient la tour d'Ouessant; mais le commandant du vaisseau, M. de Médine, qui, plus qu'eux encore, avait pratiqué ces dangereux parages, ordonna tout à coup de

virer de bord; il avait reconnu, sous la brume, les brisants des écueils *des Saints*, sur lesquels nous courions vent arrière. *Le Northumberland* était en tête de l'escadre, à laquelle on fit signal d'exécuter la même manœuvre. La brume s'étant tout à coup dissipée, nous distinguâmes à l'œil nu le ressac des vagues contre les rochers, où l'escadre entière aurait inévitablement péri sans la vigilance et la présence d'esprit de M. de Médine. Quelques heures après, nous entrâmes dans le canal de Lyroise, et nous mouillâmes dans la rade de Brest le 19 juin, après une traversée de quarante-neuf jours.

LIVRE TROISIÈME.

Arrivée à Paris. — Mission dans le Levant. — Départ. — Embarquement à Toulon. — Navigation. — Cerigo. — Scio. — Plaine de Troie. — Châteaux des Dardanelles. — Ténédos. — Salonique. — Ile de Candie. — Arrivée à la Sude. — Résumé de l'histoire de l'île de Candie. — La Canée. — Retimo. — Candie. — Le mont Ida. — Le couvent de Saint-George. — Soupçons et révolte des janissaires d'escorte. — Amira. — Gyra-Petra. — Ruines d'Érithrie. — Megalo-Monasteri. — Port de Paleo Castro. — Spina-Longa. — Dangers au retour vers Candie. — Retraite à Gorgo-Laini. — Ruines de Gortyne. — Le labyrinthe de Crète. — Les Sphaciotes. — Retour à la Canée. — Mouillage des Grabuzes. — Départ de l'île de Candie pour Naples de Romanie. — Considérations militaires sur la Morée et sur les îles et les points méridionaux de l'Archipel. — Naples de Romanie. — Arrivée à Smyrne le 4 janvier 1784. — Smyrne. — Départ pour Constantinople. — Reconnaissance des deux côtes du Bosphore. — Résumé historique sur la politique de la France vis-à-vis de la Porte. — Reconnaissance des Dardanelles. — Troade. — Thasos. — Lemnos. — Myconi. — Paros. — Port de Naussa. — Grotte d'Antiparos. — Parechia. — Athènes. — Milo. — Coron. — Modon. — Navarin. — Retour à Toulon le 6 août 1784. — Rentrée à Paris.

Je débarquai le même jour et je ne restai à Brest que le temps nécessaire pour achever de m'acquitter de mes dernières fonctions et obtenir

du baron de Vioménil la permission de me rendre à Paris. J'avais trouvé en débarquant des nouvelles de ma famille; mon frère Saint-Marcel était dans l'Inde, où le régiment d'Aquitaine faisait partie de l'expédition de M. le bailli de Suffren; mon frère Saint-Fulcrand était resté en Amérique, et ne devait revenir en France avec le reste de l'administration à laquelle il était attaché que quelques mois après. Mon respectable père, privé de ses enfants depuis plusieurs années, me pressait de me rendre auprès de lui à Montpellier. Je reçus en même temps une lettre fort obligeante du comte de Charlus, qui me prévenait que son père, ministre de la marine, m'appelait auprès de lui, et me destinait à remplir une mission particulière. J'appris aussi que M. le comte de Rochambeau avait obtenu pour moi le grade de major, et que je faisais partie du corps d'état-major général nouvellement formé sous les ordres du marquis d'Aguesseau. Je fis diligence pour me rendre à Paris; j'y fus affectueusement accueilli par mon ancien général le comte de Puységur; je me rendis à Versailles pour remercier le maréchal Ségur, ministre de la guerre, auquel je fus présenté par son fils. Le comte de Charlus me présenta aussi à son père, et celui-ci me trouvant décoloré et souffrant encore des suites de ma fièvre de Saint-Domingue, jugea que

je n'étais point en état d'entreprendre immédiatement un long voyage et un travail considérable. Je le suppliai de ne pas me priver de cette occasion de mériter mon avancement, et j'ajoutai que le changement de climat et des occupations utiles concourraient au rétablissement de ma santé. Alors M. le maréchal m'expliqua en peu de mots les motifs politiques de la mission secrète que j'aurais à remplir.

L'invasion de la Crimée et les vues ambitieuses de Catherine II faisaient pressentir que la guerre éclaterait dans l'Orient, que la France pourrait être entraînée à y prendre part, et, dans cette supposition, le gouvernement voulait faire recueillir des notions précises sur les ports, les places et les divers points fortifiés des îles et des côtes de l'archipel du Levant, en y comprenant la position de Constantinople sur les deux mers. Nos anciennes relations avec l'empire ottoman et l'état florissant de notre commerce dans ces contrées semblaient exiger que nous nous opposassions aux envahissements de la Russie; d'un autre côté, on s'exagérait la décadence de l'empire turc en Europe, et, dans le cas d'un démembrement qu'on croyait prochain, on songeait à s'emparer des possessions qui pouvaient le mieux assurer notre prépondérance maritime. C'était surtout l'île de Crète ou Candie que le

gouvernement français avait en vue; elle pouvait être le prix des secours que fournirait la France à son ancienne alliée, ou celui d'une neutralité utile aux projets de la Russie. M. le maréchal de Castries chargea le chevalier de Fleurieu, qui avait toute sa confiance, de conférer avec moi sur cette reconnaissance militaire, et de me donner toutes les communications qui pouvaient y être relatives. Je reçus une instruction secrète du ministre de la marine écrite de sa main. Pour masquer cette mission, je reçus aussi celle de visiter, de concert avec le comte Bonneval, capitaine de vaisseau, toutes les échelles du Levant, comme l'avait fait le baron de Tott, quelques années auparavant. Il me fut prescrit de voyager sous un autre nom, et de ne me revêtir de mon uniforme que dans le cas où je pourrais être compromis. Lorsque je pris congé du maréchal de Castries et du maréchal Ségur, l'un et l'autre me firent espérer que j'obtiendrais à mon retour le grade de colonel. Je partis pour Montpellier, où je me reposai quelques jours au sein de ma famille. Un courrier m'y apporta mes dernières instructions, et je me dirigeai sans perdre de temps sur Toulon. Je m'arrêtai le 3 septembre au dernier relais à Ollioules, et j'envoyai sur-le-champ mon domestique au comte de Bonneval, capitaine de vaisseau, commandant la corvette

la Badine sur laquelle je devais m'embarquer. Celui-ci n'attendait que moi pour mettre à la voile, et me donna rendez-vous pour le lendemain au soir au village de la Seine, près duquel était mouillée la corvette.

Pendant le cours de mon voyage, j'écrivis un journal sous la forme de lettres adressées à madame de Croix, femme de beaucoup d'esprit, qui m'avait accueilli avec une bonté toute maternelle lorsque j'étais en garnison à Valenciennes, et aux bons conseils de laquelle je suis redevable de mes premiers succès. Je ne saurais mieux ni plus exactement retracer l'une des plus intéressantes époques de ma carrière, qu'en puisant dans le recueil de ces lettres que j'ai conservées, les détails descriptifs que je n'avais point dû mêler aux principaux résultats de mes travaux.

J'arrivai le 4 au soir à la Seine, où je trouvai M. de Chabot, lieutenant-colonel au corps royal du génie et l'un des officiers les plus distingués de cette arme, qui devait aussi s'embarquer secrètement à bord de *la Badine*. Comme sa mission différait de la mienne, nous fûmes d'abord très-réservés dans nos questions et dans nos réponses réciproques. M. de Chabot, qui se faisait appeler le chevalier de Serville, était envoyé à Constantinople sur la demande qu'en avait faite le divan à M. le comte de Saint-Priest, pour diriger les tra-

vaux de fortifications. J'avais aussi reçu l'ordre de changer de nom, et j'avais pris celui de Vernon. Nous arrivâmes ensemble à bord de la corvette vers minuit; nous y fûmes reçus par M. de Bonneval qu'il me tardait beaucoup de connaître, et qui nous accueillit avec la plus grande politesse; on leva l'ancre, et, à la pointe du jour, nous fûmes sous voiles. Je devais m'attendre à trouver dans le comte de Bonneval un collègue très-instruit et connaissant déjà le pays que nous devions parcourir ensemble. Il importait pour le succès de nos opérations que nous fussions parfaitement d'accord : M. de Bonneval me prévint. Nous nous communiquâmes nos instructions, et il me témoigna le désir le plus vif de confondre nos travaux. J'avais tout à gagner à cette communauté; les lumières de cet excellent officier, sa manière ouverte et franche lui acquirent toute ma confiance. Il joignait aux talents qui depuis longtemps l'avaient fait distinguer, un esprit agréable et le meilleur ton, et je m'estimai heureux de trouver toutes ces qualités réunies dans une personne avec laquelle j'étais destiné à passer de longues heures tête à tête.

Nous eûmes, en partant de la rade de Toulon, un très-beau temps et des vents favorables. Ils fraîchirent de la partie de l'ouest lorsque nous

fûmes à la hauteur de l'île de Sardaigne. Nous doublâmes le cap Bon, sur lequel était un petit ermitage où demeurait un marabout dont les prières avaient, disait-on, la vertu de féconder les femmes stériles; heureux privilége des ermites de tous les pays et de toutes les religions.

Nous passâmes en vue de l'île de Malte en rangeant d'assez près les côtes de Sicile, et trois jours après nous découvrîmes le cap Matapan et les terres les plus méridionales de la Morée. Un calme plat, qui dura quelques heures, me laissa tout le temps de considérer les rivages de l'ancien Péloponèse, et le fameux promontoire sur lequel était élevé le temple de Neptune. Dominant sur les deux mers, il devait être aperçu de loin, et l'on ne pouvait mieux le placer pour que le dieu des flots reçût de fréquents hommages. Enfin nous entrâmes dans l'Archipel, passant entre le cap Saint-Ange et l'île de Cythère, appelée aujourd'hui Cerigo. Il faisait nuit et le plus brillant clair de lune quand nous doublâmes cette île célèbre; le vent était frais, la mer belle, une vapeur légère couvrait l'île sacrée: il ne fallait pas moins pour aider notre imagination à lui rendre le charme des anciennes fictions. Le séjour enchanté de la reine d'Amathonte n'est qu'un affreux écueil, un amas de rochers habités par

des Vénitiens; c'était la seule possession qui restât à la république de toutes celles qu'elle avait autrefois dans la mer Égée.

La corvette alla mouiller ensuite dans la rade formée par l'île du *Mile* ou *Mélos*, celles de l'Argentière et l'île Brûlée. J'étais impatient de voir des Grecs; j'allai visiter le village de l'Argentière qui me parut aussi malpropre que mal bâti, misérable séjour d'une population d'esclaves. Cependant j'y fus frappé de la beauté des hommes et des formes élégantes de quelques femmes, malgré la bizarrerie du costume. Les vents de nord nous retinrent sur cette rade pendant trois jours, et nous obligèrent ensuite à nous arrêter devant *Scio*. La mer était si grosse que nous ne pûmes communiquer avec la ville. Scio, que les anciens appelaient *Chio*, du nom de la nymphe Chione, fille de l'Océan, était la seule ville de l'Archipel qui eût alors conservé quelque splendeur. C'était une des douze villes de l'Ionie, et on la citait à cause de ses forces maritimes. Les efforts généreux que firent les habitants pour défendre leur liberté ont rendu leur nom fameux dans l'histoire. Ils résistèrent aux Athéniens. Surpris et vaincus par les Perses sous Darius, Alexandre les délivra et leur laissa la liberté. Ce n'est que longtemps après qu'ils passèrent sous la domination des Romains, ou plutôt ils s'allièrent avec eux;

mais la protection de Sylla ne put les sauver du ressentiment de Mithridate, qui saccagea leur île et voulut détruire la postérité de ces fiers insulaires en transportant tous les habitants au delà du Bosphore. Cependant les Héracléens attaquèrent les vaisseaux qui les portaient, et les ramenèrent dans leur patrie, où ils jouirent paisiblement de leur liberté : aussi Pline a-t-il appelé cette île la Libre Chio. Depuis elle resta sous la protection des empereurs romains et des Grecs, jusqu'à ce que les Vénitiens s'en rendissent maîtres sous le règne de Manuel Comnène, après quoi elle passa sous la domination des empereurs de Constantinople.

Plus tard, Michel Paléologue céda cette île aux Génois, qui la firent refleurir et y rétablirent le gouvernement républicain, sous l'autorité des Mahons, premiers nobles de la maison de Justiniani. Ils firent une alliance avec les Turcs, devenus très-puissants depuis la prise de Constantinople, et passèrent enfin, en 1566, sous le joug ottoman.

La moderne Chio, si florissante à l'époque où je visitai ces parages, a, de nos jours, éprouvé des vicissitudes qui rappellent celles de son ancienne histoire. Ses habitants ont su reconquérir et défendre leur liberté. Aidés par les Samiens, ils ont chassé leurs tyrans. Mais bientôt, accablés

par le nombre, ils sont tombés comme leurs ancêtres sous le fer d'un nouveau Mithridate. Tous ont été massacrés ou déportés. Enfin, de généreux auxiliaires, conduits par un Français, le colonel Fabvier, ont, comme les Héracléens, attaqué les barbares et ramené les Grecs de Chio dans leur patrie.

Aussitôt que les vents nous permirent de continuer notre route vers le nord, nous appareillâmes de la rade de *Chio*, et, côtoyant l'ancienne Ionie, le golfe de Smyrne, l'île de Lesbos, aujourd'hui Mételin, nous jetâmes l'ancre devant Ténédos, le 1[er] septembre. Il nous tardait d'arriver à Constantinople, et nous craignions avec raison que la peste violente qui y régnait ne nous empêchât de communiquer. M. de Bonneval écrivit à l'ambassadeur, le comte de Saint-Priest, pour lui annoncer l'arrivée du chevalier de Serville. La variation des vents à l'ouvert du canal nous retint pendant deux jours au mouillage de Ténédos. Me rappelant ici ma navigation depuis Saint-Domingue, mon voyage sur le territoire de France, et ma traversée depuis Toulon, je m'aperçus que j'avais, en quatre mois, touché aux quatre parties du monde : l'Amérique, d'où j'étais parti ; l'Europe, en débarquant à Brest ; l'Afrique au cap Bon, et l'Asie, en profitant du retard que nous éprouvions pour visiter la côte

de Troie. J'allai chercher vainement, comme tant d'autres voyageurs, les ruines d'Ilion. On ne voit plus, en effet, que de vastes moissons aux champs où brillait Troie; le ruisseau qui serpente dans la plaine conserve encore le nom du fleuve Scamandre. Je gravis les hauteurs qui forment le promontoire de Sygée, aujourd'hui cap des Janissaires, d'où l'on découvre un horizon fort étendu, et dont presque tous les points rappellent de grands souvenirs : d'un côté, la plaine de Troie terminée à l'ouest par une chaîne de montagnes au milieu desquelles s'élève le mont Ida; de l'autre, l'ancien Hellespont, ou détroit des Dardanelles. On aperçoit au loin quelques îles de la mer Égée, Lemnos, où le chantre de l'Iliade avait placé les forges de Vulcain, et dont le volcan est maintenant éteint; Samothrace, où était le palais de Junon. Je me rappelais avec plaisir les combats décrits par Homère; je me plaisais à rapprocher les divers âges de l'histoire, et je réfléchissais sur les ravages du temps qui a consumé les vestiges mêmes de Troie, et n'a pu triompher du poëte immortel qui l'a célébrée.

« Trois mille ans ont passé sur les cendres d'Homère ;
« Et depuis trois mille ans Homère respecté
« Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

CHÉNIER, *Épître à Voltaire.*

On visite comme une terre sacrée ces champs inépuisables pour l'imagination des poëtes; ainsi Lucain, dans un des plus beaux morceaux, nous représente César passant l'Hellespont après la bataille sanglante de Pharsale, et oubliant sa fureur et son ressentiment pour chercher, au milieu des ruines de Troie, le tombeau d'Ajax et les débris de l'autel d'Apollon.

L'Asie Mineure, l'une des plus belles parties du globe, objet de la jalousie des peuples voisins, toujours embrasée par la guerre qu'on venait y porter des bouts de l'univers, florissait malgré ses malheurs. Le commerce et les arts, dont elle fut le berceau, s'empressaient de lui rendre son lustre; ses villes détruites par les conquérants qui, tour à tour, vinrent y signaler leurs armes, se relevaient encore plus superbes. Le fanatisme musulman a pu seul la plonger dans la barbarie.

Je terminai ma promenade à regret; je voulais la recommencer le lendemain, mais les vents ayant passé au sud, nous permirent de mettre à la voile et de refouler les courants violents qui sortent du canal de Constantinople. Nous remontâmes jusqu'au-dessus des premiers châteaux des Dardanelles, et ne pouvant dépasser les seconds sans un firman du Grand Seigneur, nous mouillâmes à la pointe des Barbiers sur la

côte d'Asie, le 5 septembre. Nous attendîmes quelques jours la réponse de l'ambassadeur. Les premières nouvelles que nous eûmes de Constantinople, par les drogmans des Dardanelles, refroidirent un peu notre empressement et confirmèrent nos craintes. La peste y causait d'affreux ravages, et nous ne devions plus espérer de satisfaire notre curiosité. Cependant le chevalier de Serville était fort empressé d'arriver à sa destination, et nous ne l'étions pas moins de commencer nos opérations. Je profitai de ce contre-temps pour explorer alternativement les rivages d'Europe et d'Asie; j'examinai ces fameux châteaux bâtis par Mahomet IV en 1659. Ils étaient armés de canons d'un calibre extraordinaire, véritables épouvantails, dont le tir incertain ne pouvait empêcher le passage d'une escadre, comme on l'a vu depuis, à l'époque de l'expédition de l'amiral Duckworth. Une seule de ces grandes batteries sur la côte d'Europe me parut bien placée. Cet ouvrage avait été dirigé par le baron de Tott. . . . . . .

Contrariés de consumer ainsi les plus beaux jours de la saison, nous n'avions d'autre distraction que de varier nos promenades sur les rives de l'Hellespont. Un jour, le désir de parcourir un terrain qui nous paraissait bien cultivé, nous décida pour la côte d'Europe dont nous étions

assez éloignés. Nous abordâmes sur une plaine unie et couverte de gazon, et nous nous trouvâmes au milieu d'un paysage très-pittoresque. Deux belles fontaines, ombragées par des platanes, arrosaient un petit vallon. Le chemin de Constantinople à Gallipoli passait à cet endroit. Le cadi des Dardanelles était venu passer la journée à ces fontaines. Il avait avec lui toute sa maison, excepté les femmes, que les Turcs n'ont jamais auprès d'eux, et qui n'ont d'autre société que leurs compagnes, soit au bain, soit à la promenade. Elles ne voient leur seigneur que dans l'intérieur des harems. Le cadi était couché sur des carreaux, entouré de ses officiers et de ses esclaves. Ces derniers s'approchèrent de nous et voulurent toucher nos habits et nos armes, ce qu'il faut bien se garder de permettre pendant les ravages de la peste. Le cadi leur fit signe de se retirer; nous échangeâmes avec lui des gestes de bon accueil, et dès ce moment on ne s'occupa plus de nous. Je ne pouvais désirer une meilleure occasion d'observer quelques-uns des usages des Turcs. Leur repas, leur gravité apathique, leurs ablutions, leurs prières au coucher du soleil, tout cela fixa mon attention, et je ne perdis pas un de leurs mouvements. Le cadi se rembarqua et nous retournâmes à bord de la frégate.

La réponse de l'ambassadeur nous étant par-

venue, M. de Bonneval dut renoncer à faire remonter sa corvette jusqu'à Constantinople. Le firman n'avait pu être demandé par des motifs politiques, et nous nous décidâmes à nous y rendre avec M. de Serville. Nous nous embarquâmes dans la chaloupe; mais après avoir fait pendant deux jours de vains efforts pour refouler les courants, nous fûmes obligés de renoncer à ce projet; nous nous séparâmes à regret du chevalier de Serville qui acheva son voyage par terre, et nous retournâmes à bord de *la Badine*.

Nous partîmes de la pointe des Barbiers le 18 septembre par un vent de nord assez frais, que nous espérions trouver plus maniable au large; mais il acquit tant de force que nous fûmes obligés de mouiller encore devant Ténédos. Nous profitâmes de ce retard pour reconnaître cette rade intéressante et les fortifications de l'île.

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'on ne trouve sur cette île aucun vestige d'antiquité. On ne reconnaît plus dans le petit village mal bâti la riche Ténédos, *insula dives opum*. Je me rappelai la fable de Tennes et d'Émithée, et les exploits des Amazones qui, selon Tournefort, fondèrent cette ville. Il n'y avait à cette époque d'autre commerce à Ténédos que celui de ses vins muscats, dont la culture a été par la suite abandonnée. L'île, conquise et ravagée depuis par l'ami-

ral russe Syniavin, est aujourd'hui entièrement dépeuplée.

Pendant notre seconde station devant Ténédos, j'eus occasion de visiter un bâtiment russe qui transportait des colons au nouvel établissement de Kerson. M. de Bonneval voulut s'assurer qu'il n'y avait parmi eux aucun matelot français, et j'accompagnai l'officier qu'il envoya à bord de ce bâtiment. On ne peut rien voir d'aussi bizarre que cet assemblage d'hommes et de femmes différant entre eux de costume et de langage, et quittant gaiement les plus beaux pays du globe pour aller habiter des déserts. Le traité de commerce honteusement signé par le Grand Seigneur après l'invasion de la Crimée, avait ouvert aux vaisseaux russes le passage de la mer Noire dans l'Archipel. Le bâtiment que nous visitions était le sixième chargé d'individus de différentes nations recrutés dans les ports et sur les rivages de la Méditerranée, qui passât le détroit des Dardanelles sans être même visité. Il renfermait cinq cents colons. Je m'amusai beaucoup à interroger quelques-uns de ces aventuriers; il y avait parmi eux quelques Italiennes fort jolies et qui paraissaient bien disposées à repeupler les steppes russes. Un jardinier anglais, qui se vantait d'avoir fait le tour du monde, abandonnait les beaux jardins de Florence pour les Palus Méotides. On aurait

fait, je crois, un recueil assez piquant de leurs diverses aventures.

Les vents du nord se soutenant avec la même violence, nous renonçâmes à explorer la côte de Thrace; nous ne pûmes pénétrer dans le golfe de Comtessa, et le gros temps nous empêcha d'aborder à Lemnos. M. de Bonneval se décida alors à se jeter dans le golfe de Salonique où nous trouvâmes des vents plus doux, et où nous mouillâmes devant la ville le 23.

Il n'y avait eu récemment aucun accident de peste, mais il y régnait depuis trois mois une épidémie affreuse à laquelle le tiers des habitants avait succombé. La plupart des bâtiments marchands avaient perdu presque tous leurs matelots et ne pouvaient faire leur retour. Un drogman, qui pouvait à peine se traîner, vint avec une figure cadavéreuse nous faire le triste tableau des ravages que causait parmi les habitants de Salonique *cette fièvre ardente.* M. de Bonneval interdit toute communication à son équipage; mais nous ne crûmes pas, à cause de la mission dont nous étions chargés, devoir étendre ces précautions jusqu'à nos personnes. Mon collègue fut bientôt attaqué d'une fièvre violente; je fus plus heureux que lui, et je terminai sans accident nos opérations, dont voici le résultat sommaire:

Le golfe de Salonique est formé par la côte de

Macédoine du côté de l'ouest et celle de Salonique du côté de l'est. Sa plus grande largeur est de neuf lieues et sa profondeur de trente. Sa direction est du sud-est au nord-ouest. Le mouillage est très-bon dans la rade de Salonique; on trouve encore six brasses d'eau sous les murs de la ville. Les fortifications de Salonique me parurent être de la plus haute antiquité et d'une époque antérieure à celle de l'invention des tours. Le château et la partie haute de la ville datent du règne de l'empereur Théodose. Il s'y rendit célèbre par ses triomphes et par ses cruautés. Le château, assez fort pour le temps où il a été construit, domine Salonique, et est lui-même dominé par les hauteurs voisines. Toute la partie de l'enceinte de la ville et du château du côté du N. E. est flanquée de tours; l'approche en est difficile à cause des ravins profonds qui embrassent cette partie de la position. Je reconnus tout autour de cette enceinte les vestiges d'une double muraille : il est vraisemblable que cette enceinte était celle des Macédoniens, et qu'elle a été détruite à dessein et reculée de quelques toises afin de profiter des sommités pour donner plus d'élévation aux nouvelles tours. Deux de ces tours qui défendent la rade étaient armées de pièces d'artillerie de divers calibres. Cette place, comme la plupart de celles de l'empire ottoman, était mal

entretenue et dépourvue de munitions de guerre.

La population de Salonique était à cette époque d'environ 70,000 âmes, dont 20,000 Juifs, 10,000 Grecs, 200 Francs, et le reste Turcs. La garnison se composait de 15,000 janissaires; c'est-à-dire qu'on inscrivait sur le rôle tous les enfants mâles; un tiers seulement de ce nombre recevait la paye, et n'aurait pu fournir 500 bons soldats.

Je ne vis à Salonique d'autres restes d'antiquité que l'arc de triomphe, sur les bas-reliefs duquel l'empereur Théodose est représenté vainqueur des Bulgares, et entrant dans Salonique, où il fit égorger en un seul jour, sur la place de l'Hippodrome, sept mille des habitants qui s'étaient révoltés pendant son séjour en Italie.

Au commencement du XIIIe siècle cette ville passa sous le joug des Ottomans, dont l'ignorance et la barbarie ont effacé jusqu'aux traces de son ancienne splendeur.

Je m'occupai de l'objet ostensible de notre commission, d'après les renseignements qui me furent donnés par M. Cousineri, alors consul de France, et par les négociants. J'appris que les cotons étaient presque le seul objet d'échange pour les marchands français. On évaluait cette exportation, année commune, à plus de deux millions de nos livres. La balance n'était point en notre faveur; le débit de nos draps y était riva-

lisé par celui des draps de Leipzig; ceux-ci avaient acquis surtout, dans cette échelle, une réputation que les nôtres commençaient à perdre.

Enfin cette ville fournit du blé et du tabac à fumer à tout le Levant. Constantinople échange ces denrées avec de l'argent, Smyrne avec des fruits secs, et l'île de Candie avec ses savons.

Pendant mon séjour à Salonique, je fus témoin de l'entrée solennelle d'un nouveau pacha; ce spectacle avait excité ma curiosité. Le satrape, monté sur un très-beau cheval, entouré d'une escorte nombreuse précédée d'une musique discordante, affectait un air de bienveillance en portant la main sur son cœur. Des espèces de hérauts d'armes poussaient des cris de joie qui n'étaient jamais répétés par une multitude silencieuse et tremblante. C'était une espèce de procession armée; les femmes du harem étaient dans des litières entourées de rideaux et de tapis; j'admirai la beauté de quelques chevaux et la richesse des équipages. Mais toute cette magnificence me parut bizarre et de mauvais goût.

Ce pacha, favori de l'empereur, venait d'épouser une jeune sultane; il en avait été séparé quelques jours après l'avoir obtenue, et ne pouvait espérer de la revoir que lorsque le Grand Seigneur le rappellerait. Dans un tel cas, la sultane a le droit de lui interdire toute autre femme pendant

son absence. Elle lui donne un eunuque qui le surveille et répond à sa maîtresse de la chasteté de son mari. Ce pacha me parut fort malheureux au milieu de trente dames qui suivaient le cortége et dont on cachait avec soin l'inutile beauté.

Le 8 octobre, le comte de Bonneval étant rétabli, nous appareillâmes de la rade de Salonique. Nous relâchâmes d'abord dans le golfe de Cassandre; mais les vents contraires nous empêchèrent d'y rester et de reconnaître quelques petits ports de peu d'importance. Nous nous rendîmes ensuite au mouillage des îles d'Ourlac, dans le golfe de Smyrne, où nous reçûmes des dépêches de M. l'ambassadeur, dont nous avions besoin pour la reconnaissance de l'île de Candie. Ayant remis à la voile le 12 au soir, malgré les vents contraires, nous sortîmes en louvoyant. Le vent était frais; et, notre corvette portant mal la voile, nous n'étions pas sans inquiétude. Mais, pendant la nuit, les vents adonnèrent et renforcèrent tellement que, vers les neuf heures du matin, nous nous trouvâmes à la vue du cap Doro. Nous n'avions pas assez de jour pour prendre le mouillage de l'Argentière; et, n'osant pas attaquer les côtes de Candie par un coup de vent qui embrumait tous les écueils vers le sud, M. de Bonneval prit le parti de ranger les côtes de l'Attique, et nous mouillâmes à la Mandry, dix-huit heures après

notre départ du golfe de Smyrne. Aussitôt que la violence des vents fut apaisée, nous levâmes l'ancre et poursuivîmes notre route vers Candie, à travers les écueils des Cyclades. Un calme plat nous arrêta sous le cap Melek, *Drapanum promontorium*, qui forme le beau port de la Sude, autrefois appelé le *Sein d'Amphimalle*, du nom d'une ancienne ville dont il ne reste aucun vestige. Contrarié de ne pouvoir entrer dans le port, M. de Bonneval fit armer les avirons de la corvette, et ce ne fut qu'après de pénibles efforts que nous doublâmes le cap, et, passant entre la terre et le château, nous mouillâmes dans le fond de la rade. Nous allâmes ensuite nous établir à la Canée. Joyeux d'avoir enfin atteint notre but, nous nous empressâmes, mon collègue et moi, de trouver les moyens de faire la tournée de l'île avec secret, sûreté et diligence. Le consul, M. Pellegrin, nous fit entrevoir les plus grands dangers; non-seulement nous nous exposions à la brutale fureur des Turcs, mais les nations franques renfermées dans les villes pouvaient être victimes de la jalouse méfiance de ces insulaires. Il nous citait un exemple récent de leur férocité. Peu de jours avant notre arrivée, ils avaient massacré, au milieu du port, quarante officiers et esclaves du pacha, qui, lui-même, n'avait échappé à la fureur du peuple que par une

fuite précipitée. Personne, depuis Tournefort, n'avait osé pénétrer jusqu'aux extrémités de l'île. Ce célèbre voyageur, qui ne faisait qu'herboriser et qui donnait ses soins et des remèdes à tous les malades qu'il rencontrait, y fut même insulté et ne put aller qu'à *Gyra-petra*. L'indiscrétion d'un jeune pilote de la corvette fit naître de véritables obstacles, et m'obligea à me séparer de mon collègue. Ce pilote, né à Smyrne, avait été forcé de quitter sa patrie, parce qu'il avait été surpris avec une fille turque; il était au service de France depuis quelques années, et comme il parlait facilement les deux langues du pays, M. de Bonneval se l'était attaché. A peine fûmes-nous débarqués qu'il se mêla avec des Turcs, et répandit qu'il y avait à bord de la corvette un officier qui levait les plans de toutes les places. Il n'en fallut pas davantage pour exciter une grande fermentation. M. de Bonneval pouvait seul, par sa présence à la Canée, ramener les esprits et leur donner le change en s'occupant de sa mission ostensible. Il fut donc convenu que, sous le prétexte de traiter sur différents points de l'île des affaires de commerce, ou de satisfaire la curiosité d'un voyageur, j'irais de mon côté visiter les côtes et l'intérieur. Quand même les circonstances n'auraient pas forcé de prendre ce parti, on n'aurait pu hasarder, surtout dans cette saison,

de parcourir les côtes de Candie avec la corvette, puisqu'il n'y a aucun bon mouillage, aucun port où elle eût pu aborder dans toute sa partie méridionale. Nous décidâmes que je recueillerais ainsi autant de matériaux qu'il me serait possible, et que j'entretiendrais avec mon collègue une correspondance secrète afin de pouvoir régler mes marches, et, s'il le fallait, assurer ma retraite. Nous retournâmes à bord de la corvette, et je commençai mes reconnaissances par celle de la rade et du port de la Sude. M. de Bonneval, qui ne négligeait rien pour se concilier la confiance des gens du pays, reçut à son bord, avec distinction, le commandant du fort de la Sude; pendant ce temps je fis sonder le pourtour de la rade et levai le plan des fortifications que le commandant m'avait permis de visiter.

Après ce premier travail, je revins à la Canée, et je m'y occupai des apprêts de mon voyage. Je trouvai, dans la personne de M. Magallon, chez lequel on m'avait logé, un secours aussi utile qu'inattendu. Ce négociant, plein de résolution et d'obligeance, s'offrit pour m'accompagner; j'acceptai avec reconnaissance sa proposition et ses conseils. Il me fut aisé de lui cacher le véritable objet de mes recherches; une vaine tentative qu'avait fait faire M. le comte de Choiseul, quelques années auparavant, m'en fournit l'idée;

les artistes que cet illustre voyageur avait envoyés pour parcourir l'île de Crète, et particulièrement pour visiter le labyrinthe et déterminer la position de quelques anciennes villes, n'avaient pu s'éloigner de la Canée; personne n'avait osé les conduire dans l'intérieur du pays : je venais donc essayer de vaincre ces difficultés, et contribuer à compléter un bel ouvrage que je montrais à tout le monde. La partie topographique du *Voyage pittoresque*, qui est traitée avec soin et détail, devait justifier mes stations, et expliquer aux yeux de mes compagnons de voyage le motif de mes opérations. J'étais certain que l'auteur du Voyage pittoresque ne me désavouerait pas, et je m'honorais d'être, à son insu, l'un de ses coopérateurs.

Muni par les soins de mon collègue de tous les secours qui pouvaient m'être nécessaires pour une course d'une aussi longue haleine, je partis de la Canée. Le consul Pellegrin me conseilla de me rendre d'abord à Candie, capitale de l'île et résidence du pacha, afin d'en obtenir le firman qui pouvait seul faciliter mon voyage. Le chevalier de Laydet, vice-consul de France, avait beaucoup de crédit auprès du pacha; mon compagnon était fort lié avec lui et m'assurait de son zèle.

Je m'étais préparé au voyage de l'île de Crète

par la lecture des voyageurs et des géographes qui ont recueilli les principaux traits de l'histoire ancienne et moderne de cette contrée. J'avais écrit un précis pour me servir de guide, en réduisant à trois époques principales tout ce que j'avais pu recueillir de documents. La première comprenait l'histoire héroïque de la Crète et les fables mythologiques si connues; la deuxième, sa conquête par les Romains, et la domination de ceux-ci jusqu'au démembrement de l'empire; la troisième, enfin, son histoire moderne depuis les empereurs grecs jusqu'à la conquête par les Turcs, à la fin du dix-septième siècle.

Je me garderai bien de reproduire ici, même sommairement, ce qui est relatif aux deux premières époques, pendant lesquelles on voit ces insulaires, avant de succomber sous le joug pesant des Romains, défendre constamment leur indépendance et les sages institutions de Minos, qui ont servi de modèle à tous les législateurs de la Grèce. Mais la dernière époque offre un intérêt plus prochain, et je crois nécessaire d'en présenter ici une esquisse rapide, parce qu'elle explique les causes de la situation dans laquelle je trouvai l'île de Crète.

Au commencement du huitième siècle, les Maures établis en Espagne, profitant de la faiblesse des empereurs grecs, armèrent une flotte

considérable, et, après avoir ravagé les Cyclades, descendirent sur l'île de Crète. Cette île était dès lors appelée Candie à cause de ses montagnes toujours couvertes de neige, qu'on a depuis appelées montagnes blanches. Les Maures s'emparèrent aisément de la plus grande partie de l'île, et ne furent arrêtés que par les forteresses de Gortine et de Cydonie, aujourd'hui la Canée. L'empereur Michel Paléologue essaya vainement de reprendre cette importante possession; dès la première campagne, sa flotte fut presque entièrement détruite par les Sarrasins. Son amiral, Cratère, qui, dans la seconde campagne, avait d'abord remporté quelques avantages, fut battu par les barbares qui le firent prisonnier et le crucifièrent. Vers cette époque, les Sarrasins qui infestèrent les mers de l'Orient bâtirent la ville de Chandace, qui devint, et est encore aujourd'hui, sous le nom de Candia, la capitale de l'île. Son port, qui avait été longtemps le chantier des habitants de l'ancienne ville de Gnosse, fut aussi celui des Sarrasins.

Cinquante ans après la défaite de Cratère, l'empereur Basile le Macédonien, battu comme cet amiral, fut près d'éprouver le même sort. Malgré ce revers, il renouvela ses attaques et força ces barbares à lui payer tribut. Enfin, l'empereur romain Nicéphore Phocas le jeune, arrière-petit-fils de

Basile, après les avoir attaqués à plusieurs reprises et leur avoir enlevé Chandace, parvint à les chasser entièrement de l'île. Candie fut dès lors entièrement soumise à la domination des empereurs grecs; elle était resté plus d'un siècle sous celle des Sarrasins.

Voilà par quels degrés l'île de Crète, si favorisée par la nature, est tombée dans l'état d'esclavage et de barbarie où elle est aujourd'hui. Théâtre de guerres sanglantes et continuelles, elle s'est vue successivement dépeuplée; l'agriculture et l'industrie en ont fui avec la liberté.

Lorsque, après l'invasion des barbares, l'empire d'Orient fut démembré et que les Italiens eurent divisé les provinces en différentes principautés, vers la fin du onzième siècle, Baudouin, comte de Flandre, fut élu empereur de Constantinople; c'est à cette époque que l'île de Candie tomba entre les mains des Génois qui avaient étendu leur piraterie dans tout l'orient. L'empereur Baudouin la céda à Boniface, marquis de Montferrat, en récompense des secours qu'il en avait reçus, et celui-ci la vendit aux Vénitiens par un traité conclu avec le doge Henri Dandolo en 1204. Les habitants de l'île de Crète souffrirent impatiemment ce nouveau joug, et furent plusieurs fois sur le point de le secouer; la république ne négligea rien pour retenir une acquisition si im-

portante; et après avoir réprimé plusieurs rébellions, elle fit, en 1343, passer dans l'île une colonie considérable, et prit les mesures les plus sages pour veiller à la garde de l'île et y maintenir l'ordre parmi les habitants. Les montagnards de la Sphacie, restes de l'ancienne population indigène, enhardis par la force de leur position, résistèrent longtemps, et furent enfin soumis par Marc Cornaro. Depuis ce temps, la république a joui paisiblement de cette possession jusqu'à ce qu'elle lui ait été enlevée par les Turcs. L'île de Candie reprit quelque importance sous la domination de la république, et aurait pu recouvrer ses avantages, si, par un faux système, on n'avait transplanté au milieu d'un peuple mêlé et dégénéré toutes les institutions du gouvernement vénitien. Les nobles obtinrent des concessions considérables; ils divisèrent le pays en fiefs et le peuple en deux classes. Cependant, malgré ces entraves, la population s'accrut considérablement, les différentes peuplades se rapprochèrent, le commerce s'étendit, et les industrieux mais trop fiers habitants des lagunes auraient fait sagement de transporter au mileu de la nouvelle île de Crète le siége de leur gouvernement, comme ils en avaient déjà fait le centre de leurs forces. La ville de Candie fut fortifiée à grands frais, de même que toutes les villes maritimes :

on construisit des chantiers et des arsenaux. Les Vénitiens durent à ces établissements leurs succès contre les Turcs, qui, dès le commencement du seizième siècle, sous le règne d'Amurat IV, songèrent à leur enlever l'île de Candie, objet constant de leur politique et de leurs efforts.

En 1644 éclata la longue guerre entre la Porte Ottomane et la république de Venise. La prise d'un vaisseau turc, sur lequel était le kislar agà, par les galères de Malte, en fut le prétexte. Le sultan Ibrahim voulut forcer tous les ambassadeurs des puissances chrétiennes à lui faire raison de cet outrage; il menaça d'attaquer l'île de Malte, et revint au projet de la conquête de l'île de Candie. En conséquence, ayant rassemblé l'année suivante à Navarin, en Morée, une flotte et une armée formidables, sous les ordres du général Schilutar, les Turcs firent une descente, et, s'étant emparés du château Saint-Théodore dans le golfe de la Canée, mirent le siége devant cette place. Joussouf, capitan pacha, battit les galères vénitiennes et s'empara de l'entrée du port. Mais le gouverneur de Candie avait eu le temps de renforcer de mille hommes sa garnison. Les Vénitiens soutinrent plusieurs assauts, et ce n'est qu'après soixante-quatorze jours de tranchée ouverte qu'on put les contraindre à capituler. Dans le cours de cette campagne, ces derniers fi-

rent une vaine tentative pour reprendre la Canée; mais les Turcs poussèrent leur conquête avec ardeur, et s'emparèrent de la ville et du château de Rétimo, dont la garnison fut en grande partie massacrée pour avoir fait une vigoureuse défense. Dès cette même année, les vainqueurs s'avancèrent jusqu'à la ville de Candie, et subjuguèrent presque toute la partie occidentale de l'île.

L'anarchie causée par de sanglantes révolutions dans le sérail arrêta les progrès des Ottomans. Les Vénitiens battirent leur flotte et s'emparèrent des îles de Lemnos et de Ténédos. Ils ne purent chasser les musulmans de l'île de Candie; ceux-ci, retirés dans les places qui étaient en leur pouvoir, les défendirent avec vigueur. Le vizir Kiuperli fit construire une nouvelle flotte, reprit les deux îles et pressa vivement le siége de Candie. Les Vénitiens, désespérant de pouvoir conserver cette possession et fatigués par cette guerre ruineuse, firent offrir à la Porte, par l'entremise de M. de la Haye, ambassadeur de France, de céder la moitié de l'île; cette proposition fut rejetée avec hauteur. Louis XIV ressentit trop vivement le mépris qu'on avait fait de sa médiation, par une politique fausse, contraire au système établi depuis François Ier, et aux vrais intérêts de la France par rapport à la

maison d'Autriche; il rompit avec la Porte et secourut trop faiblement les Vénitiens. Le prince Alméric d'Est, avec une escadre française et quatre mille hommes de débarquement, joignit, en 1660, les forces de la république devant l'île de Cérigo; il tenta et manqua l'escalade de la Canée.

Kiuperli, après avoir fait des préparatifs immenses et rassemblé devant Candie une artillerie formidable, y alla lui-même, et ouvrit le siége le 22 mai, en 1667. Cette entreprise fixa l'attention de toute l'Europe, alors en paix de tous côtés. Cette place, fortifiée par le chevalier de Ville, passait pour une des plus fortes de ce temps-là, et était défendue par une garnison de huit à dix mille hommes sous les ordres du général Morosini. Les Turcs restèrent près de deux ans baraqués dans leurs lignes de circonvallation. Ils parvinrent cependant à s'approcher de la place, et livrèrent sans succès de furieux assauts.

Louis XIV arma une escadre sous les ordres du duc de Beaufort pour secourir les Vénitiens; on y joignit un corps de quatre mille hommes, commandé par le duc de Navailles, et bientôt après un grand nombre de gentilshommes volontaires. Cette espèce de croisade fut entreprise sous l'influence du pape. Ce secours tardif arriva devant Candie au mois de juin 1669; on débarqua les troupes sous le feu de l'ennemi, et l'on

résolut de faire une sortie. Ce dernier effort, duquel on attendait le salut de la place, fut précisément ce qui en hâta la reddition. La sortie, mal combinée, n'eut pas une meilleure exécution. Les troupes, engagées dans un terrain désavantageux, furent repoussées, poursuivies et hachées. Le duc de Beaufort périt dans cette action, où l'on perdit beaucoup de monde et un vaisseau qui sauta avec tout son équipage. La mésintelligence se mit entre les généraux; les Français se retirèrent, et la ville capitula le 5 septembre.

Par le traité de paix qui suivit la prise de la ville de Candie, toute l'île passa sous la domination ottomane, excepté les forteresses de la Sude, de Carabusa et de Spina-Longa, bâties sur des écueils détachés de l'île pour défendre les principaux mouillages du côté septentrional. La république retint ces points fortifiés, sans doute dans la vue de recouvrer un jour ses anciennes possessions; mais elle n'a jamais été, depuis ce temps-là, en mesure de l'entreprendre, et elle a même perdu successivement les trois forteresses qu'elle y avait conservées avec le vain titre de souveraineté.

Pendant cette guerre, qui dura vingt-cinq ans, l'île de Candie fut accablée par tous les fléaux. L'armée turque dévasta les campagnes et détruisit tous les bois. Dans le premier dénombrement

qui fut fait après le siége, on ne trouva, dans toute l'île, que vingt-deux mille habitants sujets au tribut; depuis ce temps, elle est restée entre les mains des Turcs qui, attirés par la douceur du climat et la richesse du sol, s'y sont établis en grand nombre.

Quarante ans écoulés depuis l'époque où je voyageais sur l'île de Crète n'y ont amené aucun changement; et aujourd'hui que les Grecs candiotes, dont la population s'est accrue malgré les rigueurs de leur esclavage, veulent, comme leurs frères du continent et des autres îles de l'Archipel, secouer le joug musulman, tous leurs efforts sont impuissants. Leurs tyrans, maîtres des places fortes, n'en pourraient être dépossédés et chassés de l'île que par l'intervention de quelque grande puissance européenne; mais serait-ce pour rendre la liberté aux Grecs candiotes et assurer leur indépendance? Il est sans doute plus vraisemblable qu'ils ne feraient que changer de maîtres. Toutefois, leurs fers seraient brisés. Ils recevraient des mains du conquérant les bienfaits de la civilisation, et la belle île de Crète reprendrait son ancienne splendeur.

Il me tardait de m'éloigner des habitants soupçonneux de la Canée; déjà mon équipage m'avait devancé et m'attendait au couvent de Crousspighy, à une lieue de la ville. Un sergent des

troupes de marine, nommé Bernizet, plein d'intelligence, possédant les premiers éléments de géométrie, exercé au levé des plans et assez bon dessinateur, s'était attaché à moi et me servait de secrétaire. Ce jeune homme, d'un courage éprouvé, avait rempli les mêmes fonctions, pendant les quatre dernières campagnes, auprès de M. d'Albert de Rioms, chef d'escadre et l'un des meilleurs officiers de notre marine. Je l'affectionnais beaucoup; il me fut très-utile pendant tout le cours de ma mission; je le ramenai ensuite à Paris, et, sur la proposition que j'en fis à M. de la Peyrouse, il fit partie de son expédition; il a péri sans doute avec ce célèbre navigateur.

Le comte de Bonneval m'avait donné, pour me seconder dans la reconnaissance des divers mouillages, son premier pilote, M. Vialis, brave et excellent marin, choisi parmi les plus instruits dans cette profession. Un guide grec, qui connaissait très-bien le pays, et deux domestiques complétaient notre caravane. Mon aimable compagnon de voyage et moi nous nous rendîmes pendant la nuit au couvent de Croussopighy et nous en partîmes avant le jour. Nous côtoyâmes d'abord le golfe de la Sude; je m'arrêtai un instant dans le vallon de Calivès, en deçà des montagnes qui séparent le golfe d'avec la plage de l'Armiro; j'y remarquai avec étonnement une rivière d'un volume

très-considérable, qui jaillissait du pied de la montagne et allait se jeter dans la mer à un quart de lieue de sa source; on m'assura que dans les plus longues sécheresses, cette source, que j'estimai à plus de huit pieds cubes de volume d'eau, était toujours aussi abondante. On ne peut pas douter que ce ne soit une rivière souterraine : l'endroit d'où elle sort se trouve placé entre deux ravins, dans le fond desquels les eaux auraient dû naturellement se porter si elles n'étaient contenues dans leur lit; cette eau est excellente, et comme elle jaillit en bouillonnant à travers les rochers, l'effet en est très-pittoresque. Il était nuit quand nous arrivâmes devant Retimo; les portes de la forteresse étaient déjà fermées, et je dus pousser deux milles plus loin pour trouver un mauvais gîte au village de *Perivolia* ou *des Jardins*. J'entrai dans la ville le 6 novembre, jour du *Courbam-Beyram,* grande fête des Turcs. Je fus arrêté à la porte par des janissaires de la garde qui m'aspergèrent d'eau de rose et me rançonnèrent; je ne perdis pas un instant pour reconnaître cette place et son port; mais, quelques précautions que j'eusse prises, on sut bientôt qu'un étranger se promenait autour de la ville et faisait sonder le port. Le juif chez lequel j'étais descendu fut mandé et menacé; le musselin voulut même nous faire arrêter; heureusement M. Magallon était

connu de lui, et il parvint à lui persuader que j'étais un négociant qui, ayant le projet d'envoyer un bâtiment dans le port de Retimo, le faisait sonder d'avance : cette ruse grossière me donna le temps d'achever mes affaires et de sortir de la ville. Je récompensai le juif qu'on avait soupçonné de m'avoir montré l'endroit par où l'on pourrait détourner les eaux qui abreuvent la ville; et après avoir fait embarquer mon pilote sur un bateau grec armé secrètement, afin qu'il pût examiner de plus près la côte septentrionale jusqu'à la ville de Candie, je pris mon chemin par terre et me dirigeai sur le mont Ida.

J'avais entrepris de lever une carte militaire de l'île de Crète. Ayant pris pour base la distance mesurée de la Canée à la ville de Candie, deux points que M. de Chabert avait fixés par des observations astronomiques, j'établis une triangulation idéale sur d'autres points principaux que je fixais par la mesure des distances et par heures de chemin, aussi exactement qu'il m'était possible de le faire avec des moyens aussi incorrects et aussi variables. Relevant à la boussole les changements de direction, je traçais des itinéraires, et Bernizet et moi nous figurions les divers accidents du terrain; nous corrigions nos brouillons à la fin de chaque journée de marche; nous raccordions ensuite ces itinéraires. C'est

ainsi qu'après avoir fait tout le tour de l'île et l'avoir souvent croisée du nord au sud, c'est-à-dire de la côte septentrionale à la côte méridionale, je fermai le cercle ou ruban de ces divers itinéraires avec une erreur de quatre mille toises. La carte générale de l'île de Crète que j'ai dressée, nécessairement très-imparfaite, est cependant la meilleure qu'on ait pu avoir jusqu'à présent de cette île, la plus considérable de l'archipel du Levant. Elle a été récemment réduite, d'après mes dessins originaux, et publiée par M. Lapie, ingénieur géographe. Dans ce travail, je m'aidai beaucoup du tracé de Danville, dans sa carte générale de l'Europe, et j'eus de fréquentes occasions d'admirer l'exactitude et la sagacité du Strabon de notre âge, qui, sur des matériaux imparfaits, de simples mémoires, des conjectures historiques, a su fixer avec une étonnante précision l'emplacement des anciennes villes de l'île de Crète, le gisement des côtes, des promontoires et des ports.

Continuant mes opérations topographiques, je quittai la route de Candie pour me rapprocher du mont Ida, qui se trouve à peu près au centre de l'île. Son double sommet, toujours couvert de neige, et fort élevé au-dessus de la chaîne de montagnes qui traverse l'île de l'est à l'ouest, n'est qu'un rocher dépouillé, escarpé de toutes parts,

Je n'aspirai point à l'honneur de m'asseoir sur le trône des dieux, et, m'en rapportant au voyageur Tournefort, qui n'y trouva rien d'intéressant, je me contentai de gravir les premières hauteurs d'où je pouvais observer les communications qu'il m'importait de connaître. J'admirai cette belle partie de l'île de Crète, où l'on retrouve encore quelques traits des descriptions qu'en ont faites les anciens géographes. Plusieurs chaînes de collines s'élèvent insensiblement depuis les bords de la mer jusqu'à ces rochers dont les masses et les couleurs contrastent si bien avec la verdure et la variété des cultures. Du côté du nord, la vallée de Mélopotamo, et, du côté du sud, la plaine de Gortynia, terminent ce bel amphithéâtre. Vers l'orient et l'occident, les pentes sont moins adoucies, et la montagne, coupée à pic en quelques endroits, paraît ainsi détachée de la grande chaîne. On compte soixante villages dans les provinces d'Arcadie et de Mélopotamo. Le couvent d'Arcadie, le plus considérable et le plus riche de toute l'île, est très-agréablement situé; il est bâti sur les ruines de l'ancienne ville d'Arcadia, dont le nom s'est conservé. Cette position sur un plateau élevé et fort uni, au pied du mont Ida, est très-remarquable. Les vallons qui l'embrassent sont bien cultivés. Les Grecs qui habitent ce pays ne peuvent tirer aucun avantage de

la fertilité du sol; ils recueillent beaucoup d'huile, mais ils sont obligés de livrer à vil prix, aux Turcs, cette précieuse denrée.

Je m'étais éloigné de la route pour mieux examiner le mont Ida, et, n'ayant pu achever la journée que je m'étais proposé de faire, je m'arrêtai dans un village grec appelé Daphnedès ou les Lauriers : c'est un des sites les plus agréables de l'île de Crète. J'en partis le 8 novembre, et je ne tardai pas à rencontrer, à l'entrée de la gorge de Cleptimia ou des Voleurs, un janissaire que le vice-consul m'avait dépêché. Le chemin, depuis le mont Ida jusqu'à Candie, est très-mauvais, parce qu'il coupe transversalement les contre-forts et les torrents qui sont au pied du mont Sacré et s'étendent jusqu'à la mer. Le chevalier de Laidet, vice-consul à Candie, vint lui-même au-devant de moi jusque sur la hauteur d'où l'on découvre la ville; il me conduisit chez lui, et m'apprit que mon pilote venait d'entrer dans le port; un coup de vent violent que nous avions ressenti la nuit précédente m'avait donné beaucoup d'inquiétude pour sa frêle embarcation.

M. Magallon m'avait annoncé que je trouverais auprès du chevalier de Laidet tous les secours que je pouvais attendre d'un esprit cultivé et d'un caractère ferme. Cet officier avait acquis

une juste considération et beaucoup de crédit auprès du pacha ; ses réponses à mes différentes questions sur l'état de la place ne me laissèrent aucun doute qu'il n'eût pénétré mon secret. M. Magallon était lié avec lui d'une étroite amitié.

A peine étions-nous arrivés que le chevalier de Laidet reçut la visite d'un Turc qu'il savait être un espion du pacha. Quoique mon hôte ne témoignât aucune inquiétude, je m'aperçus que ma présence avait excité des soupçons, et j'appris bientôt qu'on avait répandu le bruit que l'île de Candie était vendue au roi de France, et qu'un officier devait venir visiter la place. Les janissaires, dont cette ville est remplie, s'étaient rassemblés et avaient résolu de m'empêcher d'entrer. La bonne contenance du consul leur en avait imposé ; il m'engagea lui-même à aller visiter le port et m'offrit de m'accompagner. Je fis embarquer mon pilote, et le chargeai de sonder la rade et les petits ports de l'île de Standie. La reconnaissance de ces mouillages, connus par les opérations du siége de Candie, m'avait été particulièrement recommandée. A peine le bateau eut-il quitté le rivage que le douanier fit courir dessus et voulut arrêter le pilote de la part du pacha. Cet acte de violence, contre lequel le consul se hâta de protester, causa de nouvelles rumeurs. Cependant, le pacha

ayant fait faire des questions positives sur ma destination et la durée de mon séjour, je lui fis demander une audience, d'après le conseil que m'en donna le consul. Il n'y avait pas d'autre moyen de me donner un caractère et d'obtenir le passe-port qui m'était nécessaire pour continuer mon voyage. La demande d'une audience est toujours très-agréable aux pachas ou gouverneurs; les présents qu'il est d'usage de leur faire sont une espèce de tribut qu'ils reçoivent avec hauteur, et l'on ne peut s'imaginer jusqu'où va la sordide avarice du maître et des esclaves. Je trouvai parmi les négociants français des ressources pour composer mon présent; des pièces de draps de toutes couleurs, de riches étoffes pour les femmes, quelques vases de porcelaine et une grande quantité de bougies : c'est à peu près tout ce que j'offris à la rapacité du satrape. Le pacha me reçut avec toutes les cérémonies d'usage; il déploya ses plus riches tapis, se revêtit d'une belle fourrure de renard noir, s'entoura d'officiers et d'esclaves magnifiquement vêtus, et nous fûmes introduits, le consul, M. Magallon et moi, au milieu de cette misérable pompe qui ne nous en imposa point. Après les compliments en style oriental, le pacha m'interrogea d'une manière très-précise, et je m'aperçus que son secrétaire, homme d'une physionomie

très-fine, ne me perdait pas de vue; il faisait des gestes qui m'inquiétaient. Je demandai la permission de voyager autour de l'île pour examiner quelles nouvelles relations de commerce et quels établissements j'y pourrais former à l'avantage des deux pays; le consul déclara qu'il avait ordre d'appuyer ma demande, et j'obtins ou plutôt j'achetai ainsi le *bouillourdi* ou passe-port que je désirais. Je pris congé du pacha, très-satisfait d'avoir obtenu son approbation publique, mais très-mécontent de la physionomie de son secrétaire. Nous donnâmes quelques piastres à cette multitude d'officiers et de valets qui, en tendant la main, avaient l'air d'exiger un tribut. Je ne perdis pas un moment pour visiter toutes les fortifications de la ville de Candie; j'affectai aussi de montrer la curiosité d'un voyageur en parcourant les bazars ou marchés publics, et je profitai ainsi du crédit momentané que m'avait donné mon audience. J'eus occasion de voir une troupe turque, une *horta* ou régiment de janissaires qui, après avoir été exilé pendant quelque temps pour avoir causé des désordres, rentrait dans la place, ayant en tête ses marmites pour lesquelles on sait que les janissaires ont la même vénération que les Romains avaient pour leurs aigles. Chez eux, un criminel qui parvient à toucher cet objet sacré ne peut être puni; on

ne lui fait aucune violence pour l'en arracher; je vis un malheureux qui tenait fortement une des anses de la marmite. Toute cette milice somptueusement armée me parut bien méprisable ; c'était plutôt une bizarre procession qu'une marche militaire. Les femmes turques ont plus de liberté à Candie que dans aucune autre ville de l'empire; elles passent pour être plus galantes, malgré la sévérité de leurs époux. Leurs traits et leurs formes sont si bien cachés sous leurs manteaux ou *macramas*, et sous l'espèce de guimpe qui laisse à peine apercevoir leurs yeux, qu'on ne peut juger ni de leur beauté ni de leur taille. J'étais fort curieux de voir leur vêtement habituel lorsqu'elles se dépouillent de ce déguisement; madame de Laidet eut la bonté de m'en fournir l'occasion; elle engagea une jeune femme, épouse de l'un des janissaires du consulat, et qu'elle affectionnait beaucoup, à se dévoiler devant moi; celle-ci y consentit de très-bonne grâce, sans doute parce qu'elle était fort jolie; elle n'avait sous son macrama qu'une légère tunique et une chemise de gaze qui voilait à peine ses charmes, des pantalons de mousseline à grands plis, et de petites babouches de maroquin. Ce costume me parut élégant; je remerciai la belle Turque pendant qu'elle se hâtait de reprendre son masque. Le bon emploi que je

faisais de mon temps, et le danger de la reconnaissance que je poussais durant la nuit jusque dans les souterrains de la forteresse, ne me permirent pas de songer à d'autres aventures.

J'avais un ancien plan de la place de Candie sur lequel j'annotais toutes mes observations; il serait inutile de les reproduire ici; elles ont été recueillies avec des détails très-étendus dans le mémoire particulier sur cette place, qui fait partie de ma reconnaissance générale. La population de la ville à cette époque s'élevait à environ trente mille âmes, et l'on supposait que la garnison n'était pas moins de quinze mille hommes; mais la moitié des individus inscrits sur les rôles étaient, à cause de leur vieillesse ou de leur adolescence, hors d'état de porter les armes. L'autre moitié n'était même pas rassemblée en temps de paix. La plus grande partie habitait les villages ou campagnes des environs, et ce n'est qu'en cas de guerre qu'elle était appelée. Les *hyerlis*, espèce de milice bourgeoise, et autres troupes de la ville, étaient les seules obligées de venir faire leur service, parce qu'elles étaient les seules qui fussent exactement payées.

Après avoir terminé mes opérations, j'envoyai demander le passe-port que l'on m'avait promis. Le secrétaire du pacha fit de nouvelles difficultés, et le pacha lui-même avertit le consul que le

peuple alarmé demandait que je fusse arrêté et qu'il fallait me faire partir par mer; il était fort tard quand je reçus cette réponse, et le chevalier de Laidet, bien instruit par ses espions, jugea qu'il importait à notre sûreté réciproque que je m'éloignasse sans délai; à peine m'étais-je retiré que je fus éveillé par une rumeur du peuple dont le consul ne douta pas que nous ne fussions l'objet. Nos paquets étaient prêts, j'avais déposé tous mes papiers chez M. de Laidet, et pendant que ma petite troupe se disposait à partir, nous nous barricadâmes et nous allâmes aux écoutes avec beaucoup de précautions. Un incendie affreux qui éclata bientôt dans une maison voisine nous expliqua le motif des cris que nous avions entendus, mais ne rassura pas mon guide, qui savait trop bien que ces sortes d'événements servent fréquemment de prétexte à cette populace effrénée. Nous passâmes donc toute la nuit en armes, sans répondre aux hurlements dont nous étions assaillis et sans être tentés d'aller porter des secours aux incendiés. Heureusement les guides grecs que j'avais demandés, et les trois janissaires d'escorte que le pacha m'avait promis quelques jours auparavant, étaient déjà rendus chez le consul; je les avais gagnés avec des piastres et du vin. Le lendemain, dès la pointe du jour, nous sortîmes en force et au plus grand

train de nos chevaux de la maison consulaire. Lorsque nous fûmes à une petite distance, le chevalier de Laidet, qui conduisait bravement la petite caravane, crut qu'il était plus sage de sortir de la ville au pas et bien rassemblés. Nous rencontrâmes quelques groupes de janissaires auxquels notre bonne contenance en imposa. J'eus bien quelque joie de me voir hors des murs, mais elle était fort modérée par l'inquiétude que j'avais sur le retour du consul. Nous nous séparâmes après avoir combiné notre marche dont lui seul avait le secret. Il me promit de me donner de ses nouvelles à différents points de la route que j'allais tenter, et de venir lui-même me rejoindre à la forteresse de Spina-Longa, dont il connaissait le commandant, dans le cas où il jugerait que j'eusse pu faire sans danger la tournée que je me proposais avant d'y arriver. J'ai su depuis qu'il avait été très-exposé, et qu'à son retour chez lui il avait été insulté par les janissaires, que sa fermeté seule, et le pavillon de France arboré sur sa maison, avaient pu contenir. C'était beaucoup d'être sorti de la ville de Candie, et je me hâtai d'en donner la nouvelle au comte de Bonneval. Mais mon voyage était à peine commencé, et à mesure que je m'éloignais davantage du mouillage de la frégate, j'avais de plus grandes difficultés à vaincre. A la première halte, à une lieue

de la ville, je passai la revue de ma petite caravane; elle se composait de quatorze personnes. Je me trouvais à peu près vers le centre de l'île et au point où les routes principales se ramifient. La plaine de Candie occupe l'intervalle entre les montagnes qui forment la base du mont Ida et celle de la province de Lassity. La grande chaîne qui traverse l'île dans sa longueur s'abaisse en cet endroit, et laisse des passages plus faciles vers la côte méridionale. Ces débouchés vont aboutir à la plaine de Massara. Je suivis d'abord cette route. Je feignis de vouloir visiter le labyrinthe et les ruines de la ville de Gortigue qui se trouve au pied du mont Ida, quoique mon dessein fût d'aller attaquer la côte du sud et de la suivre en me dirigeant sur *Giru-Petra*, afin de connaître les mouillages qui pourraient se trouver dans cette partie. Ma première station fut à deux lieues de Candie, sur le terrain où était autrefois bâtie la ville de Gnosse, l'une des plus anciennes de l'île de Crète, et dans laquelle était, dit-on, le tombeau de Jupiter. Il n'y a pas une contrée de l'Asie Mineure et de la Grèce qui n'ait été décrite ou chantée par les historiens et les poëtes; mais l'île de Crète, si fameuse et si florissante, a été négligée par les écrivains grecs, et les géographes ne nous ont donné que la nomenclature des cent villes, desquelles l'existence, ou

du moins l'importance, doit paraître fabuleuse pour la plupart. D'après d'obscures traditions, on croit qu'on lisait à Gnosse sur le tombeau de Jupiter : *Il ne tonnera plus*. Strabon assure que celui de Vesta était aussi dans cette ville. La rivière de Tritta, qui baignait ses murs, coule encore dans le fond de ce vallon; le mont Icare, qui domine la plaine, a conservé son nom, et la ville d'Hercule, *Heraclium*, ou *Heracleopolis*, était sur le même emplacement où est aujourd'hui Candie, puisque c'était le port ou chantier de la ville de Gnosse : celle-ci fut la capitale des cent villes de Crète.

L'histoire dit que Lasthènes, chef des Crétois, qui défendit opiniâtrément la ville de Gnosse contre Métellus, avant de se soumettre aux Romains, enfouit ses richesses et mit le feu à son palais. Il y a peu d'années, des bergers grecs, ayant fouillé des ruines qui dominent l'emplacement de la ville du côté du mont Icare, trouvèrent un grand coffre de fer d'un poids énorme. Le pacha de Candie qui en fut informé fit enlever le coffre, et, sans oser l'ouvrir, l'envoya à Constantinople : ainsi vraisemblablement un trésor précieux est tombé dans le gouffre du sérail. Telle est la barbare insouciance des Turcs, que les bergers grecs furent sévèrement punis, et que la curiosité des habitants de Candie ne fut

pas même excitée par cette découverte. Les Turcs ne permettent pas les fouilles, parce que, disent-ils, on doit laisser en paix la cendre des morts ; ils regardent ces recherches comme une profanation.

On ne saurait accorder le nom de ruines aux débris que l'on rencontre sur l'emplacement des premières villes de la Crète, et qui suffisent à peine pour les indiquer. Quelques tas de briques mêlées avec un ciment très-dur laissent encore apercevoir leur enceinte et la place des principaux édifices. J'étais trop empressé d'échapper aux recherches du pacha pour m'arrêter devant une masure que quelques voyageurs ont honorée du nom de *tombeau de Jupiter*. Je me jetai dans le vallon où coule la rivière de Geoffiro, et j'en remontai le cours jusqu'à un village qui se trouve à la plus grande élévation, entre les plaines de Candie et de Massara, à peu près au centre de l'île. Le couvent de Saint-Georges, habité par des moines grecs, fut pour nous un gîte sûr et commode; la position de cet ermitage sur le revers des coteaux qui terminent la plaine de Candie vers le sud, et dominent celle de Massara, est extrêmement agréable; les jolies cultures qui l'entourent, et les cyprès mêlés de platanes qui couronnent ce charmant tableau, me consolèrent

un peu de la monotonie du terrain dépouillé de la plaine de Candie.

Oh! que la vue de ces plaines si fertiles et maintenant abandonnées inspire de vénération et de regrets! Tout est flétri et desséché sous l'accablante main du despotisme: de longs siècles d'oppression ont flétri les charmes de la nature; les formes seules sont restées. On ne voit pas un seul arbre partout où la main des tyrans a pu atteindre, et les esclaves avilis n'osent plus ombrager leurs chaumières. Quelle main bienfaisante viendra rendre à cette terre illustre sa riche fécondité? Quel heureux agriculteur replantera les bois sacrés du mont Ida, multipliera l'arbre heureux de la paix, et le platane, ami des naïades et des nymphes isolées? Quel poëte de la nouvelle île de Crète affranchie et régénérée adressera une élégie aux filles de Minos? Sans doute cet asile, habité par de malheureux moines grecs, fut autrefois un lieu enchanté. Je ne pus résister au désir de fixer l'image de ce joli paysage, et pendant que mon escorte s'établissait d'autorité jusque dans la chapelle du couvent, et que mes compagnons de voyage répondaient aux questions des religieux, je profitai des derniers rayons du soleil pour faire un croquis de la vue du couvent de Saint-Georges. Ces bons caloyers

nous reçurent de leur mieux, et nous les quittâmes avant le jour.

Dès que nous fûmes sortis du couvent, je confiai à mes compagnons de voyage la résolution que j'avais prise de n'aller voir le labyrinthe qu'après avoir fait tout le tour de l'île du côté de l'est, et rejoint M. de Laidet à Spina-Longa. Un de nos Grecs connaissait assez bien cette côte peu fréquentée et vers laquelle les Francs n'avaient jamais osé pénétrer. Nous instruisîmes ce Grec de notre projet, et, comme les Turcs de l'escorte n'avaient jamais voyagé dans cette partie de l'île, il nous fut aisé de les tromper sur le parti que nous prenions et auquel ils n'auraient pas manqué de s'opposer. La nuit nous favorisait encore : nous quittâmes donc la route qui conduit à l'ancienne ville de Gortyne, et nous suivîmes un sentier peu frayé. Au lever du soleil nos Turcs s'orientèrent, et, sachant bien que le labyrinthe et la route de la Canée, où ils espéraient que nous retournions, n'étaient pas du côté de la Mecque, ils voulurent s'arrêter, et s'en prirent aux Grecs qu'ils croyaient nous avoir égarés. Quelques ruses grossières et les sinuosités d'une rivière dont nous suivions le lit nous aidèrent à les tromper encore quelque temps; mais, vers la fin du jour, comme nous venions de passer près d'un village turc très-considérable, et dans le-

quel ils nous sollicitèrent vainement de nous arrêter, ils conçurent de violents soupçons. Notre drogman les entendit se reprocher mutuellement de s'être exposés à la fureur du peuple et à la colère du pacha en conduisant des espions. Cependant nous entrions dans les gorges des montagnes qui bordent la côte du sud; nos Turcs prenaient toujours plus d'humeur de la difficulté des chemins, et le malheureux Grec qui nous conduisait, effrayé par leurs menaces, reconnaissait à peine le sentier à travers les rochers et le taillis. Je remarquai tout cela, et je m'aperçus avec bien plus de peine que le drogman ou interprète était aussi épouvanté: il me proposa de retourner sur mes pas; je m'efforçai de lui prouver que la moindre faiblesse nous exposerait au plus grand danger; et, comme je ralentissais le pas de mon cheval pour leur parler plus à mon aise, cette irrésolution donna de l'audace aux janissaires, qui, plus nombreux, plus forts et mieux armés, auraient pu facilement se débarrasser de nous. Ils firent volte-face, se rallièrent et vinrent sur moi : le brave pilote Viallis mit le premier le sabre à la main; j'en fis autant. Magallon, Bernizet et nos gens nous suivirent et nous courûmes sur le *tchoadar*. A peine l'eûmes-nous atteint qu'il demanda grâce; ni lui, ni ses janissaires n'osèrent faire aucun usage de leurs armes,

et nous eûmes bon marché de ces misérables. Le drogman, reprenant courage, traduisit littéralement nos menaces et nos conditions.

Dès ce moment j'établis dans ma petite caravane l'ordre de marche qui convenait à notre défiance. Comme nous marchions dans des sentiers fort difficiles, où nous ne pouvions pas être deux de front, je fis mettre le Grec à la tête de la file; venaient ensuite deux Turcs et leur *tchoadar* ou officier, derrière lequel je marchais immédiatement, et que je ne perdis pas de vue pendant tout le reste du voyage. L'interprète me suivait afin que je pusse être instruit de ce que dirait le tchoadar; puis mes compagnons de voyage, et enfin les autres Turcs qui fermaient la marche.

La nuit très-obscure nous ayant surpris, nous nous égarâmes; notre guide avait perdu la tête, et finit par nous dire qu'il fallait attendre le jour. Saisissant ce moment pour ranimer les esprits, je rassemblai les Turcs auprès de moi, et leur adressai ce petit discours, que l'interprète traduisait gravement phrase par phrase, et que la crédule ignorance des Turcs pouvait seule rendre convenable à la circonstance :

« Comment pouvez-vous croire qu'un espion « vînt se mettre entre vos mains au milieu de ces « déserts? Je connais votre pays mieux que vous, « un motif pieux m'y ramène. Il y a dix ans,

« qu'après un combat contre des corsaires mal-
« tais, qui massacrèrent l'équipage du bâtiment
« sur lequel j'étais, je me sauvai seul à la nage.
« J'atteignis les bords escarpés de cette île vers le
« pied du mont Ida; vous savez que les monta-
« gnards qui l'habitent, et que vous appelez *Aba-
« diotes*, pillent et massacrent les malheureux
« naufragés. J'échappai à leur poursuite en me
« jetant dans ces gorges, peut-être dans ce lieu
« même où vous vous croyez égarés. Je me dirigeai
« vers l'orient, évitant les lieux habités, et, grâce
« aux soins d'un Turc que je rencontrai, j'attei-
« gnis l'extrémité de l'île. Cet homme généreux
« me conduisit lui-même au couvent appelé *Me-
« galo-Monastiri*, où je reçus toutes sortes de
« secours; ce Turc, lui-même étranger, comman-
« dait un petit bâtiment mouillé dans le port de
« Paléo Castro; il me prit à son bord et me trans-
« porta à Smyrne. Avant de quitter le monas-
« tère, j'avais fait vœu d'y revenir en pèlerinage;
« c'est ce vœu que je viens accomplir, comme
« vous, musulmans, vous faites et remplissez ce-
« lui de visiter le tombeau du saint prophète.
« Vous tenteriez inutilement de m'en empêcher;
« si vous m'y aidez, au contraire, vous pouvez
« compter sur ma reconnaissance. N'ayez donc
« ni crainte ni méfiance, et comptez sur ma pa-
« role. »

Ce discours fini, j'appelai le Grec; et comme j'avais jugé, d'après la direction de la vallée, que nous ne devions pas être éloignés du village d'*Amira*, gîte qui m'avait été conseillé par les caloyers du mont Ida, je lui indiquai le chemin qu'il fallait prendre avec autant d'assurance que si j'en eusse été certain. Ma bonne étoile me suivit jusqu'au bout; car, après avoir passé encore une arête de la grande montagne que nous avions à notre gauche, nous aperçûmes, sur le coteau opposé, quelques lumières au milieu du bois : le Grec reconnut son village. Un repos si chèrement acheté rendit la joie à toute la troupe. Les Turcs, rassurés par la fable que je leur avais faite, et intimidés par notre contenance, s'attachèrent à moi et me firent des protestations qui me parurent sincères, et ils furent les premiers à répandre la nouvelle de mon pèlerinage parmi les Grecs, qui redoublèrent de vénération pour nous. Mes compagnons de voyage regrettèrent que je n'eusse pas plus tôt imaginé ma romanesque aventure, qui certainement n'aurait pas eu le même succès vis-à-vis le secrétaire du pacha de Candie. Les belles protestations des Turcs ne m'empêchèrent cependant pas de veiller sur la conduite du tchoadar.

Je supprime ici quelques détails géographiques sur la côte méridionale de l'île de Crète,

presque partout inabordable, depuis l'extrémité occidentale de l'île jusqu'au petit port de *Gira-Petra;* il ne s'y trouve pas un seul mouillage, une seule anse, où les moindres bateaux puissent trouver un refuge contre les vents de sud, qui, d'ordinaire, sont très-violents. Plusieurs villages de l'intérieur de l'île ont retenu le nom des anciennes villes sur les ruines desquelles ils se sont formés; tel celui d'*Acria*, auprès duquel se trouvent les sources du Léthé, qui arrose la belle plaine de *Messarea*, et qui baignait autrefois les murs de *Gortynia.*

C'est bien dans l'île de Crète que la nature est à chaque pas différente d'elle-même : la configuration du pays que nous avions parcouru avant d'arriver au village d'*Amira* est la plus bizarre que l'on puisse imaginer. Toutes les arêtes qui tiennent à la chaîne de montagnes sont perpendiculaires à la côte du sud, et cependant ne peuvent y aboutir. Une barrière de rochers escarpés suit la direction de la côte, et n'est interrompue que par quelques ravins profonds qui ont été entr'ouverts dans les grandes commotions dont ce pays a été tourmenté. L'aspect sauvage de ce chaos rend plus piquante la position du village d'Amira; c'est une partie de la grande montagne autrefois appelée le mont Dicta. Une source abondante, dont les eaux sont tantôt soutenues

dans des canaux, tantôt abandonnées à leur rapide cours, fertilise et vivifie les coteaux environnants. La vue s'étend au delà des précipices dont nous avons parlé, entre lesquels on aperçoit la vaste mer de Libye. Le murmure voisin des ruisseaux et le bruit sourd des vagues éloignées ajoutent aux charmes de cette position, garantie du vent du nord par le mont Dicta, dont la sommité est couverte d'arbres toujours verts. La hache a respecté ces anciens habitants de l'île de Crète; il semble qu'ils ont survécu seuls à la destruction. Tel est le tableau que développèrent à mes yeux les premiers rayons du soleil. Nous quittâmes à regret la chaumière où de pauvres Grecs nous avaient reçus, et qui était admirablement située, comme pour servir de *belvédère* à ce magnifique paysage. Toute la population d'Amira s'était rassemblée autour de nous, et ce fut au milieu de leurs bruyantes félicitations que nous prîmes gaiement le chemin de Gira-Petra.

Je n'avais garde de témoigner à mes compagnons de voyage la crainte que j'avais d'être prévenu à Gira-Petra par les ordres et les émissaires du pacha de Candie; la diligence que nous avions faite ne me rassurait pas, et, pour ne point tomber dans un piége, j'envoyai l'interprète sonder le terrain et annoncer notre arrivée. Dans le cas où il jugerait que nous dussions être bien reçus,

il avait ordre de s'annoncer de la part du consul de France et sous le prétexte de demander des nouvelles du passage d'un bâtiment. Nous étions convenus que, s'il jugeait au contraire que le bey fût déjà instruit de notre arrivée, il sortirait de la ville et nous ferait un signal; alors nous eussions suivi le pied des montagnes pour nous rendre au cap Salomon sans passer par Gira-Petra. Nous fîmes donc halte à l'entrée de la plaine, et nous attendîmes le retour du drogman, sans que les Turcs de l'escorte soupçonnassent le motif qui nous retenait. Au bout d'une heure nous eûmes de très-bonnes nouvelles : depuis plus de quinze jours il n'était arrivé personne de Candie. Le bey offrit l'hospitalité aux marchands pèlerins, et nous trouvâmes dans une maison turque, qu'il fit disposer exprès, un excellent gîte dont nous avions grand besoin. Je ne négligeai pas d'établir des postes sur le chemin de Candie: deux de nos Grecs affidés eurent ordre de venir nous avertir dans le cas où ils verraient arriver un tchoadar du pacha, et nos chevaux étaient toujours prêts. Le camp étant donc bien établi, les environs bien reconnus, je me livrai à la curiosité de nos hôtes, je fumai avec eux, et je recueillis dans leur conversation quelques traits intéressants pour l'histoire de cette partie de l'île de Crète.

La ville de Gira-Petra est bâtie sur les ruines

de celle d'Hiera-Pitna, l'une des plus considérables de l'île de Crète; elle est au bord de la mer et à l'extrémité d'une plage très-étendue. Elle se trouve sur la péninsule et dans l'endroit le plus étroit de l'île. Un vallon bien ouvert communique à la côte du nord, qui n'est distante que de trois lieues. La ville d'Hiera-Pitna était très-heureusement située; elle avait un port fort grand pour l'espèce de bâtiments des anciens, mais qui est aujourd'hui totalement ensablé, et ne pourrait servir qu'à retirer de très-petits bateaux. Les ruines, ou plutôt les traces d'Hiera-Pitna, s'étendent fort au loin dans la plaine; la nouvelle ville n'occupe que la langue de terre à l'extrémité de laquelle est bâti un mauvais château. Elle a été entièrement renversée il y a peu d'années par un tremblement de terre; plus de deux cents personnes y ont péri, et cependant les habitants ont relevé leurs maisons sur ces fondements ébranlés. On peut juger par ces fréquentes et terribles révolutions combien de richesses doivent être enfouies sous les ruines d'une ville autrefois si florissante. Je fis demander parmi les Grecs si quelqu'un d'eux avait trouvé quelques pierres ou quelques médailles; ils m'en apportèrent quelques-unes du Bas-Empire qui n'avaient aucune valeur. Je regrettai qu'un minotaure gravé sur un beau grenat eût été mis en pièces

par un Grec, qui l'avait cassé pour vendre le métal de la monture de cette bague antique et précieuse. Je trouvai encore quelques entailles d'une médiocre beauté, et que je regardai comme des indications de ce qu'on pourrait espérer des fouilles. Mais les Grecs n'oseraient creuser plus avant que le soc de leur charrue, et ce n'est pas à la surface de la terre que les richesses de la ville d'Hiera-Pitna, si souvent détruite et rebâtie, pourraient se trouver.

Le bon accueil du bey de Gira-Petra, auquel je fis quelques présents, me persuada que le pacha de Candie ne m'avait pas fait suivre : je me trompais ; je sus depuis que ses émissaires, mal instruits ou trompés par notre marche, nous poursuivaient vainement dans la partie du nord. Je séjournai à Gira-Petra pour me donner le temps de mettre en ordre mes brouillons, et j'en partis le 17, en prenant le chemin qui conduit par le bord de la mer au cap Salomon. Nous avions à notre gauche les montagnes de Cavoutsci qui occupent toute la partie de l'est de l'île de Candie. Notre première halte fut au bord d'une rivière sous des platanes encore verts. Là, nous fîmes la rencontre de quelques bergers grecs qui s'enfuirent à notre approche en poussant de grands cris. Les Turcs de notre escorte se précipitèrent à leur poursuite, et ce ne fut

qu'après bien des efforts que je parvins à sauver ces pauvres bergers de la fureur de ces barbares.

Un peu plus loin, en suivant toujours la côte, nous trouvâmes les ruines d'Érithrie, dont le port devait être l'un des plus considérables de la côte du sud. Tout le vallon est encore au-dessous du niveau de la mer; mais les ensablements ont formé une plage élevée, ce qui a changé entièrement le rivage. On n'y peut soupçonner la place de l'ancien port que par les ruines d'un fort qui le dominait : ce port fut appelé par les Romains *Pulcher Portus.*

La position de l'ancienne ville d'Étia, dont un canton a conservé le nom, m'arrêta aussi quelques instants. Les ruines des tours ne me parurent pas être d'une antiquité très-reculée, mais je ne puis douter que ce lieu n'ait été la ville d'Étia. Enfin nous atteignîmes l'extrémité de l'île et la plaine de Sitia (sans doute du vieux nom de Sya) qui sépare le cap Sidero du cap Solomon. Je reconnus que celui-ci, autrefois appelé *Samonium Promontorium*, n'était point, comme on le voit sur toutes les cartes, la pointe la plus orientale de l'île de Candie, mais bien le cap Sidero. Nous nous dirigeâmes vers le premier pour venir nous reposer dans le grand monastère appelé *Megalo-monastiri*, ce but de mon prétendu pèlerinage. Nous rencontrâmes dans la plaine, près

du bourg de *Pisco-Chefali*, l'*Odobaschi* qui commande dans cette partie; nos Turcs s'empressèrent de lui raconter le sujet de notre voyage et vantèrent beaucoup sans doute notre générosité. L'odobaschi nous offrit lui-même de nous servir de guide. Il montait un petit cheval très-vigoureux; je l'achetai au prix qu'il fixa et à condition qu'il continuerait de m'accompagner jusqu'à Spina-Longa.

Mon interprète avait bien fait la leçon aux moines, et je pouvais compter sur leur discrétion, puisqu'il s'agissait de tromper les Turcs et de gagner de l'argent. En arrivant je me rendis à la chapelle et je demandai qu'on célébrât l'office. L'odobaschi rassembla lui-même les moines. On trouve encore, parmi ces religieux, les mœurs des anciens anachorètes, et les usages des premiers temps de l'Église. Ils vivent tous du travail de leurs mains et cultivent les terrains secs qui environnent leur asile; ils sont pauvres et malheureux. Ces sortes de communautés ne se soutiennent que par les aumônes des Grecs et par leur attachement extrême à leur rite. Il paraît que ce couvent a été rebâti en partie du temps des Vénitiens, qui, cependant, à cause de la guerre des schismes, ne donnaient qu'une faible protection à l'Église grecque. La puissance européenne qui, possédant l'île de Crète, voudrait la faire refleu-

rir, devrait user du même moyen, et éviter même d'y introduire le rite latin, que les Grecs abhorrent plus que la religion musulmane. Elle se concilierait ainsi la confiance du peuple et parviendrait à réveiller sa paresse, trop excusable sous la main qui les opprime; mais après s'être servi de l'influence de ce vil clergé, il faudrait y soustraire les Grecs à mesure que les lumières s'étendraient et que l'esprit public commencerait à renaître.

La diligence extrême que j'avais faite depuis mon départ de Candie, me permit de prolonger mon séjour au couvent de Sainte-Marie; ce repos nous était bien nécessaire. J'en profitai pour écrire et dessiner; je m'appliquai surtout à bien reconnaître cette extrémité de l'île si mal figurée sur toutes les cartes connues; il m'était expressément recommandé de m'assurer s'il y avait en effet, dans le sud du cap, un mouillage où des vaisseaux de guerre pussent être à l'abri, et où l'on pût faire un établissement. Je trouvai entre le cap Sidero et le cap Solomon deux petites îles fort basses, gisant est-nord-est et ouest-sud-ouest, tellement situées, qu'elles couvrent des vents d'est, au moins en partie, le fond de la baie formée par les deux caps. On peut mouiller entre ces îles et la terre par 10, 12, 15 et 20 brasses, et mettre l'amarre sur l'îlot ou

rester sur un pied d'ancre. Le fond est de bonne tenue. La pointe sud de l'île de Scarpente gît est et ouest avec ces îles.

Ce mouillage, excellent pour les vaisseaux, est appelé port de Paleo Castro, à cause des ruines d'un château bâti sur une hauteur escarpée de tous côtés et de couleur rougeâtre, qu'on aperçoit dans le fond et par le milieu de la baie. Ce mouillage, le mieux fermé de tous ceux de la côte du sud, peut être pris pour le *Pulcher Portus* de l'ancienne Crète. On peut aussi, par des vents de nord, mouiller dans le sud des deux petites îles, mais on y serait à découvert des vents d'est.

Le port de Paleo Castro serait aisément fortifié et très-bien défendu en élevant des batteries à mi-côte de la montagne rouge au-dessous des ruines du château. Il faudrait aussi, dans ce cas, occuper les hauteurs du cap Sidero, et surtout le passage par le couvent de Sainte-Marie ou *Megalo-monastiri*, ce débouché étant le seul praticable et le plus direct vers le fond de la baie de Sitia, qui est un beau point de débarquement.

Les environs proprement dits du port de Paleo Castro ne sont pas cultivés, mais les vallons de Sitia et d'Étia, qui sont très-fertiles, en sont à portée. Il y a deux communications de Paleo Castro à ces vallées, l'une par les sommités

des montagnes qui se rapprochent le plus de la côte du sud, et qui aboutit à Étia, et l'autre par la côte septentrionale qui aboutit à Sitia.

Les vallons dont je viens de parler séparent la partie la plus orientale de l'île d'avec le pays élevé et les hautes montagnes de Cavotchi, et se terminent d'ailleurs à des plages fort proches des caps. Il serait facile d'y pénétrer et d'en tirer des rafraîchissements; mais pour espérer d'y trouver des ressources, il faudrait supposer une meilleure culture.

Le manque d'eau est un des plus grands inconvénients du port de Paleo Castro; on ne peut en faire qu'à l'île Moreno; et, si on y formait un établissement, il faudrait construire des citernes.

En parlant de la défense de Paleo Castro, j'aurais dû indiquer l'île la plus orientale comme un des points les plus essentiels à fortifier. Il y a, en avant de cette île, une chaîne de brisants qui en rendrait l'accès plus difficile. On dirigerait les feux sur l'une et l'autre passe, et l'on fermerait ainsi l'entrée de ce mouillage.

Pour donner plus de probabilité à la fable de mon pèlerinage, qui, jusqu'ici, m'avait si bien servi, et payer par des offrandes l'hospitalité des caloyers, je fis célébrer une messe avec toute la pompe des cérémonies grecques. On est trop

porté à vénérer les restes infortunés de cette Église; car le vice et l'ignorance, cachés sous les haillons de ces religieux, inspirent, à la fois, le mépris et la pitié; aussi, n'est-ce pas sans quelque raison que les Turcs regardent ces ministres dégradés comme les plus vils des esclaves. C'est ainsi que le prêtre que j'avais vu revêtu, un moment auparavant, des distinctions patriarcales, fut contraint par l'odobaschi à panser et ferrer son cheval.

Toujours occupé de l'ancienne Crète, je cherchai quel avait pu être l'emplacement de l'ancienne ville de Minos; plusieurs auteurs ont pensé que c'était ce même Paleo Castro dont je viens de parler. Danville, dont les conjectures sont toujours si justes, a placé Minos à cette extrémité de l'île, et je crois aussi que cette ville, dont on ne trouve aucun vestige, était située dans la plaine au fond du port et au-dessous de la montagne où se trouve le couvent. C'est en effet la position la plus heureuse; on pourrait encore y construire un beau port. Ainsi, la ville de Minos était le premier accès de l'île de Crète en venant de l'Égypte et de l'Asie Mineure; sans doute le palais de Minos fut élevé sur cette hauteur remarquable par sa forme pyramidale, et où l'on voit encore des ruines qui l'ont fait appeler depuis *Altemura*.

On peut supposer encore que Taurus prit terre en cet endroit, après avoir enlevé la belle Europe. L'histoire dit que Minos feignit d'avoir une communication secrète avec Jupiter; vraisemblablement le mont Dicta, dont les ramifications s'étendent jusque près de Pāleo Castro, fut le théâtre de ces scènes mystérieuses, et de là le surnom de *Jupiter Dictim.*

En partant du couvent, où j'avais passé huit jours, j'allai coucher au village de Pisco-Chepali qui domine la plaine de Sitia. Je pris ensuite le chemin qui me rapprochait le plus de la côte du nord; je vis avec plaisir que nous nous élevions beaucoup sur les hauteurs qui bordent cette côte, et que j'aurais occasion, en continuant ainsi de faire le tour de l'île, de corriger mes relèvements. Je ne trouvai rien d'intéressant jusqu'au village de Roucaca, où nous nous arrêtâmes, et qui se trouve au fond d'un vallon très-agréable. Il y a une communication avec la ville de Gyra-Petra, en deçà de la montagne de Cavotchi; cet accès, la position riante de ce village et la conformité des distances m'ont fait déterminer l'emplacement de Prasos, l'une des plus anciennes villes de la Crète, et que Strabon place au pied du mont Dicta, entre le *Samonium promontorium* et le *Chersonesus sinus.*

Nous suivions la plage, et, nous éloignant

vers le soir du bord de la mer, nous fîmes halte dans un moulin où je pensais bien que nous ne trouverions aucune ressource, mais l'odobaschi ne nous laissa manquer de rien; il mit à contribution un village grec qui n'était pas fort éloigné, et revint en triomphe nous apporter des provisions, que j'eus bien de la peine à payer à ces malheureux, à l'insu de leur tyran.

Nous devions, le lendemain, arriver à une heure convenue sur les hauteurs qui dominent le port et la forteresse de Spina-Longa, et je comptais y rencontrer le chevalier de Laidet. De notre ponctualité réciproque dépendaient le succès de ma reconnaissance et la possibilité d'achever la tournée de cette partie de l'île. Je ne pouvais tenir qu'un seul chemin sur la côte du nord, et c'était celui de la ville de Candie. Un Turc, venu de Gyra-Petra, m'avait appris que le pacha y avait envoyé des ordres pour me faire arrêter; or, en supposant qu'on m'eût suivi, j'avais encore trois jours d'avance, et je ne devais craindre que les émissaires envoyés directement à Spina-Longa, où il leur était facile de pressentir que je paraîtrais. On peut juger que je ne m'occupai pas plus longtemps de géographie ancienne, et que je fis diligence pour arriver au pied des montagnes de Spina-Longa. Les indications qu'on m'avait données

étaient parfaites ; je trouvai le sentier sur la hauteur, et enfin la maison de l'évêque grec, où le consul était heureusement avant moi. Il ne s'y était pas arrêté un seul moment, et s'était empressé d'aller annoncer mon arrivée au commandant de la place, afin d'en obtenir pour moi la permission d'y pénétrer. Cependant cette halte si près de la forteresse, le passage du consul et celui d'un courrier du pacha qui l'avait précédé, rendirent ma position très-embarrassante ; quelques janissaires s'attroupèrent, et lièrent conversation avec les lâches coquins qui nous escortaient et que nous avions eu bien de la peine à mener jusque-là. L'odobaschi me pressa de lui payer le prix de son cheval, et me conseilla de m'enfuir par le chemin de la plaine ; je ne fis ni l'un ni l'autre, et je me servis de cet homme intéressé pour donner le change à la curiosité de ses camarades. Je donnai avis au consul de mon arrivée, et il ne tarda pas à venir me joindre. Le chevalier de Laidet avait mis beaucoup d'adresse et de fermeté dans sa négociation avec le pacha, très en colère de ce que je lui avais échappé et effrayé pour lui-même des murmures du peuple. Craignant que je ne fusse atteint par les émissaires envoyés à ma poursuite, il avait imaginé d'offrir au pacha d'aller me chercher lui-même et de me ramener à Candie. Feignant

donc d'être chargé de s'emparer de l'étranger français, et de l'empêcher d'entrer dans la forteresse de Spina-Longa, il engagea le commandant de me recevoir dans sa maison de campagne, qui était au bord de la mer en face du château. Un présent assez considérable de carreaux et de tapis que j'apportai vint achever la persuasion. J'allai descendre à cette maison après avoir laissé en vedette sur le chemin de Candie quelques Grecs affidés. Certes, dans une position aussi critique, je ne pouvais désirer un meilleur expédient pour reconnaître exactement le port et les environs de Spina-Longa. Le consul avait apporté d'amples provisions, et surtout du vin de Chypre, et, dès l'après-dînée, le bey nous traita avec une excessive confiance. On nous veilla même de moins près; on nous permit de chasser, et de tirer sur de nombreuses compagnies de perdrix qui habitaient les rochers; le temps et les bons prétextes ne furent nullement perdus; un peu plus tard, nous proposâmes au bey de se promener avec nous en bateau, bien loin de la forteresse, dans le fond du port, ce qui me mit à même d'en reconnaître le mouillage et les principales défenses. Enfin, le soir, nous eûmes raison des cerveaux musulmans : commandant, espions, gardes, tous étaient ivres; l'équipage du bateau,

qui était grec, fut bien payé, et nous passâmes toute la nuit à sonder jusque sous les murailles.

Le port de Spina-Longa est formé par quelques coteaux détachés de la terre ferme, et qui n'y tiennent que par une langue de sable étroite et fort plate appelée la *Culatte*. L'entrée de ce port se présente à l'est ; elle est séparée en deux passes par un îlot sur lequel est bâtie la forteresse ou château. La passe de l'ouest est la seule praticable ; il n'y a pas de fond dans l'autre, même pour les plus petits bâtiments.

Ce port est fort beau et bien fermé par l'île du château ; il pourrait être recreusé et recevoir les plus gros vaisseaux. C'est le dernier établissement des Vénitiens qui estimaient, avec raison, l'avantage de sa position à portée de la plaine fertile de Mirabel, dont il serait facile de garder les débouchés, et qu'il fut honteux de laisser forcer autrefois par les Turcs. Quant à l'île de Spina-Longa, c'est un rocher pointu et assez élevé, quoique dominé par les hauteurs de l'un et de l'autre rivage ; il n'est pas escarpé à pic, aussi en a-t-on fortifié le pied en l'entourant d'un rempart flanqué de bastions irréguliers suivant la forme de l'île. Il y avait sur la sommité du rocher deux batteries circulaires fort bien construites qui battaient sur les deux

passes. Celle de la passe de l'ouest était de quatorze pièces de trente-six; on voyait aussi dans les bastions, du côté de la mer, des batteries casematées et à fleur d'eau, mais dont les pièces étaient de petit calibre, et quelques mortiers dans les batteries supérieures. Ces fortifications me parurent en bon état et la place bien approvisionnée.

Il n'y a point de sources, ni sur l'île même de Spina-Longa, ni sur les hauteurs qui l'entourent; on n'y boit que de l'eau de citernes, que je trouvai vastes et bien entretenues; on y manque aussi de bois, et tous les environs sont arides et dépouillés.

La place, commandée par un bey, un imanbey et plusieurs agas, a une garnison d'environ quatre cents hommes.

Le port de Spina-Longa sert de retraite pendant l'hiver à un grand nombre de bateaux de l'île du Casse. Les habitants de cette île, qui font le cabotage sur les côtes de Candie et sur les Cyclades, n'ont point de port chez eux, et, à l'approche de la mauvaise saison, ils conduisent leurs embarcations, qui sont légères et bien construites, dans ce port, où ils les laissent tout l'hiver. Au printemps, ils chargent du sel aux petites salines qui sont dans le fond de la Culatte.

Le fort de Spina-Longa étant dominé et même

plongé par toutes les hauteurs circonvoisines, il suffirait de s'y établir pour réduire la place. Cette position est la même en petit que celle de la Sude; on débarquerait facilement dans le fond de la Culatte, en prenant d'abord le mouillage de Mirabel. On pourrait aisément faire passer des bateaux sur la langue de sable et porter ensuite de l'artillerie sur les points dont on se serait emparé dès l'instant du débarquement des troupes. Une attaque par mer serait trop hasardée, parce que, dans un espace aussi resserré, un bâtiment courrait risque de rester échoué sous le feu de la place, et surtout des mortiers; cependant il est vraisemblable qu'un vaisseau mouillé en dedans du château ferait taire en peu de temps les batteries de la place et la réduirait. Enfin, on rendrait facilement Spina-Longa un poste très-fort en élevant quelques redoutes sur les hauteurs détachées du côté de l'est, et une batterie au-dessus de la Culatte, qui plongerait la plage des salines et le point de débarquement du côté de Mirabel. Il faudrait encore garder avec soin les débouchés de la plaine de Mirabel, afin que l'ennemi ne pût point tourner la position par les hauteurs de Fourmi; mais quelques postes bien placés sur le chemin de Cavotchi et celui de Candie, à l'ouvert des gorges, suffiraient pour contenir le pays, et fermer ab-

solument ces passages. On voit par là combien il serait intéressant, en cas d'attaque, de tourner et surprendre ces mêmes passages. On trouverait des ressources dans les plaines de Mirabel et de Voulismeni, et on pourrait se répandre dans les provinces de Lascity et de Gyra-Petra.

Je passai deux jours à Spina-Longa dans cette espèce de sécurité que les hommes de guerre trouvent plutôt auprès que loin de l'ennemi; c'était à peu près le temps que nous avions estimé nécessaire au courrier du pacha pour retourner à Candie et y donner avis de notre arrivée à Spina-Longa. Nous fîmes nos adieux au commandant, et nous nous séparâmes fort contents les uns des autres.

Satisfait d'avoir recueilli sur les principales places de l'île les renseignements qui m'étaient nécessaires, je traversai la plaine de Mirabel, l'une des plus considérables et des plus fertiles. Elle est bornée par les montagnes de Spina-Longa qui bordent la côte, et par celles de Lascity qui occupent le milieu de l'île. Les hautes vallées sont bien cultivées; les amandiers y croissent au milieu des rochers. Il est vraisemblable que la ville de Lyctos, placée par Danville dans la province de Lascity, était dans la plaine de Mirabel.

Cette contrée délicieuse, qui fut sans doute

autrefois habitée par des hommes libres, ne l'est plus aujourd'hui que par de misérables esclaves et de féroces tyrans. Parmi les nombreux exemples de l'affreuse condition des Grecs qui s'offrirent à mes yeux pendant ce voyage, je ne puis m'empêcher de citer celui-ci :

Nous avions fait halte dans un petit village grec appelé *Voussisacly*. Parmi les habitants qui se groupaient autour de nous, une jeune et belle femme, conduisant deux très-jolis enfants, s'était approchée de moi. Je caressais l'un d'eux, lorsque le tchoadar de notre escorte les écarta tous trois à coups de fouet. Indigné de cette brutalité, je repoussai vivement le Turc et m'avançai pour rassurer la malheureuse mère. Celle-ci, que j'avais interrogée et dont les plaintes si douces m'avaient attendri, tremblante de colère et d'effroi, prit dans ses bras l'enfant que j'avais caressé, et, le jetant dans les miens : Je te le donne, me dit-elle, emmène-le avec toi; je ne le verrai peut-être plus, mais il sera plus heureux que nous et ne connaîtra pas ces barbares. Je fus bien tenté d'accepter ce présent, et la seule crainte de faire courir à cet enfant les dangers d'un long et pénible voyage m'empêcha de me rendre aux instances réitérées de sa mère.

Nous sortîmes bientôt des gorges qui séparent la plaine de Mirabel de la côte par un défilé

et un chemin presque impraticable; nous suivîmes ensuite les bords de la mer, ayant à notre gauche les montagnes très-escarpées de Lascity. Après une longue marche, nous nous arrêtâmes au camp de Stalida, d'où nous partîmes bien avant le jour. M. le chevalier de Laidet devait nous devancer et nous faire dire, par un homme à lui, s'il jugeait convenable que nous entrassions dans la ville. A peine avions-nous fait deux lieues, en suivant toujours le bord de la mer, que nous fûmes rencontrés et reconnus par un exprès envoyé en diligence au consul par le drogman chargé des affaires en son absence. La nuit était noire; nous ne pouvions rien déchiffrer; enfin, à force de brûler de la poudre, nous parvînmes à faire du feu et à lire de fâcheuses nouvelles. Les janissaires attroupés, sachant que M. de Laidet était venu au-devant de nous, avaient publiquement menacé le pacha et résolu de sortir de la ville pour nous chercher. Il fallut nous séparer sur-le-champ et dérober une marche à l'ennemi. Il fut donc convenu que le chevalier de Laidet rentrerait dans la place avec notre escorte, le drogman et le pilote Vialis que je voulais renvoyer à M. de Bonneval, parce qu'ayant reconnu les ports et les principaux mouillages, il me devenait moins nécessaire. J'étais bien aise d'ailleurs de pouvoir, à tout évé-

nement, faire parvenir à mon collègue le fruit de mes dernières recherches. Ce fut à regret que je me séparai de ce brave marin, dont j'avais éprouvé l'intelligence et la bravoure; toutefois je lui donnai, encore à son insu, une commission très-délicate, en le faisant entrer à ma place dans la ville de Candie, et je lui prescrivis d'en partir par mer et dans un bateau armé de Grecs immédiatement après son arrivée.

Nous avions encore deux heures de nuit, et, sûrs de ne pas être attendus par les Turcs si grand matin, nous profitâmes de cet avantage. Le chevalier de Laidet espérait, en se trouvant à l'ouverture des portes et dans le temps de la prière, pouvoir entrer dans la ville sans être presque aperçu. Arrivés à la pointe du jour sur les hauteurs qui sont à l'est de la ville, le consul poursuivit sa route, ne me laissant pour toute escorte que M. Magallon, mon secrétaire, et un janissaire dont il croyait être sûr. Je quittai la grande route, et, passant à gué une petite rivière, je me dirigeai vers le mont Icare, coupant transversalement toutes les routes qui conduisent à la ville de Candie. La connaissance que j'avais prise de cette place un mois auparavant me servit beaucoup. Je suivis le fond des ravins qui, autrefois, avaient favorisé les approches des Turcs, et qui me défendaient de leur curiosité.

Lorsque j'étais obligé de marcher à découvert, le bon et infatigable Dimitri, domestique grec de M. Magallon, s'avançait vers la place pour servir de vedette et nous atteignait ensuite. Nos chevaux étaient excédés, et nous eûmes bien de la peine à achever cette circonvallation. Enfin, après avoir passé le dernier ravin du côté de l'ouest, nous nous trouvâmes dans le vallon arrosé par la rivière Geoffiro à une petite lieue de la ville. Comme nous passions sur le pont pour aller prendre le chemin de la plaine de Messara, nous rencontrâmes quelques Turcs qui, nous ayant aperçus à travers champs, étaient accourus pour nous voir. Quand nous les eûmes dépassés, ils nous saluèrent de deux coups de pistolet, dont les balles me passèrent de trop près pour que je ne dusse pas m'en attribuer la politesse. Je n'eus garde, cependant, d'être aussi poli que ces messieurs, que nous remerciâmes, comme si véritablement ils avaient voulu nous faire honneur. Il eût été d'ailleurs trop dangereux d'engager si près de la ville un combat qui ne s'accordait pas avec notre plan de retraite, car c'en était une en effet, et, dès que nous eûmes perdu de vue ces Turcs si polis, je quittai la route de la Canée, vers laquelle je m'étais dirigé en les rencontrant. Sans doute une main protectrice me conduisait, car j'ai su depuis, par M. le chevalier de Laidet,

qu'une troupe de janissaires m'attendait sur la route de la Canée, et, si j'eusse continué à la suivre, je serais infailliblement tombé dans cette embuscade.

J'étais fort indécis sur la direction que je devais prendre. L'un des Grecs qui nous accompagnaient m'indiqua, comme une retraite sûre, le petit ermitage de Saint-George-Gorgolaini, au pied du mont Ida, où il nous conduisit par des chemins détournés. Ce Grec, dont j'aurais dû parler plus tôt, m'avait été donné à mon passage à Rétimo, par un ami de M. Magallon, comme un homme qui connaissait parfaitement le pays, et qui méritait toute ma confiance. Je lui reconnus, en effet, une rare intelligence. Quoiqu'il eût sûrement pénétré le motif de ma tournée, il avait eu assez d'esprit et de mesure pour n'avoir pas l'air de s'en être aperçu. Il était adroit et fécond en expédients. Il portait l'habit turc, montait un mauvais petit mulet, et jouait l'imbécile. Je ne pouvais tirer de lui aucune lumière que lorsque nous étions seuls avec l'interprète, et qu'il était certain que nous ne pouvions être surpris; alors sa figure s'animait, il m'instruisait avec la plus grande précision de tout ce que je désirais savoir; mais survenait-il un Turc? il reprenait son air bête. C'était, en un mot, le bouffon et le jouet de la caravane, et c'était aussi mon meilleur conseil.

Dès que je fus réfugié à Gorgolaini, j'en donnai avis au consul, et je le rassurai beaucoup en lui démontrant que j'avais pris une bonne position. J'avais devant moi toute la plaine de Candie, et j'étais à portée de la route de Rétimo et de celle de Messara. Derrière moi, un sentier difficile et fréquenté seulement par les Abadiotes qui habitent ces cimes escarpées, pouvait me conduire sur les revers du mont Ida et me faire éviter les gorges dans lesquelles j'aurais pu être attendu.

Le premier soin du chevalier de Laidet, en rentrant en Candie, avait été d'exiger pour moi du pacha, aux termes des capitulations en faveur des Français, la liberté de voyager dans l'île; et il lui déclara que, puisqu'on avait osé me faire passer pour un espion vénitien, je demandais une nouvelle escorte de sa garde même, afin de protéger mon retour à la Canée; que je voulais aussi traverser la plaine de Messara, autant pour satisfaire ma curiosité en visitant le labyrinthe, que pour éviter de passer à Rétimo où j'avais été insulté. Malgré les instances et les menaces du pacha, le consul refusa de lui faire connaître le lieu de ma retraite, et le menaça à son tour de porter plainte à Constantinople. Cette fermeté de M. de Laidet nous réussit; j'obtins l'escorte et le nouveau passe-port que je réclamais. Il ne faut

jamais faiblir devant les Turcs; et lorsque, soit par les armes, soit par la négociation, on a pris sur eux quelque avantage, il faut le pousser jusqu'au bout : c'est ce que fit M. de Laidet; il exigea hautement qu'Omer-Bey et le chef des janissaires, qui s'était mis à la tête de l'insurrection, fussent exilés ; le pacha les fit conduire à la forteresse de Spina-Longa.

Je quittai ma retraite de Gorgolaini, dont l'intérieur était fort triste, mais dont les dehors étaient charmants. En avant de ce monastère à demi ruiné, et près de la rustique chapelle, était une terrasse qui dominait les coteaux jusqu'à la mer. Un peu au-dessous, un bois d'antiques cyprès, un peu plus loin, une belle fontaine ombragée par des platanes, ornaient cet asile solitaire. En arrière du monastère, les cimes escarpées du mont Ida couronnaient le tableau. Du sein de ces âpres rochers descendent quelquefois des brigands, espèce de sauvages que la vie pastorale n'a pu adoucir. J'eus occasion d'en voir deux, qui, pendant mon séjour, vinrent mettre le couvent à contribution. Je n'en tirai que de vagues informations sur leur société. On les nomme Abadiotes, et l'on peut croire que cette race particulière est la même que celle dont les auteurs grecs ont parlé dans leurs descriptions de l'île de Crète.

J'étais plein de confiance, quoique mal escorté par quatre janissaires, lâches coquins dont il ne faut estimer que les armes et le nom.

Après avoir marché pendant quelques heures, nous arrivâmes sur les hauteurs qui dominent la plaine de Messara. C'était la troisième fois que je traversais l'île dans sa largeur; aussi mes stations furent-elles très-fructueuses, et j'en fis assez pour bien asseoir les principaux points de ma carte. La plaine de Messara est belle et riante; située au pied du mont Ida du côté du midi, elle a environ deux lieues de large et huit à neuf lieues de long, depuis les montagnes de Gyra-Petra jusqu'à la plage de Dabachi. C'est la partie de l'île la mieux cultivée et qui fournit du grain à presque tous les habitants. Elle dut être la plus peuplée; le fleuve Léthé qui l'arrose, ainsi que sa belle exposition garantie des vents du nord par la montagne sacrée, devaient faire rechercher ce séjour. Quelques ports suffisants pour l'espèce de bâtiments de cette époque, se trouvent à la côte du sud, séparée de la plaine par des coteaux qui la préservent des ouragans de la mer de Libye. Un de ces mouillages, aujourd'hui appelé Calolimonia, fut, sans doute, l'atelier naval de la ville de Gortyne ou Gortice.

Nous descendîmes dans la plaine de Messara par des sentiers assez difficiles, et nous arrivâ-

mes au village d'Aius-Deca, près des ruines de Gortyne; le reste de la journée fut employé à visiter ces champs immenses couverts des débris de la plus belle cité de Crète. Je suivais fidèlement le voyageur Tournefort, qui donne un détail fort exact des ruines de Gortyne. Je ne trouvai rien d'entier; une des portes qui existait encore du temps du célèbre naturaliste est aujourd'hui écroulée. La quantité de marbres, les fragments de statues, de colonnes et d'ornements, dont la terre est jonchée, montrent assez qu'elle dut être la magnificence de cette ville, qui balança la puissance de Gnosse, et servit de retraite à Annibal après la défaite d'Antiochus. Tournefort a trouvé dans l'histoire un trait assez intéressant et qui confirme l'opinion que nous ont laissée les anciens du caractère des Crétois. Annibal avait apporté à Gortyne de grandes richesses, et il n'échappa à la jalousie et à la mauvaise foi de ses hôtes qu'en feignant de déposer ses trésors dans le temple de Diane, où il fit porter quelques vases remplis de plomb. Cette ruse grossière satisfit les Gortyniens qui le laissèrent passer en Asie, croyant retenir en gage l'or qu'Annibal emportait avec ses pénates.

Je crus trouver l'emplacement de ce temple, et il était possible d'en déterminer la forme par l'emplacement de quelques bases de colon-

nes. Je retrouvai les statues tronquées dont parle Tournefort, et j'admirai comme lui la correction du dessin et la beauté des draperies; pourquoi ne me fut-il pas permis de fouiller dans ces champs qui recèlent vraisemblablement des monuments intéressants pour l'histoire! Je remarquai encore les restes d'une rotonde dont Tournefort n'a pas parlé, et qui était une espèce de réduit extrêmement fort, si l'on en juge par l'épaisseur des fondations. Le terrain plus élevé, dans cette partie, semble annoncer que des voûtes souterraines ont résisté à l'écroulement de l'édifice. Il paraît qu'il y avait plusieurs enceintes; et si la visite exacte que j'ai faite du labyrinthe, et dont je parlerai bientôt, ne m'avait convaincu que c'est le véritable labyrinthe appelé *Domus cæcis tectis*, je pourrais croire que les ruines dont je parle sont celles du labyrinthe construit sur le modèle de celui d'Égypte, quoique Strabon assure que de son temps il n'en restait pas de vestiges.

L'étendue seule de la ville de Gortyne prouve suffisamment quelle dut être la prospérité de l'île de Crète; et quand on se rappelle la rivalité et les guerres civiles des trois principales républiques, Gnosse, Cydonie et Gortyne, on est étonné de leur puissance colossale. Celles de Gnosse et de Gortyne étaient surtout si rappro-

chées que la population de leur territoire devait être excessive en raison de leur étendue. Leurs limites étaient vraisemblablement la chaîne de coteaux qui sépare les deux plaines, et sur lesquelles j'ai remarqué des restes de murailles.

Tout occupé de ces grands souvenirs, je quittai ces ruines imposantes pour aller coucher au village d'Ambelousi, d'où je partis de très-grand matin pour aller visiter la grotte immense et extraordinaire qui se trouve au pied du mont Ida, à une lieue nord-ouest de Gortyne, et que l'on croit être le fameux labyrinthe de Crète.

Les récits fabuleux et les rapports si différents des voyageurs qui ont visité ce labyrinthe avaient excité au plus haut point ma curiosité, et je m'étais promis de ne sortir de la caverne qu'après en avoir reconnu toutes les routes, et les retraites du Minotaure les plus profondes et les plus cachées. Je confiai aux Turcs de l'escorte la garde de l'entrée, mais j'eus soin de faire prendre les armes à ma petite troupe, afin de pouvoir forcer ce passage s'il venait dans l'esprit de ces misérables de le fermer et de vouloir nous ensevelir vivants dans cet immense tombeau. Nous entrâmes au nombre de dix personnes portant chacun un flambeau, et nous nous enfonçâmes dans la première route qui se présenta à nous. J'avais pris la précaution de faire préparer un gros pe-

loton de cordeau que portaient deux Grecs et qu'ils dévidaient derrière nous à mesure que nous avancions. Ce cordeau était fixé avec quelques pierres à chaque bifurcation, et avant de nous engager dans l'une des nouvelles routes qui se présentaient à nous, j'attachais un numéro au cordeau. Nous nous étions aussi munis d'une boussole, et je relevais à tous les carrefours la direction des différentes routes; enfin, je traçais le plan en figurant le terrain, et je marquais le nombre de pas pour avoir la mesure de l'espace parcouru d'une station à l'autre. C'est à l'aide de ces précautions que je visitai successivement tous les détours et que je parvins à en dessiner une image exacte [1]. Il me parut plus sûr d'imiter Thésée que de me confier à l'ignorance timide de quelques Grecs qui ne connaissent qu'une seule route de ce labyrinthe. Aucun d'eux n'osa nous accompagner, et ils ne le permirent même pas à une jeune Grecque qui, nouvelle Ariane, avait préparé de ses mains notre peloton de fil.

Les premiers rameaux qui sont sur la droite en entrant ont, à peu près, douze pieds de largeur sur dix de hauteur; les murs sont taillés

[1] Voyez le plan du labyrinthe de Crète, à la fin de ce volume.

avec soin. On marche sur un lit de rochers fort uni; ce début promet plutôt une promenade agréable qu'une recherche pénible. Nous perdîmes bientôt de vue les derniers rayons du jour. Après avoir fait à peu près cent pas, nous arrivâmes à des salles de différentes formes, qui sont pleines de décombres à travers lesquels nous cherchâmes en vain des issues. Après avoir tâtonné assez longtemps, et revenant sur nous-mêmes, nous trouvâmes à gauche un passage escarpé plein de recoupes, et j'y reconnus la véritable entrée du grand labyrinthe indiquée par plusieurs voyageurs. Ici la route se rétrécit et n'a guère que six pieds de large sur huit de hauteur : cette proportion est la même dans tout le reste du labyrinthe. La première fourche qu'on rencontre après avoir fait cinquante pas, cotée n° 7 sur le plan, est le vrai point de départ, et l'un des plus captieux, à cause de la parfaite égalité des embranchements : elle est telle qu'en faisant placer des flambeaux dans les trois routes, et fermant les yeux un instant, on ne saurait reconnaître celle par laquelle on est arrivée. La route dont l'extrémité est cotée n° 4, est terminée par une salle fort encombrée. Comme cette salle est longue et bien ouverte, on espère pénétrer fort avant et l'on est piqué d'être arrêté sitôt.

En suivant la route à droite de la fourche, n° 3, on trouve un passage si étroit et si bas qu'on n'y peut passer qu'en rampant. Après avoir fait cent pas de cette pénible allure, nous retrouvâmes, à la fourche 6, la proportion des allées que nous étions bien fâchés d'avoir perdue. Celles-ci sont même plus larges, moins encombrées, et l'on y marcherait vite et commodément, si la fiente des chauves-souris ne rendait le pavé très-glissant. Il faut bien se garder de troubler le repos des habitants du labyrinthe, et nous n'en fûmes point incommodés. Quelques historiens ont écrit que la grande quantité de ces chauves-souris est dangereuse, qu'elles se jettent par nuées sur les flambeaux, mordant et déchirant les voyageurs. Nous n'avons point couru ce danger, et nous étions étonnés, en comparant l'énormité de fiente fraîche avec le nombre de ces animaux. C'est surtout dans les salles qu'on en trouve des tas considérables; il serait même imprudent de marcher dans les endroits creux sans sonder devant soi. Je ne me lassais point d'admirer le soin et la propreté avec lesquels ces conduits souterrains ont été creusés, et la variété des allées et des repos. Dans l'endroit coté 8 et 9, on tourne autour d'un pallier, et dans le fond, n° 9, on trouve au-dessus de deux marches proprement taillées un dessus de sofa, d'où la vue

de ces routes éclairées par des torches fait un effet aussi pittoresque que nouveau. Arrivés à ce point-ci, nous ne pouvions trouver d'autre issue, parce que celle marquée n° 8, plus élevée de quelques pieds que le niveau commun, paraît être un trou dans le rocher. Cette nouvelle difficulté vaincue, nous visitâmes la salle 10, et nous arrivâmes à la fourche 11 par une allée fort rétrécie à cause des pierres taillées en petits cubes, restes de déblais qui ont été arrangés avec soin. Je cherchais avec empressement les traces des anciens voyageurs, et je n'en avais encore remarqué aucune, lorsque je découvris à l'endroit coté n° 12, le chiffre de Tournefort, tracé avec de la pierre noire. J'aperçus un peu plus loin les chiffres taillés dans le roc et relevés en bosse dont ce célèbre voyageur parle dans sa relation, et dont il appuie son système de la végétation des pierres. Non-seulement les traits que Tournefort a désignés ont reçu un accroissement sensible, mais des empreintes plus fraîches commençaient à se remplir d'une substance blanchâtre qui ne contient aucun sel, n'a aucune saveur, et paraît être absolument homogène avec la pierre à laquelle elle est inhérente. Mais ce n'est que dans un seul endroit du labyrinthe qu'on peut remarquer ce phénomène.

Parvenus aux salles 13 et 14, qui sont les plus

grandes, nous y trouvâmes des noms grecs et italiens qui avaient toute leur profondeur primitive. La salle 13 est d'une forme plus régulière que les autres; on y a ménagé des pilastres, et le plafond est plus uni que partout ailleurs. Celle cotée n° 14 est la plus grande, et le terme ordinaire des voyageurs, qui, rétrogradant par la route tortueuse que nous avons suivie jusqu'ici, n'avaient jamais pu trouver l'endroit captieux du labyrinthe, celui par lequel on rentre sans s'en apercevoir dans la première route.

De retour à la fourche 11, nous renversâmes un mur de pierres sèches qui fermait ce passage, et après y avoir marché environ cent pas, nous trouvâmes à gauche une porte d'un trait fort pur et un passage étroit. Nous y pénétrâmes, et nous arrivâmes à une salle très-vaste, dont le dessus, en forme de dôme, était récemment écroulé. La différence de la couleur des pierres, les fentes supérieures, les crevasses profondes que nous avions sous nos pieds, tout nous indiquait assez que ces changements récents étaient l'effet d'un tremblement de terre. Il n'y avait pas une seule chauve-souris dans cet endroit; nous avançâmes en petit nombre et avec précaution jusqu'au fond de la salle. Quelques quartiers de rochers que nous ébranlâmes ayant cédé à nos efforts, nous ne hasardâmes pas de déranger

l'équilibre de ces masses entassées, et nous sortîmes de la salle après nous être assurés qu'il n'y avait aucune issue.

Les numéros 16 et 17 nous arrêtèrent aussi quelques instants. La première de ces deux salles est la plus jolie de toutes; elle est ronde, et le dessus est proprement taillé en dôme.

Après avoir parcouru tous ces vastes cachots nous arrivâmes à la fourche 18, et je m'aperçus que l'une de ces directions coupait les aires de vent par lesquelles j'avais marché pendant quelques heures. J'espérai pour la première fois de trouver le nœud de ces routes tortueuses. Je reconnus d'abord les routes 18, 19, et 20, qui est le point le plus éloigné et le plus curieux de cet immense souterrain. Les deux énormes piliers qui ont été laissés isolés, présentent des détours dangereux. On croit rencontrer de nouvelles routes plus larges et plus élevées, et ce n'est qu'en multipliant les flambeaux et en tournant autour des piliers qu'on en peut saisir la forme. Enfin on arrive à la salle 20, que je nommai la caverne du Minotaure, et qui fut le terme de nos recherches. Elle est profondément recreusée; le plafond en est plus élevé que celui des autres et d'une couleur plus noire. Je cherchai longtemps des issues au travers des rochers brisés dont elle est remplie; n'en trouvant aucune, je me hâtai

d'aller reprendre à la fourche 18 la branche qui nous restait à connaître, et la seule espérance que j'eusse de rentrer dans une des premières voies. Cette espérance ne fut point trompée; après avoir marché longtemps dans cette dernière allée, dont la direction nous portait vers l'entrée du labyrinthe, nous arrivâmes enfin à la fourche 6, où nous trouvâmes notre cordeau extrêmement tendu.

Joyeux d'avoir tout parcouru, mais incertain de la direction du cordeau, je n'osai pas le couper et suivre l'un ou l'autre côté; aucun de nous ne put reconnaître le point où nous nous trouvions et par lequel nous avions certainement passé. Je me repliai donc lentement, en rétrogradant sur ma première route, et je remarquai bien le point d'intersection. Mon plan se trouvant ainsi fermé, j'eus la certitude que tout le labyrinthe m'était connu et qu'aucune ramification n'avait été négligée.

C'est pendant ce retour que nous eûmes le temps de rapprocher les opinions des voyageurs et les rapports des anciens historiens sur le labyrinthe de Crète. Rien ne convient mieux à ce ténébreux séjour que la description qu'en a faite Virgile :

Parietibus textum cæcis iter, ancipitemque
Mille viis habuisse dolum......

Quelques auteurs ont voulu que l'ancien labyrinthe de Crète fût un bâtiment construit sur le modèle de celui d'Égypte, et dont il n'existait plus de vestiges du temps de la conquête de l'île de Crète par Metellus. On ne peut douter qu'il n'y ait eu en Égypte un édifice de ce genre, mais l'histoire et la Fable s'accordent pour indiquer le souterrain de l'île de Crète comme le vrai labyrinthe. On a pensé que c'était une carrière dont les pierres avaient servi à bâtir les villes de Gortyne et de Gnosse; on peut judicieusement rejeter cette opinion. Il n'est pas vraisemblable, en effet, qu'on n'eût point pratiqué d'autres issues, ni que le même lit de rochers s'étendant sous le mont Ida, on n'eût point ouvert des carrières plus près de la ville. Je pense que quelques parties de cette grotte sont un jeu de la nature, et existaient avant que la main des hommes y eût rien ajouté. On a trouvé de la facilité à en extraire des pierres à cause des lits horizontaux qui s'y trouvent. Les industrieux Crétois ont perfectionné cet ouvrage; ils y ont cherché un refuge pendant les guerres civiles. Les tyrans y ont formé des cachots, et le vrai Minotaure de Crète était certainement la rage et le désespoir qui s'emparaient des malheureux qu'on égarait dans le labyrinthe, et dont les cris et les gémissements étaient étouffés dans les entrailles de la terre.

Plus heureux par le secours de la boussole, bien autrement miraculeux que les fureurs du Minotaure et le dévouement de Thésée, nous vainquîmes le monstre et nous retrouvâmes nos premières traces. Nous sortîmes du labyrinthe, et nous revîmes, avec le jour, nos gardes fumant paisiblement à l'entrée de la caverne.

Nous allâmes coucher au village d'Ambelousi; j'y séjournai pour mettre en ordre les notes que je venais de recueillir. Le caractère aimable et enjoué, l'excellente conversation de mon compagnon de voyage, M. Magallon, me rendaient bien agréables les moments de repos que nous pouvions nous accorder; son intérêt pour moi était aveugle; il voulait me croire savant lorsque nous nous instruisions ensemble, et son bon esprit me ramenait au vrai, lorsque, la mémoire trop remplie des fables de l'antiquité, je m'égarais en cherchant des traces depuis longtemps effacées.

Nous quittâmes enfin ces vastes plaines que mon imagination s'efforçait en vain d'embellir; je m'aperçus, en les traversant, que les malheureux Grecs qui les cultivent languissent dans la misère, et que, loin de profiter de la fécondité de la terre, ils sont plus misérables que les habitants des montagnes, dont l'asile, presque inaccessible, est moins fréquenté par les Turcs. Nous

nous approchions des montagnes autrefois appelées *Leuci montes*, qui occupent à peu près un tiers de la surface de l'île, et qui, bordant la côte du sud et s'étendant vers l'ouest, forment une enceinte où l'on ne peut pénétrer que par deux gorges très-serrées, l'une du côté de la mer, et l'autre vers le golfe de la Sude. Ce pays sauvage est habité par des Grecs qui ont conservé une ombre de liberté, et qui, fiers de leur position, n'ont jamais été entièrement soumis. On peut comparer cette peuplade à celle des Albanais. Cette province s'appelle *Sphachia*, du nom d'une ville considérable de ce canton, que les anciens appelaient *Phœnichia* ou *Phœnichus Portus*. Les Sphaciotes, toujours prêts à se révolter, ne souffrent point de Turcs parmi eux; et ces derniers, connaissant l'esprit belliqueux de ces montagnards, n'osent pénétrer dans leur pays qu'avec des forces considérables. On pourrait presque assurer que le pur sang des Crétois s'est conservé parmi les Sphaciotes ; on trouve chez eux, à toutes les époques de l'histoire de l'île de Crète, le même esprit d'indépendance et de rébellion contre les divers tyrans qui se sont disputé la possession de ce pays. On ne voit point qu'ils aient été entièrement subjugués, ni qu'ils aient, en aucun temps, contracté d'alliance avec leurs voisins.

Lors même qu'il ne m'eût pas été recommandé expressément de chercher à connaître les mœurs, le caractère et les dispositions de ce peuple, j'aurais été tenté de visiter les vrais descendants des anciens Crétois. J'avais fait part à M. Magallon de mon projet de pénétrer dans la Sphacie, et je me gardai bien de le laisser croire aux Turcs qui m'accompagnaient, et qui ne doutaient pas que nous ne retournassions à la Canée par Rétimo.

Après avoir passé la rivière, ou plutôt le torrent qui roule dans les gorges d'Assomatos, au pied du mont Ida, et qui prend sa source dans les montagnes de Criavrisci, nous arrivâmes au village de ce nom. Cette rivière, dont le volume me parut être le plus considérable de toutes celles que j'avais déjà traversées, est appelée *Platipotamo*, et coule à l'ouest de l'embouchure du Léthé.

Le village de *Criavrisci* est bâti sur la montagne de ce nom, à la plus grande élévation où l'on ait pu atteindre, et précisément à l'ouvert de la gorge qui conduit à Rétimo, et sépare la Sphacie du reste de l'île. Le terrain, dans cet endroit, est extrêmement rocailleux et partout inculte; mais il y a beaucoup de sources, et les fonds de la vallée seraient extrêmement riches s'ils étaient cultivés. J'observai que le chemin que nous tenions était fort bien conduit; quelques restes d'anciennes chaussées, semblables à celles que

j'ai vues depuis dans l'Asie Mineure, me persuadèrent que c'était autrefois la communication de Rethymnia et de Cydonie à Gortine. C'est encore le seul chemin praticable qu'il y ait de la partie de l'est à celle de l'ouest. Je remarquai, un peu avant d'arriver au village de Criavrisci, les débris d'un monument bâti en marbre, dont on ne peut plus distinguer la forme, qui vraisemblablement marquait autrefois les limites des deux républiques.

Le village de Criavrisci est bien peuplé; l'espèce y est belle, et les femmes ont une fraîcheur rare dans ce climat; il est entièrement habité par des Grecs. Le papas ou curé nous reçut dans sa chaumière, et sa femme, jeune et jolie, nous offrit des fruits. Bientôt tout le village fut rassemblé autour de nous. Nous n'avions pas encore éprouvé un si doux accueil. Un joueur de lyre, espèce de mauvais violon qui ne ressemble point du tout à l'instrument du dieu des arts, vint s'établir à la porte de la maison du curé, et les jeunes filles chantèrent et dansèrent en notre honneur la *romeca*, danse grecque qui s'est conservée avec tout son caractère et qui prit naissance dans l'île de Crète.

Les Turcs de notre escorte virent avec colère cette fête champêtre; plusieurs fois ils essayèrent de la troubler, comme pour nous rendre un bon

office; déjà même quelques Grecs, maltraités par eux, rentraient tristement dans leur chaumière; mais nous ramenâmes la confiance et la gaieté par des caresses affectueuses et de petits dons reçus avec une reconnaissance touchante. Deux enfants du papas, dont le plus âgé n'avait pas sept ans, et tous les deux d'une figure charmante, jouaient avec moi. Ils étaient à mes genoux et s'amusaient beaucoup de mon habillement et de mes armes. Je jouissais de leur surprise naïve et de leurs aimables caresses, lorsqu'un Turc, qui était derrière moi, tira son fouet de sa ceinture, et frappa inhumainement de plusieurs coups ces deux enfants avant que je pusse m'opposer à sa brutale fureur. J'en fus tellement indigné, qu'oubliant le pays où j'étais, je saisis ce misérable, et j'allais le corriger vivement si mes compagnons de voyage ne m'eussent retenu. De telles scènes ne sont malheureusement que trop ordinaires en Turquie; mais ce qui ne l'est pas, c'est la belle réponse qu'adressa la mère de ces deux enfants, en essuyant leurs larmes, au lâche bourreau qui venait de les maltraiter. *Ils sont faits pour être battus*, disait le Turc; *Eh bien!* répondit la malheureuse mère, en jetant ses deux enfants aux pieds de ce monstre et en découvrant son sein, *mêle encore une fois notre sang, mais ne l'avilis pas.* Le geste et l'action

de cette belle Grecque m'avaient fait deviner le sens de son discours; je me le fis traduire littéralement, et sans doute la tournure française affaiblit l'énergie de cette expression. Quel soldat chrétien ne désirerait de combattre pour l'indépendance d'un tel peuple et pour venger l'humanité de si longs outrages? Je ne me flattais pas alors de voir luire dans mes vieux jours l'aurore de la régénération de la Grèce. Puissent les vœux que je faisais en consolant cette mère intéressante, être enfin pleinement exaucés! Puissent à leur tour ces enfants de la Crète, armés aujourd'hui contre leurs tyrans, vieillir sur leur terre affranchie!

A peine fûmes-nous partis de *Criavrisci* que, le vallon dans lequel nous marchions changeant tout à coup de direction vers le nord, je soupçonnai, par la coupe du pays et notre éloignement de la côte du sud, qu'il était temps de quitter la grande route pour chercher les sentiers qui conduisent vers l'un des débouchés de la Sphacie. Cependant la confiance que j'avais en mon guide, déjà bien accoutumé à recueillir tous les renseignements que je lui demandais d'avance, fit que je ne changeai pas de route. Je n'eus même pas l'air de m'occuper du chemin jusqu'au village de Spiti, situé au centre de l'île, et où nous arrivâmes au coucher du soleil.

Ce village est habité par des Turcs; notre escorte, cette fois, disposa de nous et nous procura un fort bon gîte chez l'aga du canton. Nous étions à peine installés, lorsque mon Grec à barbe noire, que nous appelions *le petit bouc*, vint nous faire des grimaces; et quand nous fûmes seuls avec lui, il nous raconta sa fâcheuse aventure. Les Turcs de notre escorte, craignant d'entrer dans la Sphacie, avaient résolu de nous conduire à notre insu jusqu'à Rétimo où ils devaient nous remettre entre les mains du commandant de la place; et comme ils s'étaient bien aperçus que *la petite barbe* avait le secret de notre marche, ils l'avaient menacé de l'assommer s'il ne se prêtait pas à leur dessein; ils lui avaient même payé quelque chose d'avance. Le Grec ajouta que ce complot était mené par un de ces Turcs nommé Mustapha, grand coquin, d'une belle figure, le mieux armé et le plus poltron de la bande. J'imaginai qu'en faisant un avantage à ce misérable, et en le congédiant sous quelque prétexte, il serait moins touché du danger que pouvaient encourir ses camarades, et qu'il les engagerait à m'accompagner pourvu qu'il ne fût pas de la partie. Je ne me trompai pas : pour trente piastres, il fut convenu qu'il persuaderait les autres janissaires, et que le lendemain, après deux heures de

marche, je l'enverrais à Rétimo sous prétexte d'y porter une lettre. Le traité fut exactement observé des deux parts, et je me dirigeai vers l'entrée de la Sphacie par la côte du sud.

On m'avait beaucoup parlé d'un couvent de moines grecs, appelé Prévéli, qui se trouve sur la frontière des Sphaciotes, et dont le supérieur a beaucoup d'influence sur les habitants de ce canton. Je n'avais garde de négliger un si bon avis, et, sûr d'acheter un homme d'Église, j'étais trop heureux d'en trouver à vendre. En effet, après quelques heures de marche, nous descendîmes par des sentiers affreux dans un vallon riant. Une rivière roulait ses eaux limpides au pied des inaccessibles rochers; une terre meilleure, des plantations d'oliviers, un moulin, de belles cultures, tout m'annonça la sainte retraite. J'y trouvai le prêtre, qui m'écouta, parut soupçonner le motif de mon voyage, et s'offrit pour me conduire. Je ne pouvais payer trop cher un tel service. Nous partîmes donc du couvent de Prévéli, notre moine en tête de la colonne, monté sur un joli mulet qu'il piquait en chantant, en vidant un flacon, et en plaisantant les Turcs qui paraissaient déjà fort interdits. Je profitai de la bonne volonté de mon conducteur, et je ne faisais pas un pas sans l'accabler de questions sur les défilés qui conduisent dans ces montagnes.

Il me fit aisément entendre la coupe extraordinaire de ce pays. Nous ne trouvâmes d'autre ouverture, dans cette impénétrable barrière, qu'un sentier étroit et périlleux, qui tantôt suivait le bord de la mer, et tantôt s'élevait à pic sur les falaises qui bordent cette côte escarpée. Parvenus enfin au pied d'une montagne escarpée et couverte d'épaisses broussailles, nous entendîmes des cris répétés par les échos de la côte, et, en avançant davantage, nous aperçûmes quelques hommes armés de longs fusils, derrière un rocher d'où ils nous tenaient en joue. Notre papas jeta par trois fois son bonnet en l'air; à ce signal, la petite troupe, quittant son poste, accourut au-devant de nous; ils étaient au nombre de six, tous beaux, bien faits et de la plus haute taille. Le papas aborda leur chef, qui me parut très-jeune, et, après lui avoir dit quelques mots à l'oreille, il me l'amena. La tournure et l'air franc et hardi de ce jeune homme m'inspirèrent de la confiance; il me considéra pendant quelques minutes, ainsi que tous mes compagnons de voyage; puis me prenant par la main: « Je vois, dit-il, ce qui t'amène; tu peux compter sur moi; je m'appelle Androlio; nótre parti est fort; j'ai pour moi les plus jeunes et les plus braves; » puis, se tournant vers l'officier turc, il lui frappa sur l'épaule et regarda ses armes avec un air de mépris et de

supériorité qui me charma. Je n'étais pas fâché de voir ce même Turc qui, deux jours auparavant, maltraitait inhumainement des enfants, actuellement humilié et soumis jusqu'à la bassesse. Nous continuâmes notre route à travers un long et étroit défilé, où quelques hommes suffiraient pour arrêter une armée.

Androlio s'étant aperçu que je considérais attentivement cette position, fit marcher les Turcs à la tête de la caravane; puis, s'arrêtant avec l'interprète et moi, il me tint à peu près le discours suivant. Je dois ici avertir le lecteur que, loin d'abuser du privilége des voyageurs, j'affaiblis, sans doute, les expressions grecques que je me faisais traduire mot à mot et que je recueillis ensuite dans mes notes; je me permis seulement de réunir dans un seul discours le résultat des différentes conversations avec ce chef de Sphaciotes. « Tu vois, » me dit Androlio, « une des « deux portes de notre pays; et l'autre, du côté « du nord, que nous te montrerons dans quel- « ques jours, est au moins aussi difficile à forcer. « Il nous serait aisé d'en fermer à jamais l'entrée « à ces barbares musulmans, et d'être ici libres, « comme on dit que l'étaient nos aïeux. Déjà « nombreux et puissants il y a peu d'années, nous « avions beaucoup de bateaux, et nous pouvions « aller chercher tout ce qui nous était nécessaire,

« sans entrer dans les villes habitées par nos ty-
« rans. Un Moscovite descendit sur ces bords; il
« nous dit que sa souveraine voulait détruire
« l'empire ottoman, et rendre la liberté à la Grèce.
« Quelques-uns des nôtres, qui étaient en Morée,
« nous rapportèrent les premiers exploits des
« Grecs, et nous apprîmes presque aussitôt leurs
« malheurs et les ravages des Albanais. Plus forts
« par notre position, nous espérâmes plus de suc-
« cès; trop crédules, nous comptâmes sur la foi
« de cet étranger, et nous attendions tous les
« jours l'arrivée des secours qu'il nous annonçait.
« Nous chassâmes les officiers du gouvernement
« turc, et nous cessâmes de payer aux sultanes
« l'humiliant tribut auquel nous sommes con-
« damnés. Cependant, quoique toute la Sphacie
« eût arboré l'étendard de la révolte, un parti de
« vieillards avilis par de longues misères arrêtait
« nos efforts et nous taxait d'imprudence; les suc-
« cès des Russes, qui détruisirent la flotte otto-
« mane, ne purent faire changer leur pusillanime
« résolution, et leur faiblesse, plus que les cir-
« constances, attira sur ce pays tous les malheurs
« que nous aurions pu prévenir. Soit que les Rus-
« ses se méfiassent de nous, soit qu'ils ne con-
« nussent pas le prix de cette conquête, nous ne
« reçûmes d'eux aucun secours. Réduits à nous
« soutenir par nous-mêmes, nous pouvions encore

« maintenir notre liberté; car quel traité peut-on
« faire avec les Turcs ! Il valait mieux combattre
« que de les laisser pénétrer dans l'enceinte de nos
« montagnes; mais le parti contraire l'emporta.
« Lorsque les Russes eurent fait la paix, nous
« fûmes bloqués par mer, et l'on crut qu'il fallait
« se soumettre pour ne pas manquer des choses
« nécessaires à la vie, comme si la terre la plus
« aride ne suffisait pas toujours à ceux qui veu-
« lent la cultiver, comme si l'on devait acheter
« des vêtements au prix de l'esclavage, comme si
« l'infamie n'était pas plus difficile mille fois à
« supporter que l'inclémence des saisons. Enfin,
« malgré nous, nous traitâmes avec nos maîtres;
« imprudents, nous leur ouvrîmes nos portes, ils
« y entrèrent le fer et la flamme à la main. Leur
« rage ne connut point de bornes. Plus de vingt
« mille Turcs accoururent des extrémités de l'île
« pour prendre part à ce carnage. Ils se répandi-
« rent dans nos vallons, ils égorgèrent nos femmes
« et nos enfants, détruisirent nos habitations.
« Leur fureur ne s'arrêta qu'après avoir dépeuplé
« ce malheureux pays. Ce qui reste d'habitants
« n'échappa au fer des musulmans qu'en cher-
« chant une retraite dans ces rochers inaccessibles
« ou dans des cavernes profondes où plusieurs
« moururent de faim. Nos plus braves soldats ont
« vendu chèrement leur vie, les plus timides ayant

« fui les premiers. Le parti de ces derniers est
« encore le plus nombreux, mais celui de la li-
« berté n'est pas éteint. Si les Français veulent
« nous secourir, nous sommes prêts à les rece-
« voir, et j'atteste le ciel que nos premiers coups
« tomberont sur nos lâches compatriotes. Vous
« pouvez me parler avec confiance, et, quant à la
« sûreté de votre personne, venez dans mon ha-
« bitation à quelques lieues d'ici. J'ai fait avertir
« nos amis, nous vous accompagnerons partout.
« Mon père, vieillard respectable, blâme notre
« audace, et, vaincu par le malheur, il voudrait
« nous voir soumis au gouvernement, lui qui,
« après avoir entraîné tous les esprits et livré nos
« postes aux Turcs, vit massacrer sous ses yeux
« mon frère et ma sœur. Soyez donc très-réservé
« dans vos questions, et ne vous ouvrez qu'à moi
« seul. »

Je n'eus garde de laisser paraître l'impression que me fit le discours de ce Crétois, ni l'intérêt qu'il m'inspira; ma position était délicate; je sentais que sa protection m'était nécessaire, mais, en l'acceptant, je me donnais un caractère bien dangereux. Je cherchai à persuader à Androlio que la seule curiosité m'avait fait entreprendre ce voyage; il ne le crut point.

Nous ne pûmes aller ce soir-là même jusqu'à sa maison, et nous nous arrêtâmes dans une mau-

vaise cabane, où tout le monde dormit, excepté les Turcs, qui, voyant que quelques Sphaciotes armés avaient pris poste pour garder nos chevaux, se crurent perdus. Ils montrèrent encore plus de faiblesse à la pointe du jour, lorsqu'une troupe de Sphaciotes vint grossir notre escorte. J'aurais préféré moins de bruit, mais il était difficile de composer avec Androlio. La fièvre prit si fort à un de nos Turcs qu'il ne put aller plus loin; je le fis transporter chez le testerdar, qui se trouvait précisément près de cet endroit. C'est le seul Turc qui habite dans la Sphacie; il est chargé de recevoir, pour les sultanes, le droit de carache, qu'on paye fort mal, et qu'il se garde bien d'exiger par la force.

D'après ce que m'avaient dit Androlio et le papas, je craignais avec raison que cette espèce de marche militaire ne réveillât les deux partis; mais, à cette considération près, je ne pouvais désirer une meilleure occasion pour étudier le génie et les mœurs de ce peuple, dans lequel je me plaisais à reconnaître l'esprit belliqueux et même le costume des Crétois. Ils ont conservé la chaussure à bandelettes des anciens, et portent un habit fort court et un petit bonnet rouge comme les Albanais. Ils sont tous très-bien armés; leurs fusils sont longs, ils les portent sur les deux épaules, passés dans leurs bras, et, mal-

gré cette attitude gênante; ils courent avec une agilité extrême et gravissent les sommités les plus escarpées avec une incroyable célérité. Non moins adroits que l'étaient leurs ancêtres à tirer de l'arc et à lancer le javelot, ils me donnèrent fréquemment le plaisir d'admirer la justesse et la précision de leur coup d'œil. Ils me faisaient remarquer un petit arbre à la distance de cent pas, et aucun d'eux ne manquait d'y loger la balle. Il y a encore cela de remarquable dans leur manière d'ajuster, c'est qu'ils ne s'arrêtent point, ne mettent point en joue; ils placent seulement leurs armes à la hauteur de la ceinture, et lâchent leur coup dès le premier instant qu'ils ont fixé l'objet, avec autant de justesse que de vivacité.

Quant à l'espèce des hommes, elle est fort belle; mais les femmes y sont généralemeut laides et d'une taille au-dessous de la médiocre. A mesure que nous approchions de la Sphacie, Androlio me faisait l'histoire des malheurs de la Grèce, et me montrait les postes qu'on aurait dû défendre. Nous laissâmes sur la droite les gorges par lesquelles nous devions sortir de la Sphacie, et traverser les montagnes Blanches.

Arrivé à la ville capitale de cette étrange république, je ne trouvai qu'un amas de ruines; fort peu de maisons ont été rebâties depuis les dévastations des Turcs; les habitants se sont re-

tirés sur les montagnes voisines. La ville est bâtie au pied des rochers qui bordent à pic cette partie de la côte. L'aspect en est sauvage et pittoresque à cause de la grande élévation. Nous étions déjà annoncés à la ville de Sphacie, et tous les habitants furent attirés par la curiosité et l'intérêt des différents partis. Le papas fut reçu avec de grandes acclamations. Pendant qu'on l'entourait, ainsi que M. Harry, notre interprète, je me jetai dans un bateau avec mon secrétaire et M. Magallon. Je voulais aller reconnaître et sonder le port qui se trouvait à deux lieues plus à l'ouest que la ville, et qui est le seul mouillage sur la côte de Sphacie pour les vaisseaux de guerre. Je prévoyais qu'un peu plus tard je serais trop remarqué. Je feignis donc de vouloir me promener en bateau le long de la côte, et d'admirer l'élévation des rochers dont elle est bordée. La mer était calme, notre embarcation légère; j'excitais les rameurs, et j'eus bien vite atteint le port que je voulais connaître; mais cette même précipitation manqua de nous être funeste. Le soleil couchant, prolongeant l'ombre des montagnes, ne m'avait pas permis de découvrir un petit bâtiment turc mouillé dans le fond de l'anse, et moins encore une troupe de matelots qui étaient sur le rivage, au point même où nous allions aborder. Nous nous arrêtions pour son-

der, lorsqu'ils nous crièrent d'acoster la terre, ou qu'ils allaient tirer sur nous. Au même instant le capitaine de ce bâtiment turc fit armer sa chaloupe, et vint sur nous. Je voulais absolument reprendre le large, au risque de quelques coups de fusil, plutôt que de me commettre avec des forces si inégales entre les mains de ces brigands : mes compagnons ne furent pas du même avis; les Grecs ne voulurent pas ramer, et tout ce que je pus obtenir fut que nous raisonnerions sans aborder ni le rivage, ni la chaloupe du capitaine turc. La manœuvre était délicate; nous annonçâmes aux Grecs que d'une manière ou d'une autre ils étaient perdus s'ils ne faisaient pas ce que nous leur dirions. On cria donc âux Turcs de ne pas s'avancer; que s'ils tiraient, nous tirerions aussi, et qu'ayant un bateau plus léger que le leur nous leur échapperions sûrement. Contre toute apparence, le capitaine ennemi s'arrêta, et nous demanda d'où nous venions. Il nous prenait pour des corsaires maltais qui venaient espionner son bâtiment pour le faire enlever au mouillage. Nous lui dîmes qui nous étions, et que, devant passer la nuit à la ville de Sphacie, il pouvait nous faire suivre par sa chaloupe pour s'assurer de la vérité, mais que nous étions résolus à ne point descendre à terre ni aller à son bord; enfin, après beaucoup

de pourparlers, les Turcs nous laissèrent aller, et nous suivirent comme je le leur avais proposé : nous n'eûmes donc encore cette fois que le mal de la peur.

De retour à la ville, je trouvai le cercle fort accru : la maison où l'on nous avait préparé un asile, était entourée de Sphaciotes armés. Le papas paraissait fort ému. Androlio et ses amis vinrent nous recevoir au rivage et ne voulurent plus nous quitter. J'appris qu'il y avait eu de vifs débats entre les deux partis; mais on m'assura que je devais être tranquille. Le père d'Androlio disait qu'il voulait s'opposer aux démarches inconsidérées de son fils, et prévenir de nouveaux malheurs. La belle figure de ce vieillard me frappa, et quelques signes d'intelligence confirmèrent mes soupçons. Androlio me présenta lui-même à son père, et ce vieillard inquiet ne manqua pas de me presser de questions. Ainsi se passa une partie de la soirée. La maison où nous nous trouvions était remplie de Sphaciotes, et le tumulte augmentait par degrés. Je remarquai que les deux Turcs qui nous restaient, et à l'un desquels j'avais exprès confié publiquement tout mon argent, se tenaient toujours hors de la maison ou sur le seuil de la porte. On nous laissa enfin un petit coin où nous essayâmes de nous reposer. Vers les deux heures du matin, la dispute s'échauffa; je

voulus sortir avec l'interprète; le papas et Androlio m'en empêchèrent, en m'assurant que je m'exposerais au plus grand danger si je me montrais en ce moment. Nous passâmes le reste de la nuit dans une cruelle inquiétude, espérant ou craignant, selon le silence ou les clameurs de cette tumultueuse assemblée. Enfin la force de l'eau-de-vie ayant eu raison des deux partis, et le jour commençant à poindre, nous quittâmes avec diligence ce repaire où j'avais regret de m'être engagé.

Dès que nous fûmes un peu éloignés de la ville, le papas s'empressa de me dire le danger que nous avions couru, et dont il était facile de deviner le motif. Le parti des vieillards, ne doutant point que nous ne fussions des Russes ou des Vénitiens envoyés pour fomenter une révolte, voulait se défaire de nous. Les plus violents d'entre eux étaient prêts à nous égorger dans la maison même où nous étions; les plus modérés voulaient nous désarmer, et nous amener garrottés au pacha de Candie. Androlio et ses amis nous défendaient et étaient prêts à en venir aux mains; le seul papas cherchait à ramener les esprits, et certes jamais négociateur n'eut tant à faire. Toutefois, je pense que nous en eûmes autant d'obligation à l'eau-de-vie qu'à son éloquence. Mais que j'aimais le courage, la résolution et la loyauté du jeune Androlio! comment pouvais-je payer

un tel service? Le papas reçut l'argent que je lui avais promis et qu'il avait bien gagné; mais mon intéressant protecteur ne voulut rien accepter que l'expression tendre et affectueuse de ma reconnaissance. Il m'assura que nous n'avions plus rien à craindre; nous étions déjà dans le défilé qui conduit dans le centre de la Sphacie et traverse toutes les montagnes Blanches; on ne pouvait nous surprendre avec assez de forces, et la plupart des villages par lesquels nous devions passer étaient dans le parti d'Androlio. Je m'efforçai en vain de persuader à ce Grec, vraiment digne de son illustre origine, que la seule curiosité, la soif de savoir, et l'envie de comparer différentes espèces d'hommes m'avaient fait entreprendre ce voyage: il ne voulut jamais rien croire; il exigeait pour prix du service qu'il m'avait rendu, que je lui révélasse ce qu'il appelait mon secret. Il me jurait une discrétion à toute épreuve, et m'adressait sur l'état de la France et de l'empire turc des questions qui auraient fait honneur à quelques-uns de nos politiques, et qui prouvèrent que le génie et le puissant attrait de la liberté peuvent, sans le secours des connaissances acquises, élever l'esprit de l'homme aux plus hautes combinaisons.

En considérant la petite quantité de terrain propre à la culture qui se trouvait dans cette con-

trée, en voyant la sécheresse et l'aspérité des montagnes, j'aurais pu m'étonner de la population de ce pays et du constant amour des Sphaciotes pour leur sol ingrat; mais tel est le charme de la vie pastorale, qu'ils n'abandonnent jamais leurs rochers et méprisent les plaines fécondes qui les entourent. Ils ont beaucoup de chèvres d'une excellente espèce, et fabriquent des fromages d'une pâte très-fine qui sont recherchés dans tout l'Archipel; voilà leurs richesses : elles suffisent aux échanges. La Morée leur fournit les vins et les liqueurs qui leur manquent; ils ne connaissent point d'autres besoins. Je ne séjournai pas davantage dans ces gorges profondes, où d'heureux, de bizarres caprices de la nature m'arrêtaient à chaque pas, ni sur ces sommités où je retrouvais des restes des anciennes forêts de la Crète et des neiges amoncelées.

M'étant assuré qu'il n'y avait aucun débouché du côté de l'ouest, je suivis la route qui me ramenait vers la Canée. Nos guides nous quittèrent à la sortie des gorges de Schiffols, après avoir fait halte avec nous au village de ce nom, où nous trouvâmes quelques hommes armés qui gardaient aussi ce passage. Androlio me donna des preuves d'une véritable affection. Lui et ses amis déchargèrent leurs armes en tirant sur un chêne qui fut frappé d'autant de coups. Ce salut

fit frémir les Turcs qui, découvrant au loin la plaine de la Canée et les terres du cap Meleck, reprenaient enfin courage et hâtaient le pas de leurs chevaux fatigués. Androlio, remarquable au milieu de ses compagnons, me dit adieu, tenant d'une main ses armes et son bonnet rouge, et me montrant de l'autre les cimes des montagnes que nous venions de franchir, comme pour m'inviter à y revenir un jour. Le papas satisfait était pressé de s'en retourner à son couvent, y jouir de sa petite fortune; mais le malheureux ne prévoyait pas qu'une dure captivité serait le prix de sa complaisance. J'ai su que, peu de jours après, le pacha de Candie, instruit par les Turcs de mon escorte, l'avait fait enlever et mettre en prison.

En sortant des gorges de Schiffols, nous descendîmes longtemps par des pentes assez douces et des coteaux bien cultivés. Le village de *Prosnéros*, que nous traversâmes, marque la frontière de la Sphacie et l'entrée de la province d'Apocorana. Non loin de là est Vaslé, bourg considérable et bien bâti; nous nous y arrêtâmes après une longue et fatigante journée. Ce bourg est presque tout peuplé de Grecs; un immense rocher plat couronne un coteau fertile qui forme l'extrémité et la dernière arête des montagnes Blanches du côté du nord. D'abondantes sources

jaillissent du pied de cette masse sur laquelle est bâti le village. Tous les accès en sont faciles et paraissent avoir été préparés avec soin. J'ai cru reconnaître la position de l'ancienne ville d'Aptère, que Strabon et d'autres géographes placent dans cette partie de l'île et dans l'intérieur; il serait facile de trouver dans la plaine d'Apocorana le Muséum ou champ célèbre par le combat des Muses contre les sirènes, et dans lequel celles-ci, vaincues et désolées d'avoir perdu le prix du chant, arrachèrent leurs plumes et se jetèrent dans la mer. Le champ garda le nom des vainqueurs, et de là vient celui deMusée. La ville d'*Aptère* ou *Apteron*, qui veut dire sans plumes, conserva cette fabuleuse tradition.

Le lendemain fut un beau jour; je congédiai à Candie mes deux coquins de Turcs qui étaient devenus plus insolents en apercevant les minarets de leurs mosquées. Nous nous quittâmes bien mécontents les uns des autres, mais charmés de dissoudre une société si mal assortie. Je revis avec une véritable joie le port de la Sude. J'avais renvoyé tous les chevaux, excepté le petit cheval arabe que je fis accepter à mon aimable compagnon de voyage; et, suivant à pied le bord de la mer, nous arrivâmes, après quatre heures d'une marche pénible, à la vue du mouillage de la corvette. Il faut avoir couru les mêmes dangers,

éprouvé les mêmes fatigues, pour concevoir le plaisir que nous fit la vue du drapeau blanc, flottant à la poupe de notre vaisseau. Nous saluâmes le pavillon en déchargeant nos armes qui n'étaient plus qu'un poids inutile. A ce signal, le canot léger vint à force de rames nous prendre au rivage; je m'élançai le premier au milieu des matelots qui témoignèrent une joie franche de me revoir, et j'y fus bien sensible. Je ne trouvai à bord qu'un officier qui me dit que j'étais attendu à la Canée par M. de Bonneval, et je me hâtai d'aller l'y trouver. M. de Bonneval avait eu à surmonter pendant mon absence beaucoup de difficultés. Le peuple alarmé s'en prenait à lui de mon voyage, qu'on regardait comme l'annonce certaine d'une prochaine révolution. La fermentation était excessive, et il ne fallut pas moins que sa fermeté, sa vigilance et son adresse pour contenir les esprits, et parvenir à dissiper tous les soupçons. Il me restait encore à connaître un point essentiel à l'extrémité la plus occidentale de l'île, le mouillage et les forts des Grabuzes. M. de Bonneval, qui avait reconnu les environs de la Canée, n'avait pas jugé convenable de pousser plus loin ses recherches pour ne pas réveiller la défiance. J'entrepris donc cette dernière course pendant qu'on annonçait le départ de la corvette.

Cependant je m'occupai plusieurs jours du but apparent de mon voyage, et j'étudiai un peu plus à loisir les formes particulières et barbares de l'administration turque : j'avais acquis déjà une connaissance assez réfléchie des mœurs de ce peuple, aussi doux dans les détails de la vie privée qu'il est intolérant et féroce dans ses rapports avec les étrangers, impétueux dans ses mouvements, irrésolu, apathique, faible, atroce dans sa vengeance, n'ayant au lieu d'esprit qu'une aveugle rage sans motif et sans frein.

Je désirais depuis longtemps de visiter l'intérieur et la distribution d'un sérail, pour être à même de juger jusqu'à quel point sont poussées les précautions injurieuses des musulmans. J'eus à souhait l'occasion de satisfaire ma curiosité. Un riche marchand turc, très-connu de M. Magallon, et qui passait pour un homme de goût, venait de faire bâtir une belle maison; il devait l'habiter dans peu de jours, et j'eus la permission d'en examiner à loisir tous les détails. L'entrée et la décoration extérieure n'offraient rien de remarquable, puisqu'il n'y avait sur la rue que quelques jours ou lucarnes très-élevées. Trois fortes voûtes, à plein cintre, soutenaient le corps du logis du côté de la rue. On entrait sous l'une de ces voûtes, à l'extrémité de laquelle était une cour carrée avec une fontaine dans le milieu.

Deux portes opposées conduisaient à deux escaliers : celui de la droite, qui se trouvait dans le corps de logis dont j'ai parlé, était l'entrée du harem ou sérail; celui de la gauche conduisait aux appartements du maître de la maison. Tout le rez-de-chaussée était abandonné aux esclaves, ou servait de magasin. La maison n'avait qu'un seul étage. La porte du harem, fermée d'une triple serrure, donnait dans un vestibule sombre sous l'une des voûtes, au bout de laquelle était un escalier étroit, roide et d'une forme désagréable; une seconde porte à grillage en fermait l'issue. Là, commençait une galerie, régnant dans toute la longueur du bâtiment, et éclairée seulement par des jours élevés et donnant sur la rue. Cette galerie était fort propre et fort simple, bien boisée et sans le moindre ornement. A droite, et du côté de l'intérieur, je vis trois portes qui conduisaient à autant de chambres différentes, toutes séparées entre elles. Une petite fenêtre grillée se trouvait dans l'intervalle de chaque porte avec celle qui la suivait : on me dit que c'étaient les appartements des femmes. Ils étaient richement meublés avec des tapis et des sofas régnant tout autour de la chambre; la boiserie s'élevait aux deux tiers de la hauteur des murs, et la corniche qui couronnait ce lambris était chargée de vases, de cristaux, de parfums et de fruits.

Deux fenêtres, également grillées, prenaient des jours sur une terrasse fort étroite, élevée au-dessus de la cour et parallèle à la galerie dans toute la longueur du bâtiment; mais un mur surmontait le parapet de cette même terrasse jusqu'à la hauteur des fenêtres, et ne permettait pas de voir dans la cour. Au pied de ce mur était une banquette ou plate-bande remplie de fleurs, que les belles prisonnières cultivaient avec soin.

L'autre moitié du bâtiment comprenait les salons ou appartements communs, dans lesquels on entrait par la galerie. Le premier, surnommé salon d'été, très-vaste et d'une forme ovale, était remarquable par son plafond aussi haut que celui des chambres. A l'extrémité opposée aux fenêtres, on avait placé un buffet très-élevé; et une petite galerie séparait du reste du salon et du passage des esclaves, une estrade couverte de tapis, et autour de laquelle régnaient des sofas. Le meuble de cette pièce était riche et même élégant. Des étoffes d'une laine fine et moelleuse couvraient les lits, et les carreaux étaient revêtus de brocart bleu et or. On avait partagé en deux parties le salon d'hiver qui succédait à celui d'été; la première formait une antichambre, dans laquelle était un escalier conduisant aux entre-sol pratiqués au-dessus de cette pièce pour le logement des femmes esclaves. Les plafonds de ce

salon étaient très-bas, et le meuble était en velours.

A l'autre extrémité de la galerie, et en retournant vers le fond de la cour, se trouvait une grande cuisine dont la porte donnait sur la terrasse; venaient ensuite un corridor, qui formait la communication de l'appartement du maître de la maison avec celui des femmes, et non loin de la cuisine la salle des bains, semblable à la plupart des bains des Turcs, tous d'une forme ronde, éclairés par en haut, et tous revêtus de marbre. Telle était la disposition du bercail. Quant à l'appartement du maître, il n'avait rien de remarquable que la commodité et la richesse de son ameublement. La chambre formait une espèce d'arsenal où l'on voyait suspendues, autour des sofas, des armes de toute espèce, reluisantes d'or et de pierreries. Tout près était une salle de bain particulière, et outre cela une fontaine pour les ablutions. Ce Turc habitait depuis quelque temps cet appartement; le nombre et la richesse des vêtements jetés çà et là, les tapis les plus rares, les urnes remplies d'eau de rose et d'autres parfums, l'odeur aromatique du bois d'aloès répandue dans toute cette maison, me donnèrent une idée du luxe et de la magnificence intérieure des musulmans.

Après avoir séjourné quelques jours à la Canée,

pour aller reconnaître le port et le mouillage des Grabuzes qui se trouve à l'extrémité la plus occidentale de l'île, je traversai la plaine de la Canée, riche et bien ornée par les oliviers et les orangers dont elle est couverte. Je me sus gré d'avoir réservé cette course pour la dernière, car, après avoir cheminé quelques heures sur le bord de la mer, je m'en éloignai ensuite pour voir le bois *Platania*, ainsi nommé à cause des nombreux platanes entremêlés de treilles qui le composent; une belle rivière, dont le volume d'eau est considérable en toute saison, arrose cette forêt, qui fut toujours respectée parce que sa proximité de la Canée la rend précieuse à cette ville. Je la parcourus tout en me rappelant la fable de Diane Dictime, dont le temple fut sans aucun doute consacré dans ces lieux, et j'arrivai au couvent de Gonia, au pied des montagnes qui forment le cap *Spada*, autrefois appelé *Psacum Promontorium*, où je passai la nuit. Je n'y trouvai point la misère affreuse des anachorètes dont les chaumières m'avaient souvent servi d'asile. Ceux-ci, plus civilisés, plus adroits, ont fait de leur couvent une espèce de maison de plaisance où les Turcs viennent en partie de plaisir. Ces moines, empressés à les servir, se sont ménagé leur protection, et vivent dans une sorte d'aisance. Leur maison est bien bâtie, leur jardin bien cultivé; la cha-

pelle est un peu négligée, mais ils vivent en paix et recueillent de très-bon vin.

Le lendemain, ma route fut pénible, parce que, pour l'abréger, je voulus passer par-dessus la crête des montagnes du cap Spada, d'où je descendis dans la plaine et sur la plage de Chissamo; là, je n'eus pas de peine à reconnaître l'emplacement de l'ancienne ville de Chisamum, dont le nom s'est conservé, et où l'on voit encore quelques ruines des jetées qui formaient un des meilleurs ports de l'île de Crète.

Au delà de Chissamo, on touche presque à l'extrémité de l'île, et il n'y avait plus de chemin pour parvenir au mouillage des Grabuzes. Un des janissaires du consul, qui m'accompagnait, nous indiqua un sentier. C'est bien à nos chevaux qu'il faut laisser l'honneur de cette journée, à travers des rochers glissants, d'où à chaque instant nous étions menacés d'être précipités dans la mer, blanchissante d'écume. Mais ce n'était pas là encore la tâche la plus difficile; il fallait arriver au fort des Grabuzes, persuader aux Turcs que la corvette du roi devait y venir mouiller pour croiser contre des corsaires, et, sous ce prétexte, reconnaître les fortifications d'un mauvais château et sonder le port. Le janissaire qui m'escortait, persuadé d'avance de la vérité de cette fable, me conseilla de passer tout de suite sur l'îlot des

Grabuzes, et de laisser nos chevaux en deçà. Cet homme connaissait beaucoup un chef de janissaires, exilé depuis peu de temps au fort des Grabuzes à cause de l'émeute de la Canée; il ne douta pas, ni moi non plus, que cette protection ne fût suffisante.

J'appelai le bateau et me hasardai imprudemment sur ce bord ennemi. Il était nuit; nous nous réfugiâmes dans une mauvaire cabane, au bord de la mer, et nous envoyâmes notre parlementaire dans le fort. Il tarda longtemps à revenir, et nous étions très-inquiets sur le succès de sa négociation, quand nous entendîmes des cris sur la montagne et quelques coups de pistolet. A peine avions-nous pris nos armes, qu'une troupe de Turcs entra le sabre à la main dans la cabane où nous étions. Ils nous interrogèrent très-impoliment, et nous entraînèrent vers le bateau. J'adoucis un peu les expressions de cette retraite qui ne fut pas parfaitement honorable; je m'en tirai cependant un peu plus heureusement que mes compagnons, parce que, ayant distingué le chef à son turban, je le joignis en appelant à moi mon janissaire, mauvais négociateur. Je crois qu'à la manière dont je saisis la ceinture de ce Turc, ayant mon pistolet armé, il comprit que je m'attachais à lui pour qu'il me répondît du mouvement de ses compagnons. Il modéra sa

troupe et entra avec nous dans le bateau; je ne le quittai point, et lui fis dire par M. Magallon, qui vint se ranger auprès de moi, que j'étais fort surpris de cette réception à un capitaine de vaisseau du roi de France; qu'assurément j'en tirerais vengeance; qu'à la vérité j'étais personnellement entre ses mains, mais que si on faisait un mouvement contre aucun de mes gens, il pouvait être sûr que c'était le signal de sa mort. Quelque court que soit le trajet des Grabuzes à la terre, le temps me parut long; la lune la plus claire me permettait de compter les brigands qui s'étaient jetés dans le bateau avec nous. Nous étions quatre contre quinze; enfin ils nous remirent à terre et retournèrent à leur repaire.

Nous partîmes du port de la Sude le 18 décembre 1783, pour aller reconnaître la place de Naples de Romanie dans le fond du golfe de ce nom. Les vents nous servirent d'abord assez bien, mais nous essuyâmes une nuit très-orageuse à l'entrée du golfe. Nous ne mouillâmes que le 24 dans la rade de Naples de Romanie, où nous attendait M. de Châteauneuf, que M. de Bonneval avait connu autrefois à Smyrne, et dont les lumières et le caractère nous devaient être extrêmement utiles. M. de Châteauneuf, homme de beaucoup d'esprit, s'est distingué dans les différentes missions qui lui ont été

confiées, et ses talents se seraient certainement développés sur un théâtre plus digne de lui. Il me rendit faciles des opérations très-délicates, me livra les fruits de son expérience et de ses études, et me confia un excellent mémoire qu'il avait écrit sur l'histoire de la Morée. Assez de voyageurs ont honoré la cendre des Grecs et suivi tous les pas de ce peuple célèbre; à cette même époque, l'illustre abbé Barthélemy publiait son *Anacharsis*, et M. de Choiseul, après avoir parcouru le Péloponèse et l'Attique, y avait laissé des artistes dont le travail exact a jeté une si grande lumière sur la géographie ancienne. Que venais-je glaner après de si riches moissons? Ces belles contrées, lorsque je les visitai, offraient partout les traces des dernières dévastations causées par la malheureuse expédition des Russes, par les ravages des Albanais, et par les représailles atroces qu'exerça contre ces derniers, en 1779, le capitan Hassan-Pacha. Après les avoir défaits devant Tripolitza, il triompha comme un barbare; tous les prisonniers furent massacrés par son ordre, et leurs têtes servirent à maçonner la pyramide qu'il fit élever sur ce champ de carnage.

Je ne pouvais me laisser distraire de l'objet de ma mission par des recherches historiques et de pure curiosité. Dans les instructions secrètes

qui nous avaient été données à M. de Bonneval et à moi par M. le maréchal de Castries, les places de la Morée nous étaient indiquées comme les plus importantes à reconnaître dans diverses suppositions. Quoique je n'aie inséré dans ces mémoires que les faits et les considérations les plus remarquables sur les différents points que j'ai visités, je crois devoir, pour donner une juste idée des vues générales qui devaient nous diriger, et de l'ensemble du travail qui fut le résultat de nos recherches, extraire ici une partie de l'introduction au compte rendu de nos opérations. Ce mémoire préliminaire présente le tableau de l'Archipel, et indique le parti qu'on pourrait tirer de telle ou telle position, dans les cas supposés d'offensive ou de défensive.

« Il suffit de jeter les yeux sur une carte de « l'archipel du Levant pour déterminer le genre « de guerre qu'on y peut faire. Le rapproche- « ment des îles et des côtes, l'enchaînement de « tous les points, les embarras continuels de la « navigation indiquent assez que le choix des « postes doit décider des succès ; et quel que fût « le système de guerre, on ne saurait mettre trop « de diligence à s'assurer des plus importants, et « trop de soin à les conserver.

« Pour assigner plus clairement les rapports « des différentes positions avec les opérations,

« nous divisons l'Archipel en deux parties, *septen-*
« *trionale* et *méridionale,* que nous appellerons
« *intérieure* et *extérieure.* La partie *extérieure* ou
« *méridionale* comprend la Morée, l'île de Cé-
« rigo, le royaume de Candie et les Cyclades, jus-
« qu'aux débouquements par lesquels on passe
« nécessairement pour monter dans la partie *sep-*
« *tentrionale* que nous nommons *intérieure.*
« Celle-ci renferme le Négrepont, les côtes de
« Thessalie et de Macédoine, les îles de Scio,
« Mételin et Lemnos, les côtes de l'Asie Mineure
« ou Natolie, enfin la position de Constantinople
« sur les deux mers, dans laquelle on comprend
« le canal des Dardanelles et celui de la mer
« Noire. Ayant donc suivi la division essentielle
« que la nature a si bien marquée en posant la
« barrière des îles Cyclades, examinons successi-
« vement, par rapport à elles, et en remontant
« du sud au nord, quelle est l'importance des
« îles et des parties du continent que nous ve-
« nons de nommer. »

Partie extérieure ou méridionale.

Morée.

« On voit par le gisement des côtes occiden-
« tales de la Morée, qu'elles forment, avec Cé-

« rigo et l'île de Candie, la première entrée dans
« les mers du Levant. Les navigateurs la ran-
« gent de près, soit que les vents du sud-
« ouest leur permettent de faire une route directe
« vers les débouquements des Cyclades, soit que
« les vents du nord, les plus constants dans ces
« mers, les engagent à se maintenir au vent des
« ports où ils pourraient relâcher. Cette seule
« considération ferait regarder comme très-avan-
« tageuses les stations dans les golfes ouverts au
« sud de cette grande presqu'île. La bonté des
« ports qu'on y trouve, et surtout les ressources
« qu'on peut tirer de l'intérieur de ce pays, ajou-
« tent encore à son importance. Il semble que la
« nature, en découpant le pourtour de cette con-
« trée fameuse, y ait ménagé des abris pour les
« différents vents, et il est aisé de sentir de quel
« avantage ils peuvent être à l'entrée même de
« ces mers. Les trois golfes principaux sont ce-
« lui de Coron, en deçà de Cérigo et du cap Ma-
« tapan, et ceux de Naples de Romanie et d'A-
« thènes au delà du cap de Saint-Ange. Les
« langues de terre qui séparent ces golfes, sont
« toutes fort élevées, et les côtes en sont presque
« partout inabordables. Telles sont les hauteurs
« de Navarin, les montagnes du Magne, celle de
« la Scanie, à l'ouest du golfe de Naples de Ro-
« manie, et enfin celles de l'Attique. Cette dispo-

« sition du terrain est d'autant plus remarquable
« qu'elle ajoute à la force des positions inté-
« rieures.

« La presqu'île de Coron, qu'on découvre d'a-
« bord en atterrant sur les côtes occidentales de
« la Morée, est aussi une des plus essentielles à
« occuper, parce qu'elle donne la facilité de pé-
« nétrer dans le cœur même de cette province,
« et de communiquer avec Naples de Romanie.
« On s'assure d'ailleurs la possession du beau port
« de Navarin, utile pour un rassemblement de
« forces, pour la relâche des convois, et qu'il se-
« rait dangereux de laisser au pouvoir de l'enne-
« mi. Les mouillages de Modon et de Coron,
« quoique périlleux en hiver, ont aussi leur im-
« portance, et peuvent recevoir et cacher les
« bâtiments en croisière sur le Venetico et sur
« le cap Matapan. La presqu'île de Coron est dé-
« fendue par les places de Navarin, Modon et
« Coron, tellement liées qu'il faut nécessairement
« les réduire toutes les trois. On aurait cependant
« une fausse opinion de la force de ces places si
« on en jugeait par le mauvais succès des Russes,
« dont le plan de campagne était bien tracé, mais
« qui n'employèrent que des demi-moyens et
« morcelèrent leurs opérations. Sans entrer dans
« les détails d'une distribution de forces, on peut
« assurer qu'un corps de dix mille hommes, avec

« un équipage de siége, suffirait pour réduire et
« contenir la Morée.

« Le golfe de Naples de Romanie se trouve
« au centre de la Morée, au nord du cap Saint-
« Ange, et précisément à l'ouvert du passage en-
« tre les Cyclades et le continent d'Europe. Cette
« position centrale, la beauté de la rade, le poste
« inexpugnable de la Palamède, devraient faire
« choisir Naples de Romanie pour y fonder un
« établissement solide. Sous quelque point de
« vue qu'on le considère, ce golfe offrira des
« avantages qu'on ne trouverait réunis dans au-
« cun autre port de l'Archipel, par les ressources
« qu'il présente et la sûreté de sa défense. En
« marquant ce point comme le plus important
« de la Morée, celui où il conviendrait de faire
« hiverner une escadre, nous ne devons pas ou-
« blier les mouillages de l'Especy et celui de
« Naples de Malvoisie, que les bâtiments peuvent
« prendre lorsque les vents du golfe leur en dis-
« puteraient l'entrée.

« Le golfe d'Athènes ou d'Engia, plus élevé
« que ceux de Coron et de Naples, plus près des
« débouquements, offre d'excellents mouillages,
« parmi lesquels il faut distinguer celui de Cou-
« louri ou rade d'Athènes : c'est le champ de ba-
« taille de Salamine, et qui pourrait recevoir nos
« armées navales les plus nombreuses. On ne voit

« pas quelles circonstances pourraient obliger à
« former un établissement dans le golfe d'Athènes;
« mais, dans ce cas, ce serait au port Pirée, au-
« jourd'hui sans défense. Il y a, à l'extrémité sud
« de l'Attique, vis-à-vis de l'*île Longue*, un excel-
« lent mouillage, connu sous le nom de la Man-
« dry; il se trouve sur le canal même. On peut y
« avoir connaissance des bâtiments qui veulent
« doubler le cap Doro, et il serait nécessaire d'y
« stationner des frégates et de protéger le mouil-
« lage par des batteries.

« Si une puissance s'emparait de la Morée au
« commencement d'une guerre, ne fût-ce même
« que temporairement et dans la vue de se facili-
« ter des opérations ultérieures, elle ne devrait
« pas se borner à la possession des places mari-
« times dont nous venons de démontrer l'impor-
« tance, il lui faudrait pénétrer rapidement dans
« l'intérieur du pays, et surtout s'assurer du châ-
« teau de Patras et de l'isthme de Corinthe : ces
« derniers postes étant mis en état de défense, et
« les bateaux du golfe de Corinthe ayant été dé-
« truits, on n'aurait point à craindre l'inondation
« des hordes albanaises et rouméliotes, qui, quelle
« que fût la politique ou l'intérêt national par
« rapport aux nouveaux maîtres de la Morée, ne
« manqueraient pas d'y porter la désolation, et
« d'obliger à des mouvements continuels le petit

« nombre de troupes destinées à maintenir l'or-
« dre. Après cette première précaution, il fau-
« drait encore établir des postes aux principaux
« lieux, tels que Tripolitza, Corinthe, Arcadia,
« Sparte ou Misitra, et les lier par de petits postes
« de cavalerie. En suivant cet ordre, en ouvrant
« les principales communications, mais surtout
« en observant une discipline sévère, on contien-
« drait facilement ce pays. Ces dispositions se-
« raient d'autant plus nécessaires que l'abondance
« des subsistances, en temps de guerre, dépen-
« drait uniquement d'elles. La facilité de s'appro-
« visionner doit être le premier fruit d'une telle
« conquête; on verra, par la suite de ce mémoire,
« combien il serait nécessaire de s'assurer un tel
« avantage [1].

CÉRIGO.

« La position de l'île de Cérigo entre la Morée
« et la Candie l'a fait appeler la clef de l'Archipel,

[1] Lorsque nous faisions cette supposition de guerre pour motiver l'importance relative des places et des principales positions du Péloponèse, nous étions loin de prévoir ou plutôt d'espérer qu'elles pourraient s'appliquer avec tant de justesse aux circonstances qui fixent aujourd'hui l'attention de l'Europe chrétienne. On pourrait croire que nous avions d'avance conçu le plan d'opérations d'un corps d'armée français destiné à occuper la Morée, pour protéger son indépendance et la garantir de toute invasion ultérieure des barbares.

« et, quand la porte en a été fermée aux Véni-
« tiens, cette mauvaise clef leur est restée. Elle
« avait sans doute plus d'importance lorsque la
« faiblesse des bâtiments de guerre leur permet-
« tait de trouver un abri dans quelques anses
« étroites qui sont au sud de cette île. Elle
« n'a point de port, et ses fortifications, fort
« anciennes et en mauvais état, doivent être
« comptées pour rien. La rade de San-Nicolo, dans
« le sud-est de l'île, est une bonne relâche pour
« les vaisseaux par les vents de nord, et serait sans
« doute une station commode pour les bâtiments
« croiseurs que l'on tiendrait en observation entre
« la Morée et l'île de Candie; mais cette rade est
« découverte des vents de sud, et, dans l'hiver,
« les vaisseaux y seraient en perdition. L'île est
« peu fertile, et sous tous les rapports elle peut
« être considérée comme un poste indifférent.

Ile de Candie.

« Soit que l'on considère l'île de Candie en elle-
« même comme un objet de conquête, soit qu'on
« n'y recherche que les avantages relatifs au mou-
« vement des armées dans les mers qui l'environ-
« nent, elle justifie également encore le titre de
« dominatrice des mers que les anciens donnèrent
« à l'île de Crète.

« Cette île, qui a cinquante lieues de longueur « sur dix dans sa plus grande largeur, sépare « l'Archipel des mers d'Égypte et de Syrie. Les « débouquements qui sont à ses extrémités est « et ouest, sont rétrécis à l'ouest par les écueils « de Cérigo, et à l'est par ceux de Scarpante et « les îles de la côte d'Anatolie. Ainsi la puissance « qui, possédant l'île de Candie, y entretiendrait « une petite marine et fortifierait les mouillages « qui sont autour de l'île, pour assurer une re- « traite aux croiseurs, gênerait ou favoriserait à « son gré la communication avec l'Archipel et « toute la Turquie d'Europe; elle se rendrait par « là maîtresse du commerce important d'Égypte « et de Syrie. Si, d'un autre côté, dans le dé- « membrement d'un vaste empire, il lui conve- « nait de créer des établissements en Égypte pour « faire revivre des branches de commerce affai- « blies, ou pour en former de nouvelles, l'île de « Candie serait l'arsenal de ses forces et devien- « drait le plus riche entrepôt de ces mers. L'île de « Rhodes, si bien placée pour favoriser le com- « merce de Syrie, concourrait au même avan- « tage, moins par la bonté de son port que par « ses propres ressources. La reconnaissance de « cette position, l'une des places considérables du « Levant, aurait été naturellement mentionnée « ici, et nous regrettons doublement que la peste

« nous ait repoussés de ces parages. Du côté de
« l'Archipel, l'importance de l'île de Candie n'est
« pas moindre. Le port de la Sude, aussi vaste
« que sûr, est la seule relâche qu'aient les bâti-
« ments qui, chargés d'un coup de vent de nord,
« sont obligés de tomber au-dessous des Cyclades.
« Tous ceux qui connaissent les orages de la mer
« Égée et la difficulté de la navigation à travers
« tant d'écueils, conviennent que le port de la
« Sude, quelque difficile qu'en soit la reconnais-
« sance, quand les côtes sont embrumées, est ad-
« mirablement situé; il serait aisé d'y faire des
« établissements de toute espèce, et la défense en
« serait aussi facile qu'elle est bien indiquée par
« la nature. Les places fortes que les Vénitiens
« élevèrent dans l'île de Candie, et que les Turcs
« leur enlevèrent au prix de tant de sang, sont
« encore en assez bon état, mais mal armées,
« mal approvisionnées, et seraient sans doute en-
« core plus mal défendues. Il n'y a plus de nerf
« dans les milices ottomanes; le ressort du fana-
« tisme est usé, il n'inspire plus que la licence.
« Il paraît que ces places sont mal situées par
« rapport aux établissements qu'on pourrait for-
« mer et à la topographie intérieure. Une défen-
« sive des côtes sur lesquelles les points de dé-
« barquement sont rares et déterminés, serait un
« système mieux entendu.

« Dans l'état actuel de l'île de Candie, on y « trouverait peu de ressources pour les approvi- « sionnements, puisque ces ressources ne suffi- « sent pas même à la consommation des habi- « tants qui en tirent une grande partie de la « Morée et des côtes de Barbarie. Sous ce dernier « rapport, l'île de Candie serait absolument dé- « pendante de la Morée dans le cours d'une guerre, « et, si on ajoute à la considération majeure des « subsistances l'avantage des ports de la Morée « qui se trouvent au nord de ceux de Candie, on « verra combien il serait essentiel de se ménager « un établissement dans l'une et l'autre de ces « provinces.

« On ne doit pas conclure de la pénurie des « subsistances dans l'île de Candie, que son sol « très-montagneux soit très-peu fertile; il suffirait « sans doute à une population plus que double « de celle qui s'y trouve, et qu'on fait monter à « deux cent quarante mille âmes. C'est à la cul- « ture trop étendue des oliviers, aux vexations « inouïes des maîtres, à la paresse, à l'ignorance « des esclaves, qu'il faut attribuer ce dépérisse- « ment; il n'est point douteux qu'un bon gouver- « nement ne fît refleurir l'île de Crète.

« Nous évitons de répéter ici les détails descrip- « tifs renfermés dans la reconnaissance très-éten- « due que nous avons faite dans l'île de Candie,

« et nous nous sommes bornés à déterminer les « avantages de sa situation. On trouvera dans « la deuxième partie de cette reconnaissance les « informations désirées sur le caractère des peu- « ples; on y verra chez les Turcs la barbarie, la « faiblesse et la cruauté qu'enfante le despotisme; « chez les Grecs l'avilissement poussé jusqu'à « l'insensibilité. La seule peuplade des Sphacio- « tes, qui habite les montagnes Blanches, a con- « servé, avec l'esprit belliqueux des anciens Cré- « tois, le goût de la liberté; ils ont souvent « combattu pour elle; ils sont toujours prêts à « s'armer contre leurs tyrans [1].

Iles Cyclades.

« Il est inutile d'énumérer ces îles, et de faire « remarquer dans le tableau général que nous « traçons, la place de chacun des anneaux de « cette chaîne; elle s'étend depuis le cap Doro

[1] L'île de Candie est sous tous les rapports la position la plus désirable pour la France, celle qui est le plus à sa convenance et qui balancerait avec justice les avantages que les Anglais ont successivement acquis par les établissements militaires qu'ils ont formés dans la Méditerranée, à Gibraltar, à Malte, et dans l'Adriatique, aux îles Ioniennes. Si, n'ayant pu prévenir l'explosion d'une guerre en Orient, et forcée d'y prendre une part active, la France voyait tomber enfin la puissance ottomane en Europe, et partager ses dépouilles, elle devrait saisir l'occasion de fonder un établissement solide dans l'île de Crète.

« jusqu'aux côtes de l'Asie Mineure, à la hauteur
« du golfe de *Scala nova ;* car, pour suivre la di-
« vision que nous avons adoptée, il faut y com-
« prendre Samos et Stancho. Dans cet amas d'é-
« cueils, la situation de quelques ports et la
« direction des débouquements sont les seules
« choses dignes d'attention, et qui appartiennent
« à l'objet de ce mémoire.

« L'île du Mile ou Melos peut être regardée
« comme l'atterrage et l'entrée des Cyclades.
« L'écueil très-élevé, qui couvre l'entrée de son
« port et qu'on nomme *Antimile*, semble être
« placé pour diriger et diviser les routes des navi-
« gateurs. Quant au port, il est très-bon, très-
« vaste et d'une entrée facile. Il offre un asile
« aux bâtiments qui, s'étant engagés dans les
« Cyclades, y trouvent des vents du nord trop
« frais, et seraient sans cette ressource obligés
« de sortir de l'Archipel. Il faut aussi remarquer
« qu'il est intermédiaire entre la Morée et l'île de
« Candie, et plus précisément entre Naples de
« Romanie et la Sude. Ces trois points devront
« donc asseoir la principale ligne des croisières à
« l'entrée de l'Archipel. La rade de l'Argentine,
« qui est fort près du port de Mile, devrait être
« préférée dans les cas et les saisons où l'on n'au-
« rait à craindre ni des forces supérieures, ni la
« violence des vents du nord.

« Si nous suivons, en remontant vers le cap
« Doro, la chaîne des îles jusqu'au débouquement
« entre ce même cap et l'île d'Andros, la seule
« île de Zea offre un port très-sûr, mais dont il
« est difficile de sortir. C'est ici le lieu de faire
« remarquer le débouquement du cap Doro, res-
« serré entre les Cyclades et l'extrémité du Né-
« grepont, seul passage pratiqué dans cette par-
« tie, et duquel les vaisseaux sont souvent
« repoussés par des vents de nord. En se retra-
« çant les positions que nous avons décrites, cette
« dernière circonstance leur prêtera un nouvel
« intérêt.

« Si nous nous dirigeons sur le débouque-
« ment entre les îles du Tine et de Micony, le
« port de Nausse, sur l'île de Paros, fameux par
« le choix qu'en firent les Russes, arrêtera un
« instant notre attention. Entre autres inconvé-
« nients, ce port a celui d'obliger à une défense
« de côtes étendue et dispendieuse. La sortie en
« est difficile et conviendrait à des bâtiments des-
« tinés à croiser. A la guerre, tout est relatif aux
« circonstances; les Russes étaient incontestable-
« ment maîtres de la mer; après la destruction
« de la flotte ottomane, ils n'eurent plus à em-
« ployer leurs forces navales; quelques frégates
« suffisaient pour gêner le commerce et les com-
« munications des Turcs. Paros, entourée d'îles

« très-productives, leur convenait donc pour un
« établissement, mais dans tout autre cas il fau-
« drait en rejeter le projet.

« Le débouquement entre les îles de Tine et de
« Micony est très-fréquenté dans la belle saison,
« parce que tous les bâtiments y trouvent ordi-
« nairement des vents plus doux que sur le cap
« Doro, et qui leur permettent de s'élever dans
« le canal de Scio pour y profiter des brises de
« terre. Nous relevons cette routine de naviga-
« tion pour faire sentir l'importance du mouillage
« de Micony, où l'on est en sûreté par les vents
« de nord, et qui se trouve sur le canal même.
« Les Russes y trouvèrent toujours une frégate
« mouillée, et cette croisière commode leur fut
« aussi très-lucrative. On les a peut-être justement
« soupçonnés en dernier lieu de se préparer un
« établissement à Micony et de pratiquer sourde-
« ment les Grecs des îles voisines les plus riches
« et les plus peuplées de l'Archipel. Le gouver-
« nement ottoman a été alarmé de la résidence
« d'un consul général sur ce mauvais écueil, et
« n'a pas eu la force de l'empêcher.

« Les écueils qui se trouvent entre l'île de
« Micony et les continents d'Asie n'ont aucune
« importance. Samos et Stancho n'ont que de
« mauvais ports auxquels on préfère les mouilla-
« ges qui se trouvent dans le fond des golfes;

« mais une escadre devra toujours éviter de don-
« ner dans le débouquement de Nacarie, qui est
« parsemé d'écueils, et dans lequel les bâtiments
« craignent de s'engager.

« Telles sont dans la partie *extérieure* ou *mé-
« ridionale* les positions qu'on pourrait prendre,
« et les croisières qu'il faudrait tenir. On bloque-
« rait pour ainsi dire l'Archipel; on s'emparerait
« de la navigation et des ressources nécessaires
« à la poursuite de la guerre. Quoique la quan-
« tité des forces qu'on y devrait employer dût
« être relative à celles de l'ennemi et aux points
« où elles pourraient se trouver rassemblées,
« on peut assurer cependant que c'est le théâtre
« le mieux disposé pour une défense active. »

J'interromps ici l'extrait de ce mémoire militaire sur les positions relatives des îles et des côtes de l'archipel du Levant. La première partie qu'on vient de lire renfermant les vues générales qui se lient à la reconnaissance de l'île de Candie, il est donc naturel de continuer l'historique du voyage, d'achever la description des points principaux de cette partie méridionale, et de réserver la seconde partie du mémoire (celle *intérieure* ou *septentrionale*) pour la faire servir aussi d'introduction à la description des points principaux de cette même seconde partie.

La ville de Naples de Romanie est située dans

le fond du golfe de ce nom autrefois appelé *Argolicus Sinus;* elle se trouve à vingt et une lieues, N. N. O., du cap Saint-Ange. A une lieue de la langue de terre sur laquelle est bâtie la ville, on trouve la sonde par les trente-cinq brasses, et ce fond va toujours en diminuant. A mesure qu'on s'approche du petit fort isolé qui forme l'entrée du port, les vaisseaux peuvent mouiller par les neuf ou dix brasses, fond de vase noire, à la distance de cinq ou six cents toises des maisons les plus O. de la ville. Ce mouillage s'étend de l'est à l'ouest jusqu'aux moulins qui se trouvent sur la côte de l'ouest, à une lieue de la ville, où l'on trouve une aiguade commode. Les vaisseaux qui vont y faire de l'eau mouillent à trois cent cinquante toises de la côte par un fond de sept brasses. On ne peut point approcher la côte du fond du golfe; toute la partie dans le nord-nord-est du petit fort est ensablée.

Cette rade immense, qui pourrait contenir jusqu'à deux cents vaisseaux de ligne, est regardée comme très-sûre, quoiqu'on y soit à découvert des vents de S. et S. S. E. qui y élèvent beaucoup de mer. Les vaisseaux doivent s'y affourcher E. S. E. et O. N. O. Les vents du sud y pénètrent rarement.

Le mouillage que nous venons de décrire est très-bien défendu par les batteries de la pointe O.

de la ville, dont la position est élevée et avantageuse. Les bâtiments, mouillés en dedans, et plus N. que la direction de leur tir, n'auraient rien à craindre de forces supérieures; cependant le commodore Elphinston, détaché avec deux vaisseaux et quelques frégates de l'escadre russe commandée par le comte Orlow, attaqua sous voile l'armée turque forte de dix caravelles mouillées dans cette rade; mais cette canonnade qui dura toute une journée n'eut aucun succès, et si les caravelles eussent été embossées, et les batteries de terre bien servies, il eût été téméraire et inutile de l'entreprendre.

Le port n'a que très-peu de fond, et ne peut recevoir que de très-petits bâtiments. On ne trouve que trois brasses à l'entrée, et cette profondeur diminue jusqu'au fond du port où il n'y a plus qu'une brasse. L'entrée est formée par l'îlot sur lequel est bâti un petit fort dont les batteries sont à fleur d'eau.

Le port de Naples de Romanie était très-estimé par les Vénitiens; ils le trouvaient excellent pour leurs galères, qui s'y retiraient à l'abri de tous vents. L'entrée en était fermée par deux chaînes : l'une était tendue du petit fort à l'extrémité de la jetée du côté de la ville, et l'autre fermait la passe étroite qui est au nord du château.

La montagne au pied de laquelle est bâtie la ville forme un cap assez élevé qui ne tient à la terre que par un isthme d'environ deux cents toises, position qui a toujours fait regarder cette place comme la plus importante de la Morée. Les fortifications du château, qui commande la ville, ont passé longtemps pour inexpugnables. La montagne n'est accessible que par une plage fort étroite, entre la mer et le mont Palamide ou Pyramide, rocher très-élevé, escarpé à pic de toutes parts, excepté du côté de l'est, par lequel il tient à la crête des hauteurs qui bordent la côte orientale du golfe jusqu'au port Coron. Cette montagne, dominant Naples de Romanie à la portée de fusil, plonge tous les ouvrages de l'ancien château et du corps de la place. Les Vénitiens trouvèrent cette position négligée, lorsqu'ils en firent le siége en 1686; c'est à cet avantage qu'ils durent la réduction de la ville. Ils y bâtirent depuis un très-bon fort qui est aujourd'hui la clef et la principale défense de cette place.

Les fronts du nord et de l'ouest du fort de la Palamide sont absolument inaccessibles à une hauteur perpendiculaire de plus de quatre cents pieds. L'enceinte suit l'irrégularité de la sommité. On a profité d'une masse de rochers qui forme un petit plateau, pour y construire un

demi-bastion avec des embrasures casematées. Cette pièce découvre le fond du port, et le terrain par lequel on peut s'approcher de la montagne en débouchant par les plaines d'Argos et de Drappano. C'est à cette batterie qu'aboutit la communication avec la ville; elle est taillée dans le roc et voûtée à l'épreuve de la bombe.

Le côté de l'est au sud, qui est accessible, a été fortifié avec plus de soin. D'abord le fort, qui n'occupait que le plateau de la sommité, a été agrandi; ensuite on a successivement occupé toute la crête de la montagne. Cette partie est très-forte. Les ouvrages extérieurs sont bien emplacés; ils consistent en une demi-lune élevée entre la première enceinte et le corps de la place, et un bastion irrégulier qui occupe un plateau assez considérable, mais inférieur au niveau le plus élevé. La direction des feux de ces deux ouvrages est parfaitement entendue, car ils défendent très-bien l'approche de la montagne par la crête, qui joint la Palamide aux montagnes dont nous avons parlé. Toute cette partie est enveloppée d'une enceinte ou chemin couvert revêtu et crénelé, dont les places d'armes, ou petits bastions, ont un terre-plein et sont armées de canon. Cette première enceinte lie les parties inaccessibles de la montagne. Inférieure partout aux autres ouvrages, ses feux en sont

moins fichants et plongent dans le fond du vallon. Cette enceinte enfin est terminée vers le nord par une batterie casematée pareille à celle qui couvre la communication avec la ville.

Le vieux château, qui renfermait les magasins d'approvisionnements, était, à cette époque, en fort mauvais état. Il a dû être négligé depuis la construction du fort de la Palamide, aux feux duquel il est soumis.

La ville est fermée du côté de la mer par un mur d'enceinte peu élevé et flanqué de quelques tours. Le quai où abordent les bateaux est extérieur, et terminé vers l'est par une batterie séparée du corps de la place. Cet ouvrage spacieux et bien construit bat le fond du port et la plage le long de laquelle l'ennemi pourrait cheminer. Ces fortifications, tracées sur un bon système, ont été construites avec beaucoup de soin par les Vénitiens. Ce front de l'isthme est composé d'une courtine entre deux bastions irréguliers; le fossé est inondé d'eau jusqu'au flanc du bastion du côté du sud, dont l'angle flanqué se trouve précisément au pied de la Palamide. Ici le fossé a été taillé profondément dans le roc; il paraît qu'on avait eu le projet de couper l'isthme et d'isoler absolument le corps de la place. Il y a dans ce même bastion une batterie supérieure et parallèle au flanc du bastion; elle est prolon-

gée jusqu'au pied de la tour du vieux château. On a habilement profité des inégalités du rocher; cette double batterie bat d'écharpe le terrain du front d'attaque. Au pied de la Palamide est une traverse ou demi-contre-garde, construite sur le prolongement du flanc du bastion, qui sert à couvrir l'issue de la communication. La contrescarpe entre la porte de la ville et le port est contre-minée ainsi que le glacis.

La place de Naples de Romanie, ou plutôt la forteresse de la Palamide, peut être réduite par un bombardement sévère ou par famine; elle n'avait, en 1784, qu'une mauvaise artillerie, et était très-mal approvisionnée. L'incurie des Turcs a seule donné lieu de supposer que cette forteresse pourrait être surprise et escaladée par des troupes débarquées au port Coron, sur la côte orientale du golfe, à une lieue seulement de la place; le succès d'un tel coup de main est invraisemblable. Les Turcs, qui s'emparèrent de la Palamide en 1715, l'écrasèrent de bombes, livrèrent l'assaut en escaladant une brèche à peine praticable, et passèrent au fil de l'épée le reste d'une garnison vénitienne de huit cents hommes qui s'y étaient renfermés.

Les Grecs ont récemment réduit Naples de Romanie par la famine. Ce dernier boulevard de l'indépendance de la Grèce ne peut retomber

entre les mains des barbares que dans le cas où ceux-ci, après avoir achevé d'exterminer la population du Péloponèse, seraient maîtres de la mer comme du continent, et que les Grecs, abandonnés par les puissances chrétiennes, ne pourraient plus espérer aucun secours.

Nous devions, en partant de Naples de Romanie, achever la reconnaissance des côtes de Morée, visiter la rade de Coron et les ports de Modon et de Navarin; mais la mauvaise saison et la crainte d'être retenus trop longtemps sur la côte occidentale par les vents d'ouest, déterminèrent le comte de Bonneval à remettre à la campagne suivante cette partie de notre travail. Je suivrai donc fidèlement, comme je l'ai dit plus haut, notre itinéraire; et je reviendrai plus tard sur ces points que les événements de la guerre actuelle ont rendus si importants.

Nous quittâmes Naples de Romanie le 30 décembre 1783, et après une navigation plus heureuse que nous ne devions l'espérer, nous allâmes mouiller dans la rade de Smyrne, le 4 janvier 1784.

Là se termina notre première campagne, et nous prîmes nos quartiers d'hiver pendant qu'on ravitaillait la corvette et qu'on la disposait pour la campagne suivante. Il importait de cacher le but de notre mission au milieu de tous ces con-

suls et négociants de diverses nations qui avaient intérêt de pénétrer notre secret. M. de Bonneval s'occupait beaucoup et très-ostensiblement du commerce; et, de mon côté, je mettais en ordre les matériaux que nous avions recueillis. Je me livrais le plus qu'il m'était possible à la société, et, sous le nom que j'avais pris, passant pour un ami de M. de Bonneval, je parvins ainsi à garder mon incognito qui me semblait un rôle inutile et ridicule pour quelqu'un d'aussi peu d'importance que moi.

C'est à Smyrne que je fis le plus long séjour pendant le cours de mes voyages, et c'est aussi dans cette métropole du commerce d'Orient que j'eus le plus d'occasion d'observer les formes du gouvernement, les mœurs et les usages des Turcs, tant dans leur intérieur que dans leurs rapports avec les autres nations.

La ville de Smyrne, une des plus anciennes et des plus célèbres de l'Asie Mineure, a éprouvé tant de révolutions, et le sol en a été tellement bouleversé, qu'on y chercherait en vain les traces de ce qu'elle fut autrefois; il serait même difficile de déterminer sa position dans les siècles reculés, et tout ce qu'on en peut dire ne porte que sur de vagues conjectures. Ce qui paraît plus certain, c'est que, dans les temps postérieurs et sous les empereurs grecs, Smyrne

était située dans le même emplacement à peu près qu'elle occupe à présent. Depuis que les Turcs s'en sont rendus maîtres, l'ignorance et la barbarie, les tremblements de terre, les fréquents incendies ont achevé de détruire ce qui pouvait rester encore d'anciens monuments et de son antique splendeur; elle n'a conservé que son nom. Aujourd'hui, c'est une ville assez grande et peuplée, mais qui n'offre absolument aucun objet de curiosité aux voyageurs. Sa position et son commerce sont encore ce qui la rend recommandable, et y attirent cette foule d'étrangers qui y abordent de toutes parts, et forment aussi la plus grande partie des habitants dont très-peu sont indigènes. Toute l'Anatolie, la Morée, Candie, les îles de l'Archipel et la Perse même, ont fourni à la population de Smyrne et continuent de l'alimenter. Ces diverses races, assez semblables entre elles par l'uniformité de mœurs asiatiques qui les confondent, conservent cependant une sorte de caractère primordial qui les distingue. Le Turc, le Grec, l'Arménien, le Persan, le Juif, différant de religion et de rite, diffèrent encore par des nuances plus ou moins sensibles dans leurs manières de vivre et de traiter.

A l'époque où je visitai Smyrne, toutes ces nations étaient encore divisées en corps de communautés, dont chacune avait ses chefs et ses

députés. Les Grecs formaient, après les Turcs, la nation la plus nombreuse, la plus riche, et la plus considérée. Spirituels et industrieux, ils semblaient conserver encore quelques faibles sentiments de leur ancienne supériorité.

Presque tous les habitants de Smyrne sont adonnés au commerce. Ils s'y livraient alors avec d'autant plus de confiance et de sûreté, qu'ils avaient rarement à craindre ces vexations tyranniques, ces extorsions arbitraires qu'on éprouve ailleurs et qui renversent les fortunes les mieux établies; c'est, de toutes les villes de l'empire ottoman, celle où les sujets du Grand Seigneur étaient le moins molestés et jouissaient de la plus grande liberté. On doit présumer qu'avant l'établissement des Francs à Smyrne, le commerce était borné au trafic des productions indigènes du pays et de celles de l'Asie Mineure avec les autres États du Grand Seigneur et les îles de l'Archipel. Ce commerce s'est beaucoup accru dans le cours du XVIIIe siècle, et il aurait acquis une plus grande extension si l'état intérieur de la Perse, tourmentée par des révolutions, avait permis la libre circulation des caravanes. Les Français avaient autrefois, et encore à l'époque où je voyageais, en Orient, la plus forte part des profits de ce commerce ; mais on se plaignait déjà que la qualité de nos draps

était détériorée; nous avons perdu depuis l'avantage que nous donnait l'importation de nos denrées coloniales pour compléter et bien assortir nos cargaisons. Les Anglais, qui rivalisaient avec nous pour les draps légers, et qui l'emportaient même par la variété et l'éclat des couleurs, ont presque achevé de ruiner notre commerce pendant une longue guerre maritime. Ils ont, presque seuls, importé dans le Levant les denrées coloniales; enfin, l'accroissement et l'activité de la navigation des Grecs nous ont ravi les bénéfices du cabotage, branche la plus précieuse et la plus utile à notre marine militaire, puisque ce cabotage employait et formait près de vingt mille matelots.

Smyrne est l'apanage de la Validé, ou sultane mère, et, à son défaut, cet apanage appartient au grand vizir en place, et le gouvernement n'en est jamais conféré à un pacha. Un molla, un musselin, un mufti, un serdar des janissaires, sont les quatre officiers qui y commandent. Excepté le mufti, les autres sont ordinairement changés tous les ans. Le molla est chargé de rendre la justice, et c'est en lui que réside essentiellement l'autorité. Toutes les affaires ressortissent à son tribunal; il est seul juge au civil, et lorsqu'il y a peine de mort, il peut prononcer au criminel, mais toutefois après avoir obtenu

au préalable un *fetva* ou décision du mufti. Le musselin est l'homme de la Validé ou du grand vizir, ou, pour mieux dire, le fermier de l'une ou de l'autre; il achète à forfait pour deux cents bourses les revenus annuels de ce gouvernement. Le musselin exerce dans la ville, sous l'inspection du mollah, les fonctions de lieutenant de police; il est aussi le receveur des différents droits d'aubaine, de pêche et de douanes. Le mufti, interprète de la loi musulmane, est souvent consulté dans les matières contentieuses; et, sur l'exposé qu'on lui fait de l'objet en litige, il donne par écrit son fetva; la partie qui est prémunie de cette décision la produit au procès devant le mollah, et elle détermine communément la sentence de ce juge. Le serdar est un officier subalterne des janissaires. Autrefois, cette milice était peu nombreuse à Smyrne, mais elle s'est beaucoup multipliée pendant la dernière guerre des Russes; elle se monte aujourd'hui à quatre ou cinq mille hommes. Ce ne sont, à proprement parler, que des volontaires qui ont suivi les drapeaux des différents agas pendant la guerre, qui n'ont ni solde, ni discipline, et ne font d'autre service que des rondes pour contenir leurs camarades.

Le mollah, en qui réside l'autorité tout entière, est, comme je l'ai dit, l'organe de la loi maho-

métane; s'opposer à ce que cette loi ordonne, ce serait s'y rendre réfractaire; mais ce frein ne suffit pas toujours : il arrive quelquefois en temps de guerre que la levée des recrues, le passage des troupes, la licence et l'insubordination qui règnent parmi elles, le fanatisme qui les anime, occasionnent des troubles que l'autorité seule du mollah ne saurait arrêter. Alors, tous les grands du pays concourent au rétablissement de l'ordre public, et dans ce cas la Porte envoie un officier qui sévit rigoureusement sans distinction de rang et de personnes. Quelquefois aussi, lorsque la conduite oppressive du mollah et de criantes injustices donnent lieu à une fermentation générale, le respect pour l'alcoran n'est plus observé, la populace ameutée accourt au Mehkème; les femmes elles-mêmes s'y attroupent, et le juge est forcé de quitter son siége et de sortir ignominieusement. Toutefois le peuple est rarement obligé d'en venir à ces extrémités; il suffit que toutes les classes de citoyens réunies exposent leurs griefs à la Porte, dans des représentations où ils font toujours intervenir les Francs pour avoir l'appui de leurs ambassadeurs. Le ministère ottoman fait droit à ces plaintes, et le juge est envoyé en exil. Telle est l'influence du peuple dans ce gouvernement despotique; telles sont les modifications qu'elle y entraîne. Il faut connaître

bien les mœurs et les lois de ce peuple pour n'être pas étonné des difficultés qu'on éprouve en traitant avec lui, soit d'affaires politiques, soit d'affaires de commerce. Pour ce qui regarde les premières, on ne trouve en général chez les Turcs que la plus profonde ignorance; ils n'ont aucune notion exacte des intérêts des princes, aucune connaissance positive ni de l'état de leurs forces et de leurs finances, ni de leurs traités respectifs, ni de leurs alliances. Aveuglés par la présomption que leur inspirent et la prétendue divinité de leur religion et les conquêtes rapides qu'elle leur a procurées depuis son établissement, ils croient qu'il suffit de savoir l'alcoran, et dédaignent les lumières des infidèles. Cependant on en trouve parmi eux qui reconnaissent que leur défaut d'instruction rend leur existence précaire. Mais comment réformer une nation entière, imbue de préjugés fanatiques, la fatalité et la prédestination, et qui fonde sa supériorité sur celle qu'elle attribue à son culte enthousiaste! Quelques-uns de leurs sultans ont essayé de vaincre leur aversion pour les usages des nations européennes, et d'introduire dans les armées ottomanes l'organisation et la discipline des nôtres. Jusqu'à nos jours ces essais ont été non-seulement infructueux, mais ils ont encore causé de sanglantes révolutions. Mahmoud II, qui règne

aujourd'hui, semble avoir été plus heureux; il a pu dominer le mufti et les ulémas toujours contraires à ces innovations; il a pu exterminer des milliers de janissaires, et substituer à cette ancienne milice dégradée des corps de troupes régulières, uniformément armées, équipées, exercées selon les principes adoptés depuis plusieurs siècles par les nations chrétiennes. Mais il est probable que les premiers revers essuyés par l'armée ottomane réveilleront le fanatisme et la fureur des musulmans, vieillis dans d'invincibles préjugés, et feront proscrire cette imitation impie des infidèles. Lorsque Pierre le Grand réprimait les strélitz et régénérait son empire, il appelait à son secours les lumières qui, dans les autres États de l'Europe, avaient dissipé par dégrés les ténèbres de la barbarie; il répandait partout les semences de la civilisation; il était puissamment aidé par les dogmes et la doctrine de la religion chrétienne; mais, avec l'alcoran et le fatalisme, comment concevoir que l'on puisse éclairer et civiliser les musulmans?

La société de Smyrne me parut être aussi piquante par la différence et la variété des caractères et des mœurs, que par le mélange des costumes. Divisée par les affaires et la concurrence d'intérêt, elle était fort unie par les rapports les plus agréables; on se rassemblait fréquemment

chez les consuls des diverses nations et chez les plus riches négociants; on y vivait avec une sorte de magnificence. Toutes les commodités, tous les objets de luxe et d'agrément que nous avions en Europe dans les plus grandes villes, s'y trouvaient mêlés au faste oriental.

Je fus particulièrement accueilli dans la famille de M. Vanlennep, riche négociant hollandais dont la maison était le rendez-vous de la meilleure société de Smyrne et des étrangers, qui ne manquaient pas de solliciter l'avantage d'y être admis. M. de Bonneval, qui, dans un voyage précédent, s'était lié avec cette intéressante famille, se hâta de m'y présenter. Je n'avais pas encore vu, et, depuis cette époque, pendant ma longue carrière et dans le cours de mes voyages, je n'ai pas encore rencontré de modèle plus parfait du bonheur et des jouissances de la vie domestique: c'était la réalité des mœurs patriarcales; M. et Mme Vanlennep, au milieu de onze enfants (sept filles et quatre garçons), en présentaient le plus fidèle tableau. Mme Vanlennep, née à Smyrne et célèbre par sa beauté, l'était plus encore par les rares qualités de l'esprit et du cœur. On admirait en elle une douceur inaltérable, une âme expansive qui se communiquait sans cesse et se portait tout entière vers les objets qu'elle affectionnait: une aimable philosophie, fruit d'une étude profonde et

d'un génie méditatif, la variété de ses connaissances, la facilité avec laquelle elle parlait huit langues différentes, lui donnaient une grande influence sur tous ceux qui avaient été à portée de la connaître. Les familles divisées la prenaient pour arbitre, et les hommes en place la consultaient dans les affaires importantes. Son caractère était ferme; mais cette fierté, cette dignité grecque était heureusement tempérée par la noblesse de ses manières, la grâce de ses mouvements, la sensibilité de son organe, et par son goût exquis pour les ouvrages d'esprit et pour les arts. C'est surtout dans l'éducation de sa belle et nombreuse famille qu'on pouvait reconnaître la supériorité de l'esprit et des talents de cette femme incomparable. Le fils aîné, après avoir voyagé en Europe, conduisait avec son père les affaires de la maison; sa sœur aînée, aussi belle que l'avait été sa mère, était mariée à M. Moriès, négociant anglais établi à Smyrne dans la maison de son beau-père, et qui, depuis son retour en Angleterre, a été employé à des missions importantes. Son fils, qui n'avait alors que cinq ans, est aujourd'hui consul d'Angleterre à Paris. Après madame Moriès, trois sœurs, dont la plus jeune avait alors seize ans, étaient aussi remarquables par leur beauté que par leurs divers talents. Annetta, la plus âgée des trois, a été depuis

la marquise de Chabannes; elle a aussi élevé elle-même une nombreuse famille, et, dans des circonstances malheureuses, a montré un caractère digne de celui de sa mère. La seconde, Cornélia, l'une des plus aimables et des plus attrayantes personnes, épousa, peu de temps après, lord Wald-Grave. Son fils aîné est aujourd'hui capitaine de vaisseau dans la marine anglaise. La troisième, Mimica, fut mariée à M. Enselie, l'ami et l'associé de M. Vanlenepp. Quatre autres jeunes sœurs et trois garçons complétaient la famille. Madame Vanlenepp, qui prouvait si bien par le succès de ses soins maternels la justesse de ses vues sur l'éducation, n'avait, à proprement parler, d'autre système que la marche de la nature. On pourrait dire qu'elle avait pressenti et merveilleusement appliqué la méthode de l'enseignement mutuel, proportionné aux différents âges et aux développements progressifs de l'intelligence. Chacun de ses enfants s'empressait de transmettre à celui d'un âge inférieur l'instruction qu'il avait reçue; tous se croyaient dans l'obligation de savoir davantage pour avoir plus à montrer. Il résultait de ces soins mutuels un indissoluble attachement; et cependant cette mère adorée semblait passer sa vie dans un parfait repos; son âme avait passé tout entière dans celle de ses enfants.

Les trois mois que je passai à Smyrne, dans

cet agréable quartier d'hiver, s'écoulèrent rapidement; nous avions, le comte de Bonneval et moi, achevé de mettre en ordre les matériaux que nous avions recueillis, et nous avions expédié nos dépêches au ministre; peu de temps après nous fîmes voile pour Constantinople. Le hasard nous donna un compagnon de voyage très-aimable. M. de la Fitte, ingénieur du roi, avait mission de remplacer M. de Chabot, le même que nous avions débarqué aux Dardanelles l'année dernière. M. de la Fitte était venu sur un vaisseau marchand jusqu'au port Olivier de l'île de Mételin, et cherchait une occasion de se rendre à Constantinople. M. de Bonneval s'empressa de la lui offrir. Notre mission était trop conforme à la sienne pour que le résultat de l'une et de l'autre ne dût beaucoup gagner par notre accord, et la juste opinion que cet officier nous donna de ses lumières et de son excellent caractère nous fit rechercher les moyens de confondre nos travaux sur la position de Constantinople, et la solution du problème que la cour donnait à résoudre à chacun de nous sous des rapports différents. M. de Saint-Priest non-seulement approuva ce concours, mais il y donna même sa sanction, sans laquelle nous n'aurions pas été les maîtres de nous communiquer réciproquement nos instructions. Je n'ai garde de répéter ici les

descriptions si connues du canal des Dardanelles et de celui de la mer Noire, ni de reproduire le magique tableau qu'offre la vue de Constantinople du côté de la mer. Une foule de voyageurs ont vu les mêmes choses et les ont décrites de la même manière. Entre tous ceux qui ont exploré ces contrées, le général Andréossy, l'un des derniers ambassadeurs français près de la Porte, est celui dont les savantes recherches topographiques les font le mieux connaître et peuvent être le plus utiles.

Nous fûmes accueillis avec la plus grande bienveillance par M. le comte de Saint-Priest, et logés chez lui, au palais de l'ambassade. Je m'occupai sans délai, de concert avec l'ingénieur la Fitte et mon collègue, M. de Bonneval, de faire la reconnaissance de la position de Constantinople et de ses environs, celle des rives du Bosphore et des côtes de la mer Noire adjacentes; nous fûmes autorisés à visiter les châteaux et tous les points de défense. M. de Saint-Priest nous fit accompagner par un ingénieur turc, espèce de maçon, dont la confiance et les prétentions égalaient l'ignorance. Après chacune de nos excursions, nous rentrions à Péra, ou à la maison de campagne de l'ambassadeur, située à Buyuck-Déré, sur la rive droite du canal. Lorsque nos travaux furent achevés, et pendant que nous nous occu-

pions de mettre en ordre leurs résultats, j'eus le temps de parcourir la ville et d'en visiter les principaux monuments. Je trouvai dans la société diplomatique de Péra les secours et les lumières que je pouvais désirer pour me faire une juste idée du gouvernement et de la situation de l'empire ottoman à cette époque. J'avais été particulièrement recommandé par la maison Vanlenepp à leur ami et allié, le baron d'Heidenstham, ambassadeur de Suède, homme d'un rare mérite et d'une profonde instruction; mais ce fut surtout M. le comte de Saint-Priest qui voulut bien me donner de précieux renseignements. Il était depuis quinze ans ambassadeur à Constantinople, poste qui, pour un homme d'État tel que lui, n'était qu'un honorable exil. Il joignait à un génie actif et élevé une longue expérience des affaires, un esprit cultivé et mûri dans cette philosophique retraite. Je transcris ici le mémoire que je rédigeai d'après ses communications. Il y avait peu de temps que le traité d'Ainaly-Kavac entre la Porte et la Russie avait été conclu par l'entremise de la France et l'influence personnelle du comte de Saint-Priest, et le calme le plus parfait succédait à la crise politique qui avait fixé l'attention de toutes les cours de l'Europe, et plus particulièrement intéressé la nôtre.

« L'étonnant accroissement de la puissance de

« la maison d'Autriche, sous Charles-Quint, ayant
« éclairé la cour de France sur ses véritables inté-
« rêts, on vit commencer des rapports politiques
« avec l'empire ottoman et des liaisons secrètes
« contre l'ennemi naturel. François Ier, attaqué
« dans ses États, entama des négociations avec
« la Porte; il trompa le pape Adrien VI, qui
« voulait en vain réveiller le fanatisme destruc-
« teur des croisades; il trouva dans le sultan So-
« liman un prince éclairé, ennemi irréconciliable
« de la maison d'Autriche, et qui opéra de puis-
« santes diversions. Cette politique de position a
« été depuis maintenue par la France, intéressée
« à susciter à la maison d'Autriche d'éternels
« ennemis. Quelques fautes que l'on ait faites,
« et dans le temps même des guerres civiles,
« où la politique extérieure était rétrécie par les
« divisions intestines, on reconnut toujours la
« nécessité de ménager l'empire ottoman.

« On trouva dans l'accroissement de notre
« commerce dans le Levant, qui fut pendant
« longtemps exclusivement réservé à notre pa-
« villon, des avantages inappréciables. Ces divers
« motifs soutenaient donc le système de nos
« liaisons avec la Porte; et lorsqu'après la mort
« du sultan Soliman, la faiblesse des milices et
« la corruption du gouvernement rendirent les
« forces de l'empire turc moins prépondérantes,

« l'ancienne réputation de leurs armes les soute-
« nait encore et rendait leur intérêt nécessaire au
« maintien de l'équilibre.

« Les liaisons de la Porte avec la France furent
« négligées pendant la minorité de Louis XIII, à
« cause de l'influence de l'Espagne, mais le car-
« dinal de Richelieu, qui voulut abaisser la mai-
« son d'Autriche, les remit en activité : aussi ce
« ministre écrivait-il ce mot fameux : *Le conseil
« du roi a changé de maximes*. Il est intéressant
« d'observer ici qu'à cette époque, c'est-à-dire,
« vers l'an 1635, le czar Fœderowitz, alarmé par
« les incursions des Tartares, fit ses soumissions
« à la Porte.

« Je ne veux point cependant m'engager à sui-
« vre sans interruption le fil de l'histoire, dans la
« vue de prouver que la puissance de la maison
« d'Autriche fut toujours balancée par celle des
« Turcs; on retrouve partout le même principe
« et les mêmes résultats. Quelquefois pourtant la
« brutale ignorance de ces peuples, leur féroce
« inimitié contre les populations chrétiennes rom-
« paient toutes les mesures. C'est ainsi que, pen-
« dant la fameuse guerre contre la république de
« Venise, l'ancienne fureur contre le nom chré-
« tien se montra plus vivement que jamais. Le
« sultan Ibrahim voulut forcer tous les ambassa-
« deurs francs à répondre de l'insulte faite à un

« vaisseau turc par les galères de la religion. Le
« vizir Kiuperli conduisait alors les affaires de la
« Porte; il répara la flotte battue par les Vénitiens
« devant Candie, pressa le siége de cette place,
« et, enflé par ses premiers succès, il se refusa
« aux sollicitations de la France et aux ouvertu-
« res de paix. Le ressentiment et la fausse politi-
« que de Louis XIV l'engagèrent à prêter du se-
« cours aux Vénitiens.

« Les premiers efforts de la nouvelle marine
« française furent dirigés contre les Algériens, et
« quelque temps après on arma une escadre pour
« la malheureuse expédition de Candie. Il fallut
« cependant revenir au vrai système, et chercher
« à renouer avec la Porte. L'empereur avait pro-
« fité de notre refroidissement et de la bataille
« gagnée par Montécuculli pour conclure une
« trève de vingt ans qui fut employée en intri-
« gues et en guerres contre la France. Colbert
« faisait alors fleurir notre commerce. La concur-
« rence des Génois rendit plus vif encore le désir
« d'un raccommodement avec la Porte; et nos
« capitulations avec elle furent renouvelées en
« 1673, à l'époque des brillants succès de
« Louis XIV.

« L'éclat du règne de Méhémet IV s'évanouit
« à la mort de Kiuperli, et c'est dans ce même
« temps que les Russes commencèrent à se ren-

« dre formidables. On était bien loin de penser
« qu'ils dussent un jour menacer et ébranler
« l'empire turc. La France ne voulut prendre au-
« cune part à cette guerre que dans le cas où la
« Pologne se joindrait à la Russie. Le génie de
« Montécuculli avait prévu la révolution qui de-
« vait arriver en Russie, et il conseillait à l'em-
« pereur, en 1686, d'entrer dans une ligne offen-
« sive et défensive avec le czar Alexis contre
« l'empire ottoman.

« La France était au plus haut période de sa
« grandeur, et ses intérêts politiques s'affaiblis-
« saient en raison de la supériorité de ses forces.
« On eut sans doute à se repentir dans la suite,
« lorsque la ligue d'Augsbourg fit éclater la guerre,
« d'avoir laissé respirer la maison d'Autriche, de
« n'avoir pas soutenu l'empire ottoman, et de
« n'avoir pas assez ouvertement encouragé les
« révoltes en Hongrie.

« En parcourant rapidement ce tableau, on
« voit toujours la nécessité d'en revenir à la poli-
« tique naturelle, je veux dire, celle qui est dictée
« par la position respective des divers États. Il
« fallait sans balancer soutenir les Turcs et opé-
« rer en Europe des diversions en leur faveur;
« on eût ainsi prévenu l'alliance de la Russie avec
« l'empereur, et surtout la paix demandée par les
« Turcs en 1688, circonstance qui permit à la

« maison d'Autriche de disposer de toutes ses « forces contre nous. On revint enfin à garder « des ménagements pour l'empire turc; on chercha à échauffer la guerre contre les Impériaux; « mais la bataille de Lissa était perdue; le prince « de Transylvanie était expulsé de ses États, et le « dernier des Kiuperli n'était plus. De si longs « revers, la hauteur et la mauvaise foi dans les « négociations éloignèrent les ministres de la « Porte de nos intérêts, et les Turcs, malgré les « oppositions de la France, achetèrent la paix de « Carlowitz par le sacrifice des places importantes de Kaminiek et d'Azof, qu'ils cédèrent, la « première aux Polonais, et la seconde aux Russes.

« Les concessions arrachées à l'empire ottoman « par le traité de Carlowitz, et l'état de faiblesse « où il se trouvait, enhardirent le czar Pierre Ier. « Il étendit ses projets jusque sur la mer Noire; « il tenta même d'avoir un établissement en Crimée, et en forma un à Voronetz, au delà du « détroit de Taman. Le génie de Pierre le Grand « lui faisait pressentir quelles pouvaient être les « conséquences de l'affaiblissement des Turcs; « mais ses projets précoces étaient bien loin de « pouvoir être exécutés. Les Tartares de Crimée « et de l'Ukraine opposaient une barrière redoutable; de plus, le grand éloignement de Pétersbourg, dont il venait de faire la capitale de son

« empire, et la nécessité d'y concentrer toutes
« les ressources qui pouvaient vivifier le com-
« merce et assurer la défense des frontières de
« Finlande, ne lui permettaient de considérer les
« établissements sur la mer Noire que comme
« les fruits tardifs des principes politiques qu'il
« avait posés et de l'accroissement successif des
« forces de son nouvel empire.

« La guerre de la succession fut une diversion
« heureuse pour cette puissance, et le czar en
« sut habilement profiter. On tenta vainement de
« mettre les Turcs encore une fois aux prises
« avec les Impériaux : les insinuations de la
« France furent inutiles; le mauvais succès de
« nos armes nuisit à notre politique extérieure,
« et la Porte, que nous avions trompée dans des
« temps plus heureux, ne prit aucune confiance
« et méconnut ses véritables intérêts. Elle devait
« soutenir les Hongrois; mais, fatiguée de la
« guerre et humiliée par sa dernière défaite, elle
« ne songeait plus qu'à se maintenir en paix. La
« force des musulmans est un vrai torrent qui
« entraîne tout ce qui cède à ses efforts; mais s'il
« est arrêté dans son cours, s'il est détourné, di-
« visé par un grand obstacle, il perd tout à coup
« son énergie. Charles XII, battu à Pultawa en
« 1709, vint chercher un asile en Turquie; il ne
« put parvenir à y opérer la révolution qu'il

« méditait ni à s'y créer une nouvelle armée.
« Toutefois il réussit à faire déclarer la guerre
« aux Russes. On se rappelle l'affaire du Pruth et
« la paix honteusement vendue par un vizir, Bal-
« tagi-Méhémet, entre les mains duquel le sort
« avait mis le plus redoutable ennemi de l'empire
« ottoman; et l'on sait que la rétrocession d'Azof
« fut le seul avantage que la Porte retira de cette
« fameuse campagne; mais depuis, Charles XII
« ne réussit pas à renouveler la guerre, et, peu
« de temps après, le traité d'Utrecht rétablit la
« paix en Europe.

« Cependant les derniers succès des Ottomans
« ayant momentanément réveillé leur esprit de
« conquêtes, ils voulurent reprendre la Morée
« aux Vénitiens; l'empereur se déclara pour la
« république; et, le prince Eugène ayant battu
« les Turcs à Péterwaradin et à Belgrade, la paix
« de Passarowitz fut conclue par la médiation de
« l'Angleterre.

« Pierre le Grand, profitant des troubles de la
« Perse, chercha à en partager les dépouilles et
« à s'agrandir vers la mer Caspienne; c'est vers
« ce temps-là que les ambassadeurs du roi à la
« Porte commencèrent à s'ingérer dans les affai-
« res de la Russie; on alla même jusqu'à proposer
« une alliance qui fut rejetée par le régent. Ce-
« lui-ci maintint avec raison les intérêts de la

« Suède, et cette base plus naturelle n'a pas varié
« depuis.

« La mort de Pierre Ier empêcha l'effet de la
« convention de la Russie avec la Porte par rap-
« port à la frontière de la Perse, et Catherine Ire
« négligea de la reprendre; la médiation de la
« France fut interrompue, et la cour de Péters-
« bourg adhéra au traité de Vienne.

« Je m'arrête à cette dernière époque qui a
« invariablement fixé l'alliance naturelle entre les
« deux cours impériales, et sapé les fondements
« de l'empire turc; et sans rappeler les révolu-
« tions de la Perse et la part que prirent les Turcs
« aux guerres qui en furent la suite, je me hâte
« d'arriver à une époque plus rapprochée de nous,
« et qui marqua d'une manière surprenante aux
« yeux de toute l'Europe l'accroissement des for-
« ces moscovites.

« La France avait toujours évité avec soin de
« former une alliance avec la Porte, dans la
« crainte d'allumer une guerre générale. Cette
« politique nous permettait sans doute de profi-
« ter des diversions opérées par les forces otto-
« manes du côté de l'Empire; mais elle était favo-
« rable à la cour de Russie et à l'extension de
« ses projets. C'est ce système de temporisation
« qu'on suivit dans l'affaire de Pologne; et lors-
« que la Porte mit son intérêt au prix d'un traité

« offensif, on préféra d'abandonner l'élection du
« roi Stanislas.

« Cependant la guerre entre la Russie et la
« Porte éclata en 1735. L'impératrice Anne la
« déclara contre l'avis de ses ministres et de tou-
« tes les puissances médiatrices, et l'empereur
« fut entraîné malgré lui, en conséquence de l'al-
« liance des deux cours impériales. On peut lire
« dans les Mémoires de Manstein les détails de
« cette guerre et les campagnes du maréchal de
« Munich en Crimée; je ne rappellerai point les
« différentes expéditions contre les Turcs, les
« succès des Russes et des Impériaux, et la paix
« trop précipitamment conclue par les généraux
« de l'empereur au moment où les armées alliées
« pouvaient se réunir. Ce qu'il y a d'intéressant à
« observer, par rapport aux circonstances pré-
« sentes, c'est que les Russes, pendant le cours
« de cette guerre, apprirent à mépriser les forces
« ottomanes; et si elles imprimaient encore quel-
« que terreur aux Impériaux, la faiblesse réelle
« de ces milices était bien connue des Russes.
« Toutefois la paix honteuse de Belgrade, consé-
« quence nécessaire de la timidité des généraux
« de l'empereur et du conseil de Vienne, répan-
« dit en Europe une fausse idée de la puissance
« ottomane. La cession de quelques provinces
« frontières, la restitution de la Moldavie par les

« Russes, l'ambassade de Saïd-Effendi, les allian-
« ces avec la Porte recherchées par toutes les
« puissances chrétiennes, prouvent assez l'opi-
« nion exagérée que l'on avait de ce contre-
« poids.

« On a vu jusqu'ici l'instabilité de nos princi-
« pes politiques, et la faute toujours reconnue,
« mais souvent répétée par notre cour, de s'in-
« gérer dans les négociations de paix entre la
« Porte et l'Empire, tandis que notre intérêt bien
« entendu était la continuation de la guerre en-
« tre ces puissances. La prétention de diriger
« constamment et dans le plus grand détail les
« moindres ressorts de la politique ottomane nous
« a fait éloigner de la vérité : aussi ne put-on
« réussir à engager la Porte à renouveler la
« guerre contre la maison d'Autriche, à l'occa-
« sion de la succession de l'empereur Charles VI.

« La liaison des deux cours impériales fut
« relâchée par l'influence de M. de la Chétardie,
« notre ambassadeur à Pétersbourg, à l'époque
« de l'intronisation d'Élisabeth; mais quelques
« efforts que l'on fît pour mettre encore une fois
« aux prises les Turcs avec les Impériaux, il fut
« impossible de les y déterminer. Sans doute
« aussi est-ce à cette inactivité qu'il faut attribuer
« les alliances de la cour de Pétersbourg avec le
« roi de Prusse et l'Angleterre, le changement

« total du système politique, et le traité d'al-
« liance de la France avec la maison d'Autriche.
« La base de l'union intime de la France avec
« la Porte fut donc ébranlée pour la première
« fois au bout de deux cent vingt ans. Les Turcs,
« par une omission reprochable, ne furent pas
« même exceptés des cas d'offensive; mais leur
« neutralité, leur nullité pendant la guerre
« de 1755 à 1763, ne détruisit pas leur impor-
« tance dans les affaires de l'Europe, toujours
« ramenée à cause de la position géographique
« de leur empire. Il semble même qu'à cette
« époque on ait voulu intervertir tous les plans
« naturels de politique, car la Russie abandonna
« l'alliance de la maison d'Autriche pour en con-
« tracter une avec le roi de Prusse.
« C'est à la faveur de ces variations que Ca-
« therine II, après la déposition et la mort de
« Pierre III, déploya son caractère entreprenant,
« et jeta les fondements d'une politique indé-
« pendante. On sait comment elle exerça sur la
« république de Pologne la plus grande prépon-
« dérance, au mépris de la France épuisée par
« une guerre désastreuse. Cet événement fit ou-
« vrir les yeux sur l'accroissement excessif de la
« puissance russe. Un de nos plus grands mi-
« nistres prévit l'orage, et crut ne pouvoir le dis-
« siper qu'en préparant une rupture entre la

« Russie et l'empire ottoman. Les puissances du
« Nord paraissent, disait-il, attachées au char
« de Catherine II. La Suède, par le succès des
« cabales fomentées dans l'intérieur du gouver-
« nement; la cour de Berlin, par l'intérêt de
« diviser les deux cours impériales, enfin celle
« de Londres par opposition à la France. Il était
« important de rompre cette chaîne; mais il ne
« l'était pas moins de soutenir l'empire turc et
« de couvrir le secret de sa faiblesse; les intrigues
« sourdes de la France, et les violences commises
« par les Russes en Pologne, déterminèrent enfin
« l'explosion, et la guerre fut déclarée.

« Les divers événements de cette guerre, la
« neutralité gardée par les puissances voisines,
« sont des faits trop récents pour qu'il soit né-
« cessaire de les résumer. Avait-on bien calculé
« le danger de compromettre les Turcs? Connais-
« sait-on leur faiblesse, l'avilissement de leurs
« troupes, le désordre et la corruption de leur
« administration? Cette guerre, qui devait arrêter
« les projets de l'impératrice, en a hâté l'exécu-
« tion : la marine ottomane a été détruite; les
« frontières de l'empire ont été ouvertes, et la
« capitale menacée n'a dû son salut qu'à la ti-
« mide ignorance du comte Orlow. On avait, à
« la vérité, interrompu le fil des négociations de
« l'impératrice dans le Nord; mais au milieu de

« ses faciles triomphes elle osa reprendre les
« projets de Pierre le Grand, et menacer l'empire
« ottoman d'une destruction complète.

« La paix, conclue par la médiation de la
« France, en laissant respirer les Turcs accablés,
« leur donnait le temps de se prémunir contre
« de si redoutables ennemis; mais, loin d'en
« profiter, ils n'ont rien fait pour mettre leurs
« frontières en état de défense, et moins encore
« pour se former une armée. L'impératrice, au
« contraire, poursuivant l'exécution de son
« plan, a formé des établissements sur la mer
« Noire, et préparé, avec autant de secret dans le
« cabinet que de forces et de moyens en cam-
« pagne, la fameuse invasion de la Crimée. Elle
« a su profiter des nouvelles dispositions de la
« cour de Vienne, pour renouveler ses alliances
« avec elle. L'ostensibilité de ses négociations
« pour la neutralité armée avait détourné l'at-
« tention des puissances belligérantes du vérita-
« ble objet de ses démarches. Fausse médiatrice,
« elle cherchait à prolonger la guerre qui lui
« donnait le temps de mûrir ses projets.

« C'est au moment de la paix conclue entre
« la France et l'Angleterre, et lorsque nos forces
« étaient dispersées sur tous les points du globe,
« que cette ambitieuse princesse a fait éclater
« ses illégales prétentions. Il était trop tard pour

« s'y opposer; on ne le pouvait que par les ar-
« mes, et comme une telle démarche eût en-
« traîné une guerre générale en Europe, et que
« nous n'avions pas les moyens de la soutenir, il
« fallut souffrir la cession de la Crimée, si véri-
« tablement contraire à nos intérêts. On ne de-
« vait pas mettre en question si l'on s'opposerait
« à l'invasion, et toutes nos négociations n'ont
« eu pour objet que d'empêcher l'explosion qui
« eût entraîné la chute de l'empire ottoman, la
« destruction de notre commerce en Orient, et
« accru les avantages de position des deux cours
« impériales. Jamais négociation ne fut plus dif-
« ficile et plus incertaine. L'impératrice ne de-
« mandait pas mieux que de rester en paix et
« d'obtenir par des menaces seulement la pos-
« session de la Crimée. Il lui était bien plus
« avantageux de réserver tous ses moyens pour
« former des établissements, que de les consom-
« mer dans une guerre pendant laquelle il lui eût
« été difficile de recueillir tout le fruit de ses
« victoires, n'ayant pas encore sur le Pont-Euxin
« la quantité de forces navales nécessaires pour
« une grande expédition. L'empereur, qui avait
« transporté par le Danube toutes les munitions
« de guerre et de bouche jusque devant Bel-
« grade, était prêt à entrer en campagne; et,
« malgré sa prétendue modération, on peut

« croire qu'il désirait, qu'il espérait même que
« la Porte déclarerait la guerre à la Russie. Plus
« en mesure que cette puissance d'agir offensive-
« ment dans les plus belles provinces de la Tur-
« quie d'Europe, il devait se promettre des suc-
« cès rapides, une meilleure part dans le partage,
« et surtout la facilité d'acquérir des ports dans
« la Méditerranée, projet favori de la cour de
« Vienne et nécessaire à la vivification du com-
« merce intérieur des États de l'Empire.

« La conduite du roi de Prusse dans cette
« grande affaire parut fort oblique; il évita d'y
« prendre part, et son apparente indécision n'a
« pas peu accru les prétentions immodérées de
« l'impératrice.

« L'Angleterre, malgré ses liaisons avec la
« Russie, par système d'opposition aux intérêts
« de la France, n'osa pas entrer dans cette ligue;
« outre l'épuisement de ses finances et la disper-
« sion de ses forces navales, elle craignit l'évé-
« nement d'une campagne dans la Méditerranée,
« où nous avions de grands avantages de position
« et des ressources de toute espèce.

« Quant aux autres puissances, leurs disposi-
« tions étaient moins importantes et moins dé-
« montrées. On pouvait croire que la Suède au-
« rait, selon les circonstances, profité d'une
« occasion favorable pour recouvrer cette partie

« de la Finlande si facilement conquise par le
« maréchal de Lascy.

« Mais c'était à Constantinople que s'élevaient
« les plus grandes difficultés. Le fanatisme et
« l'ignorance excessive des Turcs ne permettaient
« pas de connaître leur véritable situation ; et
« si les principaux ministres, mieux instruits de
« la pénurie des moyens, sentirent la nécessité
« où ils étaient d'acheter la paix par de honteux
« sacrifices, le peuple, toujours enflammé contre
« le nom chrétien, et plus vivement excité par
« les humiliations que les Russes leur avaient fait
« subir, demandait ardemment la guerre ; ce n'est
« donc que par les insinuations de la cour de
« France, et les menaces prochaines et précises
« de l'empereur, que la Porte a été déterminée
« à reconnaître la cession de la Crimée, et à
« conclure le traité honteux de *Ainaly-Kavac*.

« On a dit souvent que l'empire turc n'était
« qu'un fantôme ; il effrayait au moins par sa
« grandeur et par le rassemblement rapide de
« ses forces ; mais, aujourd'hui que le secret de
« sa faiblesse est divulgué, il est aisé de se con-
« vaincre de la nullité de ses moyens de défense.
« On connaît la mauvaise constitution de ses
« armées et de sa marine, mais on n'imagine pas
« jusqu'à quel point l'esprit de rapine a cor-
« rompu toutes les branches. On peut démontrer

« jusqu'à l'évidence qu'un plan de régénération
« est impossible à exécuter ; les efforts les mieux
« dirigés ne sauraient avoir d'autres effets que
« de pallier temporairement des maux incurables.
« Cette vérité devrait être la base de tous les
« mouvements politiques relatifs au soutien de
« cet empire. Les Turcs attaqués par des troupes
« réglées et aguerries doivent être détruits ; l'an-
« cien esprit de la milice ottomane n'existe plus ;
« ce fanatisme qui les rendait invincibles n'a
« d'autre effet parmi eux que de répandre la
« terreur dans tous les ordres de l'État ; ils
« croient le moment de leur destruction arrivé
« et n'opposeront qu'une faible résistance à leurs
« ennemis.

« Devons-nous mêler nos armes avec celles
« d'un tel peuple ? Devons-nous porter le théâtre
« de la guerre jusque dans la mer Noire, et couvrir
« nous-mêmes, pour quelques instants, la capi-
« tale de cet empire ? Pourrons-nous faire de tels
« efforts, lorsque nos ennemis naturels entre-
« ront dans la ligue des puissances rivales et si
« intéressées à détruire notre commerce du Le-
« vant ? Devrions-nous, au moment d'un démem-
« brement, nous emparer des meilleurs postes
« de ces contrées, et saisir en Égypte et en Syrie
« les véritables sources de l'abondance et du
« commerce ? Ces questions pourraient être éclair-

« cies et traitées séparément. L'instant qui en
« déterminera la solution sera plus ou moins
« hâté, selon le succès des établissements russes
« en Crimée, et l'adhésion du ministre ottoman
« aux principes que nous cherchons à lui sug-
« gérer.

« L'impératrice poursuit avec constance son
« plan de conquêtes; elle veut faire de la Tauride
« une province absolument russe. Les Tartares
« qui l'habitaient ont été exterminés ou chassés;
« on y appelle une population nouvelle; on en-
« courage les émigrations des Grecs; et ce pays
« si fertile sera bientôt abondant en ressources.
« Les ports de Théodosie, ci-devant *Caffa*, et de
« Sébastopolis, ci-devant *Aklkior*, sont des po-
« sitions propres à de grands établissements de
« marine, et deviendront en peu de temps le
« foyer des armements dirigés contre Constanti-
« nople. On objecte vainement le grand éloigne-
« ment de Pétersbourg, l'inconvénient de diriger
« la masse des richesses et des productions com-
« merciales, la dépopulation des provinces inté-
« rieures, le mauvais état des finances, enfin la
« scission de l'empire russe, nécessairement en-
« traîné par la trop grande extension de ses
« membres. La conquête de Byzance balancera
« tous ces désavantages, et la mémoire de Pierre
« le Grand ne sera pas moins honorée sur les

« rives du Bosphore de Thrace que sur les glaces
« du Wolga. Qu'importe la communication entre
« ces parties? Quelle puissance pourra jamais
« songer à les séparer et à pénétrer dans la Mol-
« davie et dans l'Ukraine? Quels attraits ne doit
« pas avoir la position de Constantinople, au-
« jourd'hui que le commerce est devenu la source
« et la mesure de la puissance des États? Quelles
« pertes ne doivent pas réparer la conquête de
« la Grèce, la communication avec l'Inde, et la
« certitude de prendre l'ascendant sur toutes les
« nations commerçantes.

« Tels sont les motifs qui détermineront l'im-
« pératrice à poursuivre jusqu'au bout l'exécu-
« tion de son projet. Ne pouvant opposer à de
« tels ennemis des armées de terre et de mer,
« dont l'organisation permette d'exécuter un plan
« de campagne quelconque, l'empire ottoman
« doit se réduire à un système fixe de défensive
« active ou absolue, selon les circonstances et la
« part que pourront y prendre ses alliés. Tout
« autre projet doit être rejeté, parce qu'on n'é-
« claire point des hommes entichés du fatalisme,
« parce qu'on mettrait au sort des armes l'exis-
« tence de l'empire, et que, même dans la fer-
« mentation et l'anarchie actuelles, il serait divisé
« aux premiers revers. »

Un demi-siècle, presque écoulé depuis que j'é-

crivais à Constantinople ces notes historiques, n'a presque rien changé à la situation intérieure de l'empire ottoman; mais les causes de destruction dont il est menacé depuis longtemps se sont aggravées; son ennemi naturel, devenu plus puissant, le presse et le resserre en Europe et en Asie. L'alliance de la Porte ottomane n'entre plus dans les combinaisons de l'équilibre des grandes puissances européennes. Le renversement de l'empire de Napoléon, et l'épuisement de l'Angleterre, pendant la guerre des coalitions, ont affranchi la politique de la Russie, qui est et restera indépendante. La France n'a plus les motifs politiques qu'elle avait autrefois pour soutenir l'empire ottoman; elle ne peut même espérer de recouvrer les avantages commerciaux que lui avait assurés cette alliance. L'Autriche, puissance méditerranée sans frontières, obligée de disséminer ses forces pour retenir sous sa domination l'Italie et la plus belle partie de la Pologne, également impatientes de son joug de plomb, n'oserait, par une alliance offensive et défensive avec la Porte, attirer sur elle le ressentiment de la Russie et celui de la Prusse, son ancienne rivale, ou la neutralité plus dangereuse de celle-ci. Elle est forcée à rester dans l'inaction la plus passive, dans l'observation la plus circonspecte, devant de si formidables voisins; et, quelle

que puisse être l'issue de la guerre allumée en Orient, aucun événement ne saurait changer, pour l'Autriche, cet état de choses, ni lui donner la prépondérance qu'a momentanément affectée son ambitieuse politique. Ainsi la Turquie, sans alliés, ne peut plus faire qu'une guerre défensive. L'énergie du sultan qui la gouverne a pu, cette fois encore, tendre le ressort du fanatisme musulman, porter la réforme dans les milices indisciplinées dont se composait son armée, y introduire la tactique européenne des armées régulières, et réunir la force, la cohésion, la mobilité d'une infanterie disciplinée aux attaques furieuses et désordonnées des anciens janissaires; mais cette révolution inattendue dans les armées ottomanes, vainement tentée par le sultan Sélim III qui paya de sa tête ce téméraire essai, et la régénération qu'a entreprise l'intrépide et féroce sultan à l'exemple de Pierre le Grand, ses succès momentanés dans la guerre défensive qu'il est parvenu à nationaliser, tout cela suffira-t-il, même dans les suppositions les plus favorables à ses desseins, pour sauver l'empire? On peut croire que ces derniers efforts pourront, pour quelque temps encore, arrêter sa décadence; mais les germes de destruction qu'il porte en son sein ne sauraient être si facilement étouffés. Les Turcs ne peuvent plus conquérir, ni abuser plus long-

temps de leurs anciennes conquêtes; leurs ressources s'épuisent dans cette guerre d'extermination; ils n'obtiendront la paix qu'au prix de grands sacrifices; il leur faudra subir l'émancipation de la Grèce et les conséquences qu'on en peut prévoir. Pour réparer tant de maux et recouvrer leur ancienne importance, il ne leur faudrait rien moins qu'une entière régénération sociale, que n'admettent point les principes de l'islamisme [1].

Impatients de poursuivre le cours de nos opérations, nous quittâmes Constantinople, le 4 mai 1784, pénétrés de reconnaissance pour l'accueil affectueux et la noble hospitalité de M. et madame de Saint-Priest. Nous partîmes par un fort beau temps et avec toutes les apparences d'un vent de nord-est venu du fond des Palus Méotides; mais nous n'allâmes pas loin, et un vent de sud, très-frais, nous retint pendant deux jours à la hauteur de l'île de Marmara. Nous jetâmes l'ancre au-dessus des châteaux des Dardanelles, à deux lieues du mouillage des Barbiers, où nous avions été retenus au commencement de la campagne précédente, à cause de la peste qui régnait à Constantinople. Nous avions reçu l'ordre d'examiner soigneusement le détroit. Je visitai de nou-

[1] Le général Mathieu Dumas écrivait cette partie de ses Souvenirs en 1828, pendant la première campagne de la dernière guerre de la Russie contre la Porte.

veau les châteaux d'Europe et d'Asie, et les batteries qui, depuis cette époque, ont été augmentées et mieux disposées par les soins du général Sébastiani, et sous la direction particulière de l'un de nos plus célèbres ingénieurs, le général Haxo, et du colonel Foy, le même qui sut ajouter l'illustration de la tribune à celle des armes, et fut si prématurément ravi à la France.

Pendant que le comte de Bonneval s'occupait de recueillir sur l'un et l'autre rivage les détails nautiques, je poussais mes reconnaissances sur les revers des défenses du canal, et plus particulièrement du côté d'Europe, dans l'ancienne Chersonnèse, dans la supposition d'une attaque par mer qui serait soutenue par le débarquement d'un corps de troupes. J'essayai aussi, non de retrouver les traces de Sestos et d'Abydos, mais l'emplacement vraisemblable de ces deux anciennes villes, que plusieurs auteurs, et surtout Danville, croient être le même que celui des deux châteaux. Quoique ces deux points soient l'endroit le plus rétréci du canal, je crois que Sestos et Abydos étaient un peu au-dessus, à la hauteur de la pointe de Nagara; ce qui m'en fait juger ainsi, est la configuration des côtes, qui offrent, en cet endroit, deux anses où les petits bâtiments peuvent mouiller à l'ouvert de deux vallons assez considérables. Cette position est plus conforme à

la manière dont les anciens emplaçaient leurs villes; d'ailleurs, la violence des courants à la pointe des châteaux eût été un trop grand inconvénient. On voit encore, du côté d'Asie, les ruines d'une tour et d'une chaussée, et le canal, quoique plus ouvert qu'entre les deux châteaux, est rétréci dans cette partie par l'avancement de la pointe de Nagara. Quelque vaine que soit la recherche des traces que le temps a entièrement effacées, elle a pourtant un attrait dont on ne peut se défendre sur cette terre classique; on a vu des littérateurs anglais traverser les mers pour venir lire Homère dans les plaines d'Ilion; et c'est là sans doute que Wood a été inspiré pour la composition de son excellent Essai sur Homère. Moi aussi je voulus voir les rives du Scamandre et du Simoïs, et parcourir *les champs où brillait Troie*. En avançant jusqu'à l'extrémité du cap des Janissaires, autrefois le *Sigæum promontorium,* on découvre un magnifique horizon et tout le théâtre des belles scènes de l'Iliade; à l'est, vers le continent de l'Asie, les vastes plaines de la Troade, que termine et couronne le triple sommet du mont Ida; vers la mer, en face et à la distance de quelques milles, l'île de Ténédos; un peu plus loin, celle de Lemnos, dont le volcan éteint rappelle les forges de Vulcain, et, au fond du tableau, l'île de Samo-Thrace, le palais de

Junon : on est ému malgré soi par ce spectacle, qui prête à ces fictions mythologiques une sorte de réalité.

Nous mîmes à la voile par un vent frais, et nous sortîmes du détroit, le 16 mai, pour aller mouiller à l'entrée du golfe de Comtessa, devant l'île de Thasos; M. de Bonneval n'avait d'autre objet que d'y renouveler notre approvisionnement de bois : c'est presque la seule de tout l'Archipel qui offre quelques ressources à cet égard. Cette île, très-fertile et bien arrosée, fut, dit-on, autrefois une colonie de Phéniciens, fondée par *Thasos*, frère de Cadmus ; elle était si fameuse chez les anciens par sa fertilité et ses mines d'or, dont on ne retrouve aucuns vestiges, que le nom en avait passé en proverbe pour exprimer une grande richesse, comme, parmi nous, *les trésors du Pérou*. Les Romains tiraient de cette île une espèce de marbre fort estimé; on y voit encore quelques ruines de la ville, qui fut plusieurs fois détruite et rebâtie. Le petit port, qu'on appelle aujourd'hui la darse de *Thasos*, était sans doute celui où les anciens habitants retiraient leurs vaisseaux. Les jetées qui le forment sont en marbre, et quelques parties, que les flots n'ont pu désunir, indiquent le soin avec lequel elles ont été faites. La marine des Thasiens était si considérable, qu'elle excita la jalousie des Athéniens,

qui employèrent trois ans à les soumettre, et démantelèrent leur ville. On peut encore reconnaître l'enceinte de cette dernière par l'élévation du terrain; on y voit même une partie de muraille faite avec d'énormes quartiers de marbre très-proprement posés. J'allai visiter quelques tombeaux, faits d'un seul bloc, qui ont été ouverts et dégradés; je n'y vis aucune inscription. Peut-être un voyageur plus instruit y aurait-il reconnu le tombeau de Cassius, l'un des meurtriers de César, qui se tua lui-même, et que Marcus Brutus fit enterrer dans cette île.

De *Thasos* nous allâmes à *Lemnos* pour reconnaître le port Saint-Antoine, l'un des plus beaux de l'Archipel, et pour en lever le plan. On n'avait encore que celui qu'avait publié le comte de Choiseul-Gouffier dans son Voyage de la Grèce. Je le vérifiai et le trouvai très-incorrect, surtout pour l'entrée du port et les parties de côtes adjacentes.

Il ne reste à Lemnos aucune trace de l'ancienne ville d'Ephæstia, ni d'autres monuments indiqués par de savants voyageurs. J'allai visiter les forges de Vulcain, ou le volcan éteint dont le cratère se trouve vers le centre de l'île, et qui la fit appeler, par les anciens, la brûlante Lemnos. En achevant de traverser l'île, de l'est à l'ouest, je me rendis à la ville de Lemnos, sur la côte occiden-

tale; elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Myrrine, qui passait pour l'une des villes les plus agréables de la mer Égée. Sa position auprès d'un rocher élevé qui s'avance dans la mer est très-pittoresque. Le château qui la commande est devenu fameux par le siége qu'en firent les Russes dans la dernière guerre, après qu'ils eurent détruit, à Tchesmé, jusqu'au dernier vaisseau de la flotte ottomane. J'avais à cœur de bien connaître ce poste important; le comte de Bonneval m'adressa à Kerim-Aga, qui y commandait, comme un officier de son équipage, qu'il chargeait de lui porter des plaintes sur le refus qu'avaient fait quelques habitants de nous vendre des provisions. Je ne pus pénétrer dans le château. Kerim-Aga, l'un des plus sociables Turcs que j'aie rencontrés, me reçut dans le jardin de la maison qu'il occupait à la ville. Je fus admis à fumer avec lui et ses officiers, pendant des heures entières, dans un fort joli kiosque, accroupi autour d'un bassin de marbre, les yeux fixés sur le petit jet d'eau. Fatigué de cette stupide contemplation, je voulus parcourir le jardin : « *Pourquoi te lèves-tu?* me dit Kerim. — *Je* « *veux me promener. — Tu es fou; il ne faut pas* « *changer de lieu sans raison, et tu ne seras pas* « *si bien assis là-bas qu'ici.* » L'aga répondit obligeamment à toutes mes questions. Je hasardai de

montrer le désir de visiter le château; mais il se refusa à satisfaire ma curiosité sur ce point. Je venais de prendre congé de lui, et je me disposais à retourner à la corvette, lorsque nous ressentîmes une secousse de tremblement de terre, dont les habitants ne parurent point s'alarmer.

Nous fîmes en vingt-quatre heures le trajet de Lemnos à l'île de Myconi, où M. de Bonneval se décida, fort heureusement, à mouiller plutôt qu'à celle du Tyne, qui en est très-près, mais où la peste venait de se déclarer. Nous devions visiter les côtes de l'Asie Mineure, au-dessous de Smyrne, et aller ensuite à Alexandrie; mais le fléau qui ravageait ces pays et toute l'Égypte, nous décida, quoique à regret, à renoncer à ce projet.

Nous passâmes six jours au mouillage devant la jolie petite ville de Myconi. Notre dessein était d'abord d'examiner la rade formée par l'île de Myconi, celles du Tyne et de Délos, et le passage le plus fréquenté pour entrer dans la mer Blanche, mais un autre objet excitait encore notre curiosité. Le gouvernement russe avait récemment établi un consul général à ce point central de l'Archipel : c'était le comte Wanowich, que mon collègue avait beaucoup connu à Trieste. Cet officier, qui s'était fort distingué dans la dernière guerre, s'empressa de nous recevoir dans

une belle maison qu'il venait de faire bâtir, et qu'il ornait et entourait de jardins. C'était, nous dit-il, la dernière retraite qu'il s'était choisie. Le gouvernement turc avait conçu quelque ombrage d'un si grand établissement; mais telle était alors l'influence de la cour de Pétersbourg et la crainte qu'elle inspirait, que le comte de Wanowich était, à bien dire, le seigneur de l'île, et agissait en maître plus que l'aga qui y commandait.

Les habitants de Myconi, tous adonnés au cabotage, sont presque toujours à la mer, et quand on parcourt cette petite ville, bien bâtie et proprement tenue, on ne rencontre que des femmes et des enfants. Le sang y est fort beau; nous pûmes en juger à la petite fête que nous donna le comte de Wanowich. Plusieurs familles des îles voisines, quelques-unes de Smyrne et d'autres parties du continent s'étaient réfugiées alors à Myconi, où le consul veillait avec zèle à l'exécution des règlements sanitaires. La variété des costumes rendait cette assemblée aussi agréable que singulière, et il serait difficile de peindre la grâce, la précision et l'ensemble que ces belles Grecques mettaient dans leur danse, appelée Romeca, et dont M. Guys a donné une excellente dissertation dans ses lettres sur la Grèce.

Le calme nous retint au mouillage plus longtemps que nous eussions voulu; nous ne quittâ-

mes les belles Myconiennes que le 7 juin, et nous fîmes route sur l'île de Paros en passant par le canal de Délos. Comme notre but était de visiter le port de Naussa, que les Russes avaient choisi au milieu des Cyclades pour y retirer leur flotte, nous ne nous arrêtâmes pas à l'île de Délos, qui n'offrait aucune recherche utile à l'objet de notre mission; mais je n'en regrettai pas moins de ne pouvoir mettre le pied sur l'île sacrée où le temple d'Apollon attirait autrefois les hommages et les magnifiques offrandes de tant de peuples divers. On ne voit plus que des rochers déserts, on n'entend plus que les cris lugubres de quelques oiseaux sauvages dans ces lieux enchantés où des chœurs de jeunes filles faisaient répéter aux échos les immortelles chansons de Pindare et d'Homère.

Le port de Naussa, sans avoir l'avantage des ports fermés, puisque son entrée est de la largeur de huit cents toises, en a tous les inconvénients, en ce qu'il est très-difficile d'en sortir avec les vents au nord, qui soufflent aussi fréquemment que vivement dans ces parages. La haute mer qu'ils y élèvent et les courants qui portent dans le sud-est et le sud-ouest ne permettent pas de rendre des bords avantageux. On ne doit le tenter qu'avec des bâtiments qui s'élèvent avec facilité dans le vent; mais ce qui décida l'amiral Orlow à former un

établissement solide à Paros, ce fut la position de cette île, si près des principales entrées de l'Archipel, et la facilité de recevoir des secours et des vivres des îles environnantes. Il était alors maître de la navigation de l'Archipel, et comme il suffisait de quelques frégates pour tenir les principales croisières et y faire d'immenses prises, l'escadre russe, une fois renfermée dans le port de Naussa, n'eut jamais besoin d'en sortir; et, sûr de ne point y être inquiété par des forces supérieures, l'amiral y forma son entrepôt général. Les Russes eurent tout à créer pour leur établissement. Ils construisirent des casernes et des magasins de toute espèce. Tout cela fut bâti à la hâte, sur de mauvais plans et avec peu de solidité, quoiqu'ils eussent sous la main les meilleurs matériaux possibles. Il y a au fond du port, en dehors du village, une fontaine très-abondante, que les Russes avaient conduite dans des canaux jusqu'au bord de la mer, où ils avaient fait deux belles aiguades. Ils avaient fortifié les points principaux, élevé des batteries à l'entrée du port, mais tous ces ouvrages furent rasés lorsqu'ils quittèrent Paros. On ne pourrait enfin s'établir dans cette île, et donner à l'escadre mouillée dans le port de Naussa une entière sécurité, qu'en défendant les points de débarquement qui se trouvent à l'est et à l'ouest.

Ayant achevé de lever le plan du port et de reconnaître l'intérieur de l'île avant que mon collègue eût terminé ses relèvements et ses recherches nautiques, je profitai de quelques jours de loisir pour aller visiter la grotte d'Antiparos. Quelques officiers de l'état-major de M. le comte de Bonneval m'accompagnèrent, et un prêtre italien, fort intelligent, s'offrit pour nous servir de guide. Nous partîmes dans un bateau zanthiote bien armé, et, par une belle nuit et un temps calme, nous descendîmes le canal entre les deux îles. Munis de cordages et de flambeaux et suivis des matelots les plus adroits et les plus hardis de notre équipage, nous arrivâmes de bonne heure à l'entrée de la grotte, qui se trouve sur la sommité de la montagne la plus méridionale de l'île, et qui n'est éloignée du bord de la mer que d'environ une demi-lieue. C'est un antre d'environ soixante-douze pieds de profondeur, dont la voûte naturelle paraît avoir quarante pieds d'élévation. On voit entre les rochers qui la forment des congélations dont la couleur a été altérée par le contact de l'air, et la colonne naturelle qui se trouve au milieu de ce vestibule ne contribue pas peu à l'embellir. Les guides que j'avais fait venir du village d'Antiparos n'étaient pas ceux dans lesquels j'avais le plus de confiance ; la relation et les dessins

exacts de M. le comte de Choiseul étaient les meilleurs indicateurs que je pusse désirer. J'avais aussi le judicieux Tournefort, et je prenais un plaisir extrême à comparer, avec ce que j'avais sous les yeux, les relations de ces voyageurs.

Cette première entrée de la grotte n'a sans doute rien d'imposant; mais je fus frappé de son étendue, de la richesse et de la forme bizarre de cette colonne cristallisée, qu'un jour piquant et le contraste de l'ouverture ténébreuse de la caverne rendaient encore plus brillante. Nous nous arrêtâmes quelque temps à lire les noms et les inscriptions de quelques voyageurs, et surtout celle de M. Nointel, ambassadeur de France, qui, le premier, visita cette grotte, et nous descendîmes ensuite, avec beaucoup de précaution, en nous aidant des échelles et des cordes qu'on avait fixées à l'entrée. On parvient au fond de la grotte, c'est-à-dire, à environ deux cents pieds de profondeur, par des passages étroits, d'une pente rapide, et qui, en quelques endroits, paraîtraient dangereux sans les précautions qu'on est obligé de prendre, et à l'aide desquelles on parvient à franchir les obstacles. L'un de ces obstacles est un rocher arrondi, au-dessous duquel est une espèce d'abîme, et le long duquel il faut se laisser glisser en se tenant fortement aux cordages.

Lorsqu'on est arrivé au fond de la grotte, on découvre une voûte très-élevée, toute couverte de congélations, dont les festons inégaux présentent les formes les plus singulières. Le terrain sur lequel on marche est aussi couvert de cristallisations d'une forme pyramidale, correspondantes à celles qui pendent à la voûte et qui tapissent le pourtour de la grotte. Les naturalistes appellent stalactites les glaçons ou pyramides renversées supérieures qui sont formées par la congélation des eaux infiltrées, et stalagmites, les inférieures formées par les gouttes surabondantes qui n'ont pas eu le temps de se condenser sur les stalactites. Parmi les masses irrégulières de cristallisations, on remarque la pyramide au pied de laquelle M. de Nointel fit célébrer la messe, la nuit de Noël 1673; je la fis éclairer par beaucoup de flambeaux pour mieux jouir de la beauté de ses formes. J'y remarquai différentes inscriptions, entre autres celle de M. de Choiseul-Gouffier.

Quelque certains que nous fussions qu'il n'y avait aucune issue pour pénétrer à de nouveaux abîmes, nous visitâmes avec soin toutes les cavités qui semblaient nous promettre de nouvelles découvertes. Malgré l'adresse et l'activité de nos gens, notre espérance fut trompée. Tantôt revenant sur la première route, tantôt descendant avec peine dans une espèce de puits dont le fond

était accessible par un autre chemin, nous ne sortîmes jamais de cette grotte immense, que la fumée de nos flambeaux avait déjà trop obscurcie. Nous descendîmes cependant par un escarpement très-roide, jusqu'à quatre-vingts pieds au-dessous du niveau de la belle salle et de l'autel. C'est à cet endroit que la grande voûte nous parut se terminer, et les roches brisées, à travers lesquelles nous étions parvenus, nous semblèrent être un écroulement de la partie la plus élevée de cette même voûte, qui avait cédé au trop grand poids des stalactites.

Après avoir passé une partie de la journée dans les entrailles de la terre, et en être sortis avec beaucoup de peines et de fatigues, nous nous rembarquâmes à l'entrée de la nuit; et comme le vent avait fraîchi du nord, nous eûmes bien de la peine à traverser le canal et à remonter jusqu'à Parechia, l'ancienne et superbe Paros, où nous n'abordâmes qu'à onze heures du soir.

La petite ville de Parechia, la plus riche de toutes celles des Cyclades, la même qui résista aux Athéniens et vit flétrir les lauriers de Miltiade, est dans une position fort agréable; ce port est très-sûr, mais l'entrée en est difficile. La beauté des marbres de Paros, si recherchés par les anciens, avait enrichi les habitants de cette

île, où les artistes les plus célèbres venaient choisir leurs blocs et exercer leur ciseau. Les voyageurs ont longtemps exploité comme une mine, et épuisé enfin les belles ruines de Parechia. C'est là que furent découvertes, vers le milieu du XVII[e] siècle, les fameuses tables chronologiques connues sous le nom de *marbres d'Arundel*. Ce monument précieux, selon ce qu'en dit Tournefort, appartenait à M. de Peyrèse, conseiller au parlement d'Aix, dont le nom et le zèle pour le progrès des sciences sont à jamais consacrés dans les fastes de la littérature. La négligence ou la cupidité de ses agents le fit tomber dans les mains de lord Howard, comte d'Arundel. On ne voit plus rien à Paros qui mérite l'attention des voyageurs, si ce n'est les immenses débris du temple de Cérès, que les Vénitiens employèrent à construire un fort, aujourd'hui ruiné : ce temple était d'ordre dorique, et je jugeai, par quelques fragments bien conservés, qu'il avait été bâti sur de grandes proportions. Nous vîmes aussi dans une église grecque quatre colonnes de jaspe, très-précieuses, et qu'il est étonnant qu'on y ait laissées; je copiai plusieurs inscriptions, mais je cherchai vainement, dans une grande quantité de bas-reliefs très-dégradés, quelque chose qui valût la peine d'être transporté.

M. de Bonneval était venu nous joindre à Parechia; nous en partîmes ensemble pour retourner à Naussa par terre, et nous nous écartâmes de la route pour visiter les anciennes carrières, où nous eûmes beaucoup de peine à pénétrer, à cause des recoupes dont elles sont encombrées.

La première tentative que nous fîmes pour sortir du port de Naussa, malgré le vent du nord, faillit nous être funeste. La grosse mer et les courants nous ayant portés sur les écueils de l'entrée, le vent manqua tout à coup, et nous fûmes au moment de nous perdre. A force de travail et de bonnes manœuvres nous nous tirâmes de ce mauvais pas. Deux jours après nous fûmes plus heureux, et M. de Bonneval, dont l'activité ne pouvait souffrir le moindre retard, profita d'un moment favorable pour mettre à la mer. Le lendemain, obligés de forcer de voiles pour doubler l'île de Thermie, écueil très-dangereux, notre grand mât consentit. Le même jour, 17 juin, nous arrivâmes à la rade d'Athènes et nous mouillâmes en dehors du port Pirée.

A peine fûmes-nous assurés que l'Attique n'était pas infectée de la peste, que je me hâtai d'aller visiter les ports du Pirée, de Munichie et de Phalère. Occupés à bien reconnaître ces positions et à déterminer leurs rapports et leurs avantages, nous nous plaisions, mon collègue et

moi, à retrouver les anciennes dispositions du terrain. Les ruines de la forteresse laissent encore apercevoir la force et le bon choix du poste qui coûta tant de sang à l'armée de l'impitoyable Sylla. On voit encore les chantiers où s'éleva tout à coup la plus formidable marine de l'antiquité, et les vestiges de la muraille qui formait la communication du Pirée avec la ville d'Athènes. Les yeux ne s'arrêtent que sur des points que l'histoire du bel âge de la Grèce ou les fables héroïques de son enfance ont rendus fameux, et que des événements récents, la renaissance de ce malheureux peuple, et ses nouveaux faits d'armes pour briser d'indignes fers, rattachent de nos jours à ces grands souvenirs. Cette considération et le nouvel intérêt qui attire les regards de l'Europe sur ces parages, m'engagent à rappeler ici, succinctement, quelques détails nautiques sur le golfe d'Athènes.

Le cap Malo, dans le sud-ouest, sur les côtes de Morée, et le cap Colonne, dans le nord-est, sur celles de l'Attique, forment l'entrée du golfe. Ce golfe a vingt lieues de profondeur et est parsemé d'îles, dont quelques-unes sont habitées; à l'entrée se trouvent celle de *Porros*, dans le sud-ouest; celles de *Saint-George* et d'*Arbora*, dans l'est-sud-est, et celle dite *Provençale*, autrefois appelée Patrocleïa.

L'île de Porros a deux lieues de longueur sur une de largeur; ses mouillages sont bons; elle n'est séparée de la terre ferme que par un passage fort étroit. Ce que l'on appelle le port Porros est un vaste bassin sur la grande terre et couvert par l'île. On y trouve depuis vingt-cinq jusqu'à dix brasses d'eau. L'entrée de ce bassin, qui est du côté de l'ouest, n'a pas plus de cent cinquante toises de largeur.

En s'enfonçant davantage dans le golfe, on trouve l'île d'Égine ou *Ægina*, les écueils de Clide, d'Agistri, de Lagona, de Falcondy et de Calderony, tous inhabités, à l'exception de l'île d'Égine, qui a environ trois lieues de longueur et une et demie dans sa plus grande largeur. Le terrain en est montueux, et ses côtes, très-escarpées, ne sont accessibles que dans la partie du nord-ouest de l'île; celles-ci sont d'ailleurs entourées de bancs de rochers qui en rendent l'abord dangereux.

A cinq lieues et demie dans le nord de l'île du cap d'Égine, et à environ dix lieues dans le nord-ouest du cap Colonne, se trouve le fameux port Pirée, dans la rade d'Athènes, aujourd'hui connu sous le nom de *Port-Lyon*. Il faut, pour se rendre dans ce port, après avoir doublé l'île *Provençale*, faire route au nord-ouest et nord-ouest-quart-nord jusqu'à la hauteur de Falcondy, qu'on

laisse à tribord. On porte ensuite au nord-nord-ouest, et on parvient, en suivant cette aire de vent, jusqu'à un tiers de lieue d'une petite île, appelée le petit Couloury, qui avoisine le Pirée, où on découvre parfaitement l'entrée qui, jusque-là, était cachée par plusieurs pointes basses.

Pour entrer dans le Pirée, il faut ranger de très-près les ruines de l'ancien fanal, et venir ensuite passer entre les deux anciennes jetées, dont on voit encore quelques débris à fleur d'eau. Cette entrée n'a que cinquante toises de largeur; elle se fermait avec une chaîne. Le fond, dans ce passage étroit, est de quatorze brasses d'eau. Lorsqu'on l'a doublé, le port s'agrandit, et l'on peut jeter l'ancre partout, à l'abri de tous les vents, par un fond de vase de six, sept, huit et neuf brasses d'eau.

Il n'y avait alors aucune défense au port Pirée; il serait facile de le fermer et de rétablir les anciennes jetées. Des batteries bien disposées dans une passe si étroite ne permettraient pas aux vaisseaux d'en approcher, et l'on devrait aussi fortifier la presqu'île du Pirée, sur laquelle était la fameuse forteresse dont on voit encore les débris. L'ancien port de Phalère, qui n'est qu'une anse, se trouve au sud de cette presqu'île, et serait un point de débarquement très-commode pour des troupes destinées à tourner le

fond du port Pirée et à couper sa communication avec Athènes.

A une demi-lieue, dans le nord-ouest du Pirée, est le port de Couloury, formé par deux îles qui, de loin, paraissent tenir à la terre ferme. On les appelle le grand et le petit Couloury; ce sont les mêmes que les *Salamines* des anciens. L'entrée de ce port, qui s'offre au nord-nord-ouest, est entre le petit Couloury et le continent. Dès qu'on a dépassé cette île, on découvre un port immense et qui pourrait contenir une flotte considérable; on y mouille sur un fond de dix-huit à vingt brasses, sable gris, et, lorsqu'on est affourché est et ouest, on est à l'abri de tous les vents.

A six lieues, dans l'ouest de Couloury, est le mouillage de Mégare, autrefois appelé port Nisæa, où l'on a vingt brasses, et enfin dans le fond du golfe, celui de Corinthe, où l'on mouille à trois cents toises de terre, par un fond de trente brasses, vase dure.

La ville d'Athènes, éloignée d'une lieue et demie du port Pirée, est située au milieu d'une plaine fort étendue; quelques hauteurs isolées, sur l'une desquelles est bâtie la citadelle, entourent cette ville, et semblent ainsi placées par la nature pour la protéger.

L'acropolis d'Athènes, où se trouvent le temple

de Minerve et celui d'Érechthée, est un rocher très-élevé, qui n'est accessible que sur un seul point. Les murs de cette citadelle ont été plusieurs fois démolis et relevés; ils étaient à cette époque extrêmement dégradés. Il y a, à environ trois cent cinquante toises de la citadelle, une hauteur un peu moins élevée, mais d'où on peut la battre; on l'appelle le *Philoppappus*, à cause d'un monument triomphal qui y fut dédié à Caïus Philoppappus, et dont on y voit encore les ruines. Ce poste, plusieurs fois occupé dans les guerres des Athéniens, le fut aussi par le général Morosini, qui réduisit cette place. Les Albanais, répandus en Morée pendant la dernière révolution, vinrent plusieurs fois, en forces, piller la ville d'Athènes, et c'est pour se défendre de leurs brigandages que les Turcs ont élevé la mauvaise muraille dont elle est enceinte.

Les environs d'Athènes étaient bien cultivés lorsque je visitai cette belle contrée, aujourd'hui ravagée.

Après avoir achevé mes reconnaissances du golfe et des environs d'Athènes, je m'arrêtai quelques jours chez le consul de France, M. Gaspari, pour examiner à loisir les antiquités que renfermaient la ville et la citadelle. J'avais sous les yeux l'excellent ouvrage de M. Leroy, *les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*,

dans lequel ces antiquités sont décrites avec la plus grande exactitude, soit pour la partie historique, soit pour les détails géométriques. C'était alors, et avant la publication de la seconde partie du Voyage pittoresque du comte de Choiseul, le meilleur guide à suivre.

Le premier objet qui arrêta mes regards, en entrant dans Athènes, fut le temple de Thésée, situé sur une petite colline au-dessous de la citadelle. C'est le morceau le mieux conservé et le plus parfait modèle de l'ordre dorique. Quoiqu'il soit fort ancien, il ne faut pas le confondre avec le premier temple de Thésée qui fut détruit lors de l'invasion des Perses. Le temple encore debout fut élevé dans le second âge de la Grèce; la beauté de ses proportions, la richesse des ornements, et la recherche dans les moindres parties de sa construction, donnent une juste idée de la perfection des arts chez les anciens Grecs.

On fait honneur aux Doriens des premiers perfectionnements de l'architecture, ainsi que l'atteste la dénomination d'ordre dorique. Les Ioniens introduisirent un ordre moins sévère, moins pur, mais plus gracieux; enfin les Corinthiens allièrent ces deux ordres, et y ajoutèrent des ornements imités des plus belles productions de la nature. On modifia et l'on enrichit ces ordres selon l'objet pour lequel ils furent employés;

on y mit plus de force et de majesté, plus de légèreté et de grâce; mais, toujours fidèles à la nature, les Grecs, en perfectionnant ce bel art, surent lui conserver les traits de son enfance. Le temple de Thésée est une preuve de la pureté de leur goût. Le caractère mâle de cet édifice répond à celui du demi-dieu en l'honneur duquel il fut élevé; il est construit en marbre. Les colonnes, l'entablement et la *cella* ou muraille intérieure sont dans leur entier; ces masses énormes, que ne lie aucun métal, aucune matière étrangère, ont résisté aux injures du temps, aux tremblements de terre et à la fureur destructive des barbares. Quelques parties du plafond des portiques ont été dégradées, mais il en reste encore assez pour faire admirer l'assemblage ingénieux des pièces de marbre dont il était composé. Les bas-reliefs de la *cella*, dont l'un, celui du péristyle, représente le combat des Centaures, et l'autre la paix accordée aux Amazones, sont des morceaux achevés, et les métopes qui font partie de l'entablement, sont aussi enrichies de bas-reliefs où sont sculptés les exploits et les travaux du compagnon d'Hercule.

Le temple de Thésée servit, dit-on, de modèle à celui de Minerve que Périclès fit élever au milieu de la citadelle dans les beaux jours d'Athènes. Je montai ensuite à l'acropolis, où je trouvai

à la porte du château, dans un mauvais corps de garde, le disdar ou commandant turc que je remerciai d'avoir bien voulu me laisser pénétrer dans l'enceinte sacrée. Les Turcs ne conçoivent point notre curiosité; les débris des plus beaux monuments n'ont aucun prix à leurs yeux. C'est ainsi qu'une partie du théâtre sur lequel on jouait les pièces de Sophocle et d'Euripide est liée aujourd'hui à la double enceinte du château et qu'ils se sont servis, à plusieurs reprises, des fragments de marbre les plus précieux pour rétablir les murs de la citadelle. C'est même avec peine que l'on peut distinguer la forme des propylées. Ces propylées étaient l'entrée de l'acropolis. La pente rapide du terrain avait fourni à l'architecte une nouvelle idée pour la décoration; les cinq portes qu'on y voyait encore lorsque je visitai ces ruines, se trouvaient sous une belle colonnade d'ordre dorique qui communiquait à de vastes portiques sur les deux ailes; tout était en marbre; et l'escalier, de toute la largeur de l'édifice, était terminé par des statues équestres. Je cherchais au milieu de ces débris épars à me former une idée du monument le plus parfait de la Grèce, et me transportant au temps de Périclès, je me figurais un peuple immense inondant ces mêmes portiques pour venir sacrifier à la déesse des beaux-arts.

Le rocher sur lequel est bâtie la citadelle d'Athènes domine toute la plaine; on découvre au loin le port Pirée et les hautes montagnes de l'Attique; on suit le cours de l'Ilissus et de l'Éridan, faibles ruisseaux auxquels on n'ose rendre le nom pompeux de ces fleuves si chantés. On a sous les yeux le terrain qu'occupaient la ville et les collines qui y étaient renfermées, toutes fameuses par quelques monuments. Je me plaisais à reproduire les objets disparus, et mon imagination rendait en quelque sorte la vie et le mouvement à ce magnifique tableau. Je reconnus le rocher de l'aréopage et du côté opposé le stade, et l'on me montra sur une colline fort élevée les restes de l'Odéon. Après m'être fait indiquer l'emplacement des différentes ruines que je me proposais de visiter, je m'éloignai des propylées presque enfouies pour examiner à loisir les restes précieux des temples de Minerve et d'Érechthée, qui sont au milieu de la citadelle.

Le temple de Minerve est d'ordre dorique et sur les plus grandes proportions; les colonnes cannelées ont un diamètre de plus d'élévation que celles du temple de Thésée, ce qui donne plus de légèreté à l'édifice. Les artistes remarquent dans les proportions et dans les ornements un goût exquis et la plus grande pureté; je fus frappé d'admiration. Je fus surtout étonné de la

dimension des blocs de marbre employés à la construction de ce temple. Les magnifiques bas-reliefs qui ornaient les tympans des frontons à l'est et à l'ouest, ont été, à une époque assez récente, presque entièrement détruits. Ce monument si vaste, si solide, si parfait, devait rester indestructible; il s'était conservé sans la moindre dégradation jusque vers la fin du XVIIIe siècle, mais pendant le siége de la citadelle d'Athènes par les Vénitiens, une bombe ayant mis le feu aux poudres que les Turcs avaient retirées dans le temple, plus de la moitié de l'édifice fut renversée; les deux façades et une partie du portique de la droite étaient encore entières en 1784. Le général Morosini, en entrant dans la place, regretta sans doute d'avoir détruit lui-même le plus beau trophée de sa victoire; il essaya de faire enlever une partie du bas-relief du fronton de l'ouest, que l'explosion avait épargnée; mais, soit que les pièces en eussent été ébranlées, soit que l'équilibre de ces bosses, qui avaient presque leur saillie entière, eût été dérangé par les efforts que l'on fit pour les enlever, presque tout le placage se détacha, et il ne resta plus que des fragments mutilés du plus beau morceau de sculpture que les anciens Grecs nous eussent laissé. Le sujet de ce bas-relief était l'entrée de Minerve au conseil des dieux; la figure de Mi-

nerve et quelques autres parties du fronton existaient encore; elles ont été depuis enlevées et transportées en Angleterre par lord Elgin. Le bas-relief du fronton de l'est, qui fut détruit par l'explosion, représentait le combat de Neptune et de Minerve se disputant l'honneur de protéger la ville d'Athènes. Il n'en restait, dans l'angle du tympan, au-dessus de la corniche, que quelques têtes de chevaux marins expirants, de la plus grande beauté.

Le temple d'Érechthée, dédié à Cérès, d'une bien moindre proportion que celui de Minerve, et bâti selon l'ordre ionique, me parut remarquable par sa construction irrégulière, son double péristyle et ses deux principales façades; il n'avait encore éprouvé aucune dégradation lorsque je le vis. L'entablement de la plus petite façade était soutenu par des cariatides ou demi-figures drapées d'une forme svelte et gracieuse, supportant des chapiteaux ioniques simples. L'autre façade avait des colonnes cannelées et des chapiteaux de la plus grande richesse.

Les fortifications mal entendues et mal armées de la citadelle de la nouvelle Athènes méritaient peu d'attention. Ce poste, très-fort par sa position, a été de nouveau très-célèbre par le siége qu'en ont fait les Turcs sous Reschid-Pacha et par la belle défense des Grecs. L'un des of-

ficiers les plus distingués de l'armée française, le colonel Fabvier, qui s'était dévoué à la cause de l'indépendance de la Grèce, et qui l'a soutenue avec la plus rare constance, osa forcer les lignes des Turcs avec cinq cents soldats qu'il avait formés, pénétra dans l'acropolis, dont il prolongea la défense tant qu'il eut des vivres et des munitions, et, de concert avec l'amiral français de Rigny, sauva par une honorable capitulation les restes de cette garnison héroïque, dont il avait relevé le courage par son intrépidité. Pendant ce long siége, les projectiles turcs ont sans doute presque achevé de détruire les belles ruines que j'avais admirées.

En descendant de la citadelle, je rentrai dans la ville, et le premier objet qui fixa notre attention fut le petit temple appelé *la Tour des Vents*, monument aussi solide qu'ingénieux où l'on retrouve avec plaisir la manière dont les anciens divisaient les vents et le rapport exact de cette division à celle de notre boussole. Cette tour a huit faces différentes sur chacune desquelles le caractère de chaque vent est exprimé par une figure ailée. Ces bas-reliefs sont bien conservés et les figures n'ont rien perdu de leur expression. Borée est un vieillard furieux; il agite avec force ses ailes pesantes et les vêtements dont il est enveloppé. Zéphire est un beau jeune homme à

demi nu ; ses mouvements sont faciles, son attitude est belle, gracieuse et balancée. D'autres vents sont distingués par des attributs, par les faveurs qu'ils répandent ou les ravages qu'ils entraînent. La tour des Vents servait aussi à indiquer les heures ; on voit encore sur les angles de la corniche la place des styles et les rayons tirés obliquement sur chaque face. Le toit ou chapeau de l'édifice n'est pas moins digne de remarque. Il est formé de vingt-quatre pièces de marbre de forme triangulaire réunies dans une seule clef. J'eus le plaisir d'examiner l'intérieur de cette construction, que je trouvai également riche et bien conservé.

Les Turcs ont fait une mosquée de ce petit édifice, et, par une assez juste application, des moines tourneurs ont choisi la tour des Vents pour le théâtre de leur exercice.

Si les tourneurs ont respecté ce monument précieux, nos capucins plus barbares ont, en revanche, défiguré un petit temple d'Hercule adossé à leur couvent, et faussement appelé *la Lanterne de Démosthène*. On ne peut voir qu'une partie de ce temple qui n'a pas plus de vingt-cinq pieds de circonférence, et environ trente pieds de haut. C'est une tour creuse dont le dôme est soutenu par six colonnes d'ordre corinthien ; le fini des ornements est de la plus

grande délicatesse; c'est une vraie miniature. On remarque dans le chapiteau des recherches qu'on ne voit point dans les autres du même ordre. La frise en est très-riche et ornée d'un bas-relief représentant les travaux d'Hercule. Il n'y a pas une figure qui ne soit une étude achevée. Malgré le plâtre et la fumée dont sont couvertes ces idoles, on suit et l'on admire la composition de ce bas-relief. Le couronnement répond à l'élégance de l'édifice; il est d'un seul bloc et soigneusement travaillé. Le recouvrement est formé par des feuilles de pommes de pin renversées, dont l'effet jusqu'au chapiteau qui termine la sommité est très-agréable.

Le temple de Jupiter Olympien, dont les ruines ou plutôt les vestiges se trouvent à peu près au centre d'Athènes, était, si l'on en croit la description que nous en ont laissée les anciens, l'un des plus vastes et des plus magnifiques qu'il y eût au monde. Le corps de l'édifice était entouré d'une colonnade dont il ne reste rien. Une partie de la cella et du portique indique seule la perfection des proportions, et du goût dans l'exécution de l'ordre corinthien. Le travail en est admirable; les cannelures des colonnes, les moindres moulures sont d'une pureté extraordinaire, et la sculpture en est finie. Tout le temple était bâti en marbre de Phrygie. Une co-

lonne de l'angle du péristyle, et par conséquent la seule qui pût faire connaître la forme et les proportions de l'édifice, était encore debout lorsque nous arrivâmes à Athènes. Je l'ai vue tomber sous la main d'un barbare : l'aga la fit briser et scier en morceaux pour en construire quelques marches d'escalier à une mauvaise maison qu'il habitait en face de ces ruines. J'étais saisi d'une sainte fureur, j'aurais volontiers arraché des mains de ces ouvriers ignorants l'équerre et le ciseau qu'ils osaient porter sur ces chefs-d'œuvre pour méditer et consommer leur sacrilége destruction. Les Grecs ne voyaient point cette profanation avec indifférence; ils chérissent ces témoins muets de leur ancienne splendeur qui soutiennent en eux le souvenir de leurs ancêtres.

L'empereur Adrien, qui rappela les beaux-arts dans la Grèce et fit refleurir la plus belle partie de son empire épuisé par de longues guerres, rendit à la ville d'Athènes ses priviléges, releva ses murs et ses temples, et se plut à l'embellir. Il renferma dans l'enceinte de la ville tout le terrain jusqu'aux bords de l'Ilissus. Pour distinguer ce nouveau quartier de l'ancienne ville, on éleva un arc de triomphe qui subsiste encore et sur lequel on lit d'un côté : *C'est ici la ville de Thésée*, et de l'autre : *C'est ici la ville d'Adrien et non pas celle de Thésée.*

Cet empereur, voulant encore immortaliser sa mémoire, éleva un temple à tous les dieux; ce Panthéon, dont il reste dix-sept colonnes, en avait cent vingt-six. Elles sont d'ordre corinthien, et ont cinquante-sept pieds de hauteur. Elles appartenaient au double péristyle de la façade et au portique de la droite. Il n'y a pas en Europe, si l'on excepte la basilique de Saint-Pierre, d'édifice public d'un plan aussi vaste. Après avoir admiré la belle architecture et l'exécution hardie du Panthéon, si l'on jette les yeux sur les différents sites qui l'environnent, on voit combien ce temple devait ajouter à l'embellissement d'Athènes. Placé au pied de la citadelle et à l'extrémité du plateau qu'occupait la ville, il dominait sur le vallon arrosé par l'Ilissus. Les anciens observaient sévèrement les règles de la perspective, non-seulement dans les proportions des édifices, mais encore dans le choix de leur emplacement; et nous, qui avons approfondi et mieux fixé ces règles, nous négligeons le plus souvent le choix des sites, et nous forçons la nature en accommodant après coup le terrain à la position et au genre de l'édifice.

Quoique la description des antiquités d'Athènes se trouve dans les relations de tous les voyageurs qui ont visité ces contrées fameuses, et quoique le crayon ou le burin en ait repro-

duit et multiplié les tableaux, je n'ai pu me défendre de rappeler ici le souvenir de l'impression que firent sur moi ces divers témoignages de la splendeur de l'ancienne Grèce et des vœux que je formais alors pour sa renaissance. Je remercie la Providence de m'avoir accordé d'assez longs jours pour être le contemporain d'un si grand événement.

Je ne voulus point quitter Athènes sans aller voir la forêt des *Oliviers*, où se tenait, dit-on, la célèbre académie de Platon. Les bords de l'Éridan sont encore très-agréables; ce ruisseau, divisé en plusieurs branches, fertilise encore la plaine des Oliviers; il arrose beaucoup de jardins; mais il s'atténue insensiblement, et le fleuve fameux n'apporte plus aujourd'hui qu'un faible tribut à la mer.

Partis d'Athènes le 4 juillet 1784, nous allâmes d'abord mouiller à l'île de l'Argentière pour y prendre les dépêches qui nous y étaient adressées. Avant de sortir de l'Archipel, il nous restait à reconnaître l'île ou le beau port de Milo ou *Melos*. Il y régnait alors des fièvres très-dangereuses : ce qui décida M. de Bonneval à n'y pas conduire sa corvette. Il resta donc au mouillage de l'Argentière pendant que j'allai avec les pilotes et quelques hommes de son équipage faire la reconnaissance de Milo. Cette île était

alors presque dépeuplée par les effets de cette intempérie qu'on attribue aux exhalaisons produites par des feux souterrains. On y trouve à chaque pas des sources d'eaux chaudes, du soufre, de l'alun et tous les indices d'une fermentation continuelle. Tous les voyageurs s'accordent à dire que la ville et la plaine, qui sont dans le fond du port, sont plus sujettes aux funestes effets de ces émanations malignes qu'aucune autre partie de l'île : aussi me gardai-je bien d'aller m'y établir. Un petit vallon, ombragé par des figuiers au pied de la montagne de Sixfours qui se trouve à l'entrée du port, me parut un meilleur asile. J'y pris terre, et je fis dresser une tente où nous nous retirions lorsque la chaleur insupportable de midi ne nous permettait plus de travailler.

L'île de Milo, située par les 22° 34′ de longitude et 36° 43′ de latitude, selon les cartes, se trouve à l'entrée des Cyclades; et l'écueil très-élevé qui est dans la partie de l'ouest, et qu'on appelle l'Anti-Milo, est la principale reconnaissance de ces parages. Cette île, qui n'est séparée de celle de l'Argentière que par un chenal étroit, forme avec elle et l'île Brûlée la rade de l'Argentière. Ce dernier mouillage est très-fréquenté surtout par les bâtiments français, qui vont y prendre des pilotes. Un raisonnement nautique

sur un point aussi connu serait superflu ; je passe à celui du port de Milo, l'un des plus beaux du Levant et des plus intéressants par sa position.

L'île de Milo est le dernier anneau de la chaîne des Cyclades qui ferme l'entrée de l'Archipel; c'est le point où se divisent les routes pour les principaux débouquements, et c'est aussi celui où se croisent les routes de Morée en Candie. L'île de Milo est presque ronde; on lui donne environ douze lieues de tour; elle est inabordable presque partout, si l'on en excepte quelques anses qui se trouvent dans la partie du nord vis-à-vis de l'Argentière. Toute la côte est escarpée à pic, et, dans quelques endroits, elle est défendue par des rochers sous l'eau ou des îlots qui en rendent les approches dangereuses.

Le port de Milo, aussi vaste que sûr, se trouve dans le nord-ouest de l'île. Pour en reconnaître l'entrée, il faut, quand on vient du côté du nord ou de l'ouest, faire route sur l'Anti-Milo, qu'on peut approcher de tous côtés. En se dirigeant sur cet écueil, on découvre l'entrée du port qui est fort évasée, et dont les côtes sont très-élevées et saines. Il y a sur l'extrémité nord-est de l'entrée deux îlots très-remarquables. On ne peut point passer entre eux, mais on peut ranger la côte entre l'île et ces mêmes îlots. Le village de Sixfours, qui est placé sur une montagne en

forme de pyramide qu'on laisse à bâbord, est encore un point de reconnaissance ainsi que le mont Saint-Élie, d'une forme à peu près semblable, sur la côte de tribord. Enfin, quand on se trouve sur la pointe nord de l'Anti-Milo, il suffit de mettre le cap au sud-est du compas pour aller droit au milieu du port.

Il faut, pour prendre le beau mouillage, s'enfoncer jusque dans le fond du port, parce qu'à l'entrée, et même au milieu, on trouve un fond de quarante à cinquante brasses. On range de près la côte de bâbord, et on va mouiller à quatre cents toises de la plage de sable qui forme le fond du port par le travers des grottes taillées dans le roc. On est mouillé par les dix-huit, vingt et vingt-deux brasses, fond de sable fin. On doit s'affourcher nord-sud et sud-ouest pour se garantir de la grosse mer, qu'élèvent dans ce port les vents de nord-est.

Outre les avantages de position que nous avons déjà fait remarquer, le port de Milo a encore celui d'être une relâche aussi commode que nécessaire pour les bâtiments qui se trouvent engagés entre les îles de Cherson, Termie et Zea, par des coups de vent de nord et de nord-est.

Il n'y a aucune fortification dans ce port, et son entrée ayant huit cent quatre-vingts toises d'ouverture, elle ne pourrait être défendue que

par de très-fortes batteries placées sur les deux mornes élevés et inaccessibles qui la resserrent; mais on ne conçoit aucune supposition qui pût obliger à une telle dépense, la saison des opérations étant précisément celle où le port de Milo n'est presque d'aucun avantage, puisque les vents par lesquels on y relâche permettent de tenir la mer, et qu'il est difficile d'en sortir à cause de la constance des brises du nord; d'ailleurs l'insalubrité de l'air et la mauvaise qualité des eaux feront toujours rejeter l'idée d'un établissement à terre, quelque court qu'il dût être.

Cette île était autrefois très-considérable. Dans le temps même qu'elle appartenait aux Vénitiens, c'était une de leurs plus florissantes colonies. Aujourd'hui elle est presque dépeuplée, à cause des vapeurs sulfureuses qui s'exhalent incessamment de cette terre volcanique. Du reste, la terre y est très-productive et le vin d'une excellente qualité. Le peu d'habitants qui y sont restés recueillent avec un faible travail au delà de leur consommation; mais on ne saurait trop faire sentir les inconvénients et le danger de cette relâche pendant l'été, où peu d'étrangers bravent impunément l'intempérie du climat.

En quittant la rade de l'Argentière, nous nous arrêtâmes à Cérigo, l'ancienne île de Cythère,

dont j'ai déjà parlé, et nous entrâmes dans le golfe de Coron.

Je devais reconnaître, dans cette partie de la Morée, les places de Coron, Modon et Navarin, situées dans la presqu'île dite du Belvédère, l'ancienne Messénie. Comprise entre le golfe d'Arcadia, du côté de l'ouest, et celui de Coron, du côté de l'est, elle forme la plus occidentale des cinq presqu'îles ou langues de terre qui terminent, vers le sud, le territoire de la Morée (l'ancien Péloponèse), et dont les intervalles forment autant de golfes. Elle est limitée, vers le sud, par le cap Gallo, au large duquel se trouvent, dans le sud et le sud-ouest, les îles *Sapience* et l'écueil appelé *Venetico*. Le pourtour de cette côte, depuis l'île du *Prode* jusqu'à *Calamata*, qui est le fond du golfe de *Coron*, est d'environ vingt lieues, et la largeur de la presqu'île, à la hauteur de *Navarin*, n'est guère que de sept lieues. On trouve sur ces côtes plusieurs ports et mouillages; les principaux sont ceux de Navarin, Modon et Coron. Ces divers points ont été rendus fameux par les anciennes guerres de la république de Venise et par l'expédition infructueuse du comte Orlow. Ils le seront bien davantage par les vains efforts d'Ibrahim-Bey, qui, ayant fait de cette presqu'île la base de ses opérations pour conquérir le Péloponèse et réprimer la généreuse insur-

rection des Grecs, a pu, avec une armée de trente mille Égyptiens ou Albanais, ravager ces belles contrées, détruire une grande partie de la population, mais n'a pu soumettre un seul Hellène au joug musulman. Il n'a sauvé l'honneur des armes qu'en évacuant la Grèce, lorsque les trois puissances chrétiennes, l'Angleterre, la Russie et la France, sont intervenues, après cinq années de l'héroïque résistance des Grecs, pour assurer leur affranchissement.

Les pavillons de ces trois puissances flottent aujourd'hui sur ces mêmes remparts que j'examinais il y a quarante ans; et c'est aux armes françaises qu'était réservé l'honneur de les y arborer et de briser les fers de la Grèce. Certes j'étais loin d'espérer que mes pressentiments et les mêmes suppositions militaires dont j'étais occupé se réaliseraient avant la fin de ma carrière.

La rade et le fort de Coron se trouvent à deux lieues et demie, dans le N. E. du Venetico, sur la côte orientale du golfe. Le mouillage est formé par une pointe très-élevée qui court dans l'est. On mouille dans le nord à elle par les douze à quatorze brasses, la pointe du fort restant au S. et S. 1/2 S. E., à la distance de six cents toises, et à sept cents toises des taches blanches qu'on aperçoit sur la côte : tel est le poste des vaisseaux en hiver, et il serait dangereux de s'ap-

procher davantage; mais on peut, dans la belle saison, mouiller plus près du village, par les neuf à dix brasses, fond de sable fin.

Le fort de Coron est bâti sur la langue de terre qui ferme le mouillage, et sur un rocher escarpé qui n'est accessible que sur un seul point, du côté des hauteurs qui dominent la ville. Les fortifications sont anciennes et irrégulières. Les Vénitiens, qui s'en emparèrent en 1685, après un long siége, les augmentèrent surtout du côté de terre, pour défiler cette partie des hauteurs qui la commandent; c'est là que sont les ouvrages les plus considérables.

La forteresse de Modon est également située sur une langue de terre, qui forme, avec les îles *Sapience*, un mouillage assez bon dans la belle saison, mais très-dangereux en hiver, à cause de la mauvaise qualité du fond et de la forte mer qu'y élèvent les vents d'ouest. Le mouillage entre la côte et les *Sapience*, appelé le *Fer à cheval*, est préférable à celui de Modon; les bâtiments légers qui croiseraient sur les atterrages du cap Matapan pourraient y relâcher.

L'ancienne forteresse de Modon est bâtie sur un rocher qui tient à la terre ferme par un isthme d'environ deux cent cinquante toises. Toute la partie du côté de la mer, même dans l'intérieur du port, est hérissée de roches et fermée

par une forte muraille, haute d'environ trente pieds, flanquée de tours carrées, et ayant un terre-plein de trois à quatre toises. Il y a à l'extrémité du côté de la mer une tour très-élevée et beaucoup plus forte que les autres. En avant de cette tour se trouve un îlot rond, qu'on a lié à la place par un petit môle avec un parapet du côté du large, et sur cet îlot on a construit une tour à plusieurs étages. Sur le premier et le plus bas je remarquai une batterie à fleur d'eau, qui défendait le mouillage et battait sur la passe entre l'île Sapience et la terre.

Du côté de la terre, où est leur seul front d'attaque, les anciennes fortifications consistaient en une double muraille flanquée de tours, et celle du milieu de la presqu'île était beaucoup plus forte à cause du terrain extérieur qui domine et plonge cette partie. Les Vénitiens s'étant emparés de cette place et de celle de Navarin, fortifièrent Modon du côté de terre. On profita de la double enceinte du côté du front d'attaque, et pour ne pas l'étendre davantage, on construisit sur l'angle saillant de la forte tour dont je viens de parler, un ouvrage à couronne. On a suivi dans son développement les irrégularités du terrain et profité des anciennes murailles pour se ménager des feux supérieurs. Cet ouvrage me parut bien entendu. On s'est défilé autant qu'il

a été possible du rocher qui domine le fort à la demi-portée du canon, et qu'on ne pourrait occuper sans affaiblir les flancs. Ces fortifications, faites avec soin, étaient encore en bon état lorsque je les visitai; les parapets avaient été relevés, et, ce qu'on ne voit dans aucune autre place d'Europe, la crête du chemin couvert était palissadée.

La position de cette place est mauvaise; le front par lequel elle peut être attaquée est dominé à la distance de cent cinquante toises par une hauteur d'où l'on peut battre en brèche l'angle saillant du bastion le plus avancé, sans être incommodé par les feux des autres parties de ce même front. Les Russes ne manquèrent pas de choisir cette position; ils y élevèrent une batterie de trente pièces de canon de gros calibre qu'ils avaient débarquées de leurs vaisseaux sur la plage au sud du port. Tandis qu'ils foudroyaient la place, n'ayant dans leurs lignes que cinq cents hommes de troupes réglées et environ mille Grecs mal armés, ils se laissèrent surprendre par un corps de huit mille Turcs rassemblés à la hâte. Les Grecs s'enfuirent tous, et les cinq cents Russes, après avoir fait un grand carnage, furent taillés en pièces. Le seul comte Olgorouky avec dix hommes parvint à gagner Navarin où se trouvait alors l'escadre. On ne peut faire un

pas dans le Levant sans s'apercevoir des fautes des Russes, effacées toutefois en partie par le succès inespéré de Tchesmé.

La position de Modon au milieu de la côte occidentale de la presqu'île, et couvrant le point de débarquement le plus commode, a toujours fait considérer cette place comme la première et la plus importante à occuper pour s'établir en Morée. Sa proximité du beau port de Navarin, dont elle n'est éloignée que de deux lieues, lie sa défense à celle du château du fort de Navarin. Cette ville et son port, le plus vaste et le plus sûr de toute la Morée, sont situés sur la côte occidentale, à quatre lieues dans le sud de l'île du Prode et sur les confins de l'Arcadie.

Le port de Navarin est formé par une île inabordable de toutes parts, qui, formant une baie d'environ une lieue d'enfoncement, laisse une passe à chacune de ses extrémités. Celle du nord, étroite et ensablée, est à peine praticable pour les bateaux les plus légers. Celle du sud, extérieurement ouverte d'environ douze cents toises, est défendue d'un côté par des écueils, et de l'autre part par les forteresses du nouveau Navarin.

La reconnaissance de ce port, quand on vient de l'ouest, est une montagne élevée en forme de cône qui reste un peu dans les terres, c'est-à-dire, dans l'E. N. E. du port; et, dans le sud à elle, on

aperçoit une montagne longue et pointue vers les deux extrémités. L'une et l'autre doivent rester à tribord quand on donne dans l'entrée du port. En approchant de la côte, on reconnaît d'abord le vieux Navarin qui est au nord de l'entrée; ensuite, on distingue un îlot escarpé à pic tout autour, et dont la partie supérieure est aplatie. L'entrée du port se trouve entre cet îlot et le port du vieux Navarin. Elle court N. E. et S. O. et a six cents toises de largeur. Les côtes sont fort saines de l'un et de l'autre bord. On laisse courir dans le nord et l'on va mouiller par le travers d'un petit écueil qui est au milieu du port. Le meilleur poste est à la distance de deux cent cinquante toises de cet écueil, par un fond de vingt-deux à vingt-quatre brasses, vase noire. On peut mouiller partout en sûreté; le seul vent de S. S. O. y élève un peu de mer.

Les terres qui entourent ce superbe bassin sont fort élevées dans la partie du sud et de l'est. Il y a dans le fond une petite rivière, à l'embouchure de laquelle on peut faire de l'eau. Du côté du nord les terres sont fort basses; la montagne sur laquelle on voit le château du vieux Navarin est entourée d'étangs et de marais impraticables en hiver.

Les deux passes du port de Navarin sont fortifiées; le château du vieux Navarin, pris et

repris plusieurs fois par les Vénitiens et les Turcs, a été enfin abandonné à cause de son peu d'importance. Le nouveau Navarin, dont la situation avantageuse défend bien l'entrée du port, est le seul point que les Turcs aient conservé.

La ville du nouveau Navarin est bâtie sur le penchant de la colline au sud de l'entrée du port; elle est environnée d'une assez bonne muraille flanquée de tours. Il y a du côté de la mer et sur l'extrémité de la pointe la plus avancée dans la passe, un demi-bastion, dans la face duquel je vis une batterie double dirigée sur l'entrée du port et dont les embrasures inférieures étaient casematées.

Le fort, ou citadelle, qui fut bâti par les Turcs en 1572, et que le général Morosini leur enleva en 1686, domine la ville et est lié à son enceinte. C'est un hexagone construit sur de petites proportions, sans fossés ni ouvrages extérieurs. Cette position est dominée par des hauteurs qui l'environnent à la demi-portée du canon. Deux ravins qui l'embrassent rendraient les approches de cette petite place assez difficiles; mais on n'a pas profité de cet avantage.

Les Russes s'emparèrent du nouveau Navarin en quatre jours de siége : ce succès leur attira une foule de Grecs, et ils ouvrirent ainsi leur infructueuse campagne en Morée. La flotte,

après avoir facilement forcé la passe, alla mouiller dans le fond du port; on débarqua du canon des vaisseaux, et l'on éleva, au delà du ravin dans un poste fort bien choisi, une forte batterie, qui en très-peu de temps fit brèche à la citadelle et à l'enceinte de la ville. Lorsque les mauvais succès des Russes, dans cette partie, les forcèrent de changer leurs plans de campagne, avant d'évacuer Navarin, ils firent sauter les fortifications et dégradèrent l'artillerie. Je trouvai ces brèches assez bien réparées, et le fort en bon état et hors d'insulte.

Navarin est un poste très-important par les avantages de son port si heureusement placé pour recevoir les vaisseaux qui, atterrant sur le cap Matapan, se trouveraient forcés de relâcher par un vent de S. O., à cause des communications intérieures et des routes qui y aboutissent, telles que celle d'Arcadia qui en est éloignée de quatorze lieues; celle de Misitra ou Sparte, en passant par le fond du golfe de Calamata; enfin, celle de Tripolitza qui est la capitale et le centre de la Morée, et qui en est distante de vingt-six lieues.

La citadelle de Navarin, dans l'état où je la vis, ne me parut pas susceptible de résister longtemps à une attaque régulière; je jugeai que pour la mettre dans un état respectable il faudrait, en

profitant des deux ravins dont j'ai parlé plus haut, construire quelques ouvrages extérieurs, et surtout occuper la hauteur qui domine la position; enfin l'entrée du port pourrait être bien défendue par des batteries placées à la pointe de l'île de Sphacia et sur les îlots. Il paraît que les Turcs n'avaient pas négligé ces avantages, et l'on peut juger par les détails de la reconnaissance que j'en ai faite, et que j'ai rapportée succinctement, que la résolution de forcer cette passe pour attaquer la flotte turco-égyptienne embossée dans le port, est l'une des plus audacieuses que présente l'histoire de la marine des trois puissances qui ont concouru au dernier et mémorable combat de Navarin.

Je ne retournai point à Coron; j'étais convenu avec M. de Bonneval qu'il viendrait mouiller dans le port de Navarin où devait finir ma tournée. Les vents ne lui permettant pas d'y pénétrer, il resta quelques jours à croiser devant l'entrée et m'envoya son canot; le 13 juillet, je me rendis à bord de *la Badine*, joyeux d'avoir heureusement achevé de remplir la mission qui nous avait été confiée. Nous nous félicitâmes réciproquement, et nous fîmes route pour France. Des vents d'est, faibles et doux, nous portèrent sur la côte de Sicile en vue du mont Gibel et du cap de Larmi, extrémité de la Calabre. M. de Bon-

neval espérait pouvoir passer par le détroit de Messine; je préférais aussi la belle navigation le long des côtes d'Italie à celle du canal de Malte, rarement agréable dans cette saison. Les vents tinrent au nord et nous obligèrent à passer au sud du cap Passero; nous étions le lendemain en vue de Malte. Les vents fraîchirent, et comme notre grand mât était fort avarié, nous fûmes contraints, après deux jours de tourmente, de relâcher à la côte d'Afrique. Ayant remis à la voile, nous mouillâmes le 6 août 1784 devant le lazaret du port de Toulon.

Nous ne redoutions pas les ennuis de la quarantaine, qui fut fixée à vingt-cinq jours. Comme nous avions profité de nos divers séjours pour mettre en ordre les matériaux que nous avions recueillis, nous employâmes tout ce temps à rédiger une relation commune, nautique et topographique, à laquelle se rattachaient les détails les plus circonstanciés sur chacun des points que nous avions visités. J'avais déjà préparé la mise au net d'environ cinquante cartes ou plans qui devaient former l'atlas à joindre à nos mémoires. Aidé par mon secrétaire Bernizet, je parvins à achever ce travail avant l'expiration de la quarantaine. Mon collègue dirigeait et corrigeait la transcription des mémoires avec une égale diligence. Les longs jours de cette saison nous

semblaient trop courts, et nous eûmes, avant de rentrer à Toulon, et de nous séparer momentanément, la satisfaction de voir cet ouvrage terminé, et prêt à être présenté au ministre M. le maréchal de Castries, qui nous donna l'ordre de nous rendre auprès de lui.

J'allai passer quelques jours à Montpellier chez mon père, et j'y fus très-heureux de la satisfaction qu'éprouvait ma famille de mon avancement, du succès de mes travaux et des témoignages de confiance que je recevais du gouvernement. Le comte de Bonneval m'avait devancé à Paris; nous fûmes l'un et l'autre fort bien accueillis par les ministres, M. le maréchal de Castries et M. le maréchal de Ségur, et nous obtînmes, l'un et l'autre, de la munificence royale une pension de deux mille francs sur les fonds de la marine. Le comte de Bonneval fut nommé major général à l'arsenal de Toulon, et l'on me fit espérer que je ne tarderais pas à être promu au grade de colonel. Je reçus avec reconnaissance ces encouragements, et je fus surtout flatté de l'approbation que donnèrent au résultat de nos travaux MM. de Fleurieu et de Borda qui avaient été chargés de dresser nos instructions. Le ministre m'ordonna de faire faire sous mes yeux une copie de nos volumineux mémoires, ainsi que de l'atlas qui y était joint, et dont j'ai déjà parlé.

L'exemplaire original de cet atlas fut remis au dépôt de la marine; la copie resta entre les mains de M. le chevalier de Fleurieu; je ne conservai que mes minutes.

LIVRE QUATRIÈME.

Mission en Allemagne. — Retour à Paris. — Mon mariage le 5 février 1785. — Dépouillement et classement des archives de la marine. — Mémoire sur la défense des colonies. — Voyage de Louis XVI à Cherbourg. — Travaux divers au conseil de la guerre. — Mission en Hollande en 1787. — Projet d'invasion en Hollande en 1788. — Camp de Saint-Omer. — Rapporteur du conseil de la guerre. — Situation des esprits à l'époque de la convocation des états généraux.

VERS la fin de novembre 1784, pendant que j'étais occupé de surveiller ces transcriptions, M. le maréchal de Ségur voulut bien me confier une mission fort délicate.

Les prétentions de l'empereur Joseph II, pour l'ouverture de la navigation de l'Escaut, avaient excité la jalousie des Hollandais, dont le cabinet de Versailles cultivait la bienveillance pour balancer la puissance navale de l'Angleterre, sinon par une alliance effective comme on l'avait vu à la fin de la guerre, du moins par une respecta-

ble neutralité armée. Quelques troubles dans le Brabant, toujours impatient du joug de l'Autriche, avaient fourni à l'empereur des motifs plausibles pour y porter un corps de troupes : dans ces circonstances la politique ambitieuse du cabinet de Vienne et les intrigues de l'Angleterre avaient alarmé le gouvernement français. On n'avait à Versailles que des données fort incertaines sur les desseins de l'empereur; on ignorait l'importance des forces qu'il dirigeait vers les Pays-Bas : il était sage et nécessaire d'en être bien informé; mais à cause de l'alliance de famille et de l'état de nos relations avec la cour de Vienne, il eût été indiscret et dangereux de troubler par aucune démarche éclatante la bonne harmonie qui subsistait entre les deux États. Ces motifs déterminèrent M. le maréchal de Ségur à faire reconnaître très-secrètement la marche des troupes que S. M. I. mettait en mouvement, ainsi que les divers apprêts de guerre dont on faisait grand bruit en Allemagne. Je fus chargé de remplir cette mission difficile, et j'en reçus l'avis par mon honorable ami le comte de Ségur, qui m'avait particulièrement désigné à son père. Je pris les ordres du maréchal, qui m'expliqua lui-même verbalement ses intentions; je ne reçus d'ailleurs d'autres instructions écrites qu'un itinéraire qui me fut dicté par M. de Vaux, directeur général

du dépôt de la guerre. Au moment de mon départ, le comte de Ségur m'adressa la lettre que je me plais à transcrire ici comme un témoignage de son ancienne et constante amitié :

Ce samedi, 8 novembre 1784.

« Je vous écris encore un mot, mon cher Dumas, « pour vous souhaiter un bon voyage, et pour « vous envoyer ce que vous attendez pour partir. « Songez bien qu'on vous prépare d'autres occu- « pations plus agréables à votre retour. Vous me « demandez des conseils : en vérité, je ne suis « pas assez fat pour vous en donner; j'aurais « recours aux vôtres avec bien plus de raison. « Vous savez aussi bien que moi quel est le but « de votre mission, et vous nous informerez dans « peu du nombre de troupes que l'empereur veut « faire filer le long du Rhin, et des chemins « qu'elles doivent prendre. Si on ne fait que des « magasins pour leur passage, votre séjour sera « court, et votre commission facile. S'il y a des « magasins considérables, alors il faudra plus « de soin pour pénétrer les intentions et nous « donner les avis nécessaires à la sûreté de l'Alsace. « D'ailleurs, il ne faut qu'un demi-mot à un

« homme comme vous. *N'alarmez pas sans né-*
« *cessité, mais n'avertissez pas trop tard.*

« Adieu, je vous embrasse,

Le Comte de Ségur.

Je me rendis d'abord à Strasbourg où M. le marquis de la Salle qui y commandait, et que le ministre avait informé de ma mission, désigna un officier de l'un de nos régiments allemands, M. Riehl, pour m'accompagner et me servir d'interprète. J'eus lieu d'être très-satisfait de l'intelligence et de l'activité de mon compagnon de voyage. Je suivis l'itinéraire qui m'avait été indiqué; j'allai par Stuttgard, Ulm et Munich, jusqu'aux frontières de la haute Autriche, où je coupai toutes les routes qui, depuis le Tyrol jusqu'à la Saxe, viennent aboutir aux principales villes sur le Rhin. Je revins par Ratisbonne, Nuremberg, Francfort, Mayence et Luxembourg. Sans rappeler les détails de mes investigations et de mes conférences avec les ministres et résidents français, je me borne à l'extrait suivant du compte que je rendis au ministre à mon retour à Versailles :

.... « Le corps d'armée « que S. M. I. porte dans les Pays-Bas est seule- « ment de trente mille hommes. De tous les états

« qui ont été envoyés à M. le maréchal, le plus
« exact et le plus détaillé par rapport à la force
« effective des colonnes, est celui de M. le baron
« de Grosplag; la suite des bulletins que j'ai fait
« passer à M. le maréchal contient les documents
« que j'ai successivement recueillis sur la direction
« des colonnes, la marche des troupes, leur for-
« mation et leurs subsistances. Cette marche et
« ses variations, ce passage de trente mille hom-
« mes sur les différents cercles de l'Empire, sont
« à présent bien connus; le point essentiel est le
« rassemblement des deux plus fortes colonnes à
« Coblentz, parce que la position avantageuse de
« cette place rend maître de la navigation du Rhin
« et de la Moselle. Quoique S. M. I. n'ait demandé
« à l'électeur qu'un séjour de trois jours pour
« ses troupes, sous prétexte d'avoir le temps de
« préparer ses pontons pour le passage du fleuve,
« tout porte à croire qu'au moins une partie de
« l'armée sera cantonnée dans les environs de
« Coblentz. La forteresse de Ehrenbreitstein est
« un point d'appui sur lequel doivent être diri-
« gés les renforts et les convois..............
« J'ai pris connaissance du mémoire adressé à
« M. le maréchal par M. le comte Dumoustier,
« ministre de France auprès de l'électeur de
« Trèves, et je me suis pénétré des observations

« judicieuses qu'il contient. M. de Vaux, d'après « les notes qui m'ont été communiquées, pense « avec raison que l'empereur voudra lier la place « de Luxembourg avec Coblentz par le cours de « la Moselle et le pays très-coupé et très-monta- « gneux de l'électorat de Trèves. Telle devra « être en effet la base de ses opérations, ou du « moins la position générale d'une armée d'ob- « servation par rapport à notre frontière.

« S'il est vrai qu'on ne puisse soupçonner les « dispositions ultérieures de S. M. I. que par les « magasins déjà formés, on peut dire qu'en fai- « sant arrêter partout les ressources qui se trou- « vaient dans chaque contrée, elle a couvert « son secret et assuré les subsistances pour une « armée beaucoup plus considérable que celle « dont nous avons connaissance. L'intendant gé- « néral de l'armée impériale, M. Legisfeld, a dit « à Coblentz avoir acheté en Souabe et en « Franconie assez de grains pour faire subsister « cent mille hommes pendant deux ans. N'est-ce « qu'une jactance politique? Le magasin formé « à Luxembourg, où l'on a rassemblé un million « et cent cinquante mille rations de fourrage, « justifierait en partie l'assertion de cet inten- « dant.................................

« On prépare à Luxembourg un équipage

« d'artillerie, et des munitions de guerre de tou-
« tes espèces.

« M. le maréchal pourra s'apercevoir, par la
« suite de la correspondance qu'il a ouverte
« avec les ministres et résidents du roi, du zèle
« qu'ils portent tous à servir sa prévoyance »

Toutes ces précautions ainsi que les apprêts commencés dans nos arsenaux devinrent superflus; les explications données par la cour de Vienne dissipèrent les alarmes; l'empereur Joseph se borna à diriger dans les Pays-Bas et sur les places du Rhin six régiments d'infanterie et deux régiments de troupes à cheval, en tout environ quinze mille hommes. La fermentation qui se manifestait dans ces provinces motivait assez de telles dispositions.

Vers la fin de décembre, après cette tournée assez pénible et qui ne fut pas tout à fait inutile pour mon instruction, je repris mes occupations ordinaires; mais j'en fus bientôt agréablement distrait par des projets de mariage. J'étais depuis quelques années et avant mon départ pour l'Amérique, fort lié avec la famille de M. Delarue, syndic des payeurs des rentes de la ville de Paris; mon ami et ancien camarade du régiment de Médoc, M. Poncet, allié à cette famille, m'y avait présenté; et madame Delarue, l'une des

26.

femmes les plus spirituelles et les plus attachantes par ses rares qualités, m'avait attiré dans sa société et traité avec la plus aimable bienveillance; M. et madame Delarue n'avaient que deux enfants : une fille charmante, élevée sous les yeux de sa mère, et qui n'avait pas alors quinze ans, et un fils plus âgé seulement d'une année. Julie, que j'avais laissée encore enfant, était, sous tous les rapports, développée au delà de son âge et déjà recherchée par de fort bons partis. La fortune de cette maison était assez considérable et solidement établie. J'osais à peine, à cause de la modicité de mes ressources, concevoir l'espérance d'un établissement si désirable. Madame Delarue, présumant, de mes premiers succès dans la carrière, que mon zèle, encouragé et soutenu par d'honorables protecteurs, me mettrait en mesure de suppléer, par mon travail, au manque de fortune, rendit justice à mes sentiments et à mon caractère, en se persuadant que ma vie entière serait consacrée au bonheur de sa fille. Elle plaida ma cause auprès de M. Delarue; ils m'adoptèrent, et je reçus la main de Julie comme un présent du ciel, comme une récompense anticipée de tout ce que je pourrais faire de bien dans le cours de ma vie. Mon père donna avec joie son consentement à cette heu-

reuse union, et mon mariage fut béni, le 5 février 1785, par l'évêque de Montpellier, à la chapelle de la bibliothèque royale.

Peu de temps après mon mariage, je fus chargé par le maréchal de Castries de travailler de concert, d'abord avec M. le comte de Bonneval, ensuite avec le marquis de la Prévalaye, capitaine de vaisseau, et l'un des officiers les plus savants et les plus distingués de la marine française, au dépouillement et à l'examen des papiers formant les archives ou dépôt de la marine. Ce dépôt était alors établi à Versailles, sous la direction d'un archiviste. Il n'y avait dans cette masse immense de papiers aucun système de classement. Les matériaux historiques les plus intéressants s'y trouvaient mêlés et confondus avec un fatras de pièces inutiles, de correspondances, qui, même à l'époque de leur date, n'avaient pu mériter le moindre intérêt. Ce poudreux amas de cartons rangés par années et par ordre alphabétique avait été religieusement conservé par les commis employés à l'enregistrement successif; ceux-ci regardaient comme une profanation l'examen que nous devions en faire.

Ce travail dura environ une année; une partie seulement présente quelque importance sous le rapport historique. La suite du dépouillement n'ayant offert rien d'intéressant, mon collègue,

le marquis de la Prévalaye, fut appelé à Brest pour y surveiller de nouvelles constructions, et je fus chargé par le ministre d'un nouveau travail sur l'organisation militaire et sur la défense des colonies.

La nouvelle tâche que m'imposait la confiance de M. le maréchal de Castries était d'une plus grande importance que celle que je venais de remplir; j'en apercevais toute l'étendue, je sentais mon insuffisance; mais, sans trop m'en alarmer, je m'y appliquai de toutes mes forces.

L'objet que se proposait le ministre n'était rien moins que la solution du problème du meilleur système de défense des colonies, sous les rapports des forces passives et des forces actives du matériel et du personnel. Il avait remarqué, pendant le cours de la dernière guerre, qu'on ne s'était jamais occupé de résoudre ce grand problème, que la variation des systèmes et les diverses opinions des gouverneurs et commandants en chef avaient prolongé les incertitudes. Les uns soutenaient que toute la défense des colonies consistait exclusivement dans l'emploi des forces navales, et que les colonies que les flottes ne pouvaient plus protéger étaient nécessairement perdues. Les autres voulaient que leur défense locale fût assurée par un système de fortification, approprié aux localités et à l'impor-

tance de chaque colonie, tel, que cette même défense fût indépendante des événements de la guerre de mer. On avait écrit beaucoup de mémoires; on avait fait de grands travaux; on discutait sans pouvoir s'accorder. M. le maréchal me fit remettre tous les documents, projets et plans qui avaient été envoyés au gouvernement, m'ordonna de les mettre en ordre, d'en faire un précis, d'en conférer particulièrement avec MM. de Belcombe et d'autres commandants en chef, pour le système général de défense locale et l'organisation des milices coloniales; avec M. de Vincent pour le génie; avec M. de Manson pour l'artillerie, et avec MM. de Vaivres et le Brasseur pour les objets d'administration militaire; enfin de lui soumettre le résultat de ce travail. J'exécutai ses ordres et mis sous ses yeux, vers la fin de 1786, un recueil d'observations militaires sur la défense des îles du vent et sous le vent, appuyées des documents y relatifs. Ce rapport général, dont j'ai conservé les minutes, était ainsi divisé : *Motifs des dispositions générales, fortifications, artillerie, organisation des milices coloniales, conclusions, projets de nouvelles ordonnances.* Le maréchal de Castries dirigea lui-même ce travail, fixa toutes les dispositions par ses décisions, approuva et corrigea de sa main la rédaction des projets d'ordonnance.

Dans le courant du mois de septembre 1786, je fus momentanément et très-agréablement distrait de ces occupations, par la faveur que me fit le ministre de me permettre de l'accompagner et de lui servir d'aide de camp pendant le voyage du roi à Cherbourg.

On continuait alors l'opération dispendieuse et depuis reconnue inutile, ou du moins superflue, de former la grande jetée entre les deux passes par une ligne contiguë de cônes coulés à fond et chargés de pierres. On avait déjà lié plusieurs de ces cônes en jetant entre eux des amas de grosses pierres, et l'on avait ainsi obtenu une première base et formé un récif artificiel, d'environ cent cinquante toises, à la hauteur des basses eaux. Louis XVI, qui s'occupait avec un zèle très-éclairé de tout ce qui avait rapport à l'accroissement et au perfectionnement de sa marine, avait particulièrement à cœur la création du port de Cherbourg, qui devait être l'un des plus glorieux monuments de son règne. Il voulut juger par lui-même de l'état des travaux, des efforts qu'on avait déjà faits, et les encourager par sa présence. Placé sur la plate-forme de l'un des cônes déjà fixés, le roi vit touer, établir sur la ligne, et couler à fond le cône nouvellement construit : ce fut un magnifique spectacle. Lorsque cette opération fut terminée, le roi s'em-

barqua sur le beau vaisseau que commandait l'un de nos plus célèbres marins, le chef d'escadre Albert de Rioms, qui s'était fort illustré dans la dernière guerre. Le prince, versé dans l'art des constructions navales, et qui savait tout ce qu'on peut apprendre du métier de la mer par la théorie, visita le vaisseau dans le plus grand détail, interrogeant les officiers d'une manière très-précise, et faisant les observations les plus justes. Revenu dans la chambre du conseil, Louis XVI, lorsque M. Albert de Rioms lui demanda quel nom devrait porter ce vaisseau: *Qu'on l'appelle le Patriote*, dit-il, et ce nom fut attaché à la poupe, sous les yeux du roi, qui donna l'ordre de mettre sous voile. On fit signal à l'escadre d'appareiller en même temps; les vents étaient au S. E. petit frais, la marée commençait à baisser, et, les courants nous portant au large, nous fûmes en peu de temps à environ deux lieues de la côte. Le vent ayant fraîchi, l'amiral représenta au roi qu'il était temps de revirer, parce qu'en allant plus avant il ne pouvait répondre de rentrer dans Cherbourg. *N'importe,* dit le roi, que cette navigation amusait beaucoup, *nous serions bien reçus dans un port d'Angleterre*. Cette agréable excursion ne se termina qu'un peu avant la tombée du jour, et nous rentrâmes de nuit.

A mon retour de Cherbourg, je reçus de M. le marquis d'Aguesseau, directeur de l'état-major général, des instructions pour aller reconnaître divers champs de bataille en Flandre, les mêmes que j'avais visités quelques années auparavant. Je revis avec plaisir à Valenciennes, et chez le marquis de Cerney, à Raimes, les amis qui m'avaient si bien accueilli et protégé au début de ma carrière. J'assistai aux grandes manœuvres de ligne, pour lesquelles on avait réuni environ quinze bataillons. Elles furent parfaitement exécutées, et prouvèrent l'excellence de la nouvelle ordonnance, la bonne et sage application de la tactique prussienne, et le haut degré d'instruction de notre infanterie.

Pendant l'hiver de 1787 je fus appelé au conseil de la guerre, peu de temps après sa création, et employé à des travaux relatifs au service d'état-major, particulièrement à l'organisation et à la délimitation des divisions militaires. Je fus chargé, sous les ordres du général marquis de Lambert, de toutes les reconnaissances pour l'établissement des troupes dans les places et quartiers. J'avais, à cette époque, obtenu la croix de Saint-Louis par mon ancienneté comme major, et quelques mois après je fus nommé colonel. Le maréchal de Ségur avait alors quitté le ministère de la guerre, et avait été remplacé par le

comte de Brienne, frère du premier ministre, l'archevêque de Sens. Je continuai d'être employé par le conseil de la guerre à la préparation de divers matériaux relatifs à l'organisation de l'armée et à la confection des nouvelles ordonnances, ce qui me mit en relation avec le comte de Guibert, rapporteur du conseil. J'eus beaucoup à profiter de ces communications avec un officier d'un mérite aussi distingué. Le comte de Puységur, l'un des principaux membres du conseil de la guerre, mon véritable patron, m'éclairait par son expérience et ses lumières, me soutenait par ses bons avis. Ce fut lui qui me désigna pour remplir en Hollande, sous les ordres du marquis de Lambert, une mission de confiance, dont l'objet se rattachait aux plus grands intérêts politiques de cette époque.

Depuis longtemps, mais surtout pendant la dernière guerre maritime, la France, cherchant à attirer dans son alliance les Provinces-Unies, avait caressé le parti populaire en Hollande, et n'avait cessé de l'exciter contre celui du stathouder, toujours disposé à servir la politique de l'Angleterre. L'alliance de la maison d'Orange avec la Prusse donnait beaucoup de force et de confiance au parti du stathouder, et menaçait la France d'une dangereuse coalition, si le parti populaire, qu'elle soutenait par ses intrigues et

son crédit, n'avait prévalu. La maison d'Orange, s'obstinant à chercher un appui dans des intérêts étrangers et tout opposés à ceux de la nation, fut entraînée à des actes de violence, qui choquèrent, aigrirent les esprits, et amenèrent la révolution qui fit perdre au premier magistrat de la république le pouvoir dont il avait dépassé les limites. Dans ces troubles civils, la plus grande partie de la force publique, la marine demeura fidèle à la maison d'Orange, même après son expulsion. Les troupes de terre se divisèrent; quelques-unes se jetèrent dans les places, mais le plus grand nombre passa dans les rangs des patriotes et suivit l'impulsion qu'avaient donnée Amsterdam, et, après elle, toutes les grandes villes.

Un tel état de choses devait amener la guerre; il était sage, il était urgent de s'y préparer, car on pouvait croire que l'Angleterre ne manquerait pas de saisir l'occasion de se venger du puissant secours porté par la France à la cause de l'indépendance des colonies anglaises, et que, assurée de l'intervention de la Prusse, elle susciterait à sa rivale une guerre de terre sur le vieux théâtre des Pays-Bas. L'empereur d'Autriche, alors occupé de la guerre aussi malheureuse que mal conduite contre les Turcs, ne pouvait faire marcher dans ces provinces que des forces peu considérables; mais le pacte de famille l'obligeait

à fournir un contingent; et, si la France jugeait nécessaire à sa sûreté de porter un corps d'armée sur la frontière de Hollande, il ne pouvait refuser le passage.

Il était évidemment de l'intérêt de la France de soutenir le parti populaire en Hollande, et d'y prévenir la facile invasion des Prussiens : c'est dans ce but qu'on annonça la formation d'un camp à Givet et des rassemblements de troupes en Artois et dans les Évêchés. On fit grand bruit de ces préparatifs; le premier ministre, l'archevêque de Sens, redoutait l'explosion d'une guerre que l'état de fermentation intérieure aurait dû lui faire désirer; il se flatta que des menaces suffiraient pour affermir le parti français en Hollande, et qu'il maintiendrait la paix sans faire de honteuses concessions; mais pendant qu'il paralysait dans le conseil les efforts de ses collègues et l'ardeur que montraient les troupes de terre et de mer; pendant qu'il se laissait braver par l'ambassadeur d'Angleterre, le duc de Brunswick marchait sur la Hollande à la tête d'une armée prussienne, et cependant la France n'avait jamais été dans une position plus avantageuse pour entreprendre une guerre, et n'en avait eu de motifs aussi pressants. Le matériel de la marine avait été depuis la paix parfaitement rétabli sous le ministère aussi éclairé que prévoyant du

maréchal de Castries; le personnel était plein de vigueur, de talents exercés et d'ambition de gloire. Les troupes de terre étaient fort belles, en très-bon état et portées dans toutes les armes à un haut degré d'instruction. La France pouvait armer une flotte nombreuse dans ses ports de l'Océan beaucoup plus promptement que l'Angleterre, dont tous les matelots étaient alors dispersés sur des bâtiments de commerce dans des parages lointains. Une armée de soixante mille hommes pouvait en quelques semaines être prête à sortir des frontières.

Ce fut dans ces circonstances qu'on apprit à Versailles les mouvements de l'armée prussienne, et qu'on eut la certitude que le duc de Brunswick allait pénétrer jusqu'au cœur de la Hollande.

Le comte de Saint-Priest, ancien ambassadeur à la Porte, et ministre d'État, reçut l'ordre de se rendre à Breda où s'étaient retirés les chefs du parti patriote, et d'y conférer avec eux sur leurs moyens de défense et sur les secours que la France pourrait leur fournir assez à temps pour résister à l'attaque des Prussiens, en attendant qu'on pût agir avec des forces plus importantes. Le lieutenant général marquis de Lambert, que j'accompagnai, fut adjoint au comte de Saint-Priest pour éclairer dans cette conférence les

questions militaires qu'on devait y traiter. Le ministre plénipotentiaire partit en sortant du conseil, avant que nous eussions reçu nos instructions; nous fîmes la plus grande diligence pour le rejoindre. Les commissaires hollandais, présidés par le célèbre Paulus, exposèrent d'abord la situation presque désespérée de leurs amis, et nous donnèrent sur les progrès de l'invasion des détails qu'on ignorait à Versailles. On y savait seulement que la ville d'Utrecht avait été occupée par les Prussiens, qu'on se préparait à Amsterdam à ouvrir les écluses et à tendre la grande inondation. On avait décidé que le marquis de la Fayette s'embarquerait à Dunkerque sur une frégate avec quelques autres bâtiments et un petit corps de troupes pour se jeter dans Amsterdam. M. Paulus n'eut pas de peine à nous prouver combien ces moyens étaient tardifs et insuffisants; il nous fallut entendre les reproches les plus amers : *Les Français*, nous dit-il, *inutiles amis, ne peuvent plus paraître devant les Prussiens que comme de faibles ennemis.* Le comte de Saint-Priest releva avec dignité ces vitupérations, et s'efforça de ranimer leurs espérances. *S'il reste encore*, ajouta M. de Paulus, *une lueur d'espoir, c'est dans la défense d'Amsterdam; tous les polders, entre les grandes digues et la mer de Harlem, sont déjà inondés, et les Prussiens, qui*

occupent sans doute tout le pays, ne peuvent s'approcher de la ville qu'en suivant les digues de l'est et de l'ouest. Il semble qu'après avoir fait de si grands sacrifices, les accès de la ville, sur ces deux points, pourraient être facilement et assez longtemps défendus, pour donner le temps de venir à notre secours; mais il faudrait relever le courage et la confiance des habitants, et surtout pourvoir au payement de la solde des troupes qui se sont retirées à Amsterdam, et parmi lesquelles se trouvent les officiers et canonniers de l'artillerie française que le roi de France nous avait envoyés sècrètement; mais nous ne pouvons plus avoir aucune communication avec Amsterdam, puisqu'il faudrait passer à travers les postes prussiens. — Eh bien! dit le marquis de Lambert, *je hasarderai de le faire, et d'aller juger par moi-même de la situation de la ville et de la possibilité d'en organiser la défense.*

Cette offre ayant été acceptée par les commissaires, et notre hasardeuse entreprise approuvée par le comte de Saint-Priest, nous nous déguisâmes, M. de Lambert et moi, sous un costume de marchands de Bruxelles qui tentaient d'entrer à Amsterdam pour leurs affaires de commerce. On nous fabriqua des passe-ports; nous emportâmes pour un million de lettres de crédit cachées sous nos perruques hollandaises. Nous partîmes le

soir même sans prendre avec nous aucun domestique, nous traversâmes le Bisboz, et nous arrivâmes vers le point du jour à la rive droite de la grande Meuse, où nous trouvâmes un poste de hussards prussiens, qui, après avoir visité nos passe-ports, nous laissa passer sans difficulté. Nous n'en éprouvâmes aucune pour traverser Rotterdam; nous voyagions tranquillement et assez rapidement dans une des petites voitures du pays, espèce de calèche, que nous avions louée à Rotterdam. Le pavillon d'Orange était arboré sur tous les clochers et salué par les bruyantes acclamations du parti stathoudérien. Nous arrivâmes à Leyde à l'entrée de la nuit. La ville était illuminée et occupée par un corps d'infanterie prussienne, et nous apprîmes que le quartier général du duc de Brunswick était à plusieurs milles plus loin sur la droite de la route. Nous rencontrâmes quelques patrouilles de cavalerie qui ne songèrent point à nous arrêter; mais un peu plus loin, à l'entrée d'un village, une troupe de paysans armés nous forcèrent de mettre pied à terre et nous conduisirent chez le bourgmestre où se trouvait l'officier prussien commandant le cantonnement. Nous fûmes sévèrement interrogés; heureusement on ne nous fouilla pas; mais comme nous paraissions très-suspects aux habitants qui nous avaient arrêtés, l'officier déclara

qu'il allait nous envoyer sous bonne escorte au quartier général. On peut juger de notre position. Le marquis de Lambert était très-connu du duc de Brunswick; il avait été reçu chez ce prince peu de temps auparavant, lors de son voyage en Prusse. Nous fîmes bonne contenance, et le hasard aussi nous servit bien. Parmi les Hollandais qui nous interrogeaient se trouvait un maître d'école qui, parlant à peine français, servait d'interprète. L'amour-propre de ce docteur, qui répétait mot pour mot ce que nous disions, et donnait plus de crédit à nos paroles en les traduisant, nous tira d'embarras. Sur sa foi et sa conviction nos passe-ports furent visés, et nous arrivâmes à Harlem encore occupé par les patriotes.

De Harlem à Amsterdam, en suivant la grande digue, nous eûmes le triste spectacle de l'inondation qui couvrait tous les polders et les magnifiques jardins des environs de la ville.

Dès nos premières conférences avec les membres du conseil municipal et le chevalier de Ternan, colonel français qui avait fait la guerre d'Amérique, et auquel le commandement d'Amsterdam avait été confié, nous jugeâmes, M. de Lambert et moi, que les moyens de défense étaient insuffisants, et qu'il n'y avait aucun espoir d'organiser une force capable de résister aux

attaques dont la ville était prochainement menacée par la colonne prussienne qui ne pouvait tarder à se présenter du côté de Harlem, et celle qui, ayant débouché par Utrecht, et suivi le bord de la mer, était au moment de s'emparer du fort et de la grande écluse de Muiden. Ce dernier poste était le plus important, et comme on nous assurait qu'il était en bon état et serait vaillamment défendu, le marquis de Lambert voulut le reconnaître lui-même. Nous y allâmes donc à pied (la distance est d'environ deux milles) avec quelques officiers français, parmi lesquels se trouvait mon ami M. Poncet, et qui était alors aide de camp du comte de Maillebois. Nous marchions sur la crête de la digue; nous remarquions une frégate et deux bricks qui s'approchaient de la côte, et qu'on nous disait appartenir au parti patriote. Mais ces bâtiments, se trouvant à demi-portée, arborèrent tout à coup le pavillon orange, et nous canonnèrent si vivement que nous fûmes forcés de descendre sur le revers de la digue pour parvenir jusqu'au fort. Cette indication d'une attaque combinée, le mauvais état de ce fortin, et le découragement de la faible garnison qui s'y était renfermée, ne nous laissèrent aucun doute sur l'inutilité des derniers efforts du parti vaincu.

Rentrés dans Amsterdam, il ne nous resta plus

qu'à distribuer les secours en argent dont le marquis de Lambert était autorisé à disposer; nous revînmes par Harlem et la Haye, et, avant de rejoindre le comte de Saint-Priest, nous apprîmes la capitulation d'Amsterdam. Les chefs du parti si impolitiquement, si honteusement abandonné, vinrent chercher un asile en France, pendant que les Prussiens achevaient de rétablir la maison d'Orange, et que l'Angleterre triomphait sans avoir combattu.

L'archevêque de Sens, déjà engagé dans les difficultés de finances qui provoquèrent la résistance des parlements et la première explosion de l'opinion publique, feignait encore de protéger le parti patriote en Hollande, et prêtait l'oreille aux propositions qui lui étaient faites pour le relever avec éclat. Dans cette vue, et pour donner quelque substance à de vagues projets, on décida qu'il serait formé des camps d'exercice à Metz et à Saint-Omer.

J'avais repris sous les ordres du chevalier de la Luzerne, qui avait remplacé le maréchal de Castries au ministère de la marine, le travail de rédaction des ordonnances des colonies; je continuais aussi d'être employé à des reconnaissances et des missions particulières par le conseil de la guerre. Le marquis de Lambert et le comte de Saint-Priest me chargèrent de rédiger secrète-

ment, de concert avec M. Paulus, un plan d'invasion en Hollande. La plus grande partie du mémoire, dont j'ai conservé la minute, fut écrite d'après les indications et presque sous la dictée de M. Paulus, vers le mois de mai 1788. Ce projet était divisé en quatre articles :

ARTICLE PREMIER.

Raisons politiques d'entreprendre une expédition contre la Hollande; dispositions générales qui peuvent y être relatives.

ART. II.

Point de rassemblement des troupes qui doivent être employées à cette expédition.

ART. III.

Marche de l'armée par les Pays-Bas autrichiens.

ART. IV.

Plan d'opérations.

A ce mémoire étaient joints 1° une description topographique de la frontière de Hollande, depuis Grave et Nimègue jusqu'à Gertruidenberg et Breda, ainsi que du cours de la Meuse, du Wal et du Leck; 2° un détail des moyens par lesquels on pouvait couvrir les préparatifs, et

en dérober le secret jusqu'au moment de l'exécution.

On partait de cette base convenue, qu'une ligue des puissances du Nord contre la France était résolue; que l'Angleterre armait, et ne laisserait pas échapper l'occasion d'engager la France dans une guerre continentale; que plus tard la Hollande deviendrait le centre et le foyer de la ligue; que l'Angleterre irait y doubler ses forces de mer dans ses chantiers, et former ses magasins dans ses places; et qu'il convenait à la France de prévenir un orage qu'on ne pourrait dissiper par la voie des négociations.

La situation des affaires dans l'intérieur, loin d'être un obstacle au développement de nos forces, était un motif de plus pour relever notre considération au dehors et la réputation de nos armes. Cette guerre n'était pas moins populaire que l'avait été celle de l'indépendance américaine. Elle était ardemment désirée par l'armée, dont elle aurait retrempé le moral et raffermi la discipline. Enfin, pendant la tenue des états généraux, elle ne pouvait qu'affermir l'autorité royale, éteindre des ferments de discorde, en partageant l'attention et l'intérêt public entre les affaires du dedans et celles du dehors.

On voit par la division des objets traités dans ce mémoire, dont il me suffit d'avoir exprimé la

substance, qu'il serait superflu d'en rappeler les détails, puisqu'ils eurent à peine un commencement d'exécution. On rassembla des troupes aux camps de Metz et de Saint-Omer, mais il n'y eut aucune intention sérieuse d'intervenir à main armée dans les affaires de Hollande. On laissa la Prusse et l'Angleterre consolider leur alliance, ménager les intérêts de l'Autriche dans les Pays-Bas, et observer de concert les événements intérieurs que devait faire pressentir l'agitation des esprits en France.

Je fus employé, comme premier aide maréchal des logis, au camp de Saint-Omer, où commandait en chef M. le prince de Condé; ce camp était formé d'environ vingt mille hommes d'infanterie et de quatre mille de cavalerie. J'y fus extrêmement occupé de divers détails de service, de projets de grandes manœuvres et d'application au terrain. On remarqua dans ce rassemblement la bonne tenue et le haut point d'instruction des troupes; mais on put observer aussi le relâchement de la discipline, principalement parmi les officiers, la plupart mécontents des changements fréquents, ennuyés de la vie de garnison, dégoûtés par la lenteur de l'avancement et l'éloignement des emplois supérieurs, presque exclusivement réservés à la noblesse de de la cour. Le brave prince de Condé s'y montra

comme le père du soldat, juste, bon, accessible et digne de l'affection qu'il inspirait.

Après la levée du camp je revins à Paris, où je repris, avec M. de Lambert, mes occupations ordinaires. L'archevêque de Sens avait quitté le ministère, et le comte de Puységur avait remplacé le comte de Brienne au département de la guerre. Il m'appela auprès de lui, et M. de Guibert, qui avait éprouvé quelques désagréments à l'assemblée de la noblesse de son bailliage, ayant donné sa démission de la place de rapporteur au conseil de la guerre, je fus nommé pour le remplacer, et tenir la plume du conseil. On y poursuivit la discussion et le travail de rédaction des ordonnances d'organisation de service et de manœuvres des différentes armes. Je m'attachai, dans plusieurs mémoires qui furent approuvés par le ministre, à donner plus d'ensemble et d'unité au système d'administration de la guerre, qui avait été trop ramifié; ce travail fut fait avec M. Gau, commissaire des guerres et depuis conseiller d'État.

La position dans laquelle je me trouvais alors avait, sous tous les rapports, dépassé mes espérances. Doublement heureux de la devoir à mon excellent patron, je ne formais d'autre vœu, je n'avais d'autre ambition que de justifier ses bontés par mon zèle et mon travail assidu. J'étais

satisfait des relations honorables que me donnait ma place, je n'étais pas atteint par les traits de l'envie. Non moins heureux dans l'intérieur de ma famille, que madame Dumas venait d'augmenter d'une seconde fille, tout me souriait; je partageais avec d'honorables amis, mes anciens compagnons d'armes, des espérances d'un meilleur ordre de choses dans l'administration des affaires publiques. La prochaine réunion des états généraux semblait faire renaître la France à la vie des lois; je prenais un vif et sincère intérêt aux discussions dont ce grand événement était le sujet. Je me félicitais d'être placé de manière à jouir pleinement de ce grand spectacle et de voir sceller l'alliance de l'autorité du prince et de la liberté de la nation : *principatum et libertatem.* Ce fut le meilleur temps de ma vie.

La fermentation des esprits et les coups déjà portés aux bases des anciennes institutions pouvaient, à la vérité, faire pressentir un ébranlement général. Les puissants effets de l'opinion publique, accélérés par la liberté de la presse et l'usage intempestif qu'on avait fait de l'autorité arbitraire, avaient détruit le prestige, usé les vieux ressorts du gouvernement. L'horizon se chargeait d'orages, et cependant la sécurité des citoyens de tous les ordres n'était point troublée. Lorsque je me représente encore aujour-

d'hui l'état de la société à l'époque de la réunion des états généraux, je ne me souviens point d'y avoir aperçu ni défiance, ni terreur de l'avenir. Jamais peut-être le reproche de légèreté et de témérité adressé dans tous les temps au caractère français, ne fut plus mérité. On parlait de l'établissement d'une nouvelle constitution de l'État, comme d'une œuvre facile, comme d'un événement naturel. Dans l'ivresse de ces jours de fête et d'espérance, nos regards s'arrêtaient à peine sur les obstacles qu'il fallait surmonter avant de poser les premiers fondements de la liberté, avant de consacrer les principes que repoussaient l'esprit de la cour, les ordres privilégiés, les grandes corporations, les vieilles coutumes. Mais je ne dois point oublier qu'en dictant ces mémoires, je n'ai point entrepris d'écrire l'histoire de mon temps. Assez de matériaux sont déjà préparés ou plutôt amoncelés. Des écrivains distingués ont déjà exploité cette mine féconde; ils ont comparé les faits d'une authenticité généralement reconnue avec les relations et les dépositions des hommes de divers partis, de diverses opinions, témoins ou acteurs de ce drame terrible; ils ont même devancé, présumé les jugements de la postérité. Sincère selon ses propres lumières, selon ses vues politiques, selon ses affections, chacun de ces écrivains de l'his-

toire de notre révolution, faisant profession d'impartialité, a prononcé son arrêt d'une manière positive, tant sur les causes générales et particulières que sur les effets inévitables des divers événements. Je n'imiterai point cette audace, et, me bornant à rapporter ce que je suis certain d'avoir vu et entendu dans la position où je me trouvais placé, je dirai (je le répète) : *J'étais là, telle chose m'advint.*

LIVRE CINQUIÈME.

Premiers troubles dans Paris. — 14 juillet 1789, scène des invalides. — Première formation de la garde nationale de Paris. — Licenciement des gardes françaises. — Mission à Rouen. — Mémoire sur la constitution de l'armée. — Repas des gardes du corps. — 5 et 6 octobre 1789. — Organisation des départements. — Troubles dans le Midi. — Mission à Bordeaux, Montauban et Toulouse. — Travaux divers. — Mission en Alsace. — Fuite du roi, et arrestation à Varennes. — Retour à Paris. — Situation des esprits après l'événement. — Commandement à Metz. — Insurrection du régiment de Nassau. — Formation de la première batterie d'artillerie à cheval. — Examen des papiers du marquis de Bouillé. — Élection à l'assemblée législative.

CONSTAMMENT occupé au conseil de la guerre et dans le cabinet du ministre, je ne m'éloignais que rarement de Versailles, et je suivais avec un vif intérêt les mouvements et les intrigues auxquels donnèrent lieu les séances et les discussions orageuses des trois ordres avant leur réunion à

l'assemblée nationale. Lorsque Necker fut renvoyé du ministère, et que le comte de Puységur et le comte de Saint-Priest, qui partageaient ses opinions, durent se retirer, le conseil de la guerre fut d'abord suspendu, et, bientôt après, supprimé. Je fus gratifié à cette époque d'une pension de retraite; aucun des membres de ce conseil ne fut employé par le maréchal de Broglie, entre les mains duquel furent remises les affaires de la guerre. J'accompagnai à Paris le comte de Puységur, et je retournai à Versailles pour mettre en ordre les papiers du conseil qui m'avaient été confiés. J'assistai aux mémorables séances de l'assemblée nationale pendant l'explosion des troubles de Paris; j'entendis les discours de Mirabeau, et sa fameuse adresse au roi pour le renvoi des troupes; je me réunis à mes amis, MM. de Lameth, dont la famille était fort alarmée à cause des actes de violence dont ils étaient personnellement menacés. J'eus occasion de m'entretenir avec Barnave, Duport, le général de la Fayette et d'autres membres de la minorité de la noblesse, sur la situation critique des affaires; à mes yeux la guerre civile était imminente, et je crois encore aujourd'hui que la bonté de Louis XVI, et son amour sincère pour son peuple, empêchèrent seuls qu'elle n'éclatât. Je rentrai chez moi, à Paris, le 13 juillet, avec le

marquis de Lambert. Son hôtel était au faubourg Saint-Germain; j'étais logé dans la maison de mon beau-père, rue Thévenot; nous nous séparâmes à la place Louis XV. L'aspect de Paris était sombre et triste: les événements de la veille, l'inutile et maladroit essai de la force, les charges de cavalerie contre la foule inoffensive, dans le jardin des Tuileries et sur les boulevards, avaient indigné et affligé tous les honnêtes citoyens. Un grand nombre de vagabonds étrangers à la ville de Paris, et qui s'y étaient jetés depuis le commencement des troubles, parcouraient les divers quartiers, se grossissaient des ouvriers qui désertaient leurs ateliers. Ils s'étaient emparés, çà et là, de toutes sortes d'armes; ils poussaient des cris de révolte : les habitants paisibles fuyaient à l'approche de ces groupes; toutes les maisons se fermaient, et partout où ne se rencontraient point ces hordes de frénétiques, les rues semblaient désertes et inhabitées. Lorsque j'arrivai chez moi, dans le quartier Saint-Denis, l'un des plus populeux de Paris, plusieurs de ces brigands y répandaient l'épouvante en tirant des coups de fusil en l'air.

On sait que les scènes de désordre qui eurent lieu au Palais-Royal, au faubourg Saint-Antoine, etc., inspirèrent aux habitants une juste et salutaire terreur, réveillèrent leur sollicitude, celle

des magistrats et de l'assemblée des électeurs, et donnèrent lieu à la formation spontanée de la milice bourgeoise. J'allai rejoindre ma famille, qui s'était réfugiée rue des Vieilles Audriettes, au Marais, chez mon ami le général Pâris.

Le lendemain, 14 juillet, je montai à cheval vers sept heures du matin, pour me rendre chez le marquis de Lambert, rue Saint-Guillaume, faubourg Saint-Germain. Je fus arrêté sur le Pont-Neuf, en face de la statue de Henri IV, à l'épée duquel on avait attaché la nouvelle cocarde nationale aux trois couleurs. Un groupe de femmes établies devant le piédestal vendaient de ces cocardes et obligeaient tous les passants à s'en décorer. En arrivant chez le marquis de Lambert, j'appris qu'il était à l'hôtel du baron de Bezenval, commandant les troupes campées au Champ de Mars; je m'y rendis sur-le-champ et je fus témoin de l'anxiété et de l'irrésolution des généraux et des officiers supérieurs qui s'y trouvaient rassemblés. M. le duc Duchâtelet, commandant les gardes françaises, s'y trouvait avec quelques officiers de son régiment. On venait, je crois, de recevoir de Versailles l'ordre de lever le camp. On annonçait qu'un grand attroupement allait se porter sur l'hôtel des Invalides. Le quartier général se dispersait. Mon camarade Berthier, qui remplissait les fonctions de chef d'état-major, était

fort embarrassé de son portefeuille, et nous allâmes ensemble l'enterrer, dans un bosquet, au fond du jardin. Un instant après, un cri d'alarme attira notre attention au dehors; nous nous séparâmes. Je remontai à cheval, et comme je me dirigeais vers le boulevard, dans l'intention de me rendre à l'hôtel de Lameth, rue Notre-Dame des Champs, j'aperçus, entre les quinconces des Invalides, une foule immense qui venait par les quais. Elle était précédée et conduite par deux hommes à cheval, dont l'un en habit écarlate faisait flotter un grand drapeau jaune. Je m'arrêtai aussi près de la grille qu'il me fut possible d'en approcher sans être engagé dans la foule. Les canonniers des Invalides étaient à leurs pièces, la mèche à la main, et prêts à faire feu. M. le comte de Sombreuil, gouverneur de l'hôtel, ayant son cordon rouge sur l'habit, était debout sur le parapet, à la droite de la grille, et semblait être prêt à donner le signal. Il y eut dans la foule, qui s'approchait au pas de course, un moment d'hésitation; et plusieurs des plus avancés se jetèrent à gauche, deux ou trois d'entre eux vinrent se mettre à l'abri sous le poitrail de mon cheval, entre le fossé et le quinconce. La foule immense qui poussait les premiers rangs, les força à se précipiter dans le fossé. Je ne doutai pas qu'il n'y eût au moins une première décharge; mais

en un clin d'œil, l'escarpe fut escaladée, les pièces abandonnées, et la grille forcée. En même temps, la plus grande partie de la foule tournant l'hôtel, se jeta sur le boulevard, et j'entendis un de ceux qui étaient à cheval, crier : A la porte de la boulangerie! allons chercher des armes! Il y avait en effet, dans l'église des Invalides, un dépôt d'armes, qui fut entièrement pillé. Par la position où je me trouvais pendant ce mouvement, il me devenait difficile de me dégager. Je regagnai lentement le boulevard; mais j'apercevais déjà qu'on arrêtait les voitures, et qu'on dételait les chevaux, en criant qu'il fallait mener les canons à la Bastille. J'eus bientôt mon tour, et je courus un véritable danger. Je fus enlevé de dessus mon cheval et jeté dans un des petits fossés creusés entre les arbres. Je me relevai promptement, saisissant les rênes de mon cheval; je tins aux gens qui m'entouraient le langage qui pouvait leur persuader que j'étais des leurs. Quelques-uns de ceux qui suivaient les hommes qui m'avaient désarçonné prirent mon parti et me remirent à cheval. Je fis quelques pas avec eux; et, comme la foule se portait vers la porte de la boulangerie, je profitai de l'occasion, et je m'échappai au plus grand train de mon cheval. On cria derrière moi : *C'est un traître! arrêtez!* On me tira quelques coups de fusil

qui ne pouvaient plus m'atteindre, et j'arrivai à l'hôtel de Lameth. Je m'entretins avec mes amis des scènes dont je venais d'être témoin, et de la terrible crise qu'elles annonçaient. L'issue devait évidemment faire triompher le parti patriote, et confondre les projets des ennemis de la liberté; mais le spectacle d'un peuple en délire, les vœux et les efforts des gens de bien, mêlés avec les actes d'une licence effrénée, affligeaient tous les cœurs généreux, envenimaient les haines et les justes ressentiments contre les mauvais conseillers dont l'orgueil et la téméraire résistance à l'opinion publique avaient provoqué les désordres. Tels étaient, dans ces circonstances, les sentiments de mes honorables amis, qu'on accusa depuis si injustement d'avoir ourdi des trames pour faire éclater cette grande émeute, et qui, sachant bien distinguer la cause et les effets du grand mouvement national d'avec tant d'excès, tant de malheurs inévitables, ne s'occupaient que des moyens de rétablir l'ordre et la confiance. Ils retournèrent à leur poste, naguère si périlleux, dans l'assemblée nationale, et j'allai rejoindre ma famille dans la maison où elle s'était réfugiée. Ma présence la rassurait, et je ne la quittais que pour aller m'informer de tout ce qui se passait et en juger par moi-même. Je n'avais plus d'autre emploi, d'autre fonction pu-

blique à remplir que celle de directeur général du dépôt des cartes et plans de la guerre. Cette place, vacante par la mort de M. Devaux, m'avait été confiée peu de temps avant la dissolution du conseil de la guerre; elle exigeait ma résidence à Versailles. Je me préparais à y retourner, lorsque le général la Fayette, nommé commandant des gardes bourgeoises, dont la formation, d'abord spontanée, avait été provisoirement régularisée par l'assemblée des électeurs de Paris, m'invita à me rendre auprès de lui. Un plan d'organisation de milice nationale, que l'indiscipline et l'espèce de dissolution des gardes françaises rendait très-urgent, avait été proposé par Alexandre Lameth au comité des électeurs; les bases en furent discutées dans une conférence qui eut lieu chez le général la Fayette, et à laquelle se trouvèrent Lameth, Barnave, Duport, et quelques autres principaux membres de l'assemblée nationale. J'y fus appelé, et après avoir recueilli les diverses opinions, je rédigeai la note suivante que M. de la Fayette approuva et envoya sur-le-champ au comité militaire, séant à l'hôtel de ville.

Note pour servir au mémoire sur la formation des milices parisiennes.

« Le but de cette note est de déterminer une « formation qui n'astreigne pas à un régime pu-

« rement militaire la milice bourgeoise, et qui,
« cependant, l'organise et la dispose de la ma-
« nière la plus propre à conserver l'esprit de son
« institution, sa force et sa parfaite liberté dans
« le service qu'elle veut s'imposer pour le bien
« de la chose publique.

« On considérera d'abord que les milices bour-
« geoises, auxquelles on pourrait donner le nom
« de *milices parisiennes*, *gardes parisiennes*, ou
« même *gardes nationales parisiennes*, doivent
« être composées : 1° d'une partie de soldats ré-
« guliers, engagés et tenus dans une exacte dis-
« cipline, payés pour faire continûment le ser-
« vice que les bourgeois ne pourraient faire à
« des périodes fixes sans se déranger de leurs
« utiles occupations; et, 2° d'une beaucoup plus
« grande partie de bourgeois, volontairement
« immatriculés dans chaque district et dans une
« proportion relative à la population et à l'espèce
« de population.

« Ces deux principes une fois consentis, la
« ville étant divisée en soixante districts, on pro-
« posera de former soixante bataillons de cinq
« cents hommes, et d'attacher à chacun une es-
« couade de dix cavaliers : ce qui portera la tota-
« lité des milices parisiennes à un effectif de
« trente mille six cents hommes, dont six cents
« cavaliers.

« On pourrait partager cette totalité en six « divisions, qui porteraient le nom de la cité et « des cinq principaux faubourgs, et qui seraient « composées chacune de dix bataillons d'infante- « rie et de cent cavaliers.

« Chaque bataillon serait formé de cinq com- « pagnies, chacune de cent hommes.

« La première compagnie serait toujours sur « pied, ainsi que les dix cavaliers, et serait for- « mée de soldats engagés. On y incorporerait les « gardes françaises, les soldats passés dans leurs « rangs, enfin un choix fait dans le guet à pied « et à cheval, que l'on supprimerait.

« Les compagnies des gardes françaises se- « raient conservées entières, et celles des grena- « diers seraient attachées au premier bataillon de « chacune des six divisions.

« Chaque compagnie, régulière ou bourgeoise, « serait commandée par un capitaine, un lieu- « tenant et un sous-lieutenant. Ces trois officiers, « dans la première compagnie du bataillon, ou « compagnie régulière, seraient pris dans les ser- « gents du régiment des gardes, et à l'avenir les « sergents monteraient par ancienneté aux em- « plois vacants, et rouleraient ensuite entre eux « dans les grades respectifs.

« Dans les quatre compagnies bourgeoises, « les officiers seraient choisis parmi les bour-

« geois, et au scrutin, dans chaque district.
« Le commandant général des milices pari-
« siennes serait nommé au scrutin par les soixante
« districts; les six commandants de divisions se-
« raient nommés au scrutin par les dix districts
« formant la division.
« Comme la nature du service des milices pa-
« risiennes exige le plus grand accord, la plus
« parfaite uniformité dans les moyens de surveil-
« lance, et suppose une reddition de comptes
« très-fréquente, on proposerait de former l'état-
« major de la manière suivante, et de laisser seu-
« lement ces places à la nomination du comman-
« dant général, parce que leur exercice exige une
« intelligence et une activité particulières; sa-
« voir : Un major ou adjudant général du corps,
« ayant auprès de lui deux aides et deux quar-
« tiers-maîtres pour le détail des corps; et six
« majors particuliers de division, faisant chacun
« le détail de leur division, et ayant à leurs or-
« dres cinq aides-majors, qui feraient chacun le
« détail de deux bataillons.
« On proposerait de donner le même uniforme
« à la totalité des milices parisiennes, et l'on fixe-
« rait ainsi les couleurs de la cocarde nationale :
« *Habit bleu de ciel, parement blanc, collet*
« *rouge.*
« Toutes les compagnies régulières et bour-

« geoises seraient vêtues, équipées et armées de
« même.

« Les gardes françaises, devenues milices pa-
« risiennes, resteraient dans les casernes qu'elles
« occupent. Les quatre autres compagnies par
« bataillon auraient chacune un emplacement
« qui servirait de dépôt d'armes, et qui serait
« assez grand pour servir de lieu d'assemblée à
« la totalité de la compagnie.

« Soixante pièces de canon d'un calibre uni-
« forme seraient réparties aux soixante batail-
« lons. On pourrait former une compagnie d'ar-
« tillerie par division, dont un quart serait
« composé de soldats réguliers, et il faudrait
« nommer aussi un commandant général inspec-
« teur de l'artillerie et des munitions de guerre.

« Si, d'après cette note, on faisait un mémoire
« détaillé sur la formation des milices pari-
« siennes, on y indiquerait sans doute les diffé-
« rents règlements qui devraient être donnés par
« la municipalité :

« 1° Celui de la formation et organisation des
« milices parisiennes;

« 2° Celui de l'administration : solde et habil-
« lement;

« 3° Celui du service. »

Les bases contenues dans cette note furent
unanimement adoptées par le comité militaire,

et le général la Fayette, chargé de l'exécution de ces dispositions, me remit la minute écrite de ma main et que j'ai conservée. On y lit à la marge ce peu de mots :

« Ces notes sont recommandées par le mar-
« quis de la Fayette à l'attention très-particulière
« de MM. du comité militaire; il les prie de les
« lui renvoyer quand ils en auront fait usage. »
— *Je verrai ces messieurs à midi.*

Signé LA FAYETTE.

(23 juillet 1789).

Je rédigeai, sans perdre un instant, les trois règlements annoncés dans la note; je fus aidé dans ce travail par le colonel Gouvion, aide de camp du marquis de la Fayette, et son fidèle compagnon d'armes pendant les guerres d'Amérique, et par le commissaire des guerres Chadelas, ancien secrétaire du comte de Guibert, et depuis secrétaire du conseil de la guerre. Appelé par le général à remplir les fonctions de commandant en second de la garde nationale parisienne, le colonel Gouvion s'y refusa d'abord avec obstination; il voulait absolument me laisser ce poste difficile, auquel le rendaient très-propre son expérience, sa fermeté et son dévouement éprouvé à la personne du commandant en chef. Il fallut vaincre sa modestie, lui prouver

qu'il était, par sa position auprès du général, plus populaire, et par là plus utile au succès de la nouvelle organisation, qu'un officier supérieur, qui, peu de jours auparavant, siégeait dans le conseil de la guerre, et dont on pouvait facilement, dans de telles circonstances, faire suspecter le patriotisme.

Satisfait d'avoir concouru à décider le brave Gouvion à ce sacrifice, j'indiquai quelques officiers de l'armée, parmi lesquels se trouvaient mon frère Dumas de Saint-Marcel, capitaine au régiment d'Aquitaine, et mon ami Lajard, lieutenant au régiment de Médoc, comme les plus propres à remplir les fonctions de majors de division. Lajard fut chargé de celles de major général. Il les remplit avec un zèle et une intelligence qui lui concilièrent l'estime et la confiance générales.

L'un des principaux avantages de ce plan d'organisation était le licenciement des gardes françaises par la dispersion et la fusion des soixante compagnies dans les soixante bataillons de la garde nationale. Cette opération fut extrêmement difficile à cause de l'indiscipline qui régnait dans ce corps depuis les derniers troubles, auxquels le plus grand nombre des soldats avaient pris part, et à cause des rivalités, des prétentions, des exigences des sous-officiers. Les sergents des gardes françaises formaient réellement un corps

d'officiers très-instruits, très-recommandables par leur bonne conduite; ils avaient pris sur les soldats l'influence que les officiers, moins rapprochés d'eux et négligeant les détails du service, avaient graduellement perdue. Plusieurs d'entre eux tenaient beaucoup à la conservation du régiment des gardes françaises et ne voulaient abandonner ni leurs drapeaux, ni leurs priviléges, ni leurs casernes; de plus hautes intrigues se mêlaient à ces vifs débats; et cependant il fallait conjurer cet orage qui pouvait amener une crise dangereuse pour la cause de la liberté. Je secondai M. de la Fayette dans cette pénible négociation; Paris en dut le succès à sa fermeté, à son esprit conciliant, à l'autorité de ses paroles; on le dut aussi au zèle généreux des banquiers Jauge et Cottin, qui, sur la parole du général, prêtèrent environ douze cent mille francs, représentant la valeur des masses, qui furent distribués aux gardes françaises au moment de la dissolution.

Je continuai de m'occuper de tous les détails de l'organisation des gardes nationales parisiennes; j'en pris l'uniforme, et me fis inscrire comme simple fusilier dans ma section, celle dite de Bonne-Nouvelle; j'y faisais régulièrement mon service, et plus tard, comme le commandant en chef et tout son état-major me pressèrent de prendre

mon rang dans l'état-major général, j'acceptai le titre et les fonctions gratuites d'adjudant général ou maréchal des logis, correspondant au grade que j'occupais dans l'armée.

Je n'écris point l'histoire de la révolution, sur laquelle tant d'auteurs contemporains, acteurs ou témoins, se sont exercés à l'envi, et que tant d'autres, qui ne l'avaient point vue, ont témérairement voulu juger et fixer d'après des documents diversement imprégnés de l'esprit de parti. Je ne rapporterai donc point dans leur ordre chronologique les immenses travaux de l'assemblée constituante, que je suivais avec un intérêt chaque jour ranimé par les discussions publiques et par les conversations confidentielles de ceux de mes intimes amis qui y prenaient le plus de part. Je ne dirai point (car la postérité pourra seule en juger sainement et le dire) quelle fut l'influence des hommes sur les faits, et quelle fut celle de la force des choses et des événements imprévus sur les résolutions des hommes. Je n'apporte à cet amas de matériaux qu'un bien faible tribut, un témoignage sincère sur les actes auxquels j'ai personnellement concouru. Je dois cependant dire que, d'après tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai lu des travaux de l'assemblée constituante, l'ouvrage de feu mon honorable ami le comte Alexandre de Lameth est celui qui

en donne la plus juste idée. Longtemps encore, après que cette génération se sera éteinte, l'esprit de parti jettera sur la véracité de cette narration des doutes injurieux; mais plus on lui comparera d'autres documents, plus on trouvera celui-ci dépouillé de tout prestige, de tout artifice, et plus on fera foi aux paroles d'Alexandre Lameth.

Dans le courant du mois d'août suivant, les troubles excités dans la ville de Rouen ayant tout à coup suspendu l'arrivage des grains expédiés du Havre pour les subsistances de la ville de Paris, je fus appelé par M. Necker, et chargé de pleins pouvoirs pour y rétablir l'ordre et les communications si importantes dans ces crises.

De retour à Versailles, après avoir rendu un compte satisfaisant de ma mission, je repris mes fonctions de directeur général du dépôt de la guerre. Le marquis de la Tour du Pin, lieutenant général, et l'un des membres de la minorité de la noblesse, venait d'être nommé ministre de la guerre; il m'honorait de sa confiance; j'étais lié avec son fils, le comte de Gouvernet, homme d'esprit, très-actif, plein de zèle pour la bonne cause, que j'avais souvent rencontré chez nos amis communs MM. de Lameth, et dont la sœur avait épousé le marquis de Lameth, l'aîné des quatre frères. Le comte de Gouvernet (depuis

marquis de la Tour du Pin, pair de France, et ambassadeur de France près la cour de Sardaigne) travailla avec moi sous les yeux de son père, à divers plans de réduction et de formation de l'armée, qui furent présentés par le ministre au roi, et ensuite à l'assemblée nationale. Ce mémoire servit de première base aux discussions du comité militaire que l'assemblée nationale venait de former, et dont le comte Alexandre de Lameth fut nommé président. Je ne rappellerai ici que le préambule, pour faire connaître l'esprit dans lequel le plan fut rédigé, et l'indication des principaux détails.

MÉMOIRE AU ROI.

Septembre 1789.

Sire,

« Appelé par Votre Majesté à l'administration « du département de la guerre dans la circons- « tance la plus difficile, mon premier soin a été « d'examiner attentivement cette partie impor- « tante de la force publique, uniquement destinée « à la défense de l'État dont Votre Majesté est « spécialement chargée. Je me suis pénétré des « principes et des sentiments qui dirigent Votre « Majesté, et doivent lui faire rechercher, dans « la constitution même du royaume, dont l'as-

« et des soldats, déjà garanti par le serment,
« prenne sa source dans un sentiment de frater-
« nité, et qu'ils cessent d'être étrangers au sein
« de la France. Vos intentions patriotiques, Sire, ne
« sauraient être trop publiées, et je dois répéter
« à Votre Majesté, que puisqu'elle est convaincue
« que les principes de la constitution militaire
« doivent être pris dans la constitution générale,
« il est important que sa résolution à cet égard
« soit incessamment connue, et qu'elle ordonne
« à son ministre de soumettre à l'assemblée na-
« tionale le plan ci-après :

Projet de constitution pour l'armée française.

Ce plan était divisé en divers titres, dont les trois principaux étaient ainsi dénommés : *Constitution de l'armée; composition de l'armée; organisation et répartition des armées.*

Sous le titre de : *Constitution de l'armée*, on avait indiqué les moyens : 1° de recrutement par la voie du sort dans les bataillons de milice considérés comme dépôt et comme réserve; 2° les écoles militaires spécialement et exclusivement destinées à fournir des officiers; 3° les règles d'avancement.

Sous le titre de : *Composition de l'armée*, se trouvait la formation des différentes armes et leur force respective, conformément aux dernié-

res ordonnances rédigées par le conseil de la guerre.

Sous le titre de : *Organisation et répartition des armées,* on établissait d'une manière relative au plan général de défense du royaume quatre armées actives, permanentes, et complétement organisées sous tous les rapports, savoir : *l'armée de Flandre, l'armée d'Alsace, l'armée des Alpes et de la Méditerranée, l'armée des Pyrénées et de l'Océan.* La répartition du nombre de bataillons et d'escadrons; celle des armes spéciales; l'emplacement des arsenaux, des équipages de toute espèce, des magasins d'approvisionnements et d'effets, étaient fixés selon la nature du pays, relativement aux différents fronts de frontières; on admettait seulement la mobilité des divisions dans les armées et d'une armée à l'autre; on donnait au commandant en chef de chaque armée les mêmes pouvoirs, la même latitude qu'il aurait eus en campagne.

Ce plan général de *constitution,* de *composition* et d'*organisation* des forces militaires de la France était à peu près le même que celui qui avait été précédemment proposé et discuté dans l'ancien conseil de la guerre, et qu'on avait morcelé par l'établissement des divisions territoriales; c'est aussi le même qu'ont depuis adopté d'autres grandes puissances, telles que la Prusse et la

Russie; enfin c'est celui qui convient le plus à la France, parce qu'il offre des avantages qui l'emportent de beaucoup sur les inconvénients qu'on a fait remarquer pour différer son exécution; il se combine aussi mieux qu'aucun autre avec le système économique des réserves, et surtout avec celui d'une bonne organisation des gardes nationales.

Retenu par ces occupations, je ne quittai presque point Versailles pendant tout le mois de septembre; je logeais au petit hôtel de la Guerre, rue de l'Orangerie, dans l'appartement qu'avait occupé mon prédécesseur, le comte de Guibert. Je partageais l'anxiété que causaient à mes amis les intrigues qui se tramaient au château, et la fermentation qu'une aveugle présomption et de criminelles folies ne pouvaient manquer d'exciter au sein de la capitale. D'un et d'autre côté, les agitateurs voulaient une crise; ceux de la cour la rendirent inévitable. Je me trouvai dans une loge au fameux repas donné par les gardes du corps, le 1er octobre, dans la grande salle des spectacles de la cour, et je fus profondément attristé de ces provocations insensées. J'avais vu de trop près les mouvements révolutionnaires du mois de juillet, pour qu'il me fût permis de douter des conséquences prochaines de ce vain essai de contre-révolution. Un tel éclat devait enflammer

au plus haut degré les fureurs populaires, les justifier, si jamais elles pouvaient l'être, diviser ou paralyser l'influence de l'assemblée nationale et la force publique qui pouvaient leur être opposées : c'est ce qui arriva peu de jours après.

Entre toutes les relations des événements des 5 et 6 octobre 1789, publiées par les écrivains des deux partis, celle de l'abbé de Montgaillard m'a paru, à beaucoup d'égards, l'une des plus véridiques; je vais à mon tour déposer ici, comme témoin oculaire, la déclaration que j'aurais faite dans ma conscience et sur mon honneur devant le tribunal, si j'y avais été appelé : ce témoignage, à bien dire, n'est que le journal de ce que j'ai vu par moi-même pendant les vingt-quatre heures du 5 au 6 octobre, rien de moins, rien de plus.

Le 5, vers onze heures du matin, je me rendis avec le comte de Gouvernet, à l'assemblée nationale; la séance n'était point encore ouverte : pendant que nous causions dans la galerie autour de l'amphithéâtre, avec quelques membres de nos amis, Mirabeau arriva, et dit, en passant près de nous : « Il y a grand mouvement à Paris; « ils veulent tous marcher sur Versailles. » D'autres membres de l'assemblée répandirent en même temps la même nouvelle. On en raisonnait diversement. Nous retournâmes, M. de Gouvernet et moi, chez son père, le ministre de la guerre,

pour l'informer de ce qui se passait; j'allai aussi chez le comte de Saint-Priest, qui était déjà instruit de ce mouvement. Nous reçûmes d'heure en heure des avis de plus en plus alarmants. Déjà un attroupement de femmes, venues de Paris, conduites par un nommé Maillard, s'était présenté à la barre de l'assemblée. L'insolence de ce misérable frénétique, les vociférations de cette espèce d'avant-garde de la grande émeute, annonçaient les plus sinistres desseins; la tourbe grossissait dans l'avenue de Paris. La garde nationale de Versailles se rassembla sur la place d'armes, devant le château; elle se mit en bataille, la gauche appuyée à la grille, la droite se prolongeant dans l'avenue de Sceaux.

Vers les cinq heures, on apprit que le roi, qui chassait dans les bois de Meudon, était rentré au château, et que l'assemblée nationale, avant de lever la séance, avait envoyé une députation auprès de Sa Majesté; la grille du château avait été fermée; M. d'Estaing, commandant de la garde nationale de Versailles, la fit ouvrir pour introduire la députation. Le roi permit aussi qu'on laissât entrer quelques-unes des femmes qui avaient accompagné Maillard à l'assemblée. Je me promenais dans la grande cour, je vis arriver les gardes du corps qui se mirent en bataille en dehors de la grille faisant face à l'ave-

nue de Paris; peu d'instants après, le régiment de Flandre se forma en ligne, appuyant sa droite à la grille et sa gauche se prolongeant vers l'avenue de Saint-Cloud, faisant face à la garde nationale de Versailles. A six heures, le ministre de la guerre, accompagné seulement de son fils et de moi, se fit ouvrir la grille et alla se placer à la tête du régiment de Flandre. La foule couvrait toute la place, où cependant on pouvait encore circuler librement. Tous les regards étaient fixés sur la grande avenue; on annonçait la prochaine arrivée de M. de la Fayette avec la garde nationale de Paris. Je rencontrai sur le front du régiment de Flandre plusieurs membres de l'assemblée, entre autres Mirabeau, qui ne s'y arrêta qu'un instant. La nuit s'approchait, lorsque nous distinguâmes quelque désordre à la gauche de la garde nationale qui touchait à la droite des gardes du corps. Plusieurs coups de fusil partirent de ce côté, et l'on vint nous dire qu'un officier des gardes du corps, M. de Savonnière, venait d'être grièvement blessé. Immédiatement après cet événement, je vis M. le comte d'Estaing à cheval passer rapidement devant le front des gardes du corps, de la droite à la gauche, suivi par une troupe d'hommes et de femmes qui cherchaient à l'atteindre. Il traversa tout près de nous la compagnie des grenadiers du régiment

de Flandre, et rentra au château par la grille de la chapelle. Les gardes du corps furent repliés et se formèrent dans la grande cour, en deçà de la grille. Le régiment de Flandre reçut l'ordre de retourner dans ses quartiers, et je rentrai au pavillon du ministre de la guerre avec M. de la Tour du Pin et son fils.

Cependant le tumulte allait croissant sur la place d'armes : M. de la Tour du Pin se rendit chez le roi ainsi que les autres ministres; je restai à l'OEil-de-bœuf, qui était rempli de personnes attachées à la cour, de militaires et de députés. Toutes les figures exprimaient la plus vive anxiété, on se parlait tout bas; enfin, vers les onze heures du soir, on vint annoncer que la tête de la colonne de la garde nationale parisienne était déjà sur la place d'armes. Le roi ordonna qu'on laissât entrer M. de la Fayette; je descendis alors avec le comte de Gouvernet pour aller à sa rencontre. Nous traversâmes la grande cour des Ministres; on en avait retiré les gardes du corps, et on les avait placés, nous dit-on, sur les terrasses du côté du jardin. En arrivant à la porte de la grille encore fermée, nous vîmes M. de la Fayette, entouré de son état-major et d'un grand nombre de grenadiers de la garde nationale, qui s'opposaient à ce qu'il entrât dans le château, à moins qu'il ne leur fût permis de l'ac-

compagner. Ce débat dura plus d'une demi-heure; le général rassurait ses amis, il leur disait qu'il y allait de l'honneur de la garde nationale de donner au roi cette preuve de son dévouement et de sa confiance; qu'il allait, en leur nom, porter des paroles de paix et de sécurité; qu'il n'avait consenti à marcher à leur tête dans une telle circonstance que dans cette conviction; que, loin de l'empêcher, ils l'aideraient à remplir tous ses devoirs de citoyen et de sujet fidèle. D'un autre côté, M. de Gouvernet et moi surtout, plus connu de la plupart d'entre eux, nous secondions les efforts du général par de plus pressantes assurances; enfin, quand M. de la Fayette eut persuadé ses compagnons et reçu leur parole, la porte fut entr'ouverte, et quand elle fut aussitôt refermée, tous lui tendaient les mains à travers la grille et retenaient les siennes. Ce ne fut pas sans peine que nous l'en arrachâmes. Il était si excédé de fatigue que nous le portâmes presque dans les appartements. Deux commissaires de la commune de Paris, délégués pour accompagner le général, obtinrent d'entrer avec lui, et le roi permit qu'ils fussent introduits jusque dans la salle du conseil.

Comme nous traversions l'Œil-de-bœuf, où régnait un morne silence, au moment de passer dans la chambre du lever, un chevalier de Saint-

Louis d'une haute stature dit, en élevant la voix : *Voilà Cromwel.* La Fayette s'arrêta, et, fixant cet individu, répondit avec calme et dignité : *Il ne serait pas seul ici.* Nous l'accompagnâmes jusqu'à la porte du cabinet du roi, et nous attendîmes dans la chambre du conseil, avec d'autres personnes du service intérieur, la fin de cette mémorable audience.

On sait (et c'est un fait très-important qu'aucun historien contemporain n'a fait assez remarquer) que la garde du château ne fut point commise au général la Fayette ; que loin de faire céder les lois d'une vaine étiquette à la gravité des circonstances, et d'abandonner le commandement supérieur et l'ensemble des mesures à prendre à celui-là seul qui pouvait en garantir le succès, il lui fut seulement permis de faire occuper par la garde nationale parisienne les postes extérieurs du côté de la ville, que tenaient auparavant les gardes françaises. Le comte de Luxembourg, de service comme capitaine des gardes, conserva le commandement dans l'intérieur du château et sur les derrières du côté des jardins.

En sortant de chez le roi, M. de la Fayette demanda, devant moi, à M. de Luxembourg quelles précautions on avait prises du côté des jardins ; celui-ci répondit que les gardes du corps

étaient chargés d'y veiller. Le général voulut s'en assurer lui-même, j'allai avec lui dans la galerie d'où nous vîmes la masse des gardes du corps rassemblée sur le tapis vert. En quittant le château, M. de la Fayette s'occupa avec le général Gouvion et les officiers de son état-major de la distribution des postes qui lui étaient confiés; il se rendit ensuite à l'assemblée nationale, ainsi que le rapportent toutes les relations.

Vers les trois heures du matin du 6 octobre j'accompagnai le général chez M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, et j'allai l'attendre à son logement à l'hôtel de Noailles. Certes il ne pouvait placer son quartier plus près du château, puisqu'il n'y a guère plus de cent pas de cet hôtel à la grille de la chapelle. M. de la Fayette rentra dans son petit appartement, au second, dans l'hôtel de Noailles, entre quatre et cinq heures. Gouvion lui fit le rapport de l'inspection des postes qu'il venait de faire; il lui dit que tous les accès du château étaient occupés, que tout était parfaitement tranquille, et que cette horde de femmes et de brigands, venus à Versailles avant ou en même temps que la garde nationale, était dispersée, errante çà et là. J'entrai dans la chambre du général; il était exténué; on lui apporta une soupe de sagou, pendant que nous nous entretenions des événements de cette

terrible journée et des mesures qu'il se proposait de prendre pour le maintien de l'ordre dans la ville de Versailles. Loin de songer à se coucher, M. de la Fayette faisait rétablir sa coiffure par son valet de chambre; le jour commençait à poindre quand je le quittai pour aller moi-même prendre quelques moments de repos. Comme je sortais de la chambre, je trouvai le général Gouvion couché en travers de la porte, afin, me dit-il, d'être prêt à la première alerte. J'ai déjà dit que je logeais au petit hôtel de la Guerre, rue de l'Orangerie; il était grand jour quand je traversai d'une grille à l'autre la cour des Ministres; j'aperçus le suisse du ministère de la guerre sur la porte du pavillon; j'allai à lui et lui demandai s'il savait ce qu'était devenu ce groupe de femmes qu'on avait laissé entrer la veille dans le château et sur lequel le général la Fayette m'avait témoigné quelque inquiétude. « Je vais vous les montrer, » me dit le suisse, et en même temps il ouvrit la porte de la pièce qui précède la salle d'audience, et je vis les misérables créatures, couchées pêle-mêle dans un désordre horrible. Je rentrai chez moi, et je n'avais pas achevé de changer de vêtements, quand j'entendis de fortes détonations. Je me rhabillai, je remontai au château, et j'y fus témoin de la scène qui se passait dans la cour de Marbre.

Bientôt après j'aperçus sur le balcon, au milieu de la famille royale, le général la Fayette que j'avais quitté depuis à peine une heure. Sa présence et les augustes paroles qu'il transmettait calmaient la fureur populaire; il annonça la résolution du roi de se rendre ce jour-là même à Paris, et d'y fixer sa résidence au château des Tuileries.

Vers le midi, après avoir vu le départ de la famille royale et les flots de la multitude s'écouler en la suivant, je quittai Versailles déjà désert, et prenant la route de Saint-Cloud, j'atteignis l'hôtel de ville quelques instants avant l'arrivée du roi. Entouré des cent membres de l'assemblée nationale, députés pour l'accompagner, Louis XVI se rendit dans la grande salle, qui retentit des plus vives et des plus sincères acclamations. Dès que le silence fut rétabli, il dit à M. Bailly d'une voix ferme : *Je reviens avec confiance au milieu de mon peuple de Paris;* et comme le maire répétait hautement ces augustes paroles, la reine élevant la voix : *Répétez avec confiance, M. Bailly.* Immédiatement après, le roi et la famille royale se retirèrent aux Tuileries.

Voilà tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai su des événements des 5 et 6 octobre qui, à cause de la disposition des esprits, ont eu tant d'influence sur le résultat des travaux de l'assemblée constituante. Dès ce jour, l'opposition aristocra-

tique du haut clergé et de la majorité de la noblesse considéra le roi comme prisonnier, le trône comme renversé et vacant, tous les actes du pouvoir royal comme frappés de nullité, et la couronne de France comme déposée entre les mains et sous la protection des armes de l'étranger. D'un autre côté, un parti républicain, faction de niveleurs, d'abord insignifiante et méprisée, égarait l'esprit public et devenait de plus en plus redoutable aux amis d'une sage liberté sous le prétexte spécieux de combattre cette opposition et de rendre ses violences nécessaires à la défense des droits du peuple.

Placés entre ces deux factions, les vrais patriotes ne pouvaient réprimer les excès de l'une sans donner à l'autre trop d'avantage, et sans rester eux-mêmes désarmés. Telles furent à mes yeux, et, j'ose le dire, telles sont encore aujourd'hui les conséquences des journées des 5 et 6 octobre 1789.

Les irréconciliables ennemis de la liberté, et plus particulièrement ceux de M. de la Fayette, ont fabriqué sur ces événements funestes toutes sortes de complots; et ne pouvant en ourdir la trame que sur des conjectures hasardées, ils ont assouvi leur vengeance et leur ressentiment en accablant le général d'une responsabilité qu'il n'avait pas encourue et dont on avait refusé de

le charger. Après avoir rejeté sa garantie, on ne pouvait le calomnier qu'en l'accusant de négligence; et l'on est parvenu à faire croire, à faire retentir jusqu'à la postérité un fait matériellement faux. Quarante ans après, nous avons entendu parler de son paisible sommeil pendant qu'on attentait aux jours des personnes royales. J'ai sincèrement exposé, j'ai démontré heure par heure l'emploi de tous les moments et tous les actes du général la Fayette depuis son arrivée à Versailles, dans la soirée du 5 octobre, jusqu'au plein du jour du 6; que ses calomniateurs prouvent donc où et quand il a pu se livrer au sommeil!

L'invasion d'une partie du château, l'attaque des gardes du corps, l'exécrable attentat commis dans les appartements de la reine par une horde de brigands; tout cela n'a paru explicable que par un complot formé d'avance, et que les recherches les plus intéressées, les informations judiciaires les plus scrupuleuses, n'ont pu cependant découvrir. On veut toujours que les événements les plus mémorables, heureux ou funestes, aient eu des motifs profonds ou des causes mystérieuses, et l'on n'accorde point que des fautes trop ordinaires, de simples inadvertances, enfin le hasard lui-même, aient pu donner naissance à ces grands événements; cependant l'histoire en fait foi, et il faut le reconnaître quand on recher-

che la vérité. Je citerai, à ce sujet, le fait qui m'a le plus éclairci.

L'un des gardes du corps qui défendirent courageusement la porte de l'appartement de la reine, le même sans doute dont parle le marquis de Ferrières dans ses mémoires, Miomandre de Sainte-Marie, neveu du fameux professeur de physique et d'histoire naturelle, l'abbé Haüy, avait été très-grièvement blessé à la tête; on avait quelque temps désespéré de le sauver; le général la Fayette, informé de sa prochaine guérison, alla lui rendre visite: je l'accompagnai. Le général lui demanda s'il se rappelait ce qui s'était passé avant le moment où il fut attaqué, et comment les assassins avaient pu parvenir jusqu'à l'appartement de Sa Majesté. Cet officier nous dit qu'à la pointe du jour tout était tranquille dans le jardin, qu'il s'était mis à la fenêtre donnant sur la terrasse du côté de l'orangerie, avec quelques-uns de ses camarades; que bientôt après ils avaient aperçu plusieurs hommes mal vêtus, et armés de fusils, qui regardaient les fenêtres du château, et se dirigeaient vers le passage qui est au pied de l'escalier de marbre; que ces mêmes hommes avaient fait signe à d'autres qui étaient plus loin de les suivre; qu'un plus grand nombre, venant du côté des jardins, était accouru, et était monté par l'escalier de marbre si rapidement,

que ses camarades surpris avaient couru aux armes, et s'étaient mis en défense en se barricadant avec tout ce qui se trouvait sous leurs mains; que lui-même avait à peine eu le temps d'entrer dans l'appartement de la reine pour avertir, en criant : *Sauvez la reine ;* et qu'enfin la porte ayant été enfoncée par ces misérables, il avait été assailli et renversé d'un coup sur la tête. Ce témoignage nous parut confirmer ce que nous savions déjà, que la retraite des escadrons des gardes du corps, qui avaient passé une partie de la nuit dans les jardins, avait laissé libres et sans défense les différentes issues du côté de la ferme de la Ménagerie sur la route de Saint-Cyr; c'est là cependant que la vigilance était le plus nécessaire, et qu'elle était le plus facile à un corps de cavalerie. Il avait été interdit au général la Fayette de faire aucune disposition de ce côté, tous les autres postes autour du château étant occupés par la garde nationale, et toute la ville étant parcourue par des patrouilles. Cette horde de scélérats, la même qui depuis les premiers troubles errait et paraissait dans toutes les émeutes, aurait été dispersée et rejetée dans la campagne. Eût-elle pu jamais pénétrer dans les jardins, et s'y rallier, si les gardes du corps y étaient restés, et s'étaient éclairés militairement?

Les plus fâcheux effets des sinistres journées

des 5 et 6 octobre furent les divisions et les dissentiments qui éclatèrent parmi les membres de la majorité de l'assemblée constituante : quelques-uns des plus illustres orateurs, et qui avaient pris le plus de part aux premières résolutions de cette assemblée, se retirèrent, et par cet abandon de leur poste semblèrent vouloir imprimer à leur propre ouvrage une sorte de flétrissure. D'autres se montrèrent trop sensibles aux reproches outrageants de l'opposition, et, affectant une modération intempestive, laissèrent planer d'odieux soupçons sur les hommes énergiques et purs avec lesquels ils auraient dû rester indissolublement unis. Il n'est que trop vrai, et c'est ce qu'on verra toujours en politique comme à la guerre, que, dans la bonne fortune, chacun revendique la meilleure part du succès, et que, dans la mauvaise fortune, on ne veut s'en prendre qu'à un seul.

Je ne veux point rappeler ici les intrigues par lesquelles on essaya si souvent, et non sans succès, de semer la discorde; j'avais et j'ai jusqu'à ce jour conservé des amis dans l'une et l'autre section du parti patriote, et je fus quelquefois assez heureux pour servir de médiateur entre eux.

Ce fut dans ces circonstances orageuses que la garde nationale de Paris et son digne comman-

dant rendirent les plus éminents services au pays, en maintenant le bon ordre au milieu de l'agitation générale. C'était une tâche difficile. L'assemblée, se hâtant de poser les bases d'une nouvelle constitution, discutait alors les plus graves questions, celles qui touchaient aux intérêts les plus élevés, les plus nombreux, les plus compliqués : *la répartition des impôts, l'aliénation des biens ecclésiastiques, la réforme des parlements*, etc. On livrait chaque jour des combats à mort aux priviléges, aux abus, aux préjugés les plus profondément enracinés. L'attention publique était si tendue, les passions étaient si puissamment excitées, que les agents de troubles, alors très-nombreux encore, ne manquaient ni d'occasions ni d'aliments pour enflammer les esprits. Le moindre accident causait une émeute dans cette immense population, devenue si mobile, et les misérables que l'on contenait ou que l'on dispersait dans l'intérieur de la capitale, se jetaient au dehors et commettaient dans la campagne toutes sortes de désordres. Le général la Fayette, qui avait constamment refusé d'accepter le commandement des gardes nationales des départements qui lui était offert de tous côtés, dut prendre, par ordre du roi, le commandement des environs de Paris, sur un rayon de vingt milles, afin d'y maintenir la police et la sécurité si nécessaires à

l'approvisionnement de la capitale. En ma qualité de maréchal général des logis, je fus chargé d'organiser les moyens de surveillance à l'extérieur, et d'expédier des ordres aux troupes de ligne et aux brigades de maréchaussée qui s'y trouvaient en cantonnement. Ces mesures eurent tout le succès qu'on pouvait en attendre.

J'étais occupé des nombreux détails de cette correspondance, et je suivais aussi, auprès du ministre de la guerre, le travail qui devait être soumis au comité militaire pour les nouvelles ordonnances relatives à l'organisation de l'armée, lorsque l'assemblée constituante ouvrit la discussion sur la délimitation des départements. Je fus consulté sur cet objet par Bureau de Pusy, membre de l'assemblée, chargé du rapport, l'un de nos plus habiles ingénieurs, et non moins distingué par ses vertus patriotiques que par ses talents. Aussitôt que la nouvelle démarcation fut décrétée, le roi nomma des commissaires pour organiser chaque département. Je fus choisi pour la formation de celui de Seine-et-Marne, et j'allai me réunir à Melun avec mes collègues, MM. Segrettier et du Tremblay. Cette grande opération, exécutée en même temps dans toutes les provinces du royaume, fut à la fois la plus forte épreuve et la sanction populaire la plus manifeste du nouveau régime introduit par la révolution

dans nos lois et dans nos mœurs ; à la vérité, cette homogénéité de formes administratives et judiciaires facilita depuis, sous le consulat et l'empire, le rétablissement du pouvoir absolu, lorsque l'anarchie eut achevé de corrompre la liberté ; mais cette nouvelle face de la France, ces fondements matériels de nos libertés sont demeurés inébranlables, et sont encore aujourd'hui la plus solide garantie de l'égalité politique et du gouvernement représentatif.

Pendant que l'assemblée constituante effaçait ainsi jusqu'aux dernières traces de l'ancien régime, et que, sans dévier des principes de la monarchie limitée, elle élargissait la base des nouvelles institutions en renversant tous les obstacles, l'opposition de la noblesse et du clergé redoublait d'efforts, ralliait les mécontents, et appelait à son aide tous les intérêts froissés par de si grands changements. La constitution civile du clergé, surprise au parti patriote par l'esprit de secte et le zèle inconsidéré de quelques jansénistes, devint le plus dangereux ferment de discordes et de guerres civiles. Partout où les prêtres réussirent à réveiller le fanatisme, que trop légèrement on avait cru étouffé par les idées philosophiques, l'aristocratie trouva d'ardents auxiliaires. Le feu couvait sous les cendres ; les premiers troubles éclatèrent dans le midi. Quelques mem-

bres de l'assemblée, et plus particulièrement le comte de Lautrec, le vicomte de Mirabeau et quelques autres étaient engagés dans ces complots.

Le principal foyer était à Montauban, où plusieurs patriotes, et surtout des protestants, avaient été massacrés dans une émeute. Quarante autres, presque tous négociants et de la religion réformée[1], étaient emprisonnés et menacés d'être sacrifiés à la fureur du parti contre-révolutionnaire. Cet événement avait soulevé d'indignation la ville de Bordeaux, dont la garde nationale, excitée par la société des Amis de la constitution, avait pris les armes et marché vers Montauban. Quatre mille hommes de cette garde, sous le commandement de M. de Courpont, étaient déjà rendus à Moissac avec du canon et des munitions de guerre. Le comte d'Esparbès, lieutenant général, commandant dans le Périgord et résidant à Montauban, avait sous ses ordres le régiment de Languedoc, et faisait des préparatifs de défense. La population de Toulouse était fort agitée; une des légions de la garde nationale avait pris le parti des contre-révolutionnaires. Les patriotes, plus nombreux dans les autres légions, soutenaient les autorités municipales. Le comte de Lautrec avait été arrêté et conduit au Capitole, où il était gardé à vue. De semblables désordres

avaient lieu à Nîmes. Le vicomte de Mirabeau s'était rendu à son régiment en garnison à Perpignan et faisait ses efforts pour l'entraîner.

Dans cet état de choses, je fus chargé de porter à Bordeaux, à M. de Verteuil, lieutenant général, qui s'était distingué dans les anciennes guerres non moins par des actions d'éclat que par son caractère ferme et conciliant, et qui était très-considéré dans sa province, l'ordre de prendre le commandement supérieur dans les provinces de Guyenne, de Périgord et du haut Languedoc, et de faire toutes les dispositions qu'il jugerait convenables pour arrêter cette dangereuse explosion. Je me rendis en toute hâte à Bordeaux avec mon beau-frère Delarue, aide de camp de M. de la Fayette. Je n'y trouvai point M. de Verteuil : il était dans sa terre de Sainte-Croix. Après avoir recueilli, soit auprès des autorités, soit auprès des personnes les plus influentes, les renseignements qui m'étaient nécessaires, je ne perdis pas un instant pour joindre M. de Verteuil à Sainte-Croix. Je devais commander sous ses ordres et lui servir de chef d'état-major.

Je trouvai M. de Verteuil dangereusement malade; je lui fus présenté par son fils, capitaine au régiment de Piémont; je lui remis l'ordre du roi et les instructions du ministre, et lui expo-

sai l'objet de ma mission et la situation de la ville de Bordeaux où la fermentation était extrême. On y préparait le départ d'une seconde division de la garde nationale. Le respectable vieillard, qui me paraissait très-calme, m'accueillit avec bonté, m'écouta fort bien, et me dit quelques instants après : « Ce n'est rien, mon « cher colonel; avec un caporal et quatre hom- « mes, je me charge d'arranger tout cela. » Il mit les dépêches sous son chevet, et m'invita à me reposer. Je sortis de l'appartement avec son fils, qui, voyant comme moi l'impossibilité que son père pût remplir la mission du gouvernement, saisit un moment propice, et me rapporta les dépêches que j'avais remises au général. Je me déterminai sur-le-champ à me rendre à Moissac, et à me présenter à l'armée bordelaise comme chargé de pleins pouvoirs et sans parler de M. de Verteuil. Ce général mourut peu de jours après.

Je fus très-bien accueilli à Moissac par M. de Courpont et tous ses officiers. J'avais à la main les ordres du roi, dont personne ne s'avisa d'exiger la lecture. Tous demandaient à grands cris de marcher sur la ville de Montauban; j'eus beaucoup de peine à obtenir qu'ils m'y laissassent arriver seul, et qu'ils attendissent les ordres que je ne tarderais pas à leur envoyer. Ils voulurent

absolument me donner une forte escorte de cavalerie; je m'y refusai, et ordonnai positivement à M. de Courpont de ne pas permettre qu'un seul homme de ses troupes dépassât la ligne d'avant-postes que je prescrivis.

En arrivant à Montauban, je me rendis chez M. d'Esparbès; je lui fis connaître les intentions du roi, l'état dans lequel j'avais laissé M. de Verteuil, et l'inutilité des dispositions qu'il avait faites. Je l'engageai à se retirer dans son château, à quelques lieues de Montauban, prenant sur moi toute la responsabilité des événements. Je fus assez heureux pour qu'il cédât à mes instances, et j'écartai ainsi le premier et le plus grand obstacle à mes projets de pacification.

Je fis rassembler immédiatement la municipalité; j'exigeai que tous les individus incarcérés me fussent remis. Je m'aperçus bientôt de l'embarras des chefs, des mauvaises dispositions de quelques-uns, et des sourdes menées des contre-révolutionnaires qui avaient excité l'insurrection. Un grand nombre de furieux fanatiques entouraient la prison, et demandaient à grands cris qu'on leur livrât les victimes qui leur avaient échappé. Je ne pouvais hasarder d'employer la force armée, le régiment de Languedoc, sans risquer d'occasionner un tumulte qui aurait compromis la vie des prisonniers, et certainement

allumé la guerre civile, à cause de la proximité de l'armée bordelaise que rien n'aurait pu contenir. Les familles des malheureux incarcérés vinrent se jeter à mes pieds; je leur recommandai, dans le cas où je pourrais délivrer les prisonniers, de les retenir dans leurs maisons, et d'empêcher qu'aucun d'eux n'allât se réfugier dans le camp des Bordelais. Je fis consigner le régiment dans ses casernes, à l'extrémité du faubourg de Ville-Bourbon; j'ordonnai à la municipalité de m'accompagner à la prison, qui se trouvait en face d'une église. Dès que je parus au milieu de la foule, il se fit un grand silence. Je publiai moi-même, au nom de l'assemblée nationale et du roi, l'ordre de me remettre les prisonniers; je haranguai le peuple, j'excitai la pitié; j'adjurai les prêtres de me prêter leur secours; je fis connaître les dangers dont la ville était menacée, et la ferme résolution de l'assemblée nationale de réprimer ces mouvements séditieux et de détourner de ce beau pays, de cette ville industrieuse, les calamités de la guerre que voulaient allumer les malveillants, les seuls ennemis du peuple.

Profitant à l'instant de l'impression que j'avais produite, je fis sortir de la prison un à un et fis accompagner chacun chez eux par les officiers municipaux et sans autre escorte tous les prisonniers. Cette opération dura près de deux heures.

La majorité des gens de bien se déclara par des acclamations, et je fus reconduit chez moi avec tous les témoignages de la satisfaction publique. Je fis venir pendant la nuit quelques pères de famille qui me furent désignés comme ayant la plus grande influence. Je leur renouvelai ma recommandation d'empêcher toute communication avec les Bordelais; et cependant, malgré mes injonctions, quelques-uns des plus jeunes prisonniers délivrés, soit qu'ils fussent effrayés et craignissent d'être arrêtés de nouveau, soit qu'ils fussent poussés par l'esprit de vengeance, coururent à Moissac se jeter dans l'armée de Bordeaux qu'ils excitèrent à se porter sur Montauban. Le lendemain matin, d'autres jeunes gens de l'armée bordelaise se hasardèrent à venir à Montauban. L'un d'entre eux ayant été reconnu fut saisi par des furieux : ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint à l'arracher de leurs mains et à le conduire au palais de justice, situé près du pont sur le Tarn. Le peuple s'ameuta et voulut l'enlever de cet asile; j'y courus à l'instant avec mon aide de camp, mon beau-frère. J'employai tous mes efforts à calmer le peuple et à lui faire sentir les conséquences de cette violation; je crus y avoir réussi, et je traversai la foule, tenant ce jeune homme sous le bras pour le conduire au delà du pont et le faire partir de-

vant moi pour Moissac; mais, lorsque je fus au milieu du pont, un flot de ces misérables se pressant autour de nous et hurlant des cris de mort, je pris ce jeune homme dans mes bras, et, le serrant étroitement, je tâchai de m'ouvrir un passage. Quelques braves citoyens s'efforcèrent de nous aider pendant que les séditieux, les renversant pour arriver jusqu'à nous, criaient : *Il n'y a qu'à les jeter tous trois à la rivière.* C'est ainsi que nous traversâmes le pont.

Comme j'entrais dans le faubourg, un postillon, dépêché par le commandant de l'armée bordelaise, M. de Courpont, arriva jusqu'à moi au galop et me remit un paquet. Ceci fixa l'attention; je pris la lettre, je l'ouvris sur-le-champ, et, jetant un coup d'œil sur les premières lignes, je vis qu'il me prévenait de la fermentation que l'arrivée des prisonniers avait excitée parmi les troupes; je n'hésitai point à lire cette dépêche tout haut dans un sens tout contraire à sa teneur, c'est-à-dire que je publiai à haute voix des félicitations, des assurances de paix et de fraternité. Des applaudissements éclatèrent, et je profitai de ce changement soudain dans la disposition des esprits pour dégager mon prisonnier et l'envoyer à la caserne, à l'extrémité du faubourg, sous la seule escorte de mon aide de camp Delarue. Je dépêchai ensuite celui-ci à

Moissac pour annoncer que la tranquillité était parfaitement rétablie à Montauban, et que je renvoyais le jeune homme qui s'était compromis; les Bordelais se retirèrent dès le lendemain et retournèrent à Bordeaux.

Je reçus, peu de jours après, la réponse du ministre et la patente qui m'investissait du commandement des trois provinces; je me rendis immédiatement à Toulouse, et je descendis d'abord à la maison commune, le Capitole, où M. de Lautrec était gardé à vue, et menacé par une foule de peuple assemblé sur la place et qui demandait sa tête. Ce respectable vieillard était calme, et sa fille le tenait embrassé; elle se jeta presque à mes genoux. La municipalité était rassemblée; je fis connaître les ordres du roi et le décret de l'assemblée nationale qui réclamait M. de Lautrec et le rappelait à Paris. J'annonçai que j'allais le faire partir, et qu'il devait être escorté par la garde nationale. La journée se passa dans une grande agitation. Je fus prévenu que M. de Clarac, officier général, devait, le lendemain, se mettre à la tête de la partie de la garde nationale toute dévouée aux anciens parlementaires pour enlever de vive force M. de Lautrec, et qu'un grand nombre d'habitants de la campagne devait entrer dans la ville et se joindre à lui pour exécuter ce coup de main.

D'un autre côté, quelques compagnies de la garde nationale où se trouvaient beaucoup de protestants se préparaient à prendre les armes. Ceux-ci étaient excités par les prédications de Jean Bon Saint-André, l'un de leurs ministres les plus influents. Je fis chercher M. de Clarac et l'invitai à venir chez moi. Je lui représentai la folle témérité de son entreprise et le danger imminent auquel il exposait son ami M. de Lautrec. Je lui dis aussi les mesures que j'avais prises, et je le déterminai à renoncer à ses projets. Il me donna sa parole d'honneur et sortit de la ville. Dans la matinée, je fis prendre les armes à la garde nationale, et je ne quittai M. de Lautrec que lorsque je l'eus fait monter en voiture devant moi et que j'eus pourvu à sa sûreté. Le ministre Jean Bon Saint-André vint me trouver et me demanda d'assurer la tranquillité des patriotes en faisant dissoudre la légion parlementaire et arrêter les chefs qu'il me désignait. J'eus beaucoup plus de peine à retenir ce ministre furibond que je n'en avais eu avec l'officier général dont j'ai parlé plus haut : « C'est le jour de la « vengeance, me dit-il, et nous l'attendons de- « puis plus de cent ans. »

A peine avais-je apaisé ces troubles et rétabli l'ordre à Toulouse, que j'y reçus la nouvelle des massacres qui avaient eu lieu à Nîmes,

et l'ordre de m'y rendre aussitôt que je le pourrais : je ne perdis pas un instant. Je rencontrai à Castelnaudary le vicomte de Mirabeau qui revenait de Perpignan à Toulouse après avoir échoué dans son entreprise : je l'informai de ce qui venait de se passer; je lui dis qu'heureusement tous les fils étaient rompus, que son ami M. de Lautrec, au secours duquel il arrivait sans doute, était dégagé et en route pour Paris. Il s'y rendit lui-même directement et sans passer par Toulouse.

En arrivant à Montpellier chez mon père, j'appris que les troubles de Nîmes étaient apaisés et que ma présence y serait superflue. Je ne pus cependant prendre au sein de ma famille que quelques heures de repos; j'y fus atteint par un courrier de la municipalité de Toulouse qui me pressait d'y revenir à cause de la nouvelle explosion dont la ville était menacée. Je retournai donc sur mes pas, faisant la même diligence. A Narbonne, je fis une singulière rencontre : une femme soigneusement voilée, et seule dans un petit cabriolet, suivait la même route que moi, et insistait pour qu'on attelât sa voiture avant la mienne. Je m'approchai pour lui dire le motif de mon refus, et m'excuser de ne pas lui faire une si simple politesse : c'était madame Dusaillant, sœur de M. de Mirabeau, qui était ainsi partie de Pa-

ris, et courait après le vicomte son frère qu'elle n'avait point trouvé à Perpignan.

Les craintes de la municipalité de Toulouse n'avaient d'autres fondements que de fausses bravades des contre-révolutionnaires : c'était la houle après la tempête. Je ne m'arrêtai que deux jours, et je retournai à Montauban, dont le maire avait été mandé par l'assemblée nationale pour rendre compte de sa conduite. Enfin, tout étant pacifié, je demandai et j'obtins la permission de revenir à Paris pour l'époque de la fédération, à laquelle pourtant m'empêcha d'assister une violente esquinancie, suite de fatigues excessives pendant la mission que je venais de remplir.

Peu de temps après, je fus appelé au comité militaire de l'assemblée nationale pour y discuter, devant des officiers généraux de toutes les armes et des officiers du génie et de l'artillerie, la grande question de la réunion du génie et de l'artillerie, et celle de la composition du corps de l'état-major et des fonctions qui devaient lui être attribuées pendant la paix et pendant la guerre. Mon opinion différa de celle de l'ingénieur d'Arçon, l'un des officiers les plus distingués et les plus savants du corps du génie. Mais d'Arçon chercha vainement à faire prévaloir son système qu'il avait médité depuis longtemps : celui de la formation d'un corps spécial d'état-major, et de

la limitation respective des diverses attributions des trois corps à talents, l'emporta.

Je fus aussi employé par le comité militaire à différents travaux relatifs à la nouvelle formation de l'armée, alors déterminée d'après l'excellent rapport fait à l'assemblée nationale par Alexandre Lameth.

Les assemblées primaires ayant été formées pour l'élection des juges de paix et autres officiers publics, je fus élu président de celle de l'arrondissement de Corbeil, département de Seine-et-Oise.

Cette formation simultanée des assemblées primaires affermit l'esprit public, dont elle régla les mouvements, mit en pratique les principes et la théorie du gouvernement constitutionnel, donna à toutes les classes de citoyens le sentiment de la vie sociale et des avantages de l'égalité politique. Si l'assemblée constituante en acquit plus de force et de considération, les ennemis du nouvel ordre de choses ne furent que plus ardents à traverser, par toutes sortes d'intrigues et d'audacieuses entreprises, le succès du grand œuvre déjà presque consommé. Ils essayèrent de renouer en Alsace, avec de plus grands moyens, les trames rompues dans le midi. Au mois de février 1791, un parti assez considérable d'émigrés réunis à Offembourg, sur la rive droite du Rhin,

où le cardinal de Rohan, ancien évêque de Strasbourg, s'était retiré, était parvenu à agiter les départements de l'est. Le dissentiment sur la constitution civile du clergé avait servi de prétexte et favorisé puissamment l'intrigue politique qui ne tendait à rien moins qu'à détacher l'Alsace, en livrant aux contre-révolutionnaires les places frontières d'Huningue et de Landau; et peut-être se flattaient-ils de se rendre maîtres de Strasbourg, dont le commandement était confié à M. de Klinglin, et où le clergé et les moines leur avaient procuré beaucoup de partisans et de secrètes intelligences. Ces intrigues, ces projets étaient liés à celui d'enlever le roi et de le conduire à Metz. Le marquis de Bouillé, qui avait le commandement supérieur dans les provinces d'Alsace et de Lorraine, n'était vraisemblablement point étranger à ces dangereuses manœuvres, dont le succès eût allumé la guerre civile et certainement appelé l'étranger jusqu'au cœur de la France. Ces considérations provoquèrent la résolution de l'assemblée nationale d'envoyer en Alsace, dans les départements du Haut et du Bas-Rhin, des commissaires du roi chargés de pleins pouvoirs. Je fus nommé président de cette commission. M. Hérault de Séchelles, ancien avocat général au parlement de Paris, et M. Foissey, procureur général au par-

lement de Nancy, composèrent avec moi cette commission. Avant mon départ de Paris, le général la Fayette, rassuré par sa correspondance avec M. de Bouillé, me dit que celui-ci ne manquerait pas d'appuyer de toute son autorité les opérations de la commission. M. de Bouillé était alors à Strasbourg; dès qu'il fut informé de la nomination des commissaires, il revint à Metz. A mon arrivée à Nancy avec Hérault de Séchelles, pour nous y réunir à notre collègue M. Foissey, j'y trouvai un officier de l'état-major de M. de Bouillé, M. Desoteux, mon ancien ami et compagnon d'armes en Amérique, le même qui, peu de temps après, émigra avec son général, et fut ensuite un des chefs de la Vendée, sous le nom de Cormatin. Les reproches qu'il m'adressa sur ma conduite politique, la vivacité avec laquelle il me pressa de ne point me compromettre davantage dans la mission qui m'était confiée, tout ce qu'il me dit des intentions loyales de M. de Bouillé, ne me laissèrent aucun doute sur les vues de ce général. Je lui écrivis pour l'inviter, au nom de la paix publique, à venir à Strasbourg, afin de soutenir, par sa présence et par l'influence de l'autorité militaire, les mesures qu'auraient à prendre les commissaires dans les conjonctures difficiles. Je chargeai Desoteux de ma lettre, et je continuai ma route avec mes collègues. M. de

Bouillé ne me répondit point, resta à Metz, et se borna à donner à M. de Klinglin des instructions ostensibles.

L'arrivée des commissaires du roi ranima le parti constitutionnel, à la tête duquel étaient M. Dietrick, maire de Strasbourg, et les plus notables citoyens de cette ville, où le patriotisme le plus pur et le plus sage a constamment lutté contre les partis extrêmes. Nous fûmes accueillis par M. de Klinglin avec beaucoup de politesse; il acquiesçait à toutes nos demandes lorsqu'il était nécessaire d'employer les troupes et les moyens de haute police militaire, mais c'était toujours avec une froide réserve, à travers laquelle il était facile d'apercevoir ses opinions et son dépit. Nous appelâmes auprès de la commission les curés des diverses paroisses, et je les adjurai d'employer leur ministère à calmer les esprits. Je fus du moins satisfait de leur soumission, et quelques-uns d'entre eux nous aidèrent de bonne foi. Je poursuivis sans pitié les moines de toutes couleurs qui colportaient les mandements du cardinal et les proclamations des émigrés; je les faisais arrêter et fouiller sur les routes par des patrouilles de gendarmerie, et on les ramenait ensuite dans leurs couvents. Cette vigilance suffit pour intercepter et rompre les correspondances d'outre-Rhin, et nous n'eûmes

point à faire d'autres actes de sévérité. Une seule communauté de Strasbourg, celle des récollets, voulut évacuer son couvent et se dirigea processionnellement vers le pont du Rhin, ayant en tête les croix que l'on portait renversées. Ils furent reconduits dans leur couvent, avec l'ordre de n'en point sortir. Je mandai le père gardien, homme d'esprit, et je parvins à le convaincre qu'après cet acte fanatique de soumission à son ancien évêque il devait se soumettre à la loi de son pays.

Cependant des troubles plus sérieux s'étaient élevés à Colmar, chef-lieu du département du Haut-Rhin. Les prêtres insermentés et les moines y avaient attiré un rassemblement de mécontents; et le vicomte de Mirabeau, appelé *Mirabeau Tonneau*, qui avait quitté l'assemblée, et s'était réfugié à Offembourg, où il formait une légion, venait de jeter dans Colmar une troupe de ces bandits. Le prince de Broglie et l'avocat Reubell, députés de l'Alsace, avec lesquels j'étais en correspondance, nous engageaient d'aller le plus tôt possible à Colmar pour donner de la confiance aux patriotes et prévenir une explosion. Je m'y rendis avec mes deux collègues. A peine étions-nous descendus dans une auberge sur la place, vers huit heures du soir, qu'un rassemblement considérable arrivait par trois rues à la fois,

en vociférant des cris : *A bas les jacobins! à bas les commissaires!* et menaça d'assaillir le peloton de gardes nationales qui était devant la porte de l'auberge. Je pris à l'instant le parti de faire illuminer toutes les croisées de l'auberge, et j'engageai mes collègues à se montrer avec moi à la fenêtre de l'appartement que nous occupions. Il y eut un moment de silence, et j'adressai quelques paroles à cette foule ameutée, parlant au nom du roi et de l'assemblée. Mes collègues firent la meilleure contenance; la garde nationale tint bon, et écarta pour quelques instants les plus furieux qui voulaient pénétrer dans la maison. Quelques voix s'écrièrent : *Tirez sur eux!* Pendant ce temps-là, la garde nationale se rassemblait; tout à coup une troupe de bateliers de l'île, armés de leurs gaffes et conduits par un de leurs principaux patrons, nommé Stockmayer, déboucha par la rue du côté du faubourg sur la route de Mulhausen, et fondit sur les séditieux qui furent dispersés en un instant. Nous fûmes dégagés, et les autorités prirent sans opposition toutes les mesures nécessaires pour maintenir la tranquillité publique. Le brave Stockmayer reçut nos remercîments et les félicitations de ses concitoyens. Les brigands, qui avaient déjà pris le nom de Compagnie d'Artois, sortirent de la ville et ne reparurent plus. Nous retournâmes à

Strasbourg où le général Kellermann ne tarda pas à arriver pour prendre le commandement des troupes dans les deux départements. Sa fermeté et son patriotisme neutralisèrent l'influence du commandant de Strasbourg et donnèrent de la confiance à ceux des autres places fortes. Je fus informé que des pourparlers, entre des officiers supérieurs de la garnison de Landau et les émigrés cantonnés à Worms, faisaient craindre que cette place importante ne fût livrée à l'ennemi ; je m'y rendis avec le général Kellermann ; et, dans la nuit même de notre arrivée, ces officiers supérieurs, avec le plus grand nombre des autres, émigrèrent. Le général se rendit avec moi à la société des Amis de la constitution ; nous relevâmes le parti des patriotes, et l'ordre fut complétement rétabli. Le général Kellermann s'assura de la fidélité des officiers qui étaient restés ; celle des sous-officiers et soldats ne fut jamais équivoque.

Les mêmes inquiétudes et la même issue eurent lieu à Huningue. J'avais auprès de moi, dans ces excursions, le jeune Desaix, alors lieutenant dans un régiment d'infanterie en garnison à Strasbourg ; il s'était offert pour me servir d'aide de camp avec mon beau-frère Delarue. Desaix était fort lié avec ma famille ; son caractère, son dévouement à la cause de la liberté,

son intelligence, me l'avaient fait accueillir, et il n'a cessé de me donner des témoignages de reconnaissance et d'amitié jusqu'au jour où, après s'être illustré par de rares talents militaires et de grands services, il tomba glorieusement sur le champ de bataille de Marengo, et fut ravi à la France en décidant la victoire.

La mission des commissaires du roi en Alsace dura près de quatre mois; de retour à Paris, après avoir rendu compte de ma conduite aux ministres, j'avais été passer quelques jours à ma maison de campagne de Soisy-sous-Étioles, lorsque je reçus, par un courrier que me dépêchèrent mes amis, la nouvelle bien inattendue du départ du roi : j'accourus à Paris. On y apprit bientôt que le roi avait été arrêté à Varennes et qu'il était ramené vers la capitale. Je fus appelé à un comité des principaux membres de l'assemblée nationale, où se trouvait aussi le maréchal de Rochambeau; on y discutait les mesures à prendre dans ces circonstances. Unanime cette fois pour conserver le principe monarchique et le respect dû à la famille royale, l'assemblée décréta que trois commissaires pris dans son sein iraient au-devant du roi pour veiller à sa sûreté, et qu'un officier supérieur les accompagnerait et prendrait, jusqu'à la rentrée du roi dans Paris, le commandement de toute la force armée que

l'on prévoyait devoir accourir sur son passage. Je fus, par le même décret, désigné pour prendre ce commandement; les trois commissaires nommés étaient MM. Barnave, Pétion et Latour-Maubourg [1].

Quoique bien convaincu que la tâche que l'on m'imposait était à la fois le devoir d'un bon citoyen et celui d'un sujet fidèle, j'eus d'abord beaucoup de peine à sacrifier au bien de mon

[1] *Extrait du* MONITEUR *du vendredi* 24 *juin* 1791.

« L'Assemblée nationale, ouï la lecture des lettres et autres « pièces à elle adressées par les municipalités de Varennes, « Sainte-Menehould, le directoire du district de Clermont et les « administrateurs du département de la Marne, décrète que « les mesures les plus puissantes et les plus actives seront prises « pour protéger la sûreté de la personne du roi, de l'héritier « présomptif de la couronne et des autres personnes de la fa-« mille royale dont le roi est accompagné, et assurer leur re-« tour à Paris; ordonne que pour l'exécution de ces disposi-« tions, MM. Latour-Maubourg, Pétion et Barnave se rendront « à Varennes et autres lieux où il serait nécessaire de se trans-« porter, avec le titre et le caractère de commissaires de l'As-« semblée nationale; leur donne pouvoir de faire agir les gardes « nationales et les troupes de ligne, de donner des ordres aux « corps administratifs et municipaux et à tous officiers civils et « militaires, et généralement de faire et ordonner tout ce qui « sera nécessaire à l'exécution de leur mission; leur recommande « spécialement de veiller à ce que le respect dû à la dignité « royale soit maintenu.

« Décrète en outre que lesdits commissaires seront accompa-« gnés de M. Dumas, adjudant général de l'armée, chargé de « faire exécuter leurs ordres. »

pays et à la sûreté des personnes royales la répugnance que m'inspirait cette pénible mission; je ne l'acceptai que sur les instances des membres les plus distingués, soit de la majorité, soit de la minorité de cette assemblée; j'y fus surtout déterminé par les conseils du chevalier de Coigny, l'un des plus dévoués et des plus fidèles serviteurs du roi, et par ceux de l'archevêque de Bourges, frère de mon très-honorable ami le comte de Puységur.

Le 23 juin, à deux heures du matin, les trois commissaires et moi nous prîmes la route de Châlons-sur-Marne, et nous fîmes diligence; nous ne nous arrêtâmes que lorsque nous aperçûmes, entre Château-Thierry et Châlons, à deux lieues au delà de Dormans, les voitures de Leurs Majestés, escortées par des gardes nationales à pied et à cheval. Ceux-ci avaient enlevé à Châlons les chevaux des gardes du corps qui y tenaient garnison. La première voiture était une grande berline, dans laquelle se trouvaient le roi, la reine, M. le dauphin, la princesse royale, madame Élisabeth, et madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France. Dans la seconde étaient deux dames attachées au service de la reine. Trois gardes du corps, vêtus en courriers, et portant une livrée jaune, étaient sur le siége de la berline.

Au moment où nous mîmes pied à terre, les voitures étaient arrêtées au bas d'une petite hauteur, où la route se rapproche de la rive gauche de la Marne; les deux portières de la berline étaient ouvertes; une foule tumultueuse et en désordre entourait la voiture; on annonça les commissaires de l'assemblée, et l'on nous fit place.

En nous approchant de la berline, j'étais à côté de Barnave; celui-ci présenta au roi le décret de l'assemblée. Sa Majesté le lut tout haut, et dit : « Messieurs, je suis bien aise de vous voir: « je ne voulais point sortir du royaume; j'allais « à Montmédy; mon intention était d'y rester jus-« qu'à ce que j'eusse examiné et accepté libre-« ment la nouvelle constitution. » Barnave me dit alors tout bas : « Si le roi se souvient de redire « la même chose, nous le sauverons. » J'étais dans ce moment le plus près de madame Élisabeth, qui occupait le devant de la voiture, en face du roi. Cette princesse appuya sa main sur mon bras et me dit : « Nous sommes bien aises, « M. Dumas, que vous soyez chargé de cette « commission. Nous vous recommandons les trois « personnes qui nous ont accompagnés : veillez « sur elles, et qu'elles ne soient pas séparées de « nous. »

Cependant Barnave était monté sur le siége de

la voiture; il se fit un grand silence; il proclama le décret de l'assemblée, et répéta deux fois que j'étais chargé du commandement des escortes et qu'on devait m'obéir. Barnave et Pétion prirent place l'un et l'autre dans la berline après l'invitation réitérée de Leurs Majestés, ce qui portait à huit le nombre des personnes dans l'intérieur de la voiture. Les trois gardes du corps ou courriers reprirent leur place sur le siége. Latour-Maubourg, dont la très-haute taille aurait encore augmenté la gêne des illustres voyageurs, monta dans la seconde voiture. On m'amena un cheval. J'essayai de mettre quelque ordre dans cette foule de gardes nationales et d'individus armés ou sans armes, dont j'évaluai la masse à environ deux mille hommes, et nous nous mîmes en marche au pas, car l'infanterie, qui nous précédait et couvrait le chemin, ne permettait pas d'aller plus vite.

La nuit approchait; la foule se serrait autour de la voiture du roi; les postillons avaient de la peine à avancer; je remarquais beaucoup de confusion; j'entendais des conversations fort animées. Je mis pied à terre, et marchai en tête des chevaux pour qu'on fît place. Dans ce moment, un homme en uniforme de garde national, et que je ne reconnus pas d'abord, m'accosta et me dit à l'oreille : « Je suis Évrard, l'ancien valet de

« chambre de M. de Ségur en Amérique ; » et il ajouta : « Ces gens venus de Reims se méfient « de vous ; ils veulent vous faire un mauvais « parti. Ils disent que Bouillé vient par l'autre « côté de la Marne pour enlever le roi. » Presque au même instant, Latour-Maubourg sortit de la voiture de suite et vint se mettre à côté de moi. Il avait entendu de sinistres propos. Nous cheminâmes ainsi jusqu'à une lieue de Dormans, où j'avais déjà envoyé prévenir le maire qu'on préparât un logement à la poste pour la famille royale. Je fis faire halte dans un fond où la route est traversée par une petite rivière ; j'ordonnai le silence, et je déclarai que, d'après les avis que j'avais reçus, et pour prévenir toute surprise pendant la nuit, la famille royale s'arrêterait à Dormans, où se rassemblaient plusieurs bataillons des gardes nationales des environs ; que, pour couvrir le quartier du roi, j'allais faire prendre position en arrière du ruisseau ; qu'une partie seulement de l'escorte accompagnerait la voiture jusqu'à Dormans, et que tout le reste allait se former, bivouaquer, allumer des feux en aussi bon ordre qu'il se pourrait. Ces dispositions calmèrent les esprits ; d'anciens militaires, qui s'étaient rapprochés de moi, m'aidèrent à les faire exécuter ; nous arrivâmes tranquillement à Dormans à neuf heures et demie du soir.

Cette petite ville était déjà illuminée; l'autorité municipale avait fait son devoir; le logement était préparé; la famille royale s'y établit. Une chambre avait été réservée, pour les commissaires et moi, tout près de celles de Leurs Majestés. Je fis placer la berline au milieu de la cour de l'auberge; les portières furent fermées à clef, et les clefs remises à la reine. Je posai autour de la voiture quatre sentinelles de la garde nationale de Dormans, à laquelle, de concert avec le maire, j'avais réservé le poste d'honneur. Ces sentinelles ne furent point relevées pendant toute la nuit; je leur fis reconnaître mon aide de camp, Delarue, en leur défendant de laisser approcher de la voiture tout autre individu que lui; et j'envoyai immédiatement mon beau-frère prendre les ordres de la reine pour lui apporter lui-même ce qu'elle pourrait désirer. Ces précautions étaient nécessaires pour prévenir la curiosité. La reine remit à Delarue les clefs de la voiture, et lui dit de lui apporter une cassette et quelques autres objets. Mon beau-frère s'acquitta de sa commission sans mystère; tout autre intermédiaire aurait pu exciter des soupçons. La foule rassemblée en face de l'auberge, dans un silence respectueux, ne perdait pas de vue cette voiture.

Pendant notre souper dans la petite chambre, le roi eut la bonté de nous envoyer une bouteille

de son vin de Tokay. J'employai toute la nuit à parcourir la ville, à diriger des patrouilles dans les environs, à faire reconnaître et placer les bataillons de gardes nationales qui, bien avant la pointe du jour, affluaient de toutes parts. J'envoyai prévenir cette espèce d'arrière-garde que j'avais laissée à une lieue de Dormans, que tout était parfaitement tranquille, et que le roi partirait de bonne heure, escorté par de nombreux détachements de gardes nationales. En effet, après avoir pris les ordres de Sa Majesté, nous nous remîmes en marche le lendemain 24 juin, à sept heures du matin.

J'ai déjà dit que la ville de Dormans s'était remplie de gardes nationales au nombre au moins de dix mille; je les fis mettre en bataille à droite et à gauche sur la route de Paris. Les voitures passèrent lentement entre les deux lignes; les troupes présentèrent les armes; le roi fut salué par les drapeaux, et complimenté par plusieurs municipalités qui avaient accompagné leurs bataillons.

Satisfait de cette disposition des esprits, je me flattais de pouvoir continuer la route rapidement et sans embarras; mais toutes ces gardes nationales s'obstinèrent à suivre la voiture et à l'escorter, disaient-ils tous, jusqu'à Paris. Je tentai vainement de laisser en arrière cette armée qui

grossissait à chaque pas. Nous arrivions ainsi à Château-Thierry, lorsque je vis venir au-devant de moi un ancien officier de cavalerie, M. Garnier, que j'avais connu en Flandre; il amenait avec lui un très-bel escadron de gardes nationales de Soissons. Je me hâtai de lui expliquer la position embarrassante où je me trouvais, et le service qu'il pouvait rendre, en arrêtant au pied de la montagne de Château-Thierry cette masse d'infanterie pendant qu'on relayerait. L'encombrement de gardes nationales et de peuple qui couvrait la rive droite de la Marne après le pont servit mon projet. L'escadron de Garnier, s'ouvrant un passage, nous conduisit jusqu'au relais au bas de la montagne; je fis relayer promptement pendant que la cavalerie barrait la route. Garnier tint ferme, empêcha l'infanterie de dépasser les voitures, et nous donna le temps de défiler au grand trot et sans embarras jusqu'à la Ferté-sous-Jouarre. Le maire de cette ville, M. Regnard, auquel j'avais envoyé un courrier, eut l'honneur de recevoir la famille royale, et de lui procurer quelques heures de repos dans sa jolie maison. Madame Regnard, simplement vêtue, avec un bonnet rond, et portant un paquet de clefs à sa ceinture, comme une femme de charge, reçut et servit les personnes royales avec les soins les plus empressés, les plus dis-

crets et les plus délicats. J'étais déjà très-fatigué, et je fus fort aise d'être dispensé de m'occuper de ce qui se passait dans la ville; le meilleur ordre y régnait, quoiqu'elle fût remplie d'une foule immense. Je me souviens que faisant le tour du jardin de l'agréable habitation de M. Regnard, je considérais avec un vif et touchant intérêt les enfants de France, M. le dauphin et madame Royale, se promenant avec sérénité.

Vers le soir, nous poursuivîmes notre route sans être importunés par de trop nombreuses escortes, et nous arrivâmes à Meaux où le logement de Leurs Majestés avait été disposé à l'évêché. Ici l'affluence fut plus considérable que nulle part ailleurs. Les grenadiers de la garde nationale firent le service à l'intérieur et à l'extérieur du palais épiscopal. La chambre du roi et celles attenantes, préparées pour la reine, madame Élisabeth et les enfants, étaient précédées d'une vaste antichambre qui fut bientôt remplie de gardes nationales et d'autres personnes de la ville et des environs. Dans une seconde pièce, où l'on dressa le couvert de Leurs Majestés, étaient les trois gardes du corps; j'avais défendu d'y laisser entrer aucune autre personne. La chaleur était excessive, et le roi avait fait ouvrir toutes les portes. Il était lui-même en chemise, assis auprès d'une table, et ne se dé-

robait point à la curiosité de la foule qui, de la première pièce, et sans dépasser les sentinelles, s'empressait pour voir Sa Majesté. Une heure après notre arrivée, le roi me fit appeler, et me dit : « Dumas, a-t-on mis des sentinelles du côté « du jardin ? » Je répondis que je les avais fait poser devant moi, et que j'avais donné des consignes. « Eh bien, ajouta le roi, il y a à la suite « de cette garde-robe un escalier qui descend au « jardin : voyez où cela va. » J'y descendis, et revins rendre compte à Sa Majesté qu'il y avait une sentinelle au pied de l'escalier. Comme je me retirais, la reine me voyant passer devant sa chambre, s'avança vers la porte, et me fit signe d'approcher ; je m'arrêtai sur le seuil. « Quelles « nouvelles a-t-on de Paris ? — La fermenta- « tion a été grande, mais l'ordre public a été « maintenu ; on attend avec impatience le retour « de Leurs Majestés. » Je saluai, et sortis pour aller conférer avec les commissaires sur la marche du lendemain, et sur la rentrée de Paris, d'après les avis donnés par M. Bailly et M. de la Fayette.

Jusqu'à ce moment Leurs Majestés et la famille royale n'avaient éprouvé que les désagréments inévitables dans de telles circonstances, et l'importunité d'une immense affluence de peuple et de gens armés que des sentiments divers et surtout la curiosité attiraient sur leur passage.

Depuis l'arrivée des commissaires de l'assemblée, aucun cri séditieux, aucune insulte, aucun outrage, n'avait aggravé leur malheureuse situation; et, malgré le désordre qu'on n'avait pu toujours prévenir, aucun individu ne s'était approché de leurs personnes qu'avec le respect qui leur était dû. Il n'en était pas de même à l'égard des trois gardes du corps, que le peuple accusait bien injustement d'être les principaux agents de l'évasion du roi. Leur déguisement augmentait encore cette exaspération; et je devais craindre qu'en approchant de la capitale, leur présence ne servît de prétexte à de funestes violences.

Après le souper du roi, lorsque toute la famille royale fut retirée dans ses appartements et que j'eus ordonné les patrouilles et achevé ma ronde, je vins rejoindre les commissaires dans la chambre qui m'avait été réservée en face de l'appartement du roi; j'y trouvai le comte François de Jaucourt, l'un de mes plus anciens amis, et qui, propriétaire dans le département de Seine-et-Marne, y jouissait d'une grande considération; il était venu offrir ses services à la députation. Il nous donna d'utiles renseignements, et nous rassura sur les dispositions de la population environnante, et surtout de la garde nationale de Meaux. Je témoignai l'inquiétude que me causait la présence des trois gardes du corps, et la

nécessité où je me trouvais cependant d'exécuter l'ordre que m'avaient donné Leurs Majestés de les conserver à leur place sur le siége de la berline. J'imaginai de remplacer leurs vestes de courrier par des uniformes de grenadiers de la garde nationale. Jaucourt fit apporter secrètement dans ma chambre tout ce qui était nécessaire pour ce travestissement; mais la difficulté n'était pas vaincue, il fallait obtenir l'autorisation du roi, et j'eus le malheur d'échouer dans cette entreprise. Dès le grand matin, pendant qu'on préparait le départ, la reine me fit appeler; elle me parut fort émue, et me demanda si je savais quelles dispositions avait prises M. de la Fayette pour l'entrée du roi à Paris, et par où l'on devait passer pour se rendre aux Tuileries. Je répondis que, d'après ce qu'on me mandait, la voiture du roi suivrait les boulevards extérieurs pour entrer par la barrière de l'Étoile, les Champs-Élysées et le jardin. « Et pourquoi ce détour? me dit-elle sèchement; « puisque tout est tranquille à Paris, pourquoi le « roi n'irait-il pas droit à son palais? — Je ne con- « çois, Madame, répliquais-je, d'autres motifs « que la certitude de déjouer les projets des mal- « veillants en arrivant plus promptement par un « chemin où il n'y a presque pas de maisons. — « Je vous comprends, » répondit la reine. Profitant de cette première impression, j'exposai à Sa

Majesté, en présence de madame Élisabeth, l'inconvénient et l'inutilité de mettre en évidence, sur le siége de la voiture du roi, les trois courriers qui attiraient tous les regards. « Quoi « qu'il puisse arriver, dit vivement madame Éli-« sabeth, il ne faut point qu'ils soient séparés de « nous ; nous devons partager leur sort, ils se « sont dévoués à suivre le nôtre. » Je proposai alors de leur faire quitter leurs habits de courrier, et de remplacer ces couleurs étrangères par des uniformes de la garde nationale. Déjà, pendant la route, des gardes nationaux, mus par un noble dévouement et pour veiller de plus près à la sûreté de la famille royale et des personnes de leur suite, étaient montés derrière la voiture ou sur la coquille, aux pieds des trois gardes du corps. J'en avais éprouvé le bon effet; il était tout simple de le continuer, et j'étais sûr du succès de cet innocent stratagème. Ma proposition fut rejetée : « Non, dit la reine, le roi doit rentrer dans « Paris avec sa famille et ses gens comme il en « est sorti. » Il ne me resta d'autre ressource, pour prévenir les accidents que je craignais, que de surcharger la voiture en faisant monter sur le siége, ou en avant, trois gardes nationaux qui me furent désignés, et qui, s'entrelaçant avec les trois gardes du corps, jurèrent de ne pas les abandonner.

Nous nous remîmes en route le 25 juin vers sept heures du matin ; on m'amena un très-bon cheval des écuries du roi, que M. de Briges, l'un de ses écuyers, avait quelques jours auparavant fait placer en relais à Meaux. Je repris mon poste à la portière du côté du roi. Cette journée fut la plus fatigante : la chaleur était extrême, à peine respirait-on à travers la poussière; nous ne pouvions aller qu'au pas, non-seulement à cause de la surcharge de la berline, mais encore parce que la foule immense qui couvrait la route, et l'ardeur que montraient ces milliers de gardes nationaux à accompagner le roi jusqu'à Paris, formaient en avant de nous une barrière insurmontable. Prévoyant que ces obstacles s'accumuleraient de plus en plus, j'en avais écrit à M. de la Fayette; le général m'envoya Curmer, l'un de ses aides de camp, pour me prévenir qu'il faisait partir une division de la garde nationale parisienne sous les ordres de mon frère, le major Dumas de Saint-Marcel, et cent hommes de la garde à cheval commandés par M. Cottin.

Le détachement de cavalerie précédait l'infanterie et me rejoignit entre Livry et Bondy. Presqu'au même instant, une foule de forcenés sortit de la forêt à la gauche de la route, se mêla aux gardes nationales qui environnaient la voiture, l'entoura subitement

en menaçant de la briser et en proférant d'horribles imprécations. Vainement on les repoussait; ils passaient sous le ventre des chevaux et entre les roues. Barnave s'élança hors de la portière, et m'adressant la parole : « Songez, « colonel, que vous répondez sur votre tête du « salut de la famille royale. » Son énergie et mes efforts en imposèrent à ces misérables; je parvins à dégager la voiture. Le détachement de cavalerie, mal conduit et mis en désordre, ne me fut presque d'aucun secours; mais Delarue et Curmer, auxquels j'avais confié la garde des deux portières, s'y maintinrent avec la plus grande vigueur.

Nous étions entre Bondy et Paris, lorsque je fus menacé d'une seconde attaque; beaucoup de femmes, véritables mégères, se jetaient au milieu de l'escorte et poussaient des cris affreux. J'aperçus alors la colonne d'infanterie qui venait au-devant de nous, et en tête de laquelle était la compagnie de grenadiers du capitaine Lefebvre, depuis maréchal duc de Dantzik. Mon frère Saint-Marcel, qui devait s'y trouver, avait été retenu par M. de la Fayette au poste des Tuileries, du côté du jardin.

La foule était devenue si considérable, et le désordre croissait à un tel point, que je ne pouvais plus moi-même m'approcher de la voiture

de Leurs Majestés, ni presque me faire entendre, ma voix étant éteinte. Il me fut impossible de prévenir mes deux aides de camp de l'ordre que je donnai au capitaine Lefebvre, de venir au pas de charge au-devant de la voiture, de la dégager entièrement, et de l'entourer de la manière la plus serrée jusqu'à ce que Leurs Majestés fussent arrivées. Le danger que la famille royale avait couru, malgré tous mes efforts, justifiait assez cette précaution. Mon ordre fut si vigoureusement exécuté, que l'aide de camp Curmer, qui s'obstina à garder la portière, eut la cuisse percée d'un coup de baïonnette, et que mon beau-frère Delarue fut aussi renversé et eut son cheval blessé.

Il n'y eut plus aucun désordre jusqu'à notre arrivée aux Tuileries. Nous nous arrêtâmes un instant devant la rotonde de la barrière de Pantin; M. de la Fayette s'y trouvait avec son état-major; je dus croire ma mission terminée, et je me hâtais de lui remettre le commandement. « Vous vous trompez, me dit-il, votre tâche n'est « point encore remplie; aux termes du décret, le « retour de la famille royale jusque dans le châ« teau des Tuileries est sous votre responsabilité « personnelle. »

Le général m'indiqua la route par les nouveaux boulevards et les Champs-Élysées. La garde na-

tionale bordait la haie dans le plus profond silence. La compagnie des grenadiers de Lefebvre continua d'escorter la voiture. Nous arrivâmes par la place Louis XV et le jardin des Tuileries à la porte du pavillon du milieu, où la famille royale mit pied à terre; un assez grand nombre de membres de l'assemblée était au bas de l'escalier. L'un d'entre eux, M. le baron de Menou, prit le dauphin dans ses bras. J'avais abandonné mon cheval, et j'étais resté près de la voiture pour faire descendre moi-même les trois gardes du corps de dessus le siége et protéger leur entrée au château. De sinistres vociférations s'élevaient contre eux. Il y eut là une courte mais forte mêlée entre la garde nationale et une poignée de scélérats qui s'étaient glissés dans ses rangs. Un des gardes du corps fut atteint par ces furieux et maltraité dans cette lutte; ceux qui le secouraient le furent aussi, et j'eus comme eux mon chapeau, mon ceinturon et le fourreau de mon épée enlevés, mes habits déchirés. C'est dans ce désordre que je montai chez le roi. Madame Élisabeth vint elle-même dans la salle des gardes secourir et faire panser devant elle le garde du corps qui avait été maltraité. Je fus admis dans le cabinet du roi où se trouvaient déjà les trois commissaires. Je m'excusai de paraître devant Sa Majesté dans un si grand désordre, et

j'ajoutai que je la suppliais de rendre une pleine justice aux sentiments de respect et de fidélité avec lesquels j'avais rempli mon devoir et l'honorable mission de veiller à la sûreté de la famille royale. Je reçus alors du roi, de la reine et de madame Élisabeth, des témoignages de bonté et de satisfaction de ma conduite, dont les plus atroces calomnies, répandues par leurs faux amis, n'ont pu me faire perdre le souvenir et la reconnaissance. On a dit, on a écrit dans divers libelles, dans des mémoires, documents mensongers, que j'avais fait enchaîner les trois gardes du corps; on peut voir, par le simple récit qui précède, si j'ai manqué de prévoyance, de soins et d'égards pour remplir les intentions de Leurs Majestés et de madame Élisabeth envers ces généreux serviteurs.

Pendant que nous étions encore dans le cabinet du roi, le général la Fayette, dont le départ du roi avait compromis l'existence, se présenta et fut admis dans le cabinet; il venait prendre les ordres du roi pour l'exécution du décret rendu par l'assemblée nationale sur le rapport de Thouret, au nom du comité de constitution, relativement à la garde et à la sûreté du roi et des personnes royales qui lui étaient commises sous sa responsabilité. M. de la Fayette s'acquitta de ce devoir avec beaucoup de dignité, et soutint

avec son calme ordinaire le froid et dédaigneux accueil de la reine. J'accompagnai ensuite les trois commissaires à l'assemblée nationale, alors présidée par M. de Beauharnais, et je me retirai après avoir entendu le compte qu'ils rendirent de leur mission.

Tout ce que j'avais éprouvé de fatigue, d'anxiété, de contrainte pendant trois jours et trois nuits sans repos, sans sommeil, avait excédé mes forces. Rendu à moi-même, je tombai tout à coup dans un état alarmant d'affaissement et de délire; on me transporta à la campagne où les soins si doux de ma belle-mère et de mon aimable femme, et les caresses de mes enfants, mes deux charmantes filles, prévinrent les suites d'une violente inflammation et rétablirent le calme dans mon esprit. Quelle catastrophe! quel spectacle que celui de la famille royale de France ainsi dépouillée aux yeux du peuple de tous les prestiges de la grandeur et de l'autorité! Il arrive quelquefois, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique des sociétés humaines, tel événement qui dérange le système, en rompt l'équilibre, et dont la sagesse et la raison ne peuvent pas plus prévenir les conséquences que la main de l'homme ne peut effacer les traces des commotions du globe, et remettre à leur ancienne place les masses bouleversées.

Sans doute, si le sentiment unanime qui, au moment du départ du roi, avait momentanément réuni les divers partis de l'assemblée nationale, eût continué de prévaloir; si ce coup de foudre, si la voix de l'opinion publique eussent suffi pour éclairer les esprits et ramener les oppositions aristocratiques et démagogiques au véritable intérêt de l'État, à la volonté de la nation, le mouvement révolutionnaire pouvait être arrêté et le nouvel état social aurait été fixé par un heureux dénoûment. Mais, bien loin de là! à peine la stupeur dont tous avaient été frappés fut-elle dissipée par le retour du roi, que les partis se réveillèrent plus ardents, et qu'ils cherchèrent dans les causes ou dans les effets de l'événement qui aurait dû les réunir de nouvelles armes pour se combattre et se détruire. Les aristocrates, au lieu de seconder le parti national qui n'employait des formes sévères en apparence que pour apaiser ou détourner le mécontentement du peuple, rétablir et fonder la puissance royale par la constitution, les aristocrates exigeaient au contraire qu'on donnât immédiatement au roi toutes les marques de soumission, de respect et presque de repentir qui auraient fait assumer à l'assemblée nationale tous les torts de l'événement. Ils triomphaient de l'embarras des patriotes monarchiques et

constitutionnels en leur opposant ce terrible dilemme : « Avouez enfin que le trône est renversé, que vous retenez le roi prisonnier, que vous instruisez judiciairement contre lui, ou bravez cette prétendue indignation publique, et remplissez, dès ce moment, comme nous, les devoirs de sujets fidèles et soumis. » D'un autre côté, le parti des républicains niveleurs, prenant avantage de cette situation équivoque, poussait à tous les excès de l'anarchie, effaçait partout les insignes de la royauté, accusait le parti national de l'assemblée de perfidie et même de trahison, et semait la discorde pour aliéner la confiance. Mais, quand la tombe aura achevé de dévorer les trois générations qui se sont transmis tant de traditions mensongères, tant de jugements passionnés sur les événements funestes de cette époque, l'histoire dira que la majorité de l'assemblée constituante, placée entre ces deux écueils, sut gouverner avec autant de fermeté que de modération, qu'elle conserva dans son intégrité le principe de la monarchie limitée, et, en achevant la constitution au milieu de ces orages, fonda le gouvernement représentatif, sinon sur la base inébranlable d'une juste division des pouvoirs, du moins aussi solidement qu'il pouvait l'être dans de telles circonstances.

Mes amis eurent beaucoup de part à ces fortes

et généreuses résolutions. Réunis au général la Fayette, que les deux partis extrêmes attaquaient avec une égale fureur, Duport, Lameth et Barnave, le secondèrent de tous leurs efforts lorsqu'il lui fallut remplir le pénible devoir de faire exécuter la loi martiale contre les anarchistes ameutés au Champ de Mars. Cette épreuve de leur dévouement, cet abandon de la popularité qui leur était si amèrement reprochée et qu'ils sacrifiaient si loyalement au maintien de l'ordre, ne désarmèrent ni l'animosité des uns ni l'ingratitude des autres. Réduits à l'impuissance de profiter des troubles publics pour empêcher l'achèvement du grand œuvre, l'établissement d'un gouvernement libre et monarchique, les aristocrates et les niveleurs s'accordèrent pour en vicier le principe en s'opposant à la réélection des membres de l'assemblée constituante, décret funeste qui livra au hasard les destinées de la France, et fit renaître les espérances criminelles des ennemis de ses libertés au dedans comme au dehors.

Je ne fus pas témoin des derniers débats de l'assemblée constituante; ayant été nommé maréchal de camp, je fus employé dans la troisième division militaire, sous les ordres de M. de Belmont, lieutenant général, qui venait de remplacer M. de Bouillé. Je fus particulièrement

désigné pour commander à Metz la première subdivision, et je reçus avec les instructions du ministre de la guerre, M. Duportail, l'ordre de m'y rendre sans délai. La garnison de Metz, composée de quinze bataillons de troupes de ligne, de trois bataillons des gardes nationales de la nouvelle formation, et d'un régiment d'artillerie, était dans un état de fermentation qui donnait de l'inquiétude au gouvernemeut. L'arrestation de la famille royale à Varennes ayant fait échouer le plan conçu par M. de Bouillé, la garnison de Metz, abandonnée à elle-même par l'émigration de ce général, tomba dans la plus grande confusion. Les services distingués du marquis de Bouillé, ses belles qualités militaires lui avaient acquis l'estime et la confiance de l'armée; mais sa conduite équivoque pendant les troubles de l'Alsace, et surtout l'affaire de Nancy, l'avaient rendu très-impopulaire et suspect aux amis de la liberté. Il comptait entraîner toutes les troupes qui se trouvaient sous son commandement; il maintenait la discipline parmi les sous-officiers et les soldats; il ne les fatiguait ni par le service ni par les exercices; il captait les officiers, et s'était assuré de leur dévouement. En effet, peu de jours après que l'arrestation du roi et l'émigration de M. de Bouillé furent connues à Metz, le plus grand nombre des officiers

des corps qui composaient la garnison suivit ce funeste exemple, excepté toutefois l'artillerie qui ne perdit que très-peu d'officiers. Cette défection ne produisit pas tout l'effet qu'on s'en était promis : ces officiers ne furent imités ni par les sous-officiers ni par les soldats; aucun corps ne fut désorganisé; mais les liens de la discipline se relâchèrent, et l'influence des sociétés populaires se fit promptement sentir.

Le jour même de mon arrivée à Metz, lorsque je descendis chez M. de Belmont, on venait de rendre compte à ce général que le régiment allemand de Nassau, caserné au quartier Chambières, était en pleine insurrection et ne voulait point exécuter l'ordre qu'il avait reçu de se rendre à Nancy. M. de Belmont m'ordonna d'aller sur-le-champ à cette caserne, et m'autorisa à prendre les moyens que je croirais les plus sages pour arrêter ces mouvements séditieux, et réduire les mutins à l'obéissance. Je pris avec moi deux piquets de cinquante chasseurs du douzième régiment, que je plaçai aux portes du quartier Chambières pour le tenir bloqué et empêcher toute communication avec la ville et le reste de la garnison. Je trouvai dans la cour de la caserne les membres de la municipalité et un assez grand nombre de citoyens qui s'efforçaient de persuader à la troupe révoltée de se soumettre et de ne

pas troubler, par une plus longue résistance, la tranquillité publique. Je fis sur-le-champ battre le rappel, et, le régiment étant en bataille, je fis former le cercle aux officiers et sous-officiers. Je déclarai à ces derniers qu'ils étaient responsables de l'obéissance du soldat, et que personne ne sortirait du quartier jusqu'à ce que le régiment fût rentré dans le devoir et prêt à partir conformément aux ordres du roi. Le cercle rompu, je fis commander par le major, seul officier supérieur qui s'y trouvât, de mettre les armes aux faisceaux, de rompre les rangs et de rentrer dans les chambrées : ce qui fut exécuté sans qu'il éclatât aucun murmure. J'employai ensuite les gens de garde à enlever les faisceaux et à renfermer les armes dans une chambre où j'établis un poste avec la consigne de ne laisser approcher aucun soldat. Avant de me retirer, je prévins le major que je ne permettrais de délivrer les armes que lorsqu'il pourrait me répondre de la parfaite obéissance de la troupe; que jusque-là le quartier resterait bloqué par la cavalerie, enfin que, si le lendemain les choses étaient encore dans le même état, le général commandant la division prendrait d'autres mesures. Immédiatement après je fis évacuer la caserne par les citoyens qui avaient accompagné la municipalité.

Dès le soir, je reçus l'assurance d'une entière soumission, et le lendemain à la pointe du jour le régiment fut mis en marche pour Nancy. Ce petit succès me concilia la bonne opinion du soldat et la confiance des habitants de Metz. Chaudement appuyé par le parti patriote, je secondai d'autant plus facilement les efforts de M. de Belmont pour le rétablissement de la discipline, de l'instruction et du bon esprit des troupes placées sous son commandement, soit à Metz, soit à Thionville ou dans les autres places de la division.

Après que j'eus achevé la visite des quartiers, pris connaissance de la situation des divers corps, et complété les cadres en remplaçant par des sous-officiers les officiers émigrés, je fis reprendre l'instruction par l'école de bataillon, et seulement pendant quelques jours, pour ne pas ennuyer les soldats; et lorsque pour la première fois je fis manœuvrer au polygone par régiment et par brigade, le maniement des armes, les feux, les moindres mouvements de détail aussi bien que les grandes manœuvres, tout fut exécuté avec une attention, une précision qui ne laissaient rien à désirer : on ne s'aperçut point du manque d'officiers. Dès ce moment, il fut aisé de prévoir que, loin d'entraîner la désorganisation de l'armée, la perte d'un si grand nombre d'officiers

serait promptement réparée. Cette première épreuve du zèle et du bon esprit des troupes m'encouragea à proposer à M. de Belmont de réunir toute la garnison pour l'exercer au dehors de la place à des marches-manœuvres, à plusieurs applications au terrain et à diverses suppositions d'offensive et de défensive suivant les différentes armes. Ce genre d'exercice, le plus profitable à l'instruction des officiers supérieurs, et qui intéresse et amuse l'officier autant que le soldat, ne m'était pas moins utile en mon particulier. Je reconnus (et l'expérience de la guerre m'a de plus en plus affermi dans cette opinion) que la perfection de l'instruction mécanique, pour laquelle en temps de paix on ne cesse de fatiguer, d'ennuyer et d'user les hommes, est la chose la plus inutile, la plus nuisible à la conservation de l'esprit militaire et la plus contraire au caractère national. Ceux de nos généraux qui ont commandé des corps d'armée dans des batailles rangées contre les troupes de l'Europe le plus méthodiquement exercées professent la même opinion. J'ajouterai que cette manie de perfectionnement des détails, dont le résultat le plus positif n'est qu'une vaine satisfaction de parade, est le plus grand obstacle à l'établissement d'un bon système d'organisation d'une armée nationale. Les chefs qui veulent se faire valoir atta-

chent à ces futilités toute l'importance de la discipline et de l'obéissance passive; occupant continuellement l'officier et le soldat de détails oiseux, ils croient influer sur leur moral. Ils feraient volontiers abstraction de leur intelligence, espérant les isoler ainsi de la masse des citoyens. On ne veut concevoir d'armée permanente, toujours si nécessaire à un grand État, que dans l'existence d'un grand nombre et du même nombre de soldats présents sous les armes, et, dans ce système dispendieux, on exclut comme forces surabondantes et même comme auxiliaires dangereux, des réserves de vétérans et de gardes nationales.

L'objet dont je m'occupai le plus soigneusement pendant que je commandais à Metz fut la première formation d'une compagnie d'artillerie à cheval. J'avais fort à cœur d'y réussir, et je savais que je rencontrerais de grands obstacles même de la part des principaux officiers d'artillerie. Les avantages de l'artillerie légère étaient trop évidents, trop bien prouvés par l'expérience dans l'armée prussienne pour qu'on pût les contester, mais on différait d'opinion sur le mode. Fallait-il adopter les Wurtz, comme le proposaient les anciens officiers les plus renommés? fallait-il, comme je l'ai toujours pensé, mettre à cheval les canonniers, afin qu'ils pussent, sans embar-

ras, sans graves accidents et avec la plus grande célérité, suivre le mouvement de leur pièce? Persuadé que ce dernier mode était préférable, j'avais obtenu du ministre l'autorisation d'en faire l'essai à Metz pendant qu'on tentait à Strasbourg celui des Wurtz.

La conduite équivoque des divers cabinets, les intrigues des émigrés, leur agitation dans les électorats du Rhin, motivaient suffisamment de premiers préparatifs de guerre de la part de la France, tels que la levée des soixante bataillons de gardes nationales et l'achat de chevaux pour le service de l'artillerie. Le fournisseur Lanchère venait d'amener à Metz huit cents chevaux levés dans les Vosges et en Suisse; il me fut permis d'en choisir deux cents. Après avoir pris les cent plus forts chevaux de trait, je fis choix sur toute la remonte de cent autres chevaux les plus maniables, les plus légers, ou, si l'on veut, les moins lourds. Je demandai au régiment d'artillerie cinquante cavaliers de bonne volonté, et je pris aussi dans le douzième régiment de chasseurs à cheval commandés par le comte de Latour-Maubourg, cinquante chasseurs. J'organisai ensuite cette compagnie de cent hommes, dont je donnai le commandement à deux officiers d'artillerie, le capitaine Barrois et le lieutenant Debelle, qui, malgré l'opposition de leurs chefs et de plusieurs

de leurs camarades, répondirent à mon invitation et s'offrirent de bonne volonté. Quelques sous-officiers d'artillerie et des chasseurs imitèrent cet exemple. Ayant distribué les chevaux et pourvu à tous les détails d'armement et d'équipement, j'établis entre les canonniers et les chasseurs une véritable école d'enseignement mutuel d'équitation et de canonnage. Leur émulation et leurs progrès réciproques passèrent mes espérances. Après six semaines d'exercice, les braves officiers qui m'avaient secondé, et qui depuis acquirent tant de renommée dans cette arme nouvelle, me répondirent que la compagnie d'artillerie légère était tout entière suffisamment instruite pour manœuvrer en ligne. J'en fis l'épreuve dans une grande manœuvre, sur le terrain connu sous le nom de Camp de Richemont, entre Metz et Thionville. Je fus étonné de la promptitude et de la précision des mouvements des deux batteries, soit pour prendre diverses positions sur les terrains les plus accidentés, soit pour passer de la droite à la gauche de la ligne de bataille, afin d'appuyer les ailes dans les changements de front. Je ne fus pas moins satisfait d'obtenir le suffrage des officiers d'artillerie qui avaient le plus douté du succès, et particulièrement celui du colonel Senarmont.

Si j'ai rapporté ici les détails de cette forma-

tion de la première compagnie d'artillerie à cheval qui ait existé dans l'armée française, ce n'est que pour revendiquer et conserver à ma mémoire l'honneur d'avoir rendu un utile service à mon pays.

Les officiers parvenus aux grades supérieurs par leur service dans l'état-major de l'armée, lors même qu'ils ont commencé à servir, comme je l'avais fait, dans les différentes armes, trouvent rarement l'occasion de s'exercer au commandement d'un corps de troupes un peu considérable; je profitai donc de celle qui m'était offerte pour me fortifier dans cette partie la plus essentielle de la science militaire. J'étais satisait de ma position, au delà de laquelle je ne formais aucun souhait; confiant dans l'avenir, espérant que la nouvelle constitution ne manquerait pas d'établir solidement l'ordre et la paix publique, tout entier à mes devoirs, je ne fus jamais plus heureux. Ma belle-mère et ma femme étaient venues me joindre avec mes deux charmantes petites filles, et faisaient les honneurs de ma maison. Je passai ainsi à Metz le reste de l'été. Ma conduite mérita l'approbation du général commandant la division et celle du ministre; elle justifia l'estime de mes amis et répondit à leur attente.

J'ai dit plus haut que M. de Belmont me trai-

tait avec la confiance la plus bienveillante, il m'en donna une preuve en me chargeant d'examiner les papiers que M. de Bouillé avait laissés sur son bureau et dans quelques cartons; le désordre qui y régnait témoignait assez de la précipitation avec laquelle il avait dû quitter son quartier général pour accourir au-devant du roi; aucune autre personne que M. de Belmont n'était entrée depuis dans ce cabinet. J'aperçus d'abord sur le bureau une carte de la frontière, comprenant le cours de la Meuse et celui de la Moselle (réduction de la carte de Cassini). Au point de Montmédy étaient attachés deux papillons superposés. Sur le premier était tracé un camp, au-dessous et sous le canon de Montmédy, et par conséquent en deçà des limites; sur le second, le camp était dessiné au delà des limites, entre Arlon et Montmédy. J'ai conservé cette carte qui décèle le projet qu'avait M. de Bouillé, de donner au roi l'option de l'une ou de l'autre position, ce qui, dans mon opinion, prouve la vérité de la déclaration de Louis XVI. On ne peut douter que le dessein de faire sortir du royaume toute la famille royale n'appartînt tout entier aux instigateurs de l'intrigue, mais que celui de rester isolé et libre de ses mouvements, dans une place de l'extrême frontière, sans la dépasser, enfin de ne point abandonner la France,

n'appartînt au roi seul. S'il n'en eût été ainsi, lui aurait-on présenté le choix des deux positions?

Ce que je trouvai de plus important parmi les papiers de M. de Bouillé, ce fut la correspondance du général Heymann pendant son dernier séjour à Paris, où M. de Bouillé l'avait envoyé pour prendre les ordres du roi relativement à son voyage, et pour arrêter la disposition des escortes de cavalerie qui devaient assurer son passage jusqu'à la frontière. Cette correspondance, si elle eût été connue, aurait compromis plusieurs personnes qu'on ne soupçonnait pas alors d'avoir été dans le secret du voyage du roi. Le général Heymann, que M. de Bouillé avait éloigné du point où sa présence, son expérience, la vigueur de son caractère, auraient certainement assuré le succès de son entreprise, le général Heymann avait été envoyé à Sarrelouis, et se trouvait ainsi à vingt-cinq lieues de Varennes, au moment décisif. Dès qu'il apprit l'arrestation de la famille royale, il émigra et se rendit à Berlin. Madame Heymann était restée à Metz. Je lui fis dire par un officier en qui j'avais toute confiance que j'avais trouvé et brûlé toute cette correspondance; j'en fis de même de beaucoup d'autres lettres et billets de différentes personnes et relatifs à la même affaire. Je fus en cela fort

approuvé par M. de Belmont et par mes amis. Peu de temps après, madame Heymann me fit communiquer une lettre de son mari, dans laquelle il se plaignait amèrement de M. de Bouillé, et regrettait que, par des motifs selon lui très-blâmables, il eût écarté du lieu de la scène celui dont les services et la résolution devaient y être le plus utiles. « Certes, disait Heymann, avec « une poignée de mes hussards j'aurais ouvert le « passage à la famille royale, même en lui fai« sant traverser la Meuse à la nage, si je n'avais « pu forcer la barricade du pont. »

J'étais alors bien loin de penser que ma position, dont j'étais satisfait avec raison, dût changer si prochainement. L'assemblée constituante venait d'achever ses travaux. Elle avait renversé ou aplani beaucoup d'obstacles; elle avait posé les véritables fondements d'une monarchie représentative, que les plus fortes commotions n'ont pu arracher du sol de la France rendue à la liberté, et qui, quels que puissent être les événements, même les changements de forme, dureront aussi longtemps que l'existence des Français en corps de nation; mais l'assemblée constituante avait laissé son œuvre imparfaite, par cela seul qu'elle avait décrété la non-réélection de ses membres à la prochaine assemblée législative. La loi fondamentale n'avait d'autre appui

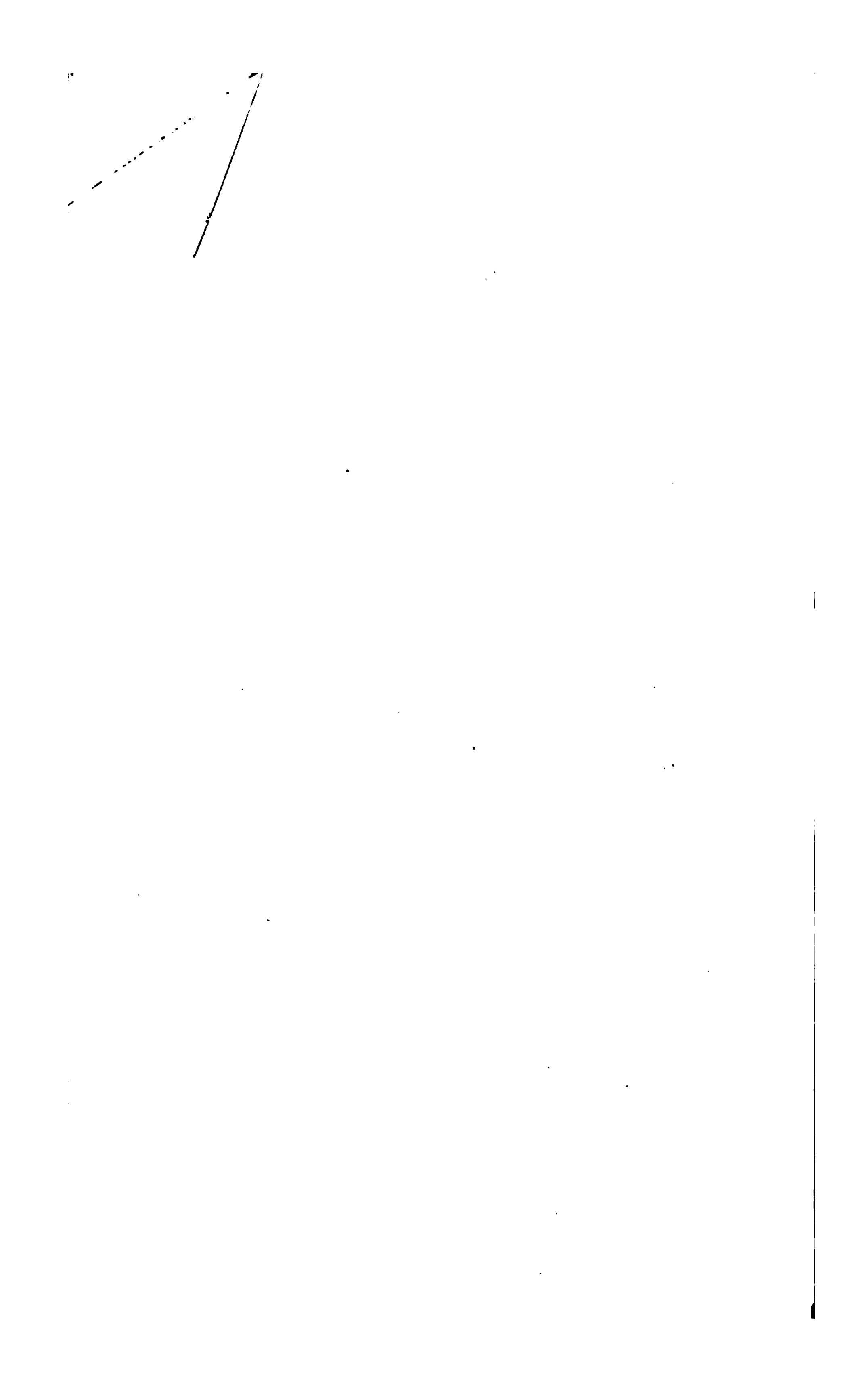
que les croyances populaires, aussi mobiles que les vents et les flots. Le voyage du roi avait décrédité le pouvoir exécutif, déjà trop affaibli, parce qu'il avait fallu vaincre sa résistance au vœu de la nation. La nouvelle constitution allait donc être exposée sans défense aux attaques des deux factions, celle des républicains et celle des aristocrates. L'une et l'autre avaient un égal intérêt à la détruire. Les passions opposées qui les animaient les portaient aux mêmes excès, aux mêmes fureurs. C'était, du côté des républicains, le délire de l'amour de la liberté; et, du côté des aristocrates, la plus profonde haine de toute espèce d'institution libérale. Les membres les plus éclairés de l'assemblée, ceux-là même qui s'étaient montrés les plus courageux quand il avait fallu attaquer les abus dans leur toute-puissance (et c'était dans cette honorable minorité que se trouvaient mes amis Barnave, Lameth, la Fayette et Duport), s'étaient consumés en vains efforts pour faire rapporter ce funeste décret de la non-réélection. Duport, surtout, avait prononcé sur cette question vitale un discours aussi solide que brillant, et malheureusement prophétique. Il ne restait plus d'autre espoir aux constitutionnels que dans le bon choix des nouveaux députés à la prochaine législature.

L'agitation était extrême dans les assemblées

électorales; les aristocrates grands propriétaires s'étaient abstenus d'y paraître; les patriotes étaient divisés; l'esprit de défiance, universellement répandu, favorisait les plus ardents. Les constitutionnels, amis constants d'une sage liberté, n'obtenaient que difficilement la majorité des suffrages. Je ne pouvais me trouver aux élections du département de Seine-et-Oise; je n'en eus même pas la pensée; j'acquittais autrement ma dette envers la patrie, et j'ignorais que mes amis m'eussent fait porter sur la liste des candidats. Je savais d'ailleurs que l'assemblée de Versailles était presque entièrement dominée par de fougueux révolutionnaires, tels que Lecointre et le curé Bassal, qui furent élus députés. Je fus donc très-surpris d'apprendre ma nomination; et quoique l'on m'eût aussi donné pour collègues des hommes très-honorables, j'étais disposé à ne point accepter. Je reçus, par le même courrier qui m'apporta la nouvelle de mon élection, l'avis que le ministre de la guerre Duportail, dont la santé déclinait et qui voulait se retirer, devait me proposer au roi pour le remplacer. D'un autre côté, mes amis me pressaient, m'adjuraient, au nom de la cause que nous avions embrassée et de nos sentiments communs, d'accepter le poste où le danger était plus pressant. Je me rendis à leurs instances, et quittai avec les plus vifs re-

grets le commandement de Metz et la carrière qui, sous tous les rapports, me convenait mieux que les fonctions législatives.

FIN DU PREMIER VOLUME.

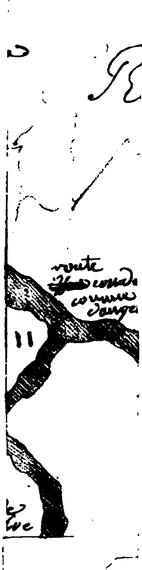


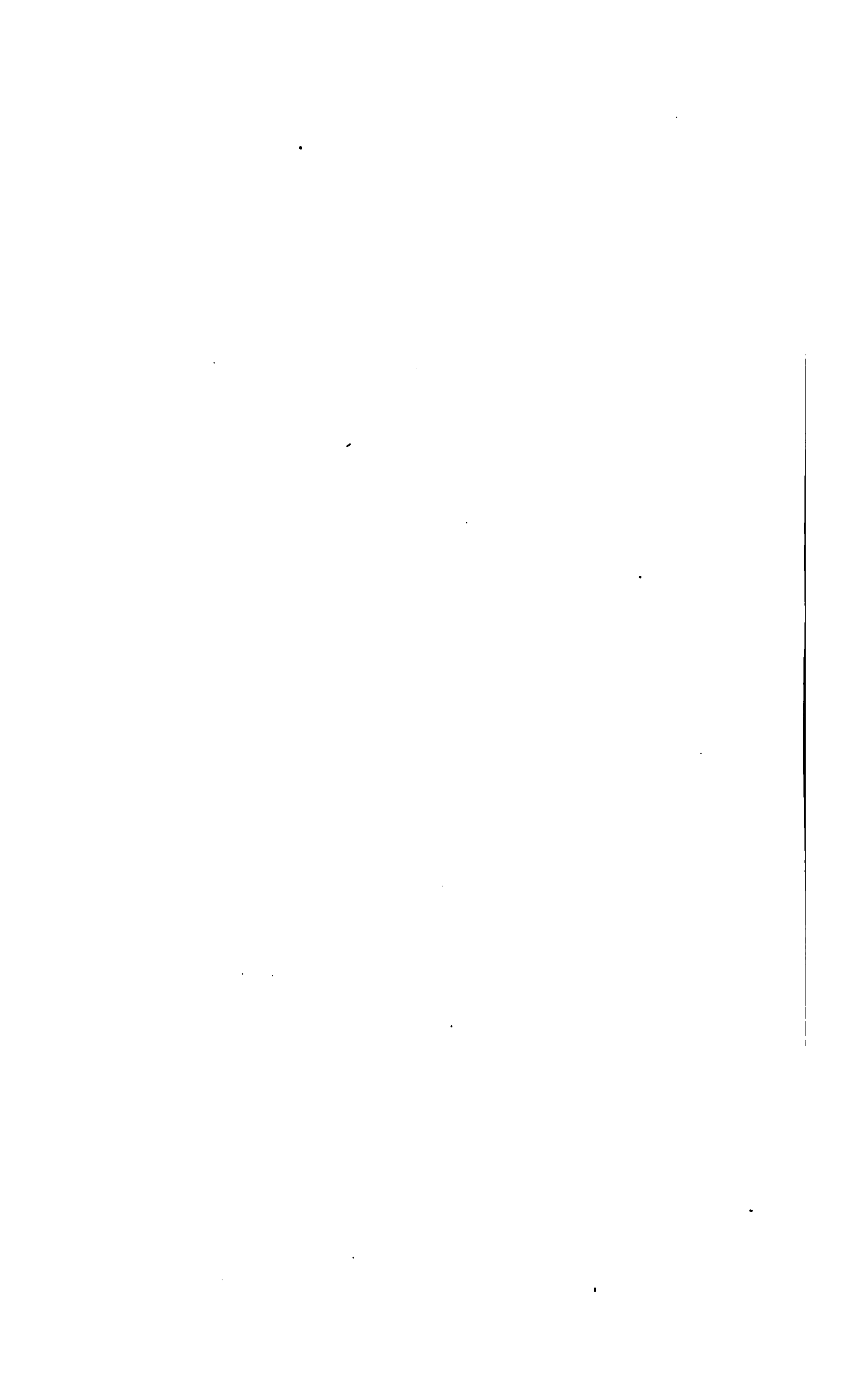
F

De

du

Mr. M





TABLE

DES MATIÈRES.

(De 1770 à 1791.)

LIVRE PREMIER.

(De 1770 à 1780.)

LIVRE SECOND.

(De 1780 à 1783.)

LIVRE TROISIÈME.

(De 1783 à 1785.)

LIVRE QUATRIÈME.

(De 1785 à 1789.)

LIVRE CINQUIÈME.

(De 1789 à septembre 1791.)

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.



